

LES COLLECTIONS



ARISTOPHIL

2

ÉCRITS DU MOYEN-ÂGE ET DE LA RENAISSANCE

SAMEDI 16 JUIN 2018



it in dolo proximo suo.
 e accipiet benedictionē a
 omni: et n̄iam a deo salu
 ari suo. **H**ec est generatio q̄
 tencum eum: querencum
 faciem dei iacob. **A**t tollite
 portas principes vestras & e
 leuamini porte eternas: et
 introibit rex glorie. **Q**uis
 est iste rex glorie domini
 fortis et potens: clo
 potens in prelio.
At tollite por
 tas principes
 et e
 leuamini
 porte eter
 et in

nos domine
Amen. **S**ub
 Nos cum pio
 virgo maria. **A**
In omnibz
 fui et in her
 morabor. **T**unc
 dixit michi
 qu creatur me
 tabernaculo meo
 michi h
 loba et

hereditas illius et in plem
 tudine sanctorū detencio me
 a. **T**u autem. **R**egata es uir
 go maria que dñm portasti e
 sciat et meternū genuisti qui te
 go. **V**irgine maria gratia plena
 dominus tecum. **G**enuisti qui
 dat nobis domini salutem
 et pacem. **A**men. **L**co iii.
Quasi ceditus
 sum in libano
 et quasi cy
 pressus in
 monte syon.
 Quasi pal
 ma exaltata
 sum in cades
 et quasi planta
 ierosolimitico
 solua spec

intertem pro deo in tercede pro
 deuoto femine sexu. sentiat
 omnes tuū uiamen que
 celebrant tuam cōmemo
 Quia ex te. **S**ū p̄. **X**p̄
Te deum lauda
 immū confit
 eternū patre
 veneratū
 tibi celest



OIVA

LES OPÉRATEURS DE VENTE POUR LES COLLECTIONS ARISTOPHIL



ÉCRITS DU MOYEN-ÂGE ET DE LA RENAISSANCE

CATALOGUE N°2

Au cœur des Collections Aristophil, la famille thématique ORIGINE(S) rassemble de précieux écrits de l'Antiquité, du Moyen-Âge et de la Renaissance et propose un riche parcours qui débute aux sources de l'écriture, se poursuit à l'âge d'or des manuscrits médiévaux puis aux débuts de l'imprimerie. A partir du XVI^e siècle, l'histoire des ORIGINE(S) est aussi celle du monde, à la faveur des grandes découvertes, des conquêtes, des grandes explorations et des voyages.

Dans cet opus consacré aux manuscrits et livres du Moyen-Âge et de la Renaissance, nous vous proposons une cinquantaine de lots issus de cette thématique ORIGINE(S) datables du IX^e au XVII^e siècles.

Les manuscrits toujours uniques et irremplaçables, les illustres provenances (France, Angleterre, Italie, Allemagne, Pays-Bas sans oublier l'Amérique), les précieuses éditions originales, les rares autographes d'auteurs iconiques ou encore les lettres de personnages historiques, ne manqueront pas de susciter votre intérêt de collectionneurs avertis ou d'amateurs à la recherche de témoignages écrits d'exception.

En couverture, les Heures dites Petau (du nom de leur probable propriétaire au XVII^e) sont un chef-d'œuvre de l'art tourangeau du début du XVI^e siècle : la disposition des médaillons enluminés est exceptionnelle puisque l'artiste Jean Poyer les a ingénieusement placées par paires (recto-verso) au début et à la fin de chaque section des différents Offices, laissant un évident de forme ronde dans les feuillets intercalés pour une vision simultanée des deux peintures durant toute la lecture de l'Office. Au delà de sa valeur iconographique et artistique, ces Heures étonnent par leur «modernité» et sens de la mise en page.

Cette vente propose aussi de précieux livres incunables du XV^e siècle : les *Épîtres* de Saint Jérôme, imprimés sur vélin, constituent un exemplaire extraordinaire, témoin des premiers essais de l'imprimerie. Cette technique permettra un prodigieux essor de la littérature et des idées à partir du XV^e siècle : les incunables décrits dans cette vente en sont le reflet. Ce catalogue rassemble de rares et précieuses éditions d'auteurs majeurs : Boccace, Marot, Marguerite de Navarre, Montaigne. Pour ce dernier, sont réunis une édition originale des *Essais* (1580), une seconde édition (1582) et une édition gothique de Vincent de Beauvais ayant figuré dans sa bibliothèque comme en témoigne sa double signature autographe.

Enfin, pour voyager en couleurs, de magnifiques cartes avec un atlas nautique réalisé à Marseille en 1658 et un exemplaire en coloris d'époque du *Nouvel Atlas ou Théâtre du monde* de Janssonius ayant sans doute appartenu à Montesquieu. Nous vous souhaitons de belles découvertes au fil des pages de ce catalogue et de belles enchères.



INFORMATIONS ET SERVICES POUR CETTE VENTE

SAS CLAUDE AGUTTES

CLAUDE AGUTTES
Président - Commissaire-priseur

RESPONSABLE DE LA VENTE
SOPHIE PERRINE
Commissaire-priseur
perrine@aguttes.com
Tél. +33 (0)1 41 92 06 44

EXPERTS POUR CETTE VENTE

MANUSCRITS,
CHARTES ET INCUNABLES,
MOYEN-ÂGE ET RENAISSANCE

ARIANE ADELINÉ
Tél. : +33 (0)6 42 10 90 17
lescriptorial@gmail.com

**A décrit les lots suivants : 1, 2, 8, 15,
16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26,
27, 28, 29, 30, 31, 32, 33**

MANUSCRITS ET AUTOGRAPHES

THIERRY BODIN
SYNDICAT FRANÇAIS DES EXPERTS
PROFESSIONNELS EN ŒUVRES D'ART
Tél. : +33 (0)1 45 48 25 31
lesautographes@wanadoo.fr

**A décrit les lots suivants : 3, 4, 5, 6, 7,
9, 10, 11, 12, 13, 14**

LIVRES MANUSCRITS ET IMPRIMÉS
ANCIENS ET MODERNES

JACQUES BENELLI
Tél. : +33 (0)1 46 33 73 51
librairie.benelli@gmail.com

**A décrit les lots suivants : 34, 35, 36,
37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45**

RENSEIGNEMENTS

MARIE DU BOUCHER
Tél. +33 (0)1 47 45 93 06
duboucher@aguttes.com

FACTURATION ACHETEURS

GABRIELLE GROLLEMUND
Tél. : +33 (0)1 41 92 06 41
grollemund@aguttes.com

RETRAIT DES ACHATS

MAUD VIGNON
Tél. : +33 (0)1 47 45 91 59
vignon@aguttes.com
(uniquement sur rendez-vous)

RELATIONS PRESSE

DROUOT
MATHILDE FENNEBRESQUE
Tél. : +33 (0)1 48 00 20 42
Mob. : +33 (0)6 35 03 49 87
mfennebresque@drouot.com



AGUTTES

LES COLLECTIONS



ARISTOPHIL

2

ORIGINE(S)

ÉCRITS DU MOYEN-ÂGE ET DE LA RENAISSANCE

SAMEDI 16 JUIN 2018, 14H30
DROUOT-RICHELIEU - SALLE 9



EXPOSITIONS PUBLIQUES

DROUOT-RICHELIEU - 9 RUE DROUOT - 75009 PARIS
DU MARDI 12 AU VENDREDI 15 JUIN DE 11H À 18H
JEUDI 14 JUIN 2018, DE 11H À 21H
ET LE MATIN DE LA VENTE DE 11H À 12H

COMMISSAIRE-PRISEUR DE LA VENTE

CLAUDE AGUTTES

CATALOGUE ET RÉSULTATS VISIBLES SUR WWW.COLLECTIONS-ARISTOPHIL.COM
ENCHÉRISSEZ EN LIVE SUR

DROUOT
DIGITAL
Live

Important : Les conditions de vente sont visibles en fin de catalogue
Nous attirons votre attention sur les lots précédés de +, °, *, #, ~ pour lesquels
s'appliquent des conditions particulières décrites en fin de catalogue.



AGUTTES LYON-BROTTEAUX

13 bis, place Jules Ferry
69006 Lyon
Tél. : +33 (0)4 37 24 24 24

SCP CLAUDE AGUTTES
SAS AGUTTES (SVV 2002-209)
www.aguttes.com -   

AGUTTES NEUILLY
164 bis, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
Tél. : +33 (0)1 47 45 55 55



Qui sommes-nous ?

Dans le cadre de deux décisions de justice, la Société de Ventes Aguttes a effectué les opérations logistiques de transfert, tri, inventaire et conservation des œuvres en provenance des Collections Aristophil. Elle a ensuite procédé à la restitution de ces œuvres à leurs propriétaires. Elle a également proposé une organisation et un plan stratégique pour les ventes des années à venir. Ainsi, une partie des Collections Aristophil sera dispersée de façon judiciaire (biens propres de la société Aristophil mise en liquidation), tandis qu'une autre partie sera vendue de façon volontaire (propriétaires uniques, ou copropriétaires indivis).

OVA : les Opérateurs de Ventes pour les Collections Aristophil

La dispersion des œuvres indivisibles a été confiée à quatre OVV : AGUTTES, ARTCURIAL, DROUOT ESTIMATIONS et ADER-NORDMANN.

AGUTTES reste le coordinateur des ventes des indivisions et assurera également les ventes des lots judiciaires et des biens appartenant à des propriétaires uniques.

La maison Aguttes est l'opérateur pour cette vente

Fondée par Claude Aguttes, commissaire-priseur, installée depuis plus de 20 ans à Neuilly-sur-Seine, la maison Aguttes organise ses ventes sur deux autres sites – Drouot (Paris) et Lyon. Elle se distingue aujourd'hui comme un acteur majeur sur le marché de l'art et des enchères. Son indépendance, son esprit de famille resté intact et sa capacité à atteindre régulièrement des records nationaux mais aussi mondiaux font toute son originalité.

CATÉGORIE DES VENTES

Les ventes des Collections Aristophil ont plusieurs provenances et se regroupent dans deux types de vente :

1 - Ventes volontaires autorisées par une réquisition du propriétaire ou par le TGI s'il s'agit d'une indivision; les frais acheteurs seront de 30% TTC (25% HT). Il s'agit des lots non précédés par un signe particulier.

2 - Ventes judiciaires ordonnées par le Tribunal de Commerce; les frais acheteurs seront de 14,40% TTC (12%HT).

signalés par le signe +.

SOMMAIRE



ÉDITORIAL	P. 1
INFORMATIONS ET SERVICES POUR CETTE VENTE	P. 2-3
OPÉRATEURS DE VENTES POUR LES COLLECTIONS ARISTOPHIL	P. 4
LES COLLECTIONS ARISTOPHIL EN QUELQUES MOTS	P. 6
GLOSSAIRE	P. 9
CHARTES ET DOCUMENTS	P. 11
MANUSCRITS	P. 35
INCUNABLES	P. 101
IMPRIMÉS	P. 145
ORDRE D'ACHAT	P. 185
CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE	P. 186

LES COLLECTIONS ARISTOPHIL

EN QUELQUES MOTS

Importance

C'est aujourd'hui la plus belle collection de manuscrits et autographes au monde compte tenu de la rareté et des origines illustres des œuvres qui la composent.

Nombre

Plus de 130 000 œuvres constituent le fonds Aristophil. L'ensemble de la collection a été trié, inventorié, authentifié, classé et conservé dans des conditions optimales, en ligne avec les normes de la BNF.

Supports

On trouve dans les Collections Aristophil une grande variété d'œuvres. Dessins, peintures, photographies, lithographies, manuscrits anciens, chartes, incunables, livres et manuscrits, partitions, éditions rares, lettres, autographes, philatélie, objets d'art, d'archéologie, objets et souvenirs se côtoient et forment un ensemble tout à la fois hétéroclite et cohérent tant il couvre l'ensemble des moyens d'expression qu'inventa l'Homme depuis les origines jusqu'à nos jours ...

Thèmes

Les Collections Aristophil couvrent toutes les périodes de l'histoire de l'Antiquité au XX^e siècle. Afin de dépasser la répartition par nature juridique, par type de support ou encore la seule chronologie, il a été retenu de disperser ces collections sous la forme de ventes thématiques permettant proposer des ventes intéressantes et renouvelées mois après mois, propres à susciter l'intérêt des collectionneurs du monde entier.

Huit familles thématiques



BEAUX-ARTS



HISTOIRE POSTALE



HISTOIRE



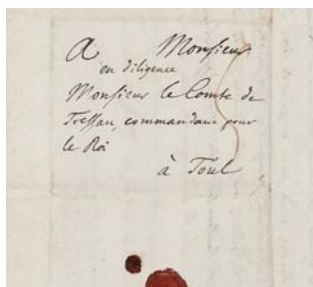
ORIGINE(S)



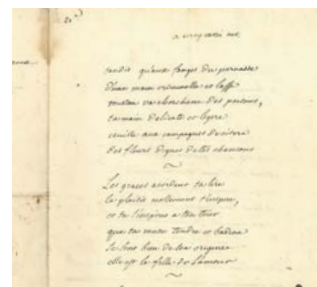
LITTÉRATURE



MUSIQUE



SCIENCES EXACTES



SCIENCES HUMAINES



Handwritten text in red ink, partially obscured and illegible.

Small red text, possibly a date or reference number, partially obscured.

MILV.CCCC.





ORIGINE(S) ÉCRITS DU MOYEN-ÂGE ET DE LA RENAISSANCE

SAMEDI 16 JUIN 2018, 14H30



GLOSSAIRE

Lettre autographe signée (L.A.S.) : la lettre est entièrement écrite par son signataire. Celui-ci peut signer de son prénom, de ses initiales ou de son nom.

Pièce autographe signée (P.A.S.) : il s'agit de documents qui ne sont pas des lettres. Par exemple : une attestation, une ordonnance médicale, un reçu, etc.

Lettre signée (L.S.) : ce terme est utilisé pour désigner une lettre simplement signée. Le corps du texte peut être dactylographié ou écrit par une autre personne.

La pièce signée (P.S.) est un document simplement signé. Le corps du texte peut être dactylographié ou écrit par une autre personne.

Une lettre autographe (L.A.) est une lettre entièrement écrite par une personne, mais non signée. Il était d'usage au XVIII^e siècle entre gens de la noblesse, de ne pas signer les lettres, le destinataire reconnaissant l'écriture, savait à qui il avait affaire. Madame de Pompadour, Marie-Antoinette, pour ne citer que les plus célèbres, ont ainsi envoyé des lettres autographes non signées.

Une pièce autographe (P.A.) est un document entièrement écrit de la main d'une personne, mais non signé. Ce terme désigne très souvent des brouillons, des manuscrits ou des annotations en marge d'un document.

Charte : Du latin carta (« papier, écrit, carte »). Les chartes sont des actes juridiques signés par plusieurs acteurs pour définir un objectif et parfois des moyens communs. Il s'agit d'un acte écrit qui constitue un titre entre les mains de son bénéficiaire.

Un manuscrit peut être entièrement « autographe » ou « autographe signé » ou dactylographié avec des « corrections autographes ».

Glose : à Rome, commentaire latin accompagnant un texte grec, destiné à ceux qui ne lisent pas le grec. Dans les manuscrits médiévaux, note explicative, commentaire accompagnant le texte. La glose peut être marginale ou interlinéaire. Dans les livres imprimés, on parle « d'annotations marginales ».

Colophon : en grec «achèvement». Dans un manuscrit ou un incunable, note finale du copiste, ou de l'imprimeur, qui peut donner des indications de lieu ou de date, voire un jugement sur son travail.

Enluminure : du latin « illuminare », rendre lumineux, éclatant. Décor peint ou dessiné, ornant un texte sur parchemin ou sur papier. L'art d'enluminer trouve son plein développement à partir du VI^e siècle dans l'aire byzantine. En Occident, les styles sont caractérisés selon les périodes (Roman, Gothique etc.) et les ornements sont classés en initiales (ornées, historiées), bordures et miniatures (scènes figurées sous forme de tableaux).

Livre d'heures : compilation de toutes les prières de l'Office - à l'exception de la Messe - avec les « heures » du jour : matines, laudes, prime, tierce, sexte, none, vêpres, complies - à l'usage privé des laïcs. Les livres d'heures diffèrent par leurs textes selon l'usage liturgique (Paris, Rome, Rouen etc.) et par leur décor peint, parfois très riche.

Un frontispice ou page-frontispice dans un manuscrit est le feuillet qui marque le commencement du texte d'un manuscrit, (presque toujours dépourvu de page-de-titre) : il peut être décoré et enluminé. Dans un livre imprimé, un frontispice est une illustration ou un portrait placés au début d'un livre, généralement sur la fausse page (verso) qui fait face à la page de titre (recto).

Incunable : du latin «incunabula», berceau. Nom donné à tous les textes imprimés avant 1500 sur parchemin et sur papier. Les premiers incunables imitent de près les manuscrits par leur disposition et graphie, mais se détachent très vite de ce modèle.

Un ex-libris (du latin « ex libris meis », « faisant partie de mes livres »), est une inscription à l'intérieur d'un livre, par laquelle le propriétaire marque nommément sa possession. L'ex-libris peut prendre la forme d'un tampon, d'un cachet, d'une vignette voire même d'une « inscription ex-libris » rajoutée à la main etc.

Monsieur le president vous sçavez que la plaidoirie de la matiere
 de bonbecq a este gnuancee Et que fendez program elle denon est
 entimee toutffoy par son que pour surmei cause La court
 a pome v presis Le terme de la prononacion des doustz are
 fow de fendez qm soit pour l'establisment & protection d'uz
 affaire a moy tresgrant Interest et domage et de madame
 et mere qm en quelle se pretend la succession d'icelle
 cause. Je n'ay pas a l'ay court qm Juy luy pourant a
 mandant par ces fow de la prononacion des doustz
 presis auz fow de fendez elle proroge au fow de l'extinction
 auz de vous pour mouz. Le president tenu main qm
 memoire que ces fow de fendez par donne a l'audience
 & plaidoirie de l'ay matiere. Inquoy fuisse me foy.
 plaisir & s'm tresgrant Et adieu mouz le preside
 qm vous est en sa garde. D'esper d'Amort
 geoniam en l'ay le fow de mavo S.

FRANCOIS



CHARTES ET DOCUMENTS



Le Moyen-Âge est souvent connu pour ses manuscrits religieux et littéraires, mais il se caractérise également par la production de nombreuses chartes civiles, véritables actes authentiques consignants les droits et privilèges, généralement accordés par un suzerain. On retrouve au sein des Collections Aristophil, une charte impériale accordant des privilèges à l'abbaye de Corbie aujourd'hui dans la Somme près d'Amiens, exceptionnelle par sa datation du IX^e siècle, certainement le plus ancien manuscrit médiéval de provenance royale encore en mains privées. On trouvera dans cette vacation de beaux exemples de courriers royaux d'époque médiévale et Renaissance : signalons une lettre signée du roi Jean le Bon pendant sa captivité en Angleterre (septembre 1356-mai 1360), de la plus grande rareté. Cette vacation propose aussi un rare billet signé de Machiavel adressée à son beau-frère Francesco del Nero. Parmi les curiosités figure aussi un cas fort intéressant de charte forgée au XIX^e siècle, exemple des «chartes de croisade» proposées aux familles mécènes de la Galerie des Croisés à Versailles par des faussaires de renom.

CHARTRE IMPÉRIALE DE L'ABBAYE DE CORBIE

En latin, manuscrit sur parchemin,
Aachen [Aix-la-Chapelle], août 825

80 000 / 100 000 €

9 ½ lignes longues et espacées avec 3 lignes partielles d'attestations en bas, écriture de chancellerie mérovingienne cursive et calligraphique avec plusieurs ligatures, les hampes montantes légèrement penchées vers la droite, première ligne et attestations écrites entièrement en lettres hautes et étroites, verso perpendiculaire au recto avec titre de l'époque à l'encre brune et pâle en cursive de chancellerie mérovingienne.

Au dos : transcription du XIII^e siècle (voir photo p.15-16).

Dimensions : 565 x 560 mm.

Marge de droite rognée, marge supérieure abîmée, restaurations au vélin moderne, perte d'environ 12 mots, sceau manquant, écriture passée, souillures dues à un réactif, tâches verticales au recto et au verso.

TEXTE :

« Au nom du Père et de notre sauveur Jésus-Christ, les Empereurs Louis et Lothaire, sachant que Dieu leur a donné le droit d'accorder les justes privilèges et que ce droit leur promet la vie éternelle, et proclamant que, puisque le vénérable Adalard, premier abbé du monastère de Saint Pierre, Saint Paul et Saint Etienne du pays d'Amiens près de la Somme, a demandé la protection impériale pour l'abbaye et ses dépendances, l'abbaye bénéficiera d'une liberté inaliénable, avec ses droits et ses privilèges et qu'il aura le droit d'élire librement leurs abbés, confirmant ceci par leurs propres mains et par le sceau impérial » [traduit du latin].

PROVENANCE :

1. Collection privée américaine. – 2. Paris, Sotheby's, 2 décembre 2004, lot. 170.

Ce document original est le plus ancien encore conservé provenant du plus important monastère français du début du Moyen Age. Corbie, sur la Somme, près d'Amiens, fut fondé au début du VI^e siècle par la reine de France Sainte Clotilde (qui meurt en 545) mais les constructions avancèrent vraiment sous l'égide de la reine régente Bathilde à partir de 657. Corbie devient une abbaye impériale sous Charlemagne. Il est à cette époque probablement le plus riche et le plus célèbre centre monastique d'Europe du Nord. Sa bibliothèque était l'une des plus

belles de France, ses scribes pratiquant avec art la calligraphie. Paschase Radbert écrira à Corbie en 831 le premier traité théologique consacré à l'Eucharistie.

La charte impériale de Corbie demeure certainement le plus vieux manuscrit médiéval de provenance royale encore en mains privées. Très peu de chartes manuscrites antérieures à 1100 ont été conservées jusqu'à nos jours. Moins d'une dizaine de manuscrits du neuvième siècle sont aujourd'hui connus. La connaissance actuelle des documents de la période carolingienne dérive presque entièrement de copies plus tardives. Le document présent fournit l'opportunité unique de comparer le texte impérial d'origine avec les transcriptions ultérieures pour ainsi établir la transmission de tels écrits au cours des siècles. Il donne aussi un aperçu fascinant des manières d'écrire, de cacheter et d'envoyer les documents officiels à l'époque carolingienne. La question est d'autant plus cruciale que la cour royale carolingienne était itinérante.

Les «justes privilèges» accordés par cette charte à Corbie sont très importants. Corbie pourra dès lors fonctionner en véritable seigneurie, disposant de vassaux, de serfs, d'hommes d'armes, d'avoués juridiques et d'officiers militaires. L'abbaye peut battre monnaie, exercer sa propre juridiction et jouir de tous les privilèges attachés à la terre féodale, dont l'impôt. La cour carolingienne itinérante choisira de plus en plus de séjourner dans les abbayes comme invitée de marque.

Cette charte impériale fut accordée par Louis le Pieux (778-840), fils de Charlemagne, qui accède au trône à la mort de son père en 814. Il est couronné empereur en 816. En 817, il décide qu'après sa mort, l'empire construit par Charlemagne serait divisé en trois parties administrées par chacun des trois fils de Louis : l'Aquitaine pour Pépin, la Bavière pour Louis le Germanique et le reste pour Lothaire, l'aîné, qui reçoit aussi le titre d'Empereur à partager avec son père et dont le nom figure logiquement sur cette charte impériale officielle. Le texte mentionne surtout que Louis et Lothaire l'ont signée de leurs propres mains : « manibus propriis subter eam firmavimus », puis en bas à gauche du document : « Signum Hludovici serenissimi imperatoris » et « Signum Hlothrii serenissimi imperatoris ». Deux grands mono-

grammes « HL », le premier en haut à droite, le second juste en dessous du premier, écrits par deux mains différentes, d'une encre qui n'est pas celle du texte, confirment la présence exceptionnelle des signatures autographes des Empereurs Louis et Lothaire, fils et petit-fils de Charlemagne.

Le texte nomme le destinataire principal de cette charte : « vir venerabilis Adalardus abba senex », Saint Adalard (c. 753-827), petit-fils de Charles Martel et cousin de Charlemagne. Il commença sa carrière à Corbie en 773. Il fut élève d'Alcuin et l'un de ses plus proches amis. De la fin des années 790 à la mort de Charlemagne en 814, Adalard fut l'un des conseillers impériaux les plus influents. Mais il fut par la suite mêlé aux querelles dynastiques de Louis le Pieux qui le bannit en Allemagne en 815. Il fut rappelé à la cour royale en 821 et finit par retourner à l'abbaye de Corbie de 822 à 826. Selon toute probabilité, Saint Adalard aurait lui-même fait le voyage à Aachen pour obtenir cette charte et la recevoir directement des mains des Empereurs.

Cette charte était connue au Moyen Age. Il y eut deux transcriptions par les scribes de Corbie, desquelles les éditions modernes du texte dérivent : une du XII^e siècle (BnF. MS. lat. 17758, fol.1v), une autre du XV^e siècle (BnF. MS. lat. 17758, fol.3r). Une grande partie de la bibliothèque de Corbie fut dispersée au XVI^e. Un manuscrit de Corbie fut vendu par Sotheby's dans la vente Donaueschingen à Londres (21 juin 1982, lot 3). Mais de toute évidence, tous les documents d'archives de Corbie furent conservés en un ensemble plus ou moins intact jusqu'à la suppression de l'abbaye à la Révolution. Ce document fut étudié au XVIII^e siècle par Dom Grenier (*Recueil des pièces justificatives pour l'histoire de la ville et du comté de Corbie*, BnF, collection de Picardie, vo. 53, fol. 12). En 1836, il était répertorié -abusivement- à la Bibliothèque d'Amiens (*Documents historiques inédits... publiés par M. Champollion-Figeac*, I, Paris, 1841, *Rapports et notices*, p. 439). Le texte du document original fut publié pour la première fois par Theodor von Sickel en 1867 (*Beiträge zur Diplomatik*, V, p. 399, n° 9). Il était alors la propriété de Jean-Baptiste Ledieu, à Amiens, et resta dans la même famille au moins jusqu'en 1902 (voir Léon Levilain, *Examen critique des chartes Mérovingiennes et Carolingiennes de l'abbaye de Corbie*, Paris, 1902,



pp. 96-106 et p. 252, n° 24). La dernière étude ayant eu accès à l'original date de 1912 (C. Brunel, « L'original du diplôme des empereurs Louis le Pieux et Lothaire pour l'abbaye de Corbie » in *Le Moyen Âge*, XXV, 1912, pp. 129-146). Toutes les études ultérieures citent le texte d'après les publications ci-dessus (voir ainsi D. Ganz, *Corbie in the Carolingian Renaissance*, Sigmaringen, 1990, p. 29).

En 1902, le texte du IX^e siècle était décrit comme « mutilé et illisible ». Le titre au verso donne une bonne idée de l'état actuel du document : passé, certes, mais aucunement illisible. Une tentative malencontreuse

a, de toute évidence, été entreprise, à l'aide d'agents chimiques, pour fixer l'encre du texte afin de préserver les précieuses lignes de la charte de tout effacement. Le document a été restauré, dans les années 1990, par M. Michel Guet. L'écriture carolingienne est aujourd'hui révélée au grand jour. L'étape suivante consistera sûrement à manipuler des images numérisées du document, comme pour le désormais célèbre palimpseste d'Archimède actuellement en dépôt au Walters Art Museum de Baltimore.

Il est déjà possible de comparer le texte original avec la transcription du XIII^e siècle. A

la sixième ligne de la transcription, un espace blanc a été laissé pour ce qu'il est possible de lire « vel aspicientibus » à la ligne 4 de l'original. Ligne 12 de la transcription, il est écrit « ingredi nec exire presumat... » ; l'original rétablit le texte correct « ingredi audeat nec ea que supra memorata sunt penitus exigere » (ligne 7). Ces blancs et ces altérations, ainsi que les mots « dei immensam clementiam iugiter exorare » (ligne 8) qui ne figurent pas sur la transcription, sont d'une importance remarquable : elles désignent les libertés qu'ont pu prendre les moines, même 400 ans après, sur les privilèges accordés par la charte impériale de Corbie.

In nomine domini dei et saluatoris nostri ihu xpi. Ludouicus et Lotharius diuina adiuu
conferimus beneficiis et necessitatibus ecclesiasticis ad petitiones seruoꝝ dei nostri rele
transigendam. et ad eternam feliciter obtinendam p̄faturum liquido credim⁹. J̄ ou
futuroꝝ. quia vir uenerabilis Adalard⁹ alba senex de monasterio quod est in h
in pago ambriensi sup̄ fluyum somana. petijt celsitudinem nostram ut usum
et hominibus ad se pertinentib⁹ confirmare fecissem⁹. ut nostre in

atq; defensum fuisset monasterium. Cui⁹ p
tutionis gra p̄ digni cult⁹ amore. et ad
potestate in ecclesiis ul' agros seu reliquas possid
memoratu tenet ul' possidet monasterium. ut ea q
iussor⁹ tollendos. aut hoies ipi monasterij. tam ing
ones p̄sentes nostris ul' futuris temporib⁹ merito
mib⁹ sibi subiectis reb⁹ ul' hominib⁹ ad se p̄tine

Inter nara... nro. atq; incolumitate nra conu
stuntis quoq; ut p̄dicti n
de actonitas firmos. et habe
na aquisgram. Anno. x

Exemplaria. Originalia. Epistolae Ludouici. et Lotharii Imperatores
tempore Adalardi abbatis senis.

Privilegium et confirmatio Bertholdi amb̄ episcopi. noni de exemplario
apozali. sua ecclesie nostre deo. et assensu. p̄ signacula manuum suaru. he
sine sigillo et sine ulla impressione. s. tantum p̄ signaculu manu suae qd nos haberi in p̄s
uestris detrahentes. et dimittentes. apud Cathalaunum in palatio publico.
Lotharii regis. de p̄ma donatione Lotharii et Bathochildis regine q̄ uocat⁹ ex
inter. in pleno synodo quocunq; p̄sentant. q̄ recepte fuerit. et magna reuerentia ad qd
epi galliaru assensu. et p̄sentant. p̄ signaculu manuum suaru. et communicant. et on
p̄sentant que ab ipis episc. deuotissime ac benignissime affirmata fuerunt. sua con
agata. reuerentia respiciens. deuote confirmant. et ei successores. similiter. benignissime ea
ugent. ip. Adrian. pp. Innocent. pp. y. Alexander. pp. Clement. pp. Innocent. pp. u. pp.

hanc providentia Imperatores Augusti. Si libertas nostre munere lo
uam iuuamine. atq; impli tuemur munimque. id nob ad mortu
ere interea sagagital seu utilitas omnium fidelium nostror. ta
onore beator apostolor petri et pauli. et sancti stephani pthom
monasterium sub nostro munimine et defensione cum cellulis sibi
atq; auctoritate amodo et demceps ab inquietudine iudicarie potestatis u
pianum pbuim et hoc nre auctoritatis pceptum q; pntu monasterium immu
salute fieri decreuim p qd papim atq; iubem. ut null iudex public ul qm
is moderno tempore in quibulibet pagis ul terris infra ditione nre
emceps in iure ipsius monasterij contigerit augeri. aut mansiones ul par
nuos qm seruos sup tam ipi manentes. inuaste distingendas n ullas red
n exire psumat. s; liceat memorato abbi suisq; successorib; res p dicta
atq; sub tuitionis atq; immunitatis nostre. et. a. s. tenent.

igit ac pntuoz ac pnt. etiam impy a deo nob filati una cum
monasterij monachi licentiam habeant scdm regularis uite institut
atur. et p futura tempora meli confirmetur. manous pp sub
y. Impy Ludouici. et Lotharii. in

*Imperatores Augusti et Lotharii
confirmacionem h. pntuoz
C. III*

Augusti. Data aquisgranj Anno. xij. impy ludouici et Lotharii

originali et epla lotharii Regis et Balthechuldus regine qui sine sigillo et sine anulo et sine ulla impressio
ben confirmati in plurib; locis. Ita bona temporalia et omnia spiritualia behestid am
locis. Similiter omnes epi galiaz p signaculo manuum suaru hoc totu affirmaveru
Dauilegum et confirmacio Vimarj archiepi demons. et omniu epoz
originalia et epla qm behestid am epi et omnes epi galiaz confirmaverunt. Et si
faciatissimi episcopi illas confererunt et assentaverunt p signaculum manuum suar

nes detrahentes et dimnuentes. s; etia frat Rabi paschali cum archiepiscopis et
tempore Odonis abbe delate fuerunt ad summu pontificem romay. Et
uerunt. Benedictus papa. Hyolaus pp. Grego; pp. leon; nom; pp. vrb
electu pp. Honorat pp. Hy omnes excommuniaverunt detrahentes et

2

CHARTRE DE NOLIS POUR LA TRAVERSÉE DE TROIS CHEVALIERS BRETONS VERS DAMIETTE.

En latin, acte sur parchemin

Chypre, Limassol, 1249 [charte forgée réalisée à Paris, vers 1840].

Pièce de parchemin, encre brune, écriture de chancellerie, texte sur 6 lignes, repli avec queue de parchemin (sans sceau), inscription au dos « Procurazione... ».

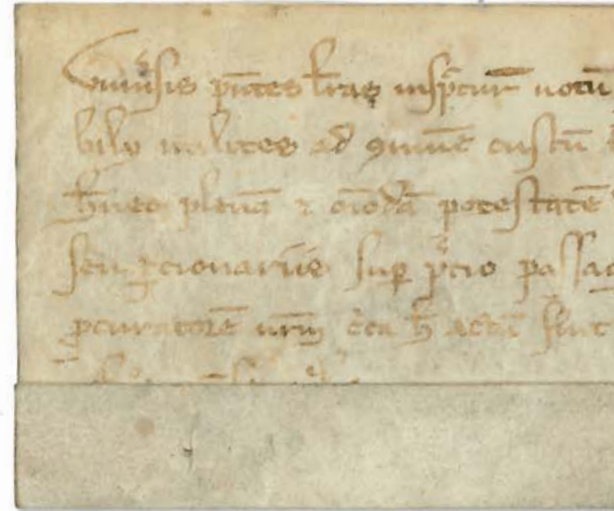
Dimensions : 115 x 40 mm.

3 000 / 4 000 €

Intéressant cas de falsification sous la monarchie de Juillet.

Bien que datée 1249, cette charte fut forgée au XIX^e siècle.

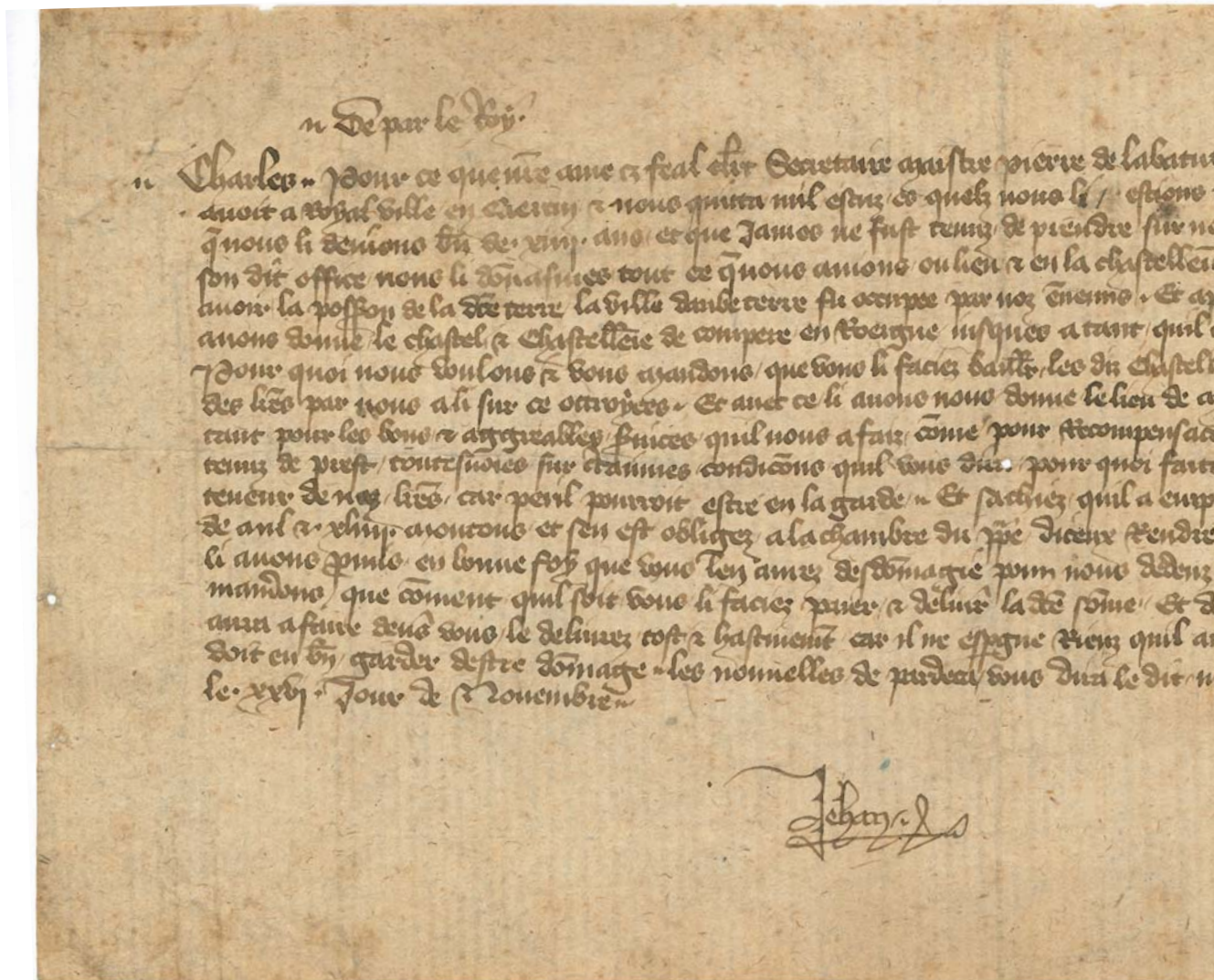
Précisons le terme « nolis » : loyer des vaisseaux, dit « nolis ». Charte faisant état du contrat passé entre quatre chevaliers bretons et un marinier, Hervé, capitaine du vaisseau « La Pénitence de Dieu », qui prend à son bord le duc de Bretagne et ses chevaliers pour se rendre à la septième croisade, dirigée par Saint-Louis : « Nous, Jehan de Kebriac, Raoul de la Moussaye, Prigent de la Roche-Jagut, Gauffroy de Boisbilly, chevaliers, associés dans le coût du transport et ayant pleine confiance en la prudence d'Hervé [...] donnons audit Hervé plein pouvoir de traiter et convenir avec tout patron de navire relativement au prix de notre passage jusqu'à Damiette ». Après une violente tempête, les navires ont été dispersés à Limassol, ville de Chypre, le 30 mai. Forts des renforts anglais et bourguignons, les Croisés repartent vers Damiette en Égypte et prennent la cité le 5 juin.



Sic qd nos Jofes de Lebriac Radulfus de Concia pgrus de Rocharaguer gaus de Lebric
Suffragane associati de prudencia tueri manumati namit cu plene gfidentes de
dand tractandi ordinandi z quocumq p nob; z nro noie cu qd; cuq; namu dno
tu nra ad danyeta pmitentes nos nra herturo z gpleturos qd; p dno
z quocum. Datu ip nomocui sub sigillo nra Jofias supda anno dno .m. cc.

Dans les années 1950, l'érudit chartiste R.-H. Bautier a mis en lumière une grande mystification historique opérée au XIXe siècle. Il s'agit de la fabrication en série de « chartes de croisade » par deux associés, Eugène-Henri Courtois, homme d'affaires, et Paul Letellier, copiste et généalogiste. Ces chartes ont été fabriquées dans un contexte précis : Louis-Philippe décide en 1839 l'ouverture au Palais de Versailles d'une galerie consacrée à la glorification des familles qui pourraient prouver par titres authentiques qu'un de leurs ancêtres avait participé aux croisades. Au début de 1842, un nombre important de titres furent fabriqués et vendus à ceux qui l'on promettait de faire figurer leurs armoiries dans la « salle des croisades ». Il y a 350 chartes restées invendues qui ont été acquises par les Archives nationales (109 AP, Collection de Gourgues). Courtois, véritable escroc, fit faillite, fit de la prison et fut banni des cercles qu'il avait escroqué. Letellier pour sa part racheta une partie du fonds d'Hozier, continua sa fabrication de faux : plusieurs charriers contiennent des pièces issues de son officine. Il forma le célèbre Vrain-Lucas, qui le quitta en dérobant des pièces de sa collection. Deux archivistes-paléographes, Eugène de Stadler et Alexandre Teulet, peu scrupuleux, authentifiaient ou traduisaient les pièces.

Voir : R.-H. Bautier, « Forgeries et falsifications de documents par une officine généalogique au milieu du XIXe s. », in *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1974 (132-1), pp. 75-93 ; voir aussi « La collection des chartes de croisade dite « Collection Courtois » », in *Académie des Inscriptions et Belles-lettres. Comptes rendu des séances*, 1956, pp. 82-86 ; Cassard, J-C, *Les Bretons et la mer au Moyen-Age*, p. 164, qui parle de « faux manifeste » au sujet de ces chartes de 1249.



3

3

JEAN II, DIT LE BON (1319-1364)

Lettre signée « Jehan », Windsor 26 novembre, à son fils Charles, duc de Normandie, Dauphin de Viennois [le futur CHARLES V] ; 1 page obl. in-4 sur papier, adresse.

50 000 / 60 000 €

Précieuse lettre écrite pendant sa captivité en Angleterre (septembre 1356-mai 1360). De la plus grande rareté.

Son fidèle secrétaire Pierre de LA BATUT lui a prêté, outre cent livres de terre qu'il avait à Royalville en Quercy, mille écus ; le Roi lui doit aussi les gages de son office pendant treize ans : « nous li donasmes tout ce que nous avions au lieu et en la chatellenie d'Aubeterre, et ancores quil peust avoir la possession de ladite terre la ville d'Aubeterre fu occupee par noz ennemis. Et apres en recompensation de ce nous li avons donné le chastel et chastellenie de Comperre en Roergue jusques a tant quil ait recouvré sa dite terre d'Aubeterre... »

Il demande donc à son fils d'envoyer La Batut en possession de la châtellenie de Compeyre, en y ajoutant le lieu de Mirabel avec 200 livres de terre « pour les bons et agreables services quil nous a faiz come pour recompensation de IIII M escuz d'or ». La Batut a aussi emprunté pour lui, à Londres, la somme de 1044 moutons d'or, et le roi s'est engagé à les lui rendre avant la fête de Noël : il faut se garder de léser un tel serviteur...

Ancienne collection L.-A. BARBET (15-16 novembre 1932, n° 136) ; vente Piasa 15-16 mars 2005 (n° 536).

nous bailla. Ceur luy de tie qui
 tenu, et outre les gages de son office
 nous aucune gages pour raison de
 de terre et amov, qui peut
 en recompensaon de ce nous li
 ait reconue sa dite terre d'auce terre
 a chastelleie, selon la forme et tenour
 ou tel en ceu en aucunes. Et de tie
 de m. esm. de ce quelz no li estions
 ce la bailla la pesson d'icell selon la
 unites pour nous alondres la pome
 dedans la feste de noel selonc dieu, et
 la dite feste. Si nous mandons, et co
 ce a de toutes les auts choses, qui
 t'ameur en nre sence et tel s'entem
 nre p'ere. Donn a l'undepres

Auuz n'ostier et amov filz
 le duc de Normandie
 d'Alphonse de Viennois

Sieur de la Roche
 Sieur de la Roche
 Sieur de la Roche
 Sieur de la Roche

3

Sachent tut que Je Geoffroy de Maulay chevalier. Au en ce recon de Jehan Chauvel tresorier des guerres du Roi mes par la man de arriere
 de nous son chevalier et la somme de trente livres tour pour lestat d'un mois a moi ordonne par nous de Hangest et Capetaine,
 pour le Roi mes et pres de Poitou et de Xaintonge de la quelle somme Je me tenu pour bien paye. Donne a Poitiers le 23 jour
 le 23 jour d'octobre l'an mil CCC cinquante et six

4

4

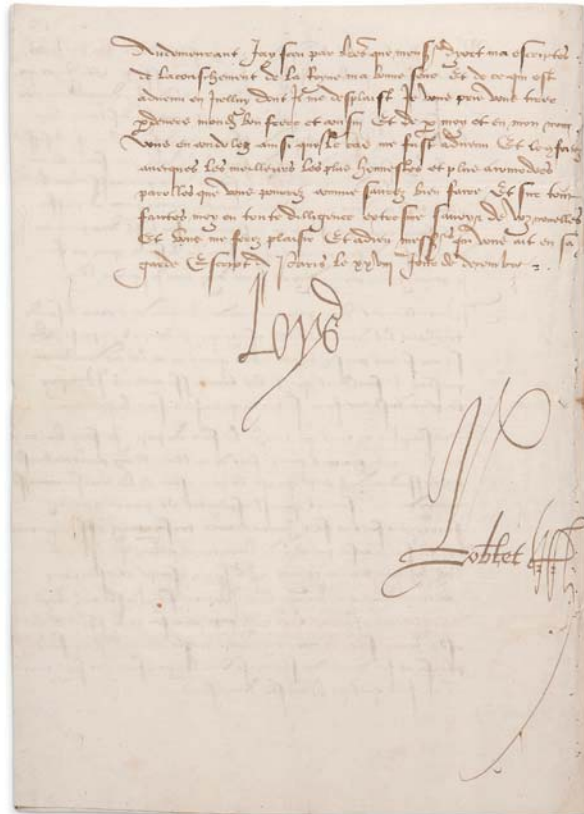
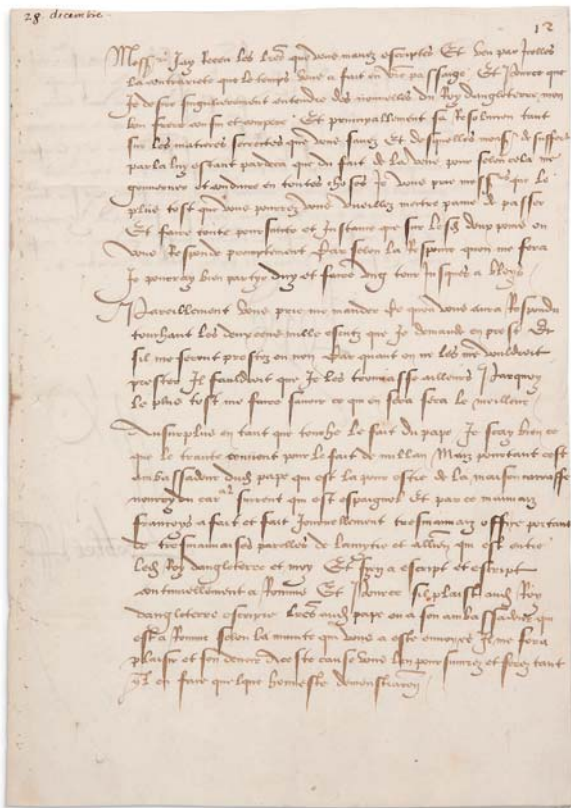
GUERRE DE CENT ANS.

Quittance manuscrite, Poitiers 23 octobre 1356 ; vélin oblong in-8 (4,5 x 26 cm), trace de sceau cire rouge ; en français.

700 / 900 €

Rare document sur la bataille de Poitiers (19 septembre 1356).

Geoffroy de MAULAY, chevalier, reçoit de Jehan Chauvel, trésorier des guerres du Roi, 30 livres tournois pour un mois de ses gages pour sa participation aux combats « es parties de Poitou et Xaintonge » sous les ordres du capitaine de HANGEST. Vente Piasa 7 mars 2007 (n° 493).



5

LOUIS XII (1462-1515)

9 lettres signées « Loys », décembre 1513-septembre 1514, la plupart au Président Jean de SELVE et aux autres ambassadeurs ; contresignées par Florimond ROBERTET ; 1 page in-fol. ou in-4 chaque, la 3^e de 2 pages in-fol., adresses (traces de couture dans la marge gauche).

30 000 / 35 000 €

Important ensemble de lettres sur l'ambassade auprès de la cour d'Henry VIII pour négocier la paix avec l'Angleterre.

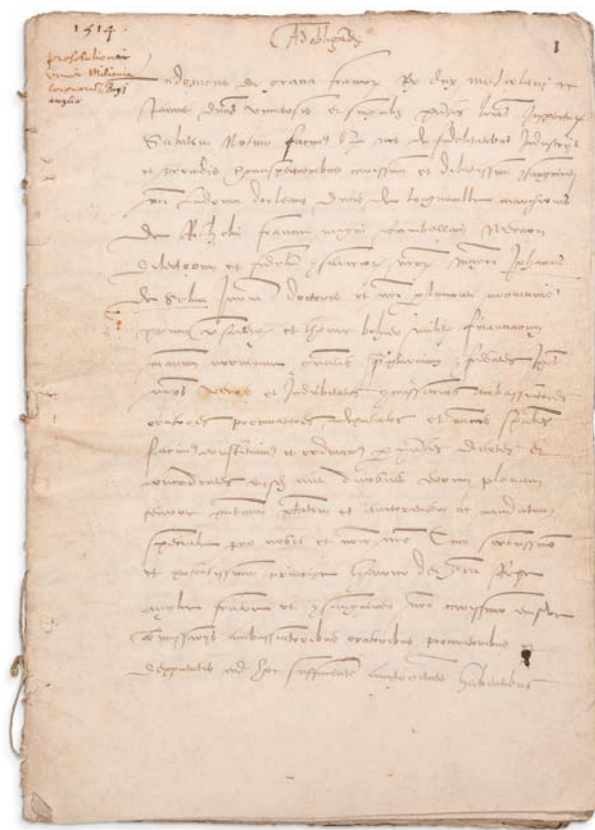
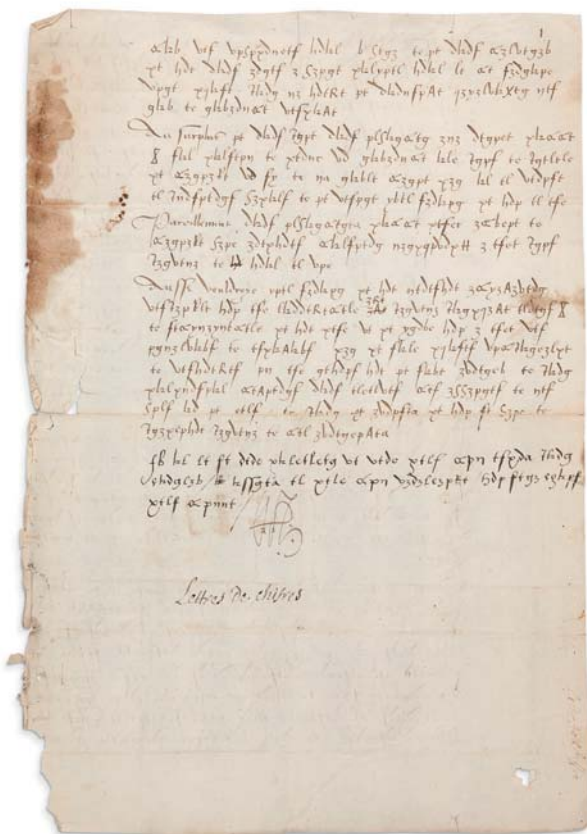
[Le Traité de Londres, signé le 7 août 1514, scella la paix entre les deux royaumes, après l'expédition anglaise de l'été 1513 qui avait pris Thérouanne et Tournai. Ses dispositions principales comportaient un engagement de paix pendant la vie des deux souverains, et jusqu'à un an après la mort de l'un d'entre eux ; la restitution à la France des villes de Thérouanne et Tournai ; le rétablissement des relations commerciales entre les deux pays. Le même jour fut signé un contrat de mariage entre Louis XII et la sœur d'Henry VIII, MARY TUDOR.] Certaines lettres s'adressent conjointement au Président de Selve (premier président au Parlement de Rouen) et aux autres émissaires, Pierre de LA GUICHE, le duc de LONGUEVILLE et le général des finances de Normandie Jacques HURAUT.

Saint-Germain-en-Laye 5 décembre [1513]. Deux lettres adressées à Monseigneur de Duresme [Thomas RUTHALL, évêque de Durham] et à Monseigneur de Vincestre [Richard FOXE, évêque de Winchester], les ministres d'Henry VIII : « Jenvoye presentement par devers le Roy d'Angleterre mon bon frere cousin et compere les premier president de Normendye et Sr de La Guiche mon chambellan et bailluy de

Masconnoys [...] et leur ay ordonné vous dire et communiquer leur charge et commission, comme a celuy en qui jay toute confidence et que jay congneu desirer lentretenement de la bonne amytié et alliance qui est entre nous. A ceste cause je vous prie les ouyr et croyre comme moy mesmes et leur faire et donner toute ladresse et assistance que vous pourrez pour l'expédition de leur charge »...

Paris 28 décembre [1513], « A Messrs les premier president de Normendye [SELVE], et de LA GUICHE bailluy de Mascon mes ambassadeurs en Angleterre ». Il a su leur difficile traversée, et a hâte d'avoir des nouvelles du Roi d'Angleterre, « et principalement sa resolution tant sur les matieres secretes que vous savez et desquelles Monsr de SUFFOLK par la luy estant pardeca que du fait de la veue pour selon cela me gouverner et conduire ». Il veut aussi savoir « ce qu'on vous aura respondu touchant les deux cens mille escutz que je demande en prest et sil me seront prestez ou non, car quant on ne me les voudroit prester il faudroit que je les trouvasse ailleurs »... Quant au Pape [LÉON X], « je scay bien ce que le traicté contient pour le fait de Millan », mais Louis XII se plaint des manœuvres de l'ambassadeur du Pape, sous influence espagnole, qui « fait journellement tresmauvaiz office portant de tresmauvaises parolles de lamytié et alliance qui est entre ledit Roy d'Angleterre et moy », et demande que Henry VIII écrive de son côté au Pape ou à son ambassadeur à Rome. Il a su par le duc d'York « lacouschement de la Roynne [CATHERINE D'ARAGON a accouché d'un fils mort-né] ma bonne seur et de ce qui est advenu en icelluy dont il me desplaist », et prie d'aller trouver Henry VIII « et de par moy et en mon nom vous en condolez ainsi quesie le cas me fust advenu »...

- Saint-Germain-en-Laye 28 juillet, au Président de Salva [SELVE]. Le Roi a vu ce que le président lui a écrit avec le double de son sauf-conduit, « et pource que vous avez avant vostre partement dicy entendu bien au long mon vouloyr et intencion sur toutes choses je ne sauroys pour consequence vous dire rien fors que des ce que



vous serez arrivé en Angleterre, et que vous aurez parlé et communiqué avecques messieurs de Longueville et general de Normandie, et pareillement avecques les gens du conseil du Roy d'Angleterre, vous mettez paine de me faire savoyr de voz nouvelles et ce qui sera survenu »...

- 4 août, au Premier Président de Rouen [SELVE]. Il n'a pas eu de nouvelles de l'arrivée du Président à Londres, et il écrit séparément aux deux autres émissaires. « Je mattens que de ceste heure vous avez longuement et par plusieurs foiz devisé ensemble des matieres, et que bien tost vous men escripez la resolucion et conclusion que vous aurez prinse sur icelle. Et pource [...] que ladite conclusion prise et la paix et mariage faitz et fianssailles par parolles de present il sera requis que ledit Sieur de Longueville viegne pour me dire par le menu tout ce qui aura esté fait, et ce qui reste encores a faire, et pareillement quil fault aussi que ledit general sen viegne pour besoigner au fait de mes finances [...] je vous prie prendre et accepter la charge de demourer par dela pour respondre et satisfaire a ce qui y pourra survenir »...

- 11 août, « A mon cousin le duc de LONGUEVILLE et a messrs les president de Selva [SELVE] et general de Normendye [Jacques HURAUULT] ». Il leur envoie Jehan de PARIS « pour les causes quil vous dira desquelles vous le croyez comme moymesme »...

- 13 août, « A mon cousin le duc de LONGUEVILLE et a messrs les premier president de Rouen [SELVE] et general de Normendye [Jacques HURAUULT] ». Il envoie à leur demande « quelque gentilhomme pour resider alentour du Roy d'Angleterre en vostre absence », et dépêche le Sieur de MARGNY, bailli de Senlis, à qui ils diront « ce quil aura a faire et comme il aura a soy guider et conduyre »...

- 17 août, « A mon cousin le duc de LONGUEVILLE et a messrs les president de Selva [SELVE] et General de Normendye [Jacques

HURAUULT] ». « Je vous envoye le tailleur de ma femme que Dieu pardoint [...] auquel vous direz et ordonnerez ce quil aura a faire, et adresserez a Marigny ou ailleurs ainsi que vous verrez quil sera requiz pour le myeulx »...

- Au Tilhart près Beauvais 23 septembre (la lettre est écrite par Florimond ROBERTET), au Président de Selva [SELVE]. Il le prie de se rendre aussitôt auprès de lui « pour ce que je pourray avoir abesongner de vous a mon arrivée a Abbeville » [pour épouser Mary Tudor le 9 octobre]...

On joint un important dossier sur cette ambassade :

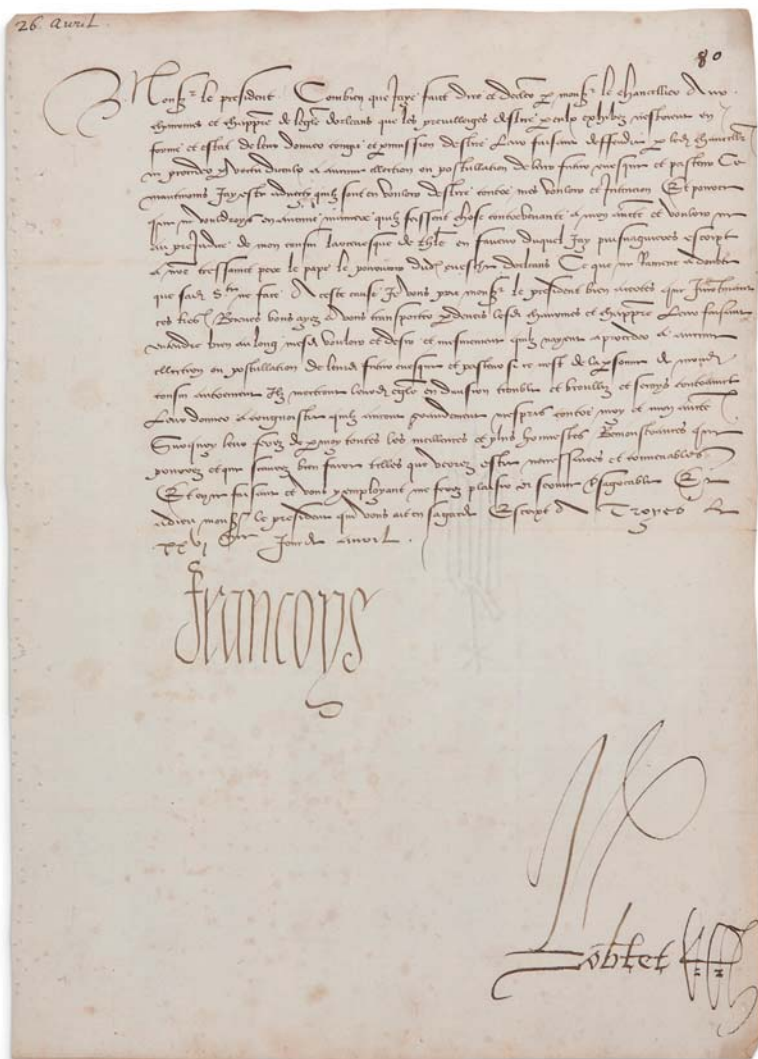
- * 3 L.A.S. d'Étienne PONCHER (1446-1524, évêque de Paris et garde des sceaux), Paris 28 et 29 décembre [1513] et Saint-Germain 5 août [1514], longues lettres d'instructions au Président de Selve (6 pages in-fol., adresses, plus minute de réponse) ;

- * manuscrit en latin des PROCURATIONS au nom de Louis XII pour le traité et le paiement d'un million d'écus au Roi d'Angleterre pour obtenir la main de MARY TUDOR, sœur de Henry VIII (cahier petit in-fol. de 20 pages) ;

- * lettre chiffrée du 29 mars 1514, signée par ROBERTET de son paraphe (2 p. in-fol.), avec sa transcription : instructions du Roi pour la négociation du traité, notamment au sujet de l'Écosse (plus la copie d'une autre lettre d'instruction).

[Le Président Jean de SELVE (1475-1529) magistrat et diplomate. Premier Président des Parlements de Rouen puis de Bordeaux, Vice-Chancelier de Milan, puis Premier Président du Parlement de Paris, il fut chargé d'importantes missions diplomatiques en Angleterre pour la négociation de la paix et en Espagne pour la libération de François I^{er}.]

Archives Jean de Selve (15 mai 2013, n° 1).



6

FRANÇOIS I^{ER} (1494-1547)

14 lettres signées « François », avril-juillet [1521], au Premier Président Jean de SELVE ; contresignées par Florimond ROBERTET (5), Nicolas de NEUFVILLE (6), Robert GEDOYN et Florimond DORNE (la 11^e sans contreseing) ; 1 page in-4 ou in-fol. chaque, adresses, sceau aux armes sous papier à la 3^e (taches à la 1^{ère}) (traces de couture dans la marge gauche).

30 000 / 35 000 €

- Troyes 25 avril. **Îles d'Oléron.** Il demande le paiement des voyages et vacations de son lieutenant particulier et assesseur de la sénéchaussée de Poitou aux îles d'Oléron et Marennes pour y faire reconnaître les arrêts du Parlement « touchant mon domaine et droiz royaux des ysles d'Olleron et Marempnes »...

- Troyes 26 avril. **Élection de l'évêque d'Orléans.** Il demande au Président de Selve de se rendre près les chanoines et chapitres d'Orléans, qui, malgré les interdictions qui leur ont été faites par le Chancelier, et « contre mes vouloirs et intencion », s'appêtent à élire leur futur évêque, « au prejudice de mon cousin larcevesque de Thoulouse [Jean d'ORLÉANS-LONGUEVILLE] en faveur duquel jay puisnagières escript a nostre tressainct père le pape [LÉON X] le

pourveoir dudit évesché d'Orleans », afin de leur faire « entendre bien au long mesdits vouloir et desir et mesmement quilz nayent a proceder a aucune ellection ou postulation de leurdit futur évesque et pasteur si ce nest de la personne de mondit cousin autrement ilz mettront leur dite eglise en division trouble et brouilles »...

- Moustier Ramé (Montiéramey près Troyes) 2 mai. **Arrestation des courriers espagnols.** Il donne ordre de « faire arrester tous les courriers espagnolz et autres personnes serviteurs et subgetz du Roy catholicque qui courront la poste, soit venant de Flandres pour aller en Espagne, ou d'Espagne pour aller en Flandres qui passeront par ma ville de Paris ou alentour, ensemble les postes qui portent les lettres dudit Roy catholicque qui sont assises pour luy en ladite ville de



Paris et alentour, et les faictes mettre en lieu seur », de les détenir et garder, et de lui envoyer les lettres saisies, « sans quil en soit faict bruit »...

- *Moustier Ramé (Montiéramey) 4 mai. Prieuré de Poissy.* Il désire que « Seur Charlotte de CHABANNES religieuse de Poissy seur de mon cousin le mareschal de CHABANNES soit esleue prieure du prieuré dudit Poissy », et ordonne à Selve de se rendre à Poissy, avec le Président Pot et l'archevêque de Paris, pour remonter aux religieuses son vouloir en faveur de la sœur de Chabannes, « qui est principalement pour les bonnes vertuz qui sont en elle et pour la maison noble et lignee dont elle est et des services quilz ont faiz a la couronne de France et que me faict chacun jour mondit cousin le mareschal son frere »...

- *Mussy l'Évêque 9 mai.* Il demande de faire juger le procès de « maistre Michel de PIRA mon conseiller a Thoulouse et maistre des requestes ordinaires de ma femme, a lencontre de maistre Jehan de AYQUA mon advocat en ladite court, et appellat de maistres Jacques Le Brail et Francoys Tavel commissaires en ceste partie par nous deputez »...

- *Dijon 17 mai.* Il désire que la réformation de **l'abbaye de la Victoire** ne soit ni empêchée ni retardée.

- *Dijon 28 mai.* Il demande, avec sa sœur la duchesse d'Alençon [MARGUERITE D'ANGOUËME] de hâter le procès du seigneur de MENESTOU COUSTURE « gentilhomme de la maison de madame ma mere ».

- *Dijon 5 juin.* Il demande l'expédition du procès de son « conseiller et grant pannetier le Sgr de Cousse [René de COSSÉ], a lencontre daucuns bolengiers de nostre ville de Paris ».

- *Dijon 6 juin.* Il envoie à Paris son valet de chambre François CHARBONNIER qui parlera à Selve d'une affaire qui « grandement me touche »...

- *Dijon 16 juin.* Il désire la fin du procès « pour raison des biens meubles et immeubles qui furent a feue Marie de CONTY en son vivant bastarde illegitime dont longtemps a jay fait don a Claude LYOBARD escuyer Sgr de LATRA, maistre dostel de mon oncle le grant maistre de France ».

- *Argilly 23 juin.* Il réclame l'extrait du procès entre le Sgr de LIGNIERES et « nostre tante de Bourbon » [ANNE DE BEAUJEU].

- *Argilly 30 juin.* Il demande la fin du procès

pendant « pour raison de lune des prebendes de leglise collegialle de Peronne, laquelle jay dediee et convertie pour la fondation et entretenement de six enfans de cueur »...

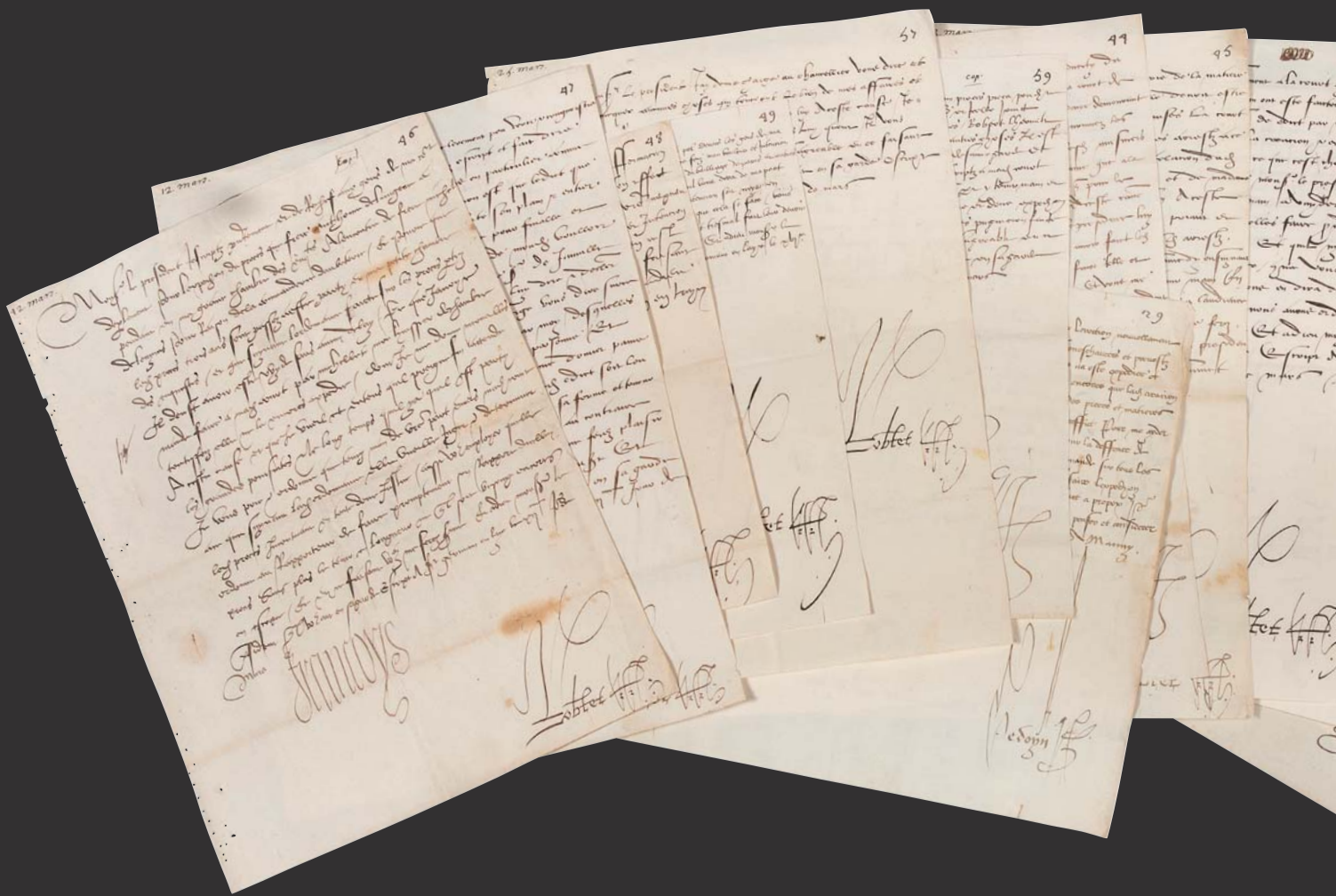
- *Argilly 10 juillet.* Pour faire rendre brève justice à Michel de PIRA.

- *Argilly 10 juillet.* Au sujet du procès du Sieur de LONGJUMEAU « mon conseiller et pannetier ordinaire » contre le prieur de SAINT-ÉLOI, pour lequel a été nommé commissaire le conseiller André des ASSES, que Longjumeau juge « suspect pour lalliance quil a au president des generaux qui tousjours a eu proces alencontre de luy », et dont le Roi demande le remplacement.

On joint une L.A.S. de Nicolas de NEUFVILLE père, Lyon 11 mai, concernant l'arrestation des courriers.

[Le Président Jean de SELVE (1475-1529) magistrat et diplomate. Premier Président des Parlements de Rouen puis de Bordeaux, Vice-Chancelier de Milan, puis Premier Président du Parlement de Paris, il fut chargé d'importantes missions diplomatiques en Angleterre pour la négociation de la paix et en Espagne pour la libération de François I^{er}.]

Archives Jean de Selve (15 mai 2013, n° 51).



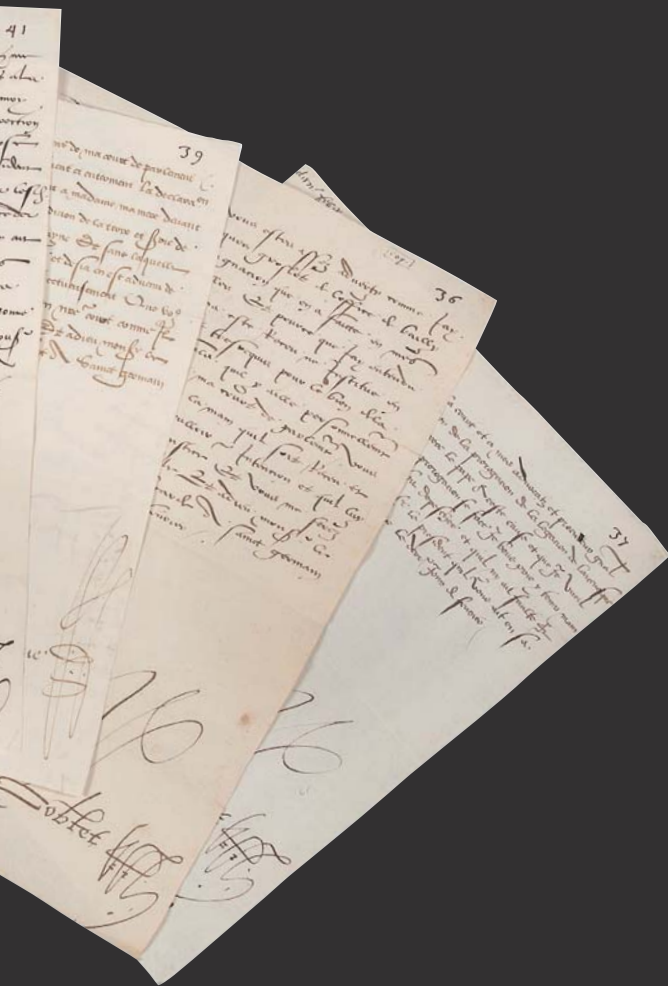
7
FRANÇOIS I^{ER} (1494-1547)

14 lettres signées « Francoys », Magny et Saint-Germain-en-Laye février-mars [1523], au Premier Président Jean de SELVE ; contresignées par Florimond ROBERTET (11), Robert GEDOYN, Florimond DORNE et Jean BRETON ; 1 page in-4 ou in-fol. chaque, adresses (traces de couture dans la marge gauche).

25 000 / 30 000 €

- *Magny (Magny-en-Ve) 21 février.* Il demande de presser « l'expédition de lerection nouvellement faicte en offices des lieutenans et juges criminelz des balliages seneschaucees et prevostz de mon Royaume », utile « pour le bien de la justice et abbreviation des proces », mais aussi « pour me ayder a la conduite des gros affaires que jay a supporter et conduire pour la deffence de mon Royaume et resister a mes ennemys »...
- *Saint-Germain-en-Laye 28 février.* Il a nommé Jacques GROSLOT à l'office de bailli d'Orléans en remplacement du Sgr de CHAMEROLLES.
- *28 février.* Pour « la prorogation de la legation de l'arcevesque de Bar [le nonce Esteban-Gabriel MERINO, archevêque de Bari] ambassadeur de nostre Saint père le pape [ADRIEN VI] » ...
- *1^{er} mars.* Il presse la vérification et entérinement de sa déclaration « touchant le ressort qui appartient a Madame ma mere devant son seneschal du Mayne ou son lieutenant de la jurisdiction de la terre

- et seigneurie de **Chasteau du Loir** qui est des dependances du conté du Mayne »...
- *3 mars.* Il veut vider les oppositions à ses lettres d'édit « de la creation et erection dun office de bailly a Paris », et les faire expédier.
- *5 mars.* Il presse le jugement du « proces que la dame de SOUBIZE a pendant en ma court de parlement a Paris »...
- *8 mars.* Au sujet du procès de Jehan de NANTRON « paouvre marchand lapidaire demourant a la Rochelle, a lencontre de deux marchans d'Auvergne nommez les Musuiers pour raison de certain larressin »...
- *10 mars.* Il ne veut pas que soit repoussée la plaidoirie dans l'affaire du Connétable de BOURBON, ce qui serait « a mon tresgrand interest et domage et de Madame et mere qui en querelle et pretend la succession »...



10. 771497. 45

Monsieur le president vous sçay que la plaidoirie de la matiere
de bembly a esté gynnoree Et que l'on sçay par ce donon ostre
entree haultssez les sçay que pour ammes cause la court
a pous a preser le terme de la prononciation des doursz
seu de pous qui font gous totadomast et pteclans d'aus
affaire a mon tresyout Intrest et domage et de madame
et mure qui en gavelle se pteclans la sursessy d'ostre
cause. Je v'ay sçay a l'ay. vout que l'ay. luy pous a
mudans par l'ay sçay de la gynnoree des sçay
preser d'aus sçay de l'ay sçay pteclans au sçay de l'ay
sçay de l'ay sçay pteclans au sçay de l'ay sçay
mimour que l'ay sçay de l'ay sçay de l'ay sçay
se pteclans de l'ay sçay de l'ay sçay de l'ay sçay
plaisir a sçay sçay de l'ay sçay de l'ay sçay
qui sçay de l'ay sçay de l'ay sçay de l'ay sçay
sçay de l'ay sçay de l'ay sçay de l'ay sçay

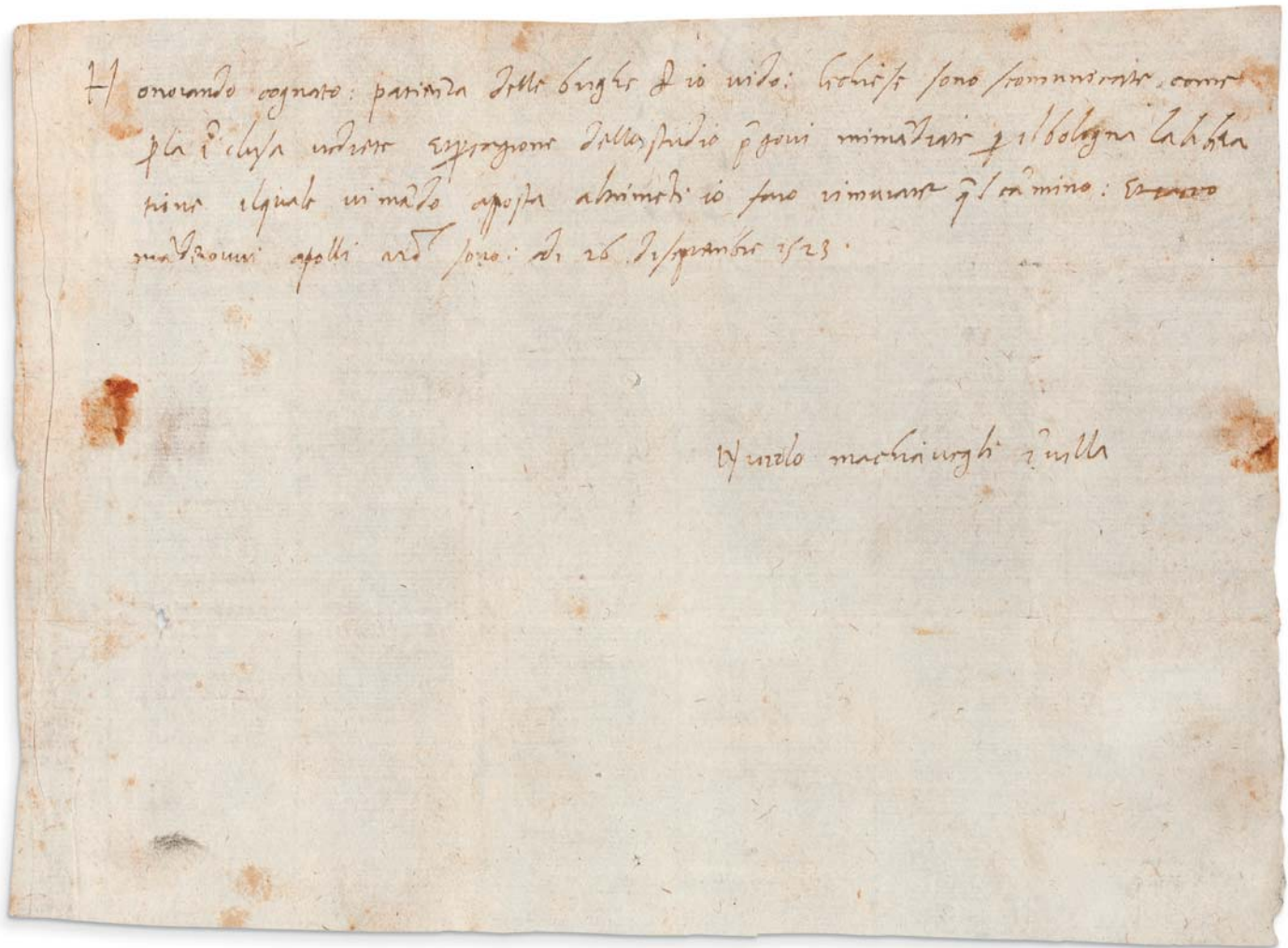
francoys

Robert

- 12 mars. Au sujet du procès de frère Antoine de LANGEAC contre frère Michel de LENYNS « pour raison de **la commanderie d'Aubeterre** »...
- 12 mars. Il envoie vers la cour de Parlement le S. de JANVILLE, son « maistre dostel », pour lui dire son vouloir de faire appliquer son édit du bailliage de Paris.
- 15 mars. Il lui envoie le prieur de Saint-Martin des Champs pour lui dire son vouloir sur « la reformation encommancée au monastère des Religieuses de POISSY »...
- 16 mars. Il envoie le comte de SAINT-POL « devers les gens de ma court de parlement et vous, pour leur dire et declairer pour la dernière fois mon vouloir et intention touchant ledict que j'ay fait puisnaguères expedier pour la creation du bailliage de Paris et autres officiers »...
- 25 mars. « Jay donné charge au chancelier [DUPRAT] vous dire et communiquer aucunes choses qui touchent le bien de mes affaires et de mon Royaume »...

- 28 mars. Au sujet du procès mené par son procureur Jehan SAINT-BENOIST contre Jehan ROBERT, Hélye de ROCHES, Robert LHERMITE « et autres leurs alliez et complices » pour « excès voyes de fait et infractions de sauvegarde ». Il demande que les coupables soient punis.
- [Le Président Jean de SELVE (1475-1529) magistrat et diplomate. Premier Président des Parlements de Rouen puis de Bordeaux, Vice-Chancelier de Milan, puis Premier Président du Parlement de Paris, il fut chargé d'importantes missions diplomatiques en Angleterre pour la négociation de la paix et en Espagne pour la libération de François I^{er}.]

Archives Jean de Selve (15 mai 2013, n° 77).



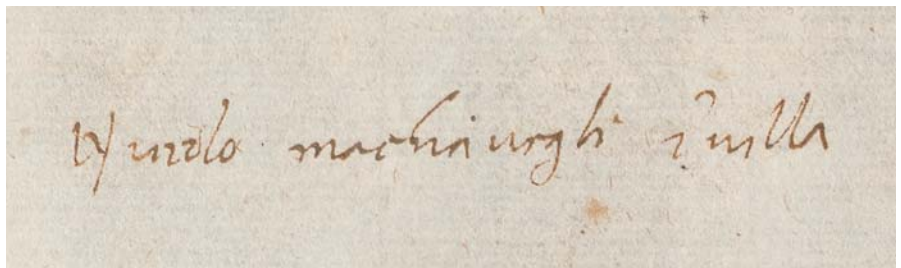
8

MACHIAVEL (NICCOLÒ) (1469-1527)

Lettre autographe signée de Niccolò Machiavel adressée à son beau-frère Francesco del Nero, datée 26 septembre 1523, signée « Niccolo Machiavegli in villa » (une note accompagnant le document suggère que « in villa » désigne la résidence de campagne de Machiavel à Sant'Andrea in Percussina, près de San Cassiano, en Toscane). Avec l'adresse du destinataire au dos à « Firenze ».

15 000 / 20 000 €

Une traduction jointe fournit le contenu du texte : « Honorable beau-frère. Patience pour les embarras que je vous donne. Les églises sont excommuniées comme vous le verrez par la lettre incluse... ». Une autre note jointe indique : « Machiavel et Francesco del Nero étaient bons amis, mais il ne subsiste que cinq lettres, assez espacées, de leur



correspondance, deux de Francesco et trois de Machiavel. La seconde lettre de Machiavel écrite de la campagne le 31 août 1523, est reproduite en fac-similé dans le catalogue Bovet (no. 1194, p. 439). Le rédacteur de ce catalogue a mal lu le nom du destinataire et d'ailleurs n'a absolument rien compris à cette lettre. Il ne s'agit pas, en effet, d'une « pro-

chaine arrivée » mais d'un envoi de becfigues [sorte d'ortolans] pour régaler Francesco Del Nero. Et en retour celui-ci envoya des poulets à Machiavel qui lui répond facétieusement le 26 septembre : « Et raccomandero vi a polli » (Et je vous recommanderai aux poulets).

23. Jan. 1524

3

Monsieur le president le Roy vous escript presentement de
quelque difficulte qui cest trouuee sur les concordatz a moy ay
de quoy est besoing de regarder sur aucuns articles qui sont
amez par mesmeur a l'advocat LIZET et adonc si l'on doit
faire interpreter par le saint siege apostolicque quelle a esté son
intelligence au dernier paraphe. On chappre des elections des
concordatz et comme les chappitres et couvens ont pouoir de proceder
a leurs elections selon et en ensuyvant la teneur diceulx. Pource
que le Roy auroit merveilleux interest que lesd. concordatz fussent
frustratoires a ses nommez. Il est requis que y donnez advy. On
peut suffira d'une declaration comme il est fait en plusieurs autres
droictz et rescriptz applicques. Et quoy le Roy vous ay bien voulu
escrire de ma part sans point mesme le president si
affectionnement que se puis que vous voyez cy cest affaire
tellement que l'on puisse de former obvier aux proces et troubles
des esveschés et abbayes de ce royaume et autres lieux. Comme
qui chascun jour advennent. Et le tout au Roy vous L'advocat
vous adme d'entre les seigneurs et moy par ce porteur. Et
vous sçavez cy ce faisant plaisir et grace tres agreable au
Roy et a moy fort grant plaisir. Pour ce d'un vous
sçavez cy sa sainte garde. De Blois. Le premier jour de
Janvier.

La toute Vre
MARGUERITE

9

**MARGUERITE D'ANGOULÊME
(1492-1549) REINE DE NAVARRE,
SŒUR DE FRANÇOIS I^{ER},
ÉCRIVAIN, AUTEUR DE
L'HEPTAMÉRON.**

Lettre signée avec compliment
autographe « La toute Vre Marguerite »,
Blois 23 janvier [1524], au Premier
Président Jean de SELVE ; 1 page petit
in-fol., adresse (rousseur ; trace de
couture dans la marge gauche).

2 000 / 3 000 €

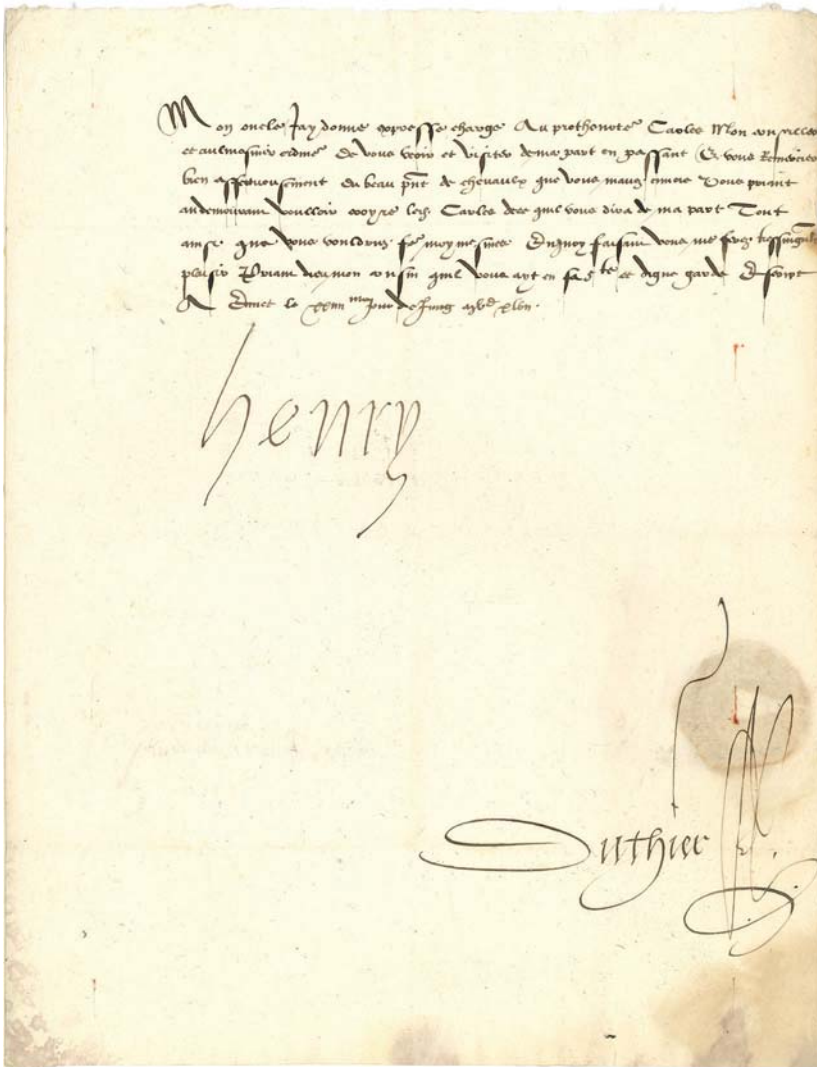
**Au sujet des concordats régissant les
relations entre l'Église et la France.**

« Le Roy vous escript presentement de
quelque difficulté qui cest trouuée sur les
concordatz a moyen de quoy est besoing
de regarder sur aucuns articles », envoyés
à l'avocat Pierre LIZET, « si l'on doit faire
interpreter par le Saint Siege apostolicque
quelle a esté son intelligence au dernier
paraphe du chappitre des elections desd.
concordatz et comme les chappitres et
couvens ont pouoir de proceder a leurs

elections selon et en ensuyvant la teneur
diceulx, pource que le Roy auroit merveil-
leux interest que lesd. concordatz fussent
frustratoires a ses nommez. Il est requis
que y donnez advy ou sil suffira d'une
declaration comme il est fait en plusieurs
autres droictz et rescriptz applicques ». On
pourra ainsi « obvier aux proces et
troubles des esveschés et abbayes de ce
Royaulme et autres inconueniens qui
chacun jour en advennent »...

[Le Président Jean de SELVE (1475-1529)
magistrat et diplomate. Premier Président
des Parlements de Rouen puis de Bordeaux,
Vice-Chancelier de Milan, puis Premier Pré-
sident du Parlement de Paris, il fut chargé
d'importantes missions diplomatiques en
Angleterre pour la négociation de la paix et
en Espagne pour la libération de François I^{er}.]

Archives Jean de Selve (15 mai 2013, n° 99)



11

10

HENRI II (1519-1559)

Lettre signée « Henry », Annet 24 juin 1547, à Hercule II d'ESTE, duc de FERRARE (1508-1559) ; contresignée par Jean DU THIER ; sur 1 page in4, adresse au verso « A mon oncle Monseigneur le duc de Ferrare », sceau sous papier aux armes (portrait gravé joint).

1 000 / 1 200 €

Trois mois après son accession au trône (31 mars 1547), et un mois avant son sacre (25 juillet).

[La tante maternelle d'Henri II, Claude de France (1510-1575), fille de Louis XII, avait épousé en 1528 le duc de Ferrare.]

« Mon oncle, Jay donné expresse charge au prothonotaire CARLES mon conseiller et aumosnier ordinaire de vous veoir et visiter de ma part en passant, et vous remercier bien affectueusement du beau present de chevaux que vous mavez envoyé, vous priant au demourant voulloir croire ledit Carles dece quil vous dira de ma part tout ainsi que vous voudrez fere moy mesmes »...

Ancienne collection de FLERS, vente *Souverains* 27 mars 2007, n° 35.



12

11

HENRI II (1519-1559)

Pièce signée « Henry », Fontainebleau 5 mars 1549 [1550] ; contresignée par le Secrétaire d'État Claude de LAUBESPINE ; vélin oblong grand in-fol.

400 / 500 €

Ordre au Trésorier des Finances extraordinaires et parties casuelles Jehan LAGUETTE de payer à Claude de LOUVIERS Sieur de GRIGNY « la somme de cinquante escuz d'or sol [...] en faveur des bons & agreables services quil nous a parcydevant faitz ou fait de noz guerres et autrement et pour le recompenser mesmement de certain don par nous a luy cydevant fait de semblable somme a prendre sur la vente & comp^{on} de office de sergent au bailliage d'Auxerre » qui n'avait pu prendre effet...

Tressaynt pere, nous remercyons v^{re} S^{tete} de la grace
 quelle a trouue bon d'acorder a n^{re} supplicasyon
 et consyderasyon a n^{re} f^{ils} le marquis de
 verneuyl cest un temoygnage de n^{re} bonne
 volonte de la joyssance duquel nous esperon
 que n^{re} d^{it} f^{ils} ce randra dygne avec les
 tams et le soyn que nous aurons de son
 educasyon a la gloire de dieu et au cont
 antemant de v^{re} S^{tete} et n^{re}, mes syl pl^{es}
 a v^{re} S^{tete} de luy ser pour les consyde^{ons}
 que luy a representees et representera lez
 v^{re} chef de n^{re} pere n^{re} l'ambassadeur de n^{re}
 l'abte grace entiere et complete v^{re} S^{tete}
 non seulement nous oblyeroyt grandem^{ent}
 a la reconnoystrre et meryter auvers elle et les

syens mes ausy nous delyvreroyt pour le presant
 et pour l'avenyr dun soucy qui nymporte pas
 pas moyns au byen et repos de n^{re} couronne
 que n^{re} partyculyer contantemant come
 plus partyculyeremant n^{re} d^{it} ambassadeur
 exposera le v^{re} chef a n^{re} d^{it} S^{tete} auquel
 a ce fⁱⁿ nous la supplicon adjoyster par
 foy que nous mes mes pr^{iant} dieu tressay
 n^{re} pere quyl nous ait au sa tressaynte et
 dygne garde ce xxiii^e mars a fontainebleau
 v^{re} tresdevot f^{ils}
 Gaston Henri de Verneuil

12

HENRI IV (1553-1610)

Lettre autographe signée « Henry »,
 Fontainebleau 28 mars [1608], au
 Pape PAUL V ; 2 pages in-fol., adresse
 « A Nre tressaynt pere le pape »,
 cachets cire rouge aux armes avec
 restes de soie blanche.

3 000 / 4 000 €

Supplique au Pape en faveur de son fils naturel Gaston-Henri de VERNEUIL.

[Fils de Catherine-Henriette de Balzac d'En-
 traigues, né en 1601, légitimé en 1603, l'enfant
 fut nommé évêque de Metz en 1608 !].
 « Tressaynt pere, nous remercyons v^{re} S^{tete}
 de la grace quelle a trouue bon d'acorder a
 n^{re} suplycasyon et consyderasyon a n^{re} f^{ils}
 le marquis de Verneuyl cest un temoygnage
 de v^{re} bonne volonte de la joyssance duquel

nous esperons que nredyt f^{ils} ce randra
 dygne avec le tams et le soyn que nous
 aurons de son educasyon a la gloire de Dieu
 et au contantemant de v^{re} S^{tete} »... Cependant
 il supplie le Pape de rendre la grâce entière
 et complète, selon les considérations que
 lui a présentées et que lui représentera son
 ambassadeur : « v^{re} S^{tete} non seulement nous
 oblyeroyt grandemant a la reconnoystrre et

meryter auvers elle et les syens mes ausy
 nous delyvreroyt pour le presant et pour
 l'avenyr dun soucy qui nymporte pas
 au byen et repos de n^{re} couronne que n^{re}
 partyculyer contantement »...

Vente Piasa 15 mars 2005 n° 521.

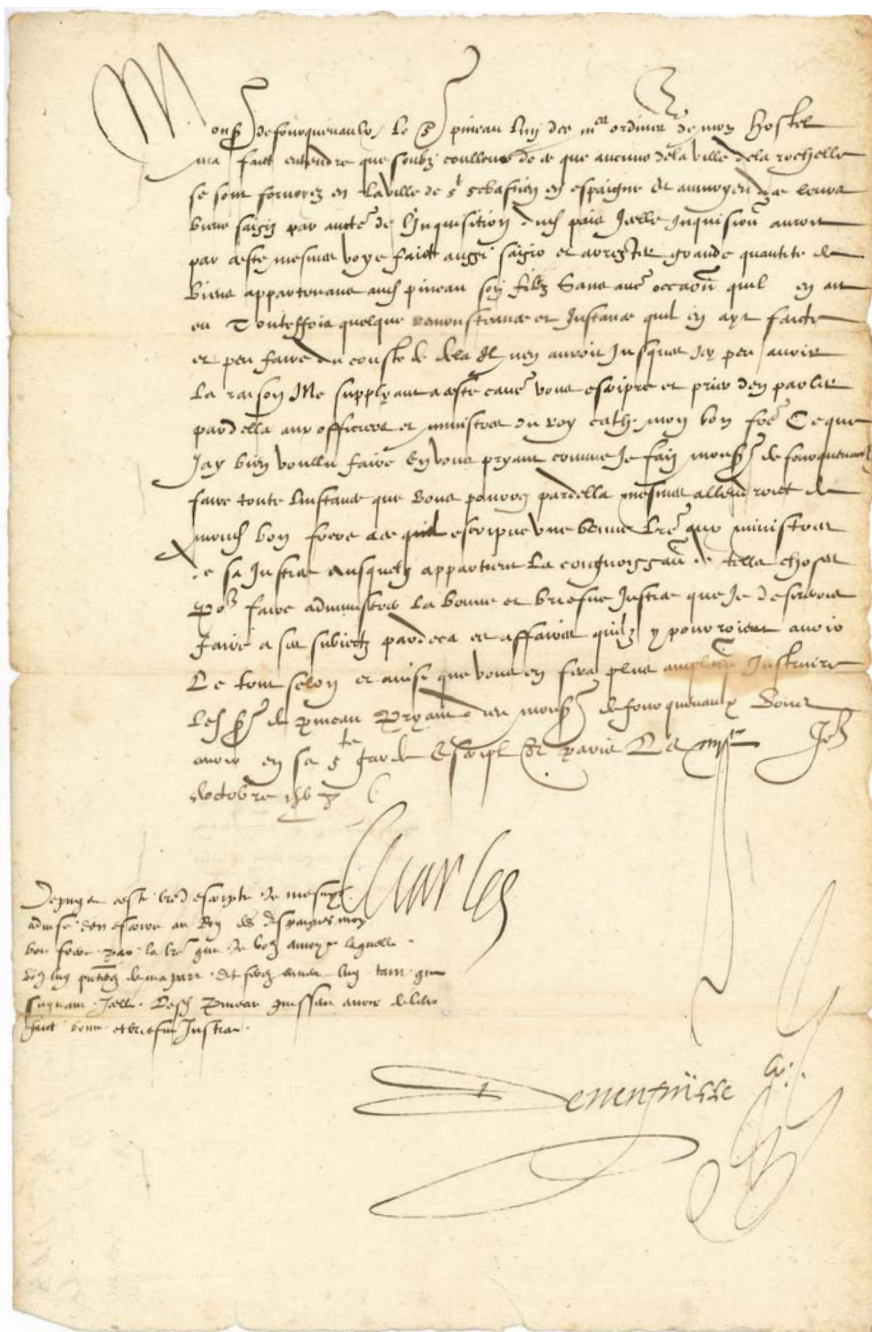
CHARLES IX (1550-1574)

Lettre signée de CHARLES IX adressée à son ambassadeur en Espagne.

Lettre signée « Charles » à Raymond de Beccarie, sieur de Fourquevaux. Paris, 4 octobre 1568, 1 p. in-folio, nom du destinataire au dos.

3 000 / 5 000 €

Rare et très belle lettre à son ambassadeur en Espagne. « ... le Sr Pineau, l'un des maîtres ordinaires de mon hostel, m'a fait entendre que souz couleur de ce que aucuns de la ville de La Rochelle se sont fourvoyez en la ville de St-Sebastien en Espagne et auroyent de ce leurs biens saisis par auctorité de l'Inquisition dudict païs, icelle Inquisition auroit par ceste mesmes voye faict aussi saisir et arrester grande quantité de biens appartenans audict Pineau son filz... Toutes-fois quelque remonstrance et instance qu'il en ay faicte et peu faire du costé de delà, il n'en auroit jusques icy peu avoir la raison, me suppliant à ceste cause vous escripre et prier d'en parler par dellà aux officiers et ministres du Roy Catholique mon bon frère [Philippe II d'Espagne]... » Il annonce dans un post-scriptum qu'il a directement écrit une lettre à Philippe II. Homme de guerre, théoricien militaire et diplomate, le sieur de Fourquevaux (1508-1574) débuta dans les armes en Italie, notamment auprès du maréchal de Lautrec. Fait prisonnier par les Espagnols au siège de Naples (1528), il ne rentra en France qu'en 1530 après la paix de Cambrai. Il participa encore à la campagne de Savoie, et occupa ensuite la charge de gouverneur de la ville de Narbonne de 1557 à 1565 puis de 1572 à sa mort. Il tira de son expérience militaire la matière d'un traité intitulé Instruction sur le fait de la guerre, qu'il publia en 1548 (Paris, Galliot Du Pré).



Fourquevaux, dont la fidélité et l'habileté furent rapidement reconnue, se vit confier plusieurs missions diplomatiques, en Écosse (en 1538, pour escorter Marie de Lorraine qui allait épouser Jacques V), en Irlande, en Italie et en Bohême, avant d'être nommé ambassadeur de Charles IX auprès de Philippe II d'Espagne : de 1565 à 1572, il occupa ce poste stratégique en œuvrant au maintien de la paix entre les deux nations, ce qu'il accomplit avec succès, apaisant par exemple le conflit élevé à la suite du massacre

des Français par les Espagnols en Floride (1565). C'est lui qui demanda son rappel à la mort de la reine d'Espagne Élisabeth de Valois, estimant que la fin de l'influence bénéfique de celle-ci sur la politique espagnole faisait planer de nouveau une menace de guerre, et que, dès lors, il serait lui-même plus utile à la France comme gouverneur d'une ville frontière comme Narbonne.

28 077
Ma tante sache ce que j'ay un jour vis de
rivers du mois de May j'ay este infinim
ent aise de cognoistre par ce que madame
Jehan Baptiste Gondy de vire part le
ping que vous auz de ce qui me touche
Me remettant a luy de vous faire en
tendre plus particulièrement mon in
terest sur le sujet dont il me parle
et sur un autre auquel j'ay interesse
mon particulier Je ne vous diray au
ne chose par cy ligner sinon que come
je me promets en et rencontrer des
preuurs et haies de la continuati
on de v're affection aussy de v'raie
aussy j'ay bien trouuer les occasions qui
me donnent moi de vous témoigner
la sincerite de la mienne ce que j'ay

14

MARIE DE MEDICIS (1575-1642)

Lettre autographe signée « Marie »,
adressée « A ma tante », de Nevers, le
17 août 1622 ; une page 2/3 de format
in-4.

1 500 / 2 000 €

Lettre relative aux bons rapports qu'elle veut
entretenir avec sa tante, ainsi que sur sa
santé et sur sa prochaine rencontre avec
son fils, le Roi.

de tout mon coeur en tout ce qui me
est agréable et demureray toute
ma vie
Ma tante
Je ne me suis plus du tout
de la maladie que j'ay eue
à Nantes en Bretaigne bien bone et affe
que je ne partterai si j'ay
bien et me suis remise
en chemin pour aller
personne de la Roy Monsieur mon frere
A Nevers le 17^e d'août 1622

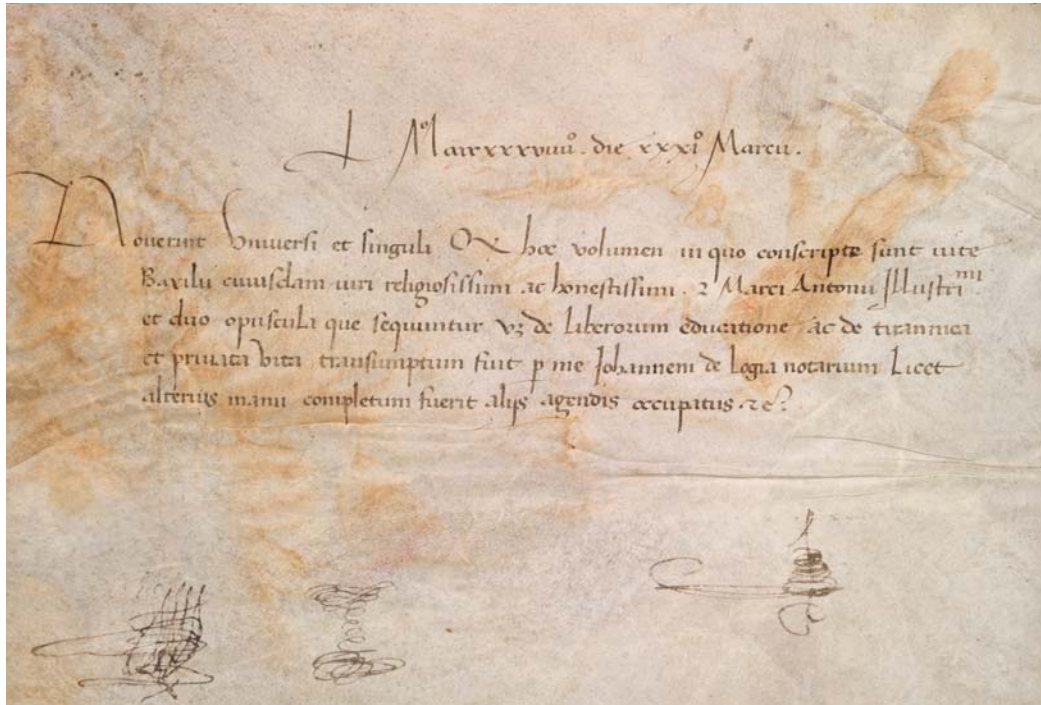


MANUSCRITS



«Rien n'est plus beau que le manuscrit. Rien n'a plus de sens pour l'esprit. Le manuscrit est le dessin même de la pensée, telle que le manifeste la main, cette ardente et fidèle servante de la vie» (André Suares, *Naissance du manuscrit*, 1926).

La fin de l'Europe médiévale voit la consécration du travail des copistes et des enlumineurs. Le livre d'heures, livre de prière à destination des laïcs, est apprécié de riches propriétaires servant à leurs dévotions personnelles. Personnalisés et enluminés, renfermant de précieuses miniatures, les livres d'heures témoignent de l'intérêt croissant des laïcs pour une relation directe à Dieu et aux saints. La présente vacation offre plusieurs livres d'heures, dont trois notables : les Heures Petau, peintes par Jean Poyer; les Heures de Galeazzo Maria Sforza, d'une taille et d'élégance exceptionnelles; des Heures peintes par Georges Trubert, un temps au service du roi René d'Anjou, puis peintre au service de René II de Lorraine. Les manuscrits littéraires du Moyen Âge et de la Renaissance sont toujours rares. La collection Aristophil conservait des manuscrits importants tel le *Canzoniere* et *Trionfi* de Pétrarque, ayant appartenu à un membre de la famille Visconti. Le Moyen Âge français n'est pas en reste avec la redécouverte d'un volume de la traduction du roman en prose *Tristan et Iseult*, ayant figuré dans l'inventaire de la bibliothèque de Charles II de Lorraine au XVI^e siècle, et dont le texte est précédé d'une ravissante enluminure peinte par Loyset Liédet ou son atelier. La période de la Renaissance française poursuit la redécouverte et traduction en langue vernaculaire des textes de l'Antiquité : sous le titre *Héroïdes*, Octavien de Saint-Gelais fournit des traductions d'une sélection des *Epistres d'Ovide*, lettres d'amour d'héroïnes antiques explorées mais fières, ici dans un manuscrit réalisé pour le cercle de la cour royale d'Anne de Bretagne.



15

[HUMANISME]. SAINT BASILIUS. DE LIBERALIBUS STUDIIS (EX VERSIONE LEONARDO BRUNI). – PLUTARCHUS. VITA MARCI ANTONII (TRADUCTION LEONARDO BRUNI). – PSEUDO-PLUTARCHUS. DE LIBERIS EDUCANDIS (TRADUCTION DE GUARINO VERONENSIS). – XENOPHON. HIERO (TRADUCTION DE LEONARDO BRUNI).

En latin, manuscrit sur papier
Italie, sans doute Gênes, daté 1439

40 000 / 60 000 €

61 ff. + 3 ff. blancs (ff. 62-64), précédés de deux feuillets de garde, l'une de papier, l'autre de parchemin ancien, suivis d'un feuillet de garde de papier, manuscrit sur papier (filigranes dont l'un proche de Briquet n°6641, fleur en forme de tulipe : Sienne, 1434; n°6642 : Florence, 1140), complet (collation : i-viii8), écriture humaniste cursive à l'encre brune (on distingue deux mains : main A, ff. 1-51v ; main B, ff. 51v-61), texte sur deux colonnes (justification : 130 x 200 mm), 31 lignes par colonne, réclames au verso du dernier feuillet de chaque cahier ; l'une d'entre elles (f. 16v) est apparemment fautive, mais elle introduit un mot qui fait défaut (« Cyanum ») en tête du cahier suivant, initiales peintes en bleu et filigranée à l'encre rouge (pour les préfaces) ou en rouge et filigranée à l'encre violette (pour les textes).

Reliure moderne de veau brun moucheté, dos lisse, pièce de titre de cuir rouge avec lettres dorées « Pluta », filet à froid en encadrement sur les plats, tranches rouges, coupes guillochées (déchirure au fol. 1, sans atteinte au texte (manque à une inscription rajoutée a posteriori), quelques rousseurs sans gravité et papier taché par endroits). Dimensions : 268 x 195 mm.

Manuscrit humaniste copié et compilé du vivant des traducteurs du grec vers le latin que sont Leonardo Bruni dit l'Arétin et Guarino Veronese.

Ce manuscrit est un recueil d'auteurs grecs traduits en latin par Leonardo Bruni dit l'Arétin [(1370-1444), chancelier florentin, humaniste, traducteur et historien] et Guarino Veronese [(1374-1460), humaniste italien, qui se rendit à Constantinople (1403-1408/09), où il apprit le grec avec Manuel Chrysoloras et rapporta des manuscrits grecs]. Ce recueil est contemporain des humanistes qui les ont rendus accessibles au monde occidental. Peu de temps après ses débuts de l'apprentissage du grec sous la direction de Manuel Chrysoloras, Leonardo Bruni livre ses deux premières traductions d'auteurs grecs. Il commence avec la traduction de la lettre de saint Basile sur la jeunesse, puis il donne une version du *Hiero* de Xénophon.

Le choix des textes associés dans le présent manuscrit pourrait découler du débat qui oppose alors Coluccio Salutati et Bruni à propos de la royauté et de la république, le texte de *Hiero* opposant le roi légal au tyran. Rappelons que Coluccio Salutati (1331-1406), chancelier de

Go tibi hunc librum
Coluti ex media
ut aune graeca dele-
gi. ubi eiusmodi reru magna copia
est. & infinita pene multitudo. nec
veritus sum ne abs te, ut parum
liberalis, ac sane ingratius accusarer.
si ex tanta abundantia, hoc tam
paruum munus ad te mittere. Neq;
enim id nuc ago, neq; ita amens
sum, ut existime, hac tantula re
summis tuis exga me officijs satis
facere posse. Sed ut mercatores
solent, degustatione aliqua reru
uernalium acipe, quo facilius de
illarum emptione deliberare queant.
sic ego, cum cupere, pro tuis sin-
gularibus meritis, summaq; in
me beniuolentia, quicquid mea
opi labore, industria, efficere
possim, in te omni conferre, huc
tibi librum transcripsi. quasi de-
gustationem quandam, studioiu
meorum, quae si tibi doctissimo
hominum probata esse sensero, ma-
iori cum fiducia deinceps aggre-
diaz. tuo grauissimo atq; opto
iudicio confirmatus. & iam no
paruis munusculis, sed maiori-
bus tecum agam. q; q; id, quod
de munere paruitate suspicari,
non ad librum ipm, sed ad conu-
di laborem referri uolo. Nam

et si liber per se breuis est, tantum
tamen ponderis ei adoriat Basily
nomen, ut magnus putari debeat
auctoritate scribentis. que quide apud
grecos tanta est, ut & seueritate
uite, et sanctimonia morum, & pterea,
optimarum artiu studio, sacrarumq;
litterarum doctrina, ceteris ferme
omnibus, existimatur precellere.
Sed cum sint pmulti, atq; icluti
libri, quos ille accuratissime septos
reliquit, nos in pntia, hinc potis-
simu delegimus, q; maxime eu
conducere ad studia nra arbitri
sumus. Atq; ideo liberalius id
fecimus, q; auctoritate tanti viri,
ignauiam ac puerilitate eorum
cupiebamus refingere, q; studia
humanitatis vituperant. & ab
his omnino abhorrendu censent.
Quod ual his conangit fere, qui ea
tarditate ingenij sunt, ut nichil
altum, neq; egregium valeant
intueri. Qui cum ad nullam
partem humanitatis aspirare ipi
possint, nec alios quidem id debe-
facere arbitrantur. Sed hos cum
sua ignorantia relinquamus. Neq;
enim digni sunt, de quibus oia
fiant. & iam Basylum audiamus,
in quo animaduertere que soiqua
grauitas sit.

la république de Florence et humaniste, avait fait venir en 1397 le savant byzantin, Manuel Chrysoloras (né en 1350) pour enseigner le grec à Florence : Léonard Bruni, Pierre-Paul Vergère et Palla Strozzi comptent parmi ses élèves. Bruni choisit ce traité de Xénophon qui défend le gouvernement juste contre la tyrannie : l'ouvrage devenait symbole de hauteur morale et contredisait les critiques pour qui les auteurs païens pervertiraient la jeunesse. D'autre part, Bruni semble aussi choisir le *Hiero* pour soutenir la promotion de l'enseignement du latin et du grec aux enfants face aux critiques qui prétendent que la lecture des auteurs païens ne peut que pervertir la jeunesse. Les trois autres textes choisis reflètent bien le profit que le chrétien pouvait tirer des lectures helléniques païennes et l'importance de ces textes dans le cursus éducatif.

Le *De liberalibus studiis* de Basilius, le *De liberis educandis* du Pseudo-Plutarque et le *Hiero* de Xénophon se trouvent déjà associés dans l'édition de Padoue (1474/1475) et dans un recueil un peu plus tardif (s.l.n.d., ni nom d'imprimeur, probablement à Florence, par Lorenzo de Alopa, en 1496).

PROVENANCE :

1. Manuscrit copié en Italie par **Johannes de Logia**, notaire de Gênes, le 31 mars 1439 (main A, ff. 1-51v) et terminé par une seconde main (main B, ff. 51v-61). L'attribution au scribe est suggérée par une note au verso du feuillet de garde de parchemin. On y lit : « MCCCCXXXVIII^{mo} die XXXI Marcii. Noverrint universi et singula hoc volumen in quo conscripte sunt vite Baxilii cuiusdam viri religiosissimi ac honestissimi et Marci Antonii illustrissimi et duo opusculi que sequuntur v[idelicet] de liberorum educatione ac de tirannia et privata vita transumptum fuit per me Johannem de Logia notarium licet alterius manu completum fuerit aliis agendis occupatus ». La note est suivie de parafes et d'une cote « no. 29 », répétée dans la marge supérieure du fol. 1. Inscription à l'encre

dans le coin supérieur droit : « Manuscripto de edu[...] liber[orum] », en parti lacunaire car manque de papier au fol. 1, coin droit supérieur.

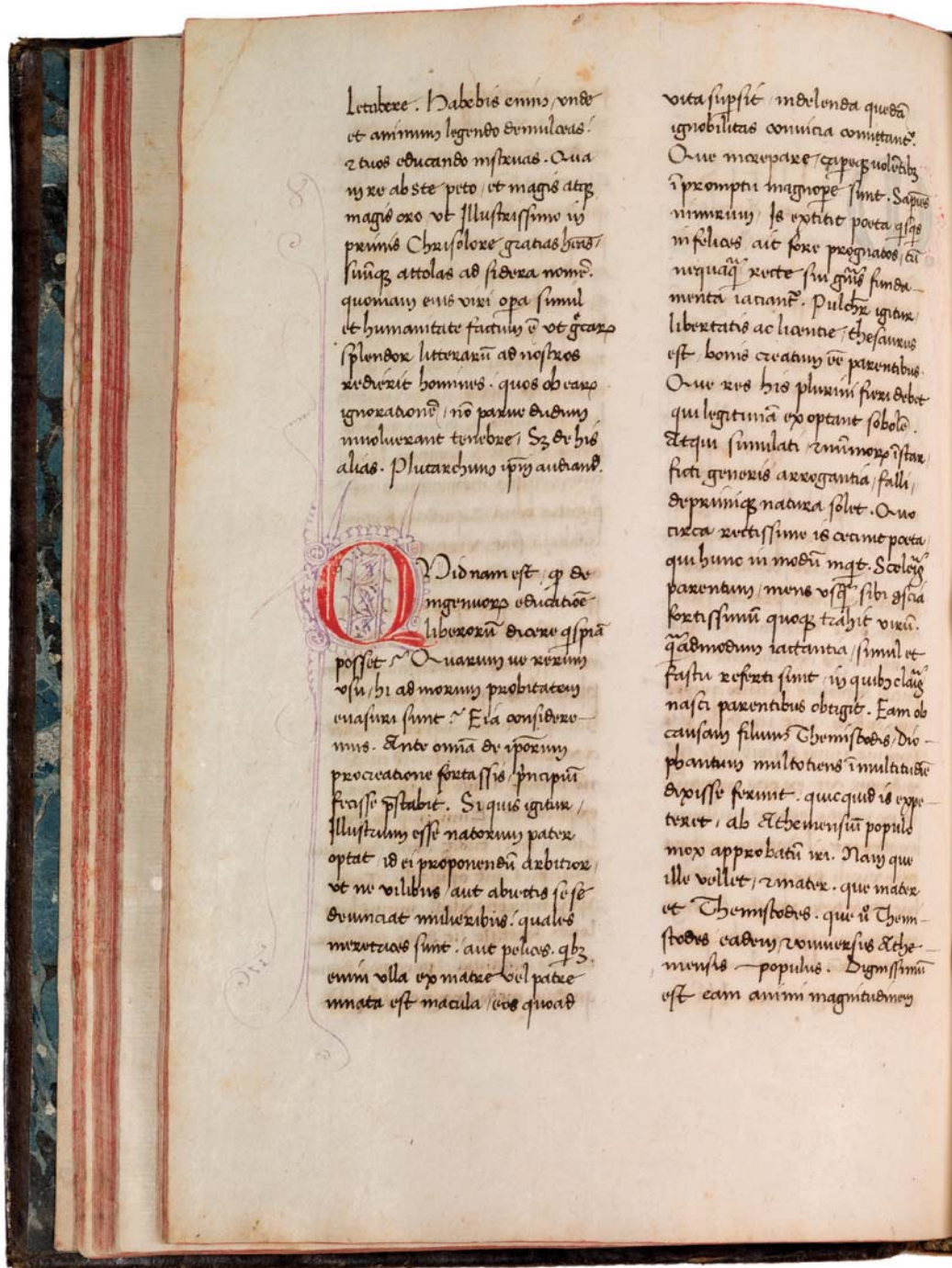
Ce copiste n'est pas un inconnu, et on le retrouve dans le manuscrit du Vatican, BAV, Vat. Lat. 11567 (Q. Curtius Rufus, *Historiarum Alexandri Magni libri III-X*), copié en 1441 pour Gottardo Stella, et dans le manuscrit de Gênes, Coll. Durazzo 50 [A IV 16] (Q. Curtius Rufus, *Historia Alexandri Magni*), copié en

1445 à Gênes pour Antonietto Grillo (cf. J. Ruysschaert, *Codices Vaticani latini*, Rome, 1959, p. 318 ; D. Puncuh, *I manoscritti della Raccolta Durazzo*, Gênes, 1979, p. 120).

Les filigranes du papier utilisé pour ce manuscrit confirment que le codex fut copié dans le nord de l'Italie.

TEXTE :

ff. 1-8, S. Basilius, *De liberalibus studiis* (Leonardo Bruni trad.) (f. 1) : [Leonardus Bruni Aretinus



Letabere. Habebis enim vnde
et animus legendo emularis.
et tuos educando misterias. Qua
ny xv ab ste peto et magis atq
magis exo ut illustrissimi in
primis Chauselore gratias hinc
suaqz attolas ad sidera nomi.
quomany eius viri opa simul
et humanitate factus e ut grece
splendor litteraru ad nostros
redierit hominis. quos ob camp
ignorantia no parum dndum
mvoluerant tenebre. Sz de his
aliis. Plutarcho ipy audiant.

Quidnam est q de
ingenuos educatoe
liberoru dicit q spia
possit. Quorum in rebus
vbi ad morum probitatem
cuasura sunt. Et a considero
mus. Antea omia de iporum
procreatione fortassis incipit
fuisse plabit. Si quis igitur
illustrum esse noborum patre
optat id ei proponendu arbitror
ut in volibus aut abutis se se
divinat milueribus. quales
moxeris sunt. aut polias qb
emim vlla ex matre vel patre
innata est macula eos quoad

vita supple indelenda quoda
ignobilitas conuicia committant.
Que moxpare capuz volubz
iprompti magnopie sunt. Sapies
numerus se exstat porta q las
m felias aut fore progratos ca
inquaqz reite sui gnis fundu
menta iatant. Pulchra igitur
libertatis ac liante. Chauselus
est. bonis creantur ut parvulus
Que res his plurim fore debet
qui legitima ex optant sobelo.
Atqui simulat riminos istar
ficti genozis arrogancia falli
deprimiqz natura solut. Quo
circa reitissime is arano porta
qui hunc in modu magt. Sceler
parvulus mens voff. sibi q fia
fortissimu quoqz talyit vicia.
q admodum iactantia simul et
fustu repera sunt in quibz clau
nasci parvulus obtigit. Eam ob
causany filius Chemsobos. die
pbantur multotiens imulatare
dixisse fuerunt. quicquid id exp
terat. ab Acheimensu populo
mox approbati ur. Nam que
illo vultit. r matre. que matre
et Chemsobos. qui se Chm
stodis cadny rommorsus Ache
munsis populo. Dignissimu
est eam anim magnitudinoy

Lacedaemoniorum collaudare q
coerum idcirco regi Achaemum
peccatis multaverit quoniam
pupili corporis mulierem mater
nemo capere passus erat. sub
inde dicitur qd ille no regis
s; regiam eis stixpen edez cogi
tasset. Post hec de naxpo di
catur quod maioris mei haud
neglexisse dicuntur. Quid na
illud est. ut qui se mulieribz
generandi gratia sobolis admo
vent hi omnino sobrii aut
vino saltem modicissimo deli
bato congressum faciant. Qbz
enim ex modo ut a gemitibz
p ebrietatem seminaentur
accidit hi omni aucti ac tem
ulenti minimis ee solent.
Ea pp cum Diogenes quida
ex temulentia alumate mudo
adolefantulum desipere arne
ret adolefantule inquit ebi
te seminavit pater. Et de
gemitura quidam haec tenent.
De vero de ipa iam degenda vita
videtur explicandum. Demerita
equidem quod de artibus ac
scis dicere consuevimus idem
vitam de virtute dicendum.
Tertia esse que ad operis pfectio

40
61
nem rite obeundam gaudere
oportet naturam / rationem /
et consuetudinem. fatione aut
disciplinam voco. Consuetudine
u exortationem. fmau a disci
plina usus ab exortatio ac medi
tatione fiet. ex omnibus autem
absolutio comparabitur. Sui
istorum pars sola deservit / ne
asse vrit / hac claudam esse
virtute. Cetera omni e sine
disciplina natura. absq na
disciplina / manca res exatit.
Imperfectum quidam exatit / si
ambobus his careat exortatio.
Nam sicut in agrorum cultura
bonam in primis esse tallure
oportet tunc ferendi peritiam
agricolam de hinc optima scia
eodem modo telluri naturam
agricolle pceptore semibus
studiorum institutionis ac pcepta
confert. Quia omnia i bono
animos conuenisse ac sperasse
contendimus. quos vni si deca
tant. Pythagoram dico. Sociate
platonem. r quisquis sumptua
constitutus est gtaui. Ingenio
cetera felicitate r diuini fauoris
est si cui singula hec digtali
vunt. Qd si quis haud vobu

ad Colucium Salutatem] incipit préface : « Ego tibi hunc librum Coluci ex media ut aiunt Grecia delegi... » ; f. 1v, incipit texte : « Multa sunt filii que hortantur me ad ea vobis consulenda... »

Edition : S. Basilius, *Discorsi ai giovani*, éd. M. Naldini (Florence, 1984), pp. 229-248. La préface est une lettre de Leonardo Bruni, dit l'Arétin, à son mentor, Coluccio Salutati (1331-1406), éd. Baron (1928), pp.99-100.

ff. 8-38v, Pseudo-Plutarque, *Vita Marci Antonii* (Leonardo Bruni trad.), prologue de Leonardo Bruni à Coluccio Salutati, « Marci Antonii vitam multiplici ac varia historiarum serie contextam et vel magnitudine rerum vel multabilitate fortune admirandam ad te, Salutate, in hoc libro mittimus, e greco sermone in latinum traductam... » ; incipit, « Marco Antonio avus fuit Antonius orator quem Sillanos partes secutum C. Marius necavit... ».

Edition de la préface : Baron (1928), pp. 102-104 ; M. Pade, *The Reception of Plutarch's Lives in the Fifteenth-Century Italy* (Copenhagen, 2007), vol. 2, pp. 153-155. Le texte est paru en entier dans l'édition princeps en latin des « Vies parallèles » de Plutarque, Rome, Udalricus Gallus, 1470 (?).

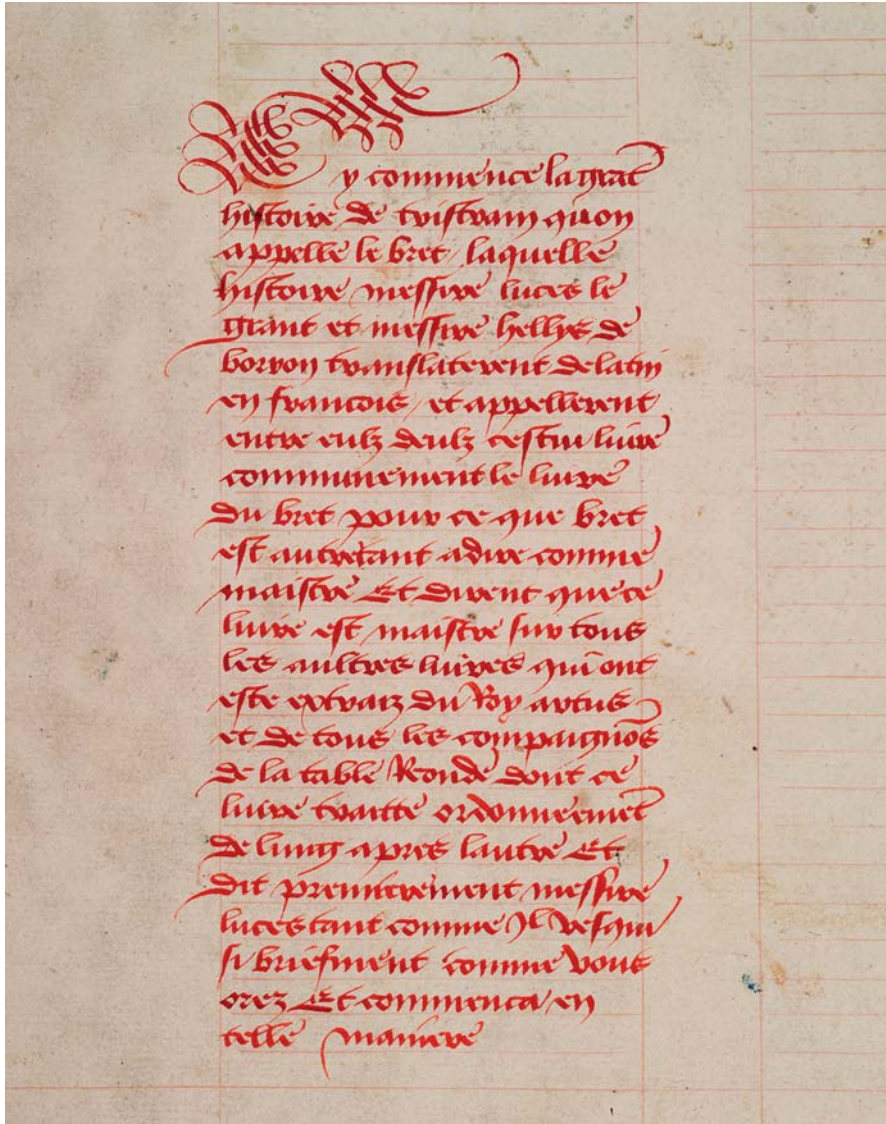
ff. 39-51v, Pseudo-Plutarque, *De liberis educandis* (Guarino Veronensis trad.), préface incipit, « Maiores vestros Angele mi suavissime non admirari et maximis prosequi laudibus non possum » ; incipit texte, « Quidnam est quod de ingenuorum educatione liberorum dicere... » ;

Édition princeps à Padoue, en 1474 ou 1475 (cf. R. Weiss, « Lo studio di Plutarco nel trecento », dans *La Parola del Passato*, 8, 1953, pp. 321-342). L'attribution de ce traité à Plutarque est discutable et discutée. Mais il émane selon toute probabilité de son entourage.

ff. 51v-61, Xénophon, *Hiero* ou *De la tyrannie* [Xenophontis super disputationibus habitis inter Hieronem tyrannum et Simonidem poetam], traduction de Leonardo Bruni, incipit prologue, « Xenophontis philosophi quendam libelli quem ego ingenii exercendi grati... » ; incipit texte, « Cum ad Hieronem tyrannum Simonides poeta aliquando venisset... » ; explicit, « [...] pulcherimam ac beatissimam rem possidebis felix enim cum sis nemo tibi mundebit. Explicit deo gracias amen » [suivi des parafes ou essais de plume que l'on trouve également au verso de la page de garde de parchemin en début de manuscrit]. Edition de la préface : Baron (1928), pp. 100-101.

BIBLIOGRAPHIE :

Baron, H. *Leonardo Bruni Aretino. Humanistisch-Philologische Schriften, mit einer Chronologie seiner Werke und Briefe*, éd. W. Goetz (Quellen zur Geistesgeschichte des Mittelalters und der Renaissance, 1), Leipzig-Berlin, 1928.



16

**[LUCE DE GAT ; HELIE DE BORON
(ATTRIBUÉ À)]. [TRISTAN ET ISEULT
(TRISTAN EN PROSE)]**

En français, manuscrit enluminé sur papier

Pays-Bas, sans doute Bruges, vers 1470-1475

Avec une grande miniature en frontispice, attribuable à Loyset Liédet (actif circa 1450-1475) ou son atelier

250 000 / 350 000 €

III + 267 ff., précédés d'un feuillet réglé et suivis de 2 feuillets blancs non réglés, manuscrit complet (mais un volume sur deux ; collation du présent manuscrit : i4, ii-xvi12, xvii-xx10, xxi-xxiii12, xxiv10+1), foliation ancienne en rouge en chiffres romains, quelques signatures (cl (f. 25) ; c4 (f. ; 28)), certaines réclames pour partie rognées court, sur papier, avec filigranes du type (1) Briquet : « Ecu à une bande chargée de deux cotices potences et contre-potencées (armoiries de Champagne) », proche de Briquet no. 1039 (Troyes, 1464 ; Douai, 1465) et no. 1041 (Troyes, 1473 ; Sens 1480) - (2) Briquet, « Ancre surmontée d'une croix », no. 392, Grammont, 1463 ; n°386, Troyes, 1466 ;

bâtarde bourguignonne (on distingue deux mains (main A, ff. 1-230v ; main B, ff. 231-267)), texte sur deux colonnes (justification : 175 x 257 mm), réglure à l'encre rouge pâle, piqûres visibles, rubriques en rouge, texte scandé par des pieds de mouche en rouge et bleu, initiales peintes en rouge ou bleu (2 lignes de hauteur), grandes initiales puzzle en rouge et bleu avec décor filigrané bleu et rouge, initiale peinte en bleu rehaussée de blanc avec décor floral et rinceaux sur fonds d'or (5 lignes de hauteur) introduisant le texte, feuillet frontispice enluminé avec bordures enluminées sur fonds réservé, armoiries peintes dans la bordure inférieure (Lalaing, seigneurs de Montigny), grande miniature en frontispice (fol. 1).

Reliure de plein veau havane glacé et moucheté (XVIIIe s.) sur ais de bois (éléments de la reliure d'origine), dos à 5 nerfs, triple filets dans les entre-nerfs, pièces de titre de cuir rouge avec en lettres dorées : « Histoire de Tristra (sic) dit le Bref (sic) » et « M.S. », armoiries poussées au centre des plats (quelques épidermures, nerfs frottés, mais bonne reliure ; restauration de papier au premier feuillet de garde (toute la moitié inférieure du feuillet), papier taché par endroits, manques de papier aux ff. suivants dans la partie inférieure des feuillets, sans atteinte au texte : ff. 9-18 et ff. 252-264 ; déchirure au papier du feuillet frontispice en bas de page, également petite déchirure au feuillet 2 en bas de page, sans gravité ; pliure verticale à la miniature, sans gravité, couleurs intactes et vives). Dimensions : 276 x 385 mm.

Manuscrit offert à un prince de la cour de Bourgogne (Simon ou Josse de Lalaing), sur papier, un support qu'affectionnaient les bibliophiles de la cour de Bourgogne pour la réalisation de manuscrits de luxe enluminés. Ce manuscrit figure dans l'inventaire des manuscrits de Charles II comte de Lalaing en 1541 : « Premier volume de Tristan escript à la main ».

PROVENANCE

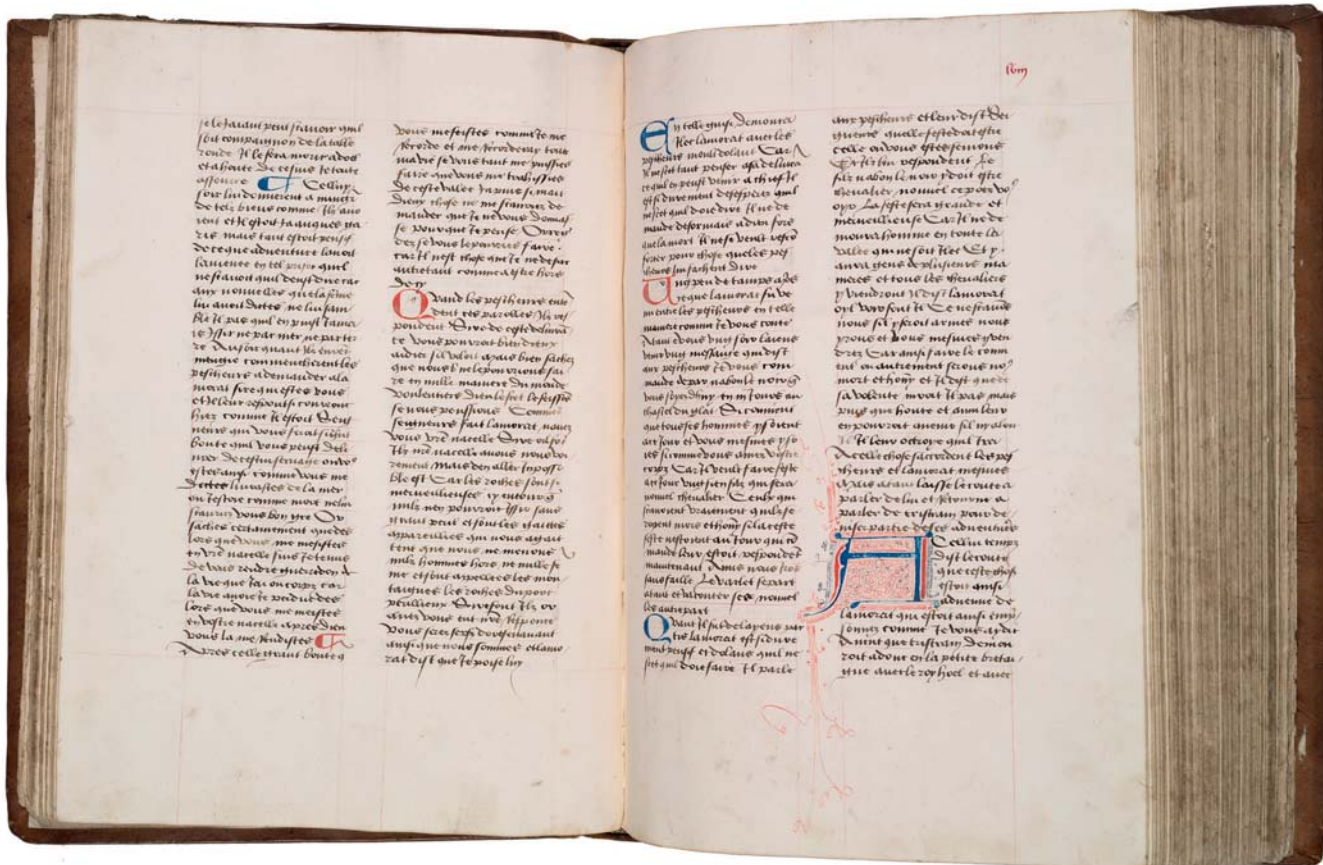
1. Inscription dans la marge supérieure du premier feuillet frontispice : « Lalaing » et le prénom rajouté par une autre main « Jacques » (mains du XVIIe siècle ?). Si les armoiries peintes dans l'encadrement inférieur du feuillet frontispice sont bien celles d'un membre de la maison de Lalaing, il semble que l'identification à Jacques de Lalaing (1421-1453) soit erronée. On remarque que les armoiries se blasonnent comme suit : « De gueules à dix losanges d'argent accolés et aboutés, trois, trois, trois et un, brisés sur le premier losange d'un lionceau de gueules ». Ce sont les armes des Lalaing seigneurs de Montigny. La branche de Montigny, qui devint la branche principale au XVIe siècle, brisait d'un lionceau de gueules



Apres la passio
 de ihesu crist
 Joseph darma
 thie vint en la
 grande bretai
 que par le com
 mandement de nostre seign
 eur et crestienus moult
 grant partie des habitans
 Joseph auoit vny seruaire
 nomme Bron Leguel auoit
 un filz On touz vint a to
 Joseph et lui dist Eue Jay.

un filz bien vouloze que
 deulx sceussiez quele chose
 Ilz voulorent faire Joseph
 tantost leu demanda et Ilz
 respondirent que maries
 se vouloient excepte le un
 qui dist que vouloit demon
 zer viage et seruir au saint
 grial Dont ten douray dist
 Joseph apres ma mort la
 garde Cul estoit appelle hy
 lanne le grece Les x furent
 maries par le conseil Joseph





sur le premier losange. Les surbrasures se faisaient en changeant la couleur du lionceau ou en les multipliant (Josse de Lalaing du vivant de son père Simon). Au vu des dates et du style du décor, il peut s'agir de **Simon de Lalaing** (1405-1476), seigneur de Montigny et Santes, prévôt de Valenciennes en 1429 et 1433 qui épouse Jeanne de Gavre-Escornaix ; ou encore plus probablement de leur fils **Josse (ou Jost) de Lalaing** (1437-1483) qui rachète la seigneurie de Lalaing à son cousin Jean Ier, conseiller et chambellan du duc de Bourgogne Charles le Téméraire. Si l'on admet une datation circa 1470-1475, le commanditaire peut être soit Simon de Lalaing (alors sexagénaire), soit Josse de Lalaing (alors trentenaire).

On connaît quelques manuscrits ayant été commissionnés par Josse de Lalaing, dont un livre d'heures copié pour le couple Lalaing-de la Viefville (Londres, Quaritch, cat. 1931, no. 46, cf. base de données H. Wijsman, CNRS/IRHT Telma, ref. 3774) ; citons aussi les *Roman de Thèbes*, *Roman de Troie*, Coligny, Fondation Bodmer, 160 [provenance Gagnat et La Vallière] ; cf. base de données H. Wijsman, CNRS/IRHT, Telma, ref. 1423.

2. Manuscrit inclus dans l'inventaire de Charles II, comte de Lalaing, dressé en 1541 : « Premier volume de Tristan escript à la main ». Il est intéressant de noter que seul le premier volume du texte se trouvait dans la bibliothèque des Lalaing, et ce dès le seizième siècle. Voir Monique Mestayer, « La bibliothèque de Charles II, comte de Lalaing, en 1541 », Jean-Marie Cauchies (ed.), *Les sources littéraires et leurs publics dans l'espace Bourguignon (XIVe - XVIe siècles)* (PCEEB, 31), Neuchâtel, 1991, pp. 199-216, en particulier p. 211.

3. Reliure aux armes de la famille **Van der Cruisse de Waziers**. Armes reportées aussi dans les entre-nerfs. Il s'agit d'Arnoul van der Cruisse

(ou Cruysse), seigneur de Waziers (1712-1793), né et décédé à Lille. Il avait épousé Albertine Imbert de Grimaretz, dame de Martinsart (1715-1782). Il lègue sa riche bibliothèque à ses deux petits-fils Albert et Charles van der Cruisse. L'hôtel Van der Cruisse de Waziers est un ancien hôtel particulier situé 95 rue Royale à Lille. Ce manuscrit était conservé au château de Sart, à Flers (Nord).

Notre manuscrit est cité dans les *Mémoires de la société royale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille* (1839, 2^e partie), Lille, 1840, avec la notice suivante : « Histoire de Tristan dit le Bref - In-fol. Gr. Pap., lign., régl., car. goth., 2 col., bien cons., rel. v. f. Une grande miniature avec des armes au bas au commencement. Ce manuscrit appartient au comte de Lalaing » (*Mémoires...* (Lille, 1840), p. 385). La précieuse collection est détaillée aux pp. 381-391. Sur la bibliothèque Van der Cruisse de Waziers, voir E. Olivier, « La bibliothèque Van der Cruisse de Waziers », in *Extraits des archives de la Société française des collectionneurs d'ex-libris et de reliures artistiques*, nov. 1925.

4. Inscription à l'encre sur le recto de la première garde de papier réglé : « Voiés le catalogue de Mr. de Gagnat t. 1, fol. 555. no. 2288. - Le catalogue de Mr. le duc de la Vallière, t. 2, fol. 614, no. 1015 ». La référence au catalogue du duc de la Vallière est erronée : il s'agit d'un tout autre manuscrit du XIII^e siècle, 387 ff., « décorés de quelques miniatures » (*Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. le duc de la Vallière. Première partie, tome second*, Paris, De Bure, 1783, no. 4015, p. 614).

5. Inscription ancienne « ex dono » pour partie effacée, peut-être lisible à la lampe de Wood (fol. 1).





TEXTE

Ce manuscrit contient le volume I de la version en prose du Roman de Tristan et Yseult. On peut supposer que le second volume a existé, mais celui-ci n'est pas localisé. Signalons que l'inventaire Lalaing de 1541 n'annonce qu'un volume déjà au XVI^e siècle.

La première édition incunable du *Tristan en prose* parue sous le titre « Les faiz du tresvaillant et renommé chevalier Tristan », Rouen, Jean le Bourgeois pour lui-même et pour Antoine Vêrard, 1489v (HC 15612 ; Pell. 11178 = 11179 ; Goff T-430).

Renée L. Curtis (1963/1965) et Philippe Ménard (2007) ont édité la version longue : R. Curtis a travaillé à partir du manuscrit *Carpentras 404* et suit Tristan depuis ses origines familiales jusqu'à l'épisode de sa folie ; P. Ménard a dirigé plusieurs équipes de spécialistes travaillant sur le manuscrit *Vienne 2542*.

On connaît cinq versions en vers du Roman de Tristan. C'est au XIII^e siècle que se fixe une version en prose. Le Tristan en prose est une longue relation en prose française (contenant néanmoins des passages lyriques) de l'histoire de Tristan et Yseult, et le premier roman de Tristan qui le relie au cycle arthurien. Selon le prologue, la première partie (avant la quête du Graal), dont la date de rédaction est estimée entre 1230 et 1235, est attribuée à Luce de Gat, inconnu en dehors de cette mention (il en est fait mention dans la rubrique du présent manuscrit qui précède la table). Cette partie semble avoir été remaniée et développée après 1240. Un second auteur se présente dans l'épilogue comme Hélie de Boron, neveu de Robert de Boron ; il déclare avoir pris la suite de Luce de Gat, et avoir travaillé comme lui d'après un original en latin. L'identité des auteurs/traducteurs Luce de Gat et Hélie de Boron a été mise en doute.

ff. I-III, Table du premier volume, avec rubrique : « Cy commence la table sur le premier volume de tristran » ; explicit, « Cy fine la table sur le premier volume de Tristran » ;

f. IIIv, Longue rubrique : « Cy commence la grant histoire de Tristran qu'on appelle le Bret laquelle histoire messire Lucès le grant et messire Hellys de Boron translaterent de latin en francois et appellerent entre eulz deulz cestui livre communement

le livre du Bret pour ce que bret est autretant a dire comme maistre et dirent que ce livre est maistre sur tous les autres livres qui ont esté extraizt du roy Artus et de tous les compaignons de la table reonde dont ce livre traite ordonniement de l'ung apres l'autre et premierement messire Lucès tant comme il vesqui si briefvement come vous orez et commença en telle manière » ;

ff. 1-267, incipit, « Apres la passion de Jhesu Crist Joseph d'Arimathie vint en la grande bretagne par le commandement de nostre seigneur et crestienna moult grant partie des habitans Joseph avoit un serourge nommé Bron lequel avoit un filz... ».

ILLUSTRATION

Ce manuscrit est illustré d'un grand frontispice enluminé (f. 1), qui figure plusieurs scènes dans un seul tableau. On reconnaît Tristan qui monte à cheval. A gauche, Tristan accueille Yseult qui arrive en bateau chargé d'hommes en armes. Enfin dans une forêt lointaine, Yseult, assise au sol, assiste au combat de Tristan contre un sanglier sauvage. La miniature est attribuable à Loyset Liédet, artiste actif et documenté en « Hesdin » dès 1454. Il apparaît en 1469 parmi les nouveaux membres de la gilde des gens du livre de la ville de Bruges en 1469 où il est présent dès 1468 (il peint un *Regnault de Montauban* (Paris, BnF, Arsenal, ms 5072)). Georges Dogaer a bien identifié son style: « His tall figures are easily recongnizable: they are very slim and tend to sag a little at the knees, nearly all of them have the same facial expression, and their attitudes are wooden and stiff. Although Liédet's compositions remain rather cold and arid, his colours, as a rule, strongly varied and fresh, lend life to his pictures » (Dogaer, 1987, p. 107). Loyset Liédet fut, pour l'essentiel, au service des ducs de Bourgogne (notamment le duc Charles le Téméraire pour qui il réalisa plus de 400 miniatures) et des membres de leurs cours. Liédet illustre pour eux plusieurs manuscrits, avec une prédilection pour les romans et les chroniques : il est à la tête d'un atelier florissant à Bruges dont serait issue la présente miniature si l'on retient une production d'atelier.

BIBLIOGRAPHIE

Born, Robert. *Les Lalaing. Une grande « mesnie » hennuyère, de l'aventure d'Outrée au siècle des gueux (1096-1600)*, Bruxelles, 1986.

Bousmanne, B., T. Delcourt (dir.), I. Hans-Collas, P. Schandel, C. Van Hoorebeeck et M. Verweij (ed.), *Miniatures flamandes, 1404-1492*, Bruxelles-Paris, 2011.

Chocheyras, Jacques et Philippe Walter, *Tristan et Iseult : genèse d'un mythe littéraire*, Paris, Honoré Champion, 1996.

Curtis, Renée L. *Le Roman de Tristan en prose*, vols. 1-3. Cambridge (1963-1965).

Dogaer, Georges, *Flemish Miniature Painting in the 15th and 16th centuries*, Amsterdam, 1987.

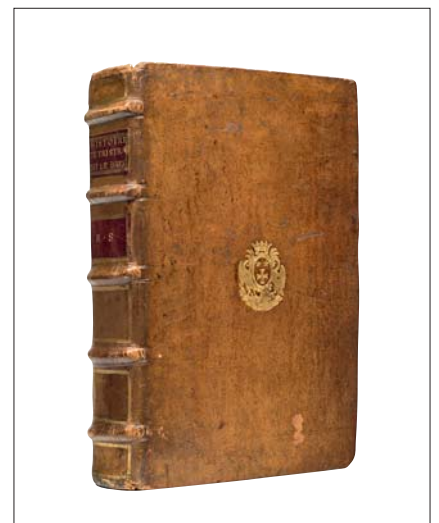
Légaré, Anne-Marie, « Loyset Liédet : un nouveau manuscrit enluminé », in *Revue de l'art*, 4 (1999), pp. 36-49.

Ménard, Philippe (éd.) *Le Roman de Tristan en Prose*, vols. 1-9. Genève, Droz, 1987-1997

Vanwijnsberghe, Dominique, « Marketing Books for Burghers: Jean Markant's activity in Tournai, Lille, and Bruges », in *Flemish Manuscript Painting in Context. Recent Research*, ed. E. Morisson and T. Kren, Los Angeles, 2006, pp. 135-148.

Wijsman, Hanno, « William Lord Hastings, Les Faits de Jacques de Lalaing et le Maître aux inscriptions blanches. A propos du manuscrit français 16830 de la Bibliothèque nationale de France », in *Als ich can. Liber amicorum in Memory of Prof. Dr. Maurits Smeyers*, ed. Bert Cardon et al., Leuven, 2002, pp. 1641-1664.

Wijsman, Hanno, *Luxury bound. Illustrated Manuscript Production and Noble and Princely Book Ownership in the Burgundian Netherlands (1400-1550)*, Turnhout, Brepols, 2010.





IOI CHASCLTATE
 in rime sparse il suono
DEI SORRI
 dio nodriua el cuore
IN SVL MIO PRIVI
 giuvenile errore
QAND ERA INPAR

te altro huom di quel chio sono
 D el uario stile in chio piangho. eragiono
 fra le uane speranze el uan dolore
 oue sia chi per proua intenda amore
 spero trouar pietà non che perdono
 M a ueggio hor si come al popol tutto
 fauola fui gran tempo onde souente
 di me medesimo meco mi uergogno
 E del mio uaneggiar uergogna. e il frutto
 el pentirsi el cognoscer chiaramente
 che quanto piace al mondo e breue sogno



**PETRARQUE (1304-1374), CANZONIERE ; TRIOMPHERS ;
LEONARDO BRUNI, VITA PETRARCAE ; PETRARQUE,
NOTES SUR LAURE**

En italien et en latin, manuscrit enluminé sur parchemin
Italie, Lombardie, Pavie ou Milan, vers 1470
Avec 5 enluminures par Giovanni Pietro Birago, actif en
Lombardie, vers 1471-1513.

200 000 / 300 000 €

198 ff., sur parchemin (collation : i-xiii8, xiv-xv10, xvi8, xvii6, xviii-xx8, xxi9, xxii7 (de 8, manque le v), xxiii-xxiv6, xxv8), texte complet, il manque cependant un feuillet qui pouvait comporter une miniature (sans doute pour illustrer le Triomphe de la Chasteté), réclames verticales en marge du dernier feuillet de la plupart des cahiers, texte sur 29 lignes (justification : 70 x 147 mm), fine écriture humaniste à l'encre brune, numérotation des poèmes à l'encre rouge pâle (Canzoniere), nombreuses letrines d'une hauteur de 2 lignes à l'or brun sur fonds alternativement bleu ou rouge, parfois bicolore avec rehauts blancs, feuillet frontispice enluminé avec un encadrement sur fond d'or brun, orné d'anges, d'oiseaux et d'animaux, avec une miniature montrant Laure ceignant Pétrarque de la couronne de laurier, la bordure inférieure avec une jeune femme tirant une flèche dans le cœur d'un jeune homme et, au centre en bas, un médaillon avec les armes des Visconti, la bordure extérieure avec un médaillon représentant Apollon poursuivant Daphné (Canzoniere), quatre miniatures pour les Triomphe (3 à pleine page et 1 à une à un tiers de page) [mouillures marginales en particulier aux dix derniers ff., mais visibles tout du long au centre de la marge extérieure et qui ont causé une dépigmentation au coin intérieur inférieur au f.1, à la marge inférieure du f. 150 v° et à la marge extérieure du f. 166, petits manques dans le vélin à 2 feuillets].

Reliure anglaise du milieu du XIX^e siècle signée F. Bedford. Plein maroquin brun estampé à froid, centre des plats décorés d'un treillis de filets à froid encadrés d'une double bordure, la première composée de losanges enchevêtrés, la seconde de fleurons encadrés par un double triple filet, dos à 5 nerfs, auteur et titre dorés au dos, bordure intérieure à triple filet. Boitier de conservation articulé. Dimensions : 207 x 142 mm.

Superbe manuscrit peint à Milan par Giovanni Pietro Birago, peintre des Heures Birago et des Heures Sforza, au service des Visconti et des Sforza. Tout manuscrit des textes de Pétrarque est précieux.

PROVENANCE

1. Manuscrit copié et enluminé en Italie, ce que corroborent l'écriture et le style des miniatures attribuables à Giovanni Pietro Birago, un artiste actif à Milan dans les premières années de la décennie 1470, auparavant connu sous le nom « Maître du Livre d'heures de Bonne de Savoie » (Londres, BL, Add. 34294, Heures dites Sforza) ou encore « Maître des Heures Birago ».

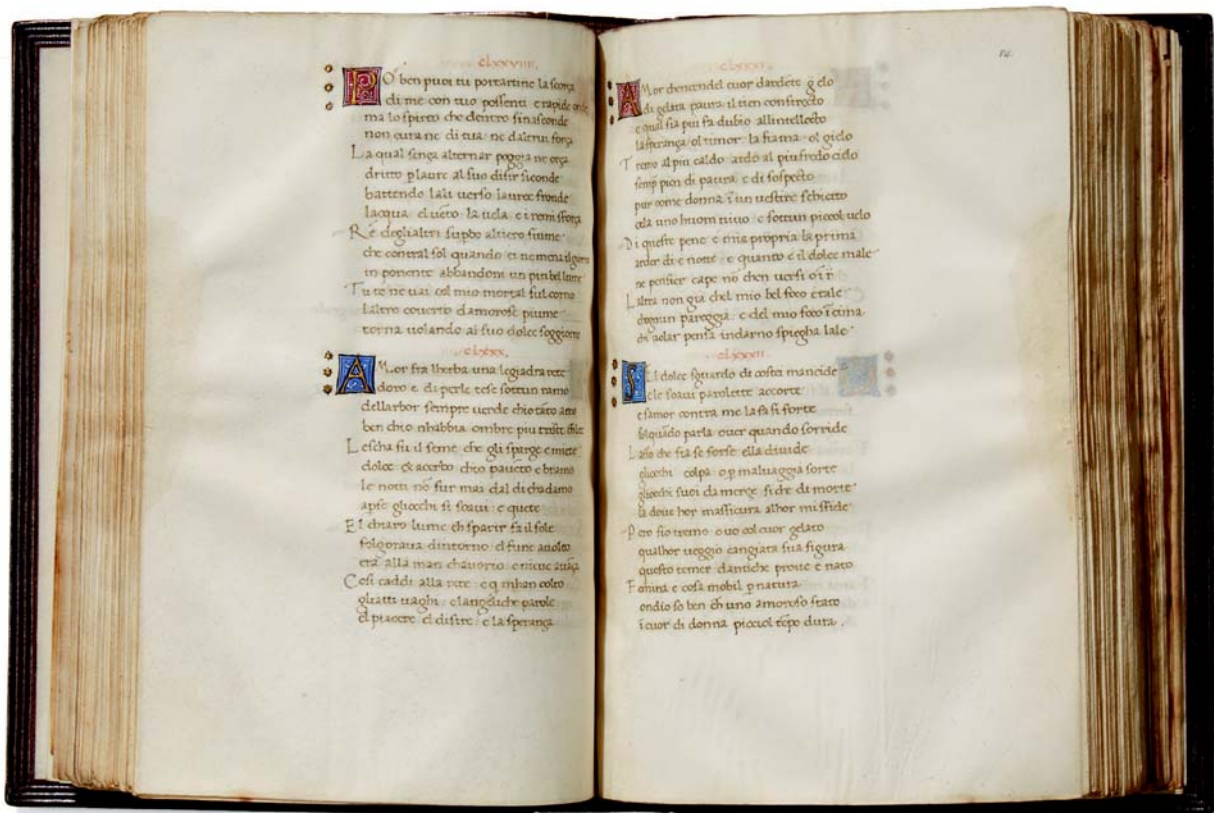
2. Armoiries des Visconti dans un écu peint dans la bordure inférieure du feuillet frontispice : *d'argent, à une couleuvre ondoyante (guivre) en pal d'azur, couronnée d'or, vomissant un enfant de sa gueule, posé en face, les bras étendus*. Les armoiries sont inscrites dans une couronne de laurier doublée d'une inscription en lettres capitales : « IVLLIVS VICE COMES ». Ces armoiries ont été repeintes plus tardivement sur un écu antérieur. On connaît un membre de la famille Visconti du nom de Giulio Visconti Borromeo Arese, comte di Brebbia (1664-1751), diplomate lombard au service de la Maison d'Autriche et qui fut ministre plénipotentiaire des Pays-Bas autrichiens de 1726 à 1732, sous l'empereur Charles VI et sous le gouvernement de Marie-Élisabeth.

Une autre copie du *Canzoniere* et des *Trionfi* avec un frontispice par le même artiste et une miniature semblable (Milan, Biblioteca Trivulziana, Cod. 903: cf. G. Petrella, *Il fondo Petrarquesco della Biblioteca Trivulziana manoscritti ed edizioni a stampa (sec.xiv-xx)*, 2006, pp. 33-38) porte un médaillon d'un format exactement identique où les armes des Visconti sont entourées de « Franciscus Vicecomes » (Francesco Visconti). Il paraît probable que notre manuscrit fut originellement enluminé pour un des proches parents de Francesco, qui avait un frère, Guido (Conte Pompeo Litta, *Famiglie celebri italiane*, Visconti di Milano, tav. XVI), ou un autre Visconti de la cour ducale, par lequel il passa par héritage à un « Giulio ». Un des personnages connus portant ce prénom fut Giampietro, conseiller ducal en 1477 et ancêtre d'un « Giulio » qui fut diplômé de l'université de Pavie en 1604 (Litta, *Visconti di Milano*, tav. XIII). Rappelons que la famille Visconti entretenait des relations privilégiées avec Pétrarque, qui fut longtemps le protégé des seigneurs de Milan.

Enfin signalons que Giovanni Pietro Birago (Maître des Heures Birago) a peint aussi un *De Remediis utriusque fortunae* de Pétrarque, conservé à Clermont-Ferrand (BM, MS 170).

3. Sir Henry Hope Edwardes, Bart., qui le fit relier par le grand relieur londonien Francis Bedford.

4. Christie's, Londres, 24 novembre 2009, lot 5.



TEXTE

ff. 1-7v, Index alphabétique des incipit des poèmes du *Canzoniere* ;

ff. 8-8v, feuillet blanc réglé ;

ff. 9-150v, Pétrarque, *Canzoniere (Rerum vulgarium fragmenta)*, incipit, « Voi ch'ascolati in rime... » ; numérotées I à CCCLXVI [nos 1, 3, 2, 4-79, 81-82, 80, 83-92, 94-96, 93, 97-120, 122, « Donna mi viene », 123-242, 121, 243-339, 342, 340, 351-54, 350, 355, 359, 341, 343, 356, 344-49, 357-58, 360-66] ;

ff. 151-190, *Triumphes*, incipit, « Nel tempo de rinuova e miei sospiri... », avec f. 151, Triomphe de l'Amour I ; f. 153v, Triomphe de l'Amour II ; f. 157, Triomphe de l'Amour III ; f. 160, Triomphe de l'Amour IV ; f. 163, Triomphe de la chasteté ; 166v, Triomphe de la mort I ; f. 170v, Triomphe de la mort II ; f. 174, Triomphe de la renommée I, première rédaction ; f. 176v, Triomphe de la renommée I ; f. 179, Triomphe de la renommée II ; f. 182, Triomphe de la renommée III ; f. 184, Triomphe du temps ; f. 188, Triomphe de l'éternité ;

f. 190v, feuillet réglé blanc ;

ff. 191-197, Leonardo Bruni, *Vita Petrarce*, rubrique, *Incipit vita Francisci Petrarcae edita per Leonardum Arretinum virum clarissimum* ; incipit, « Francisco Petrarca huomo di grande ingegno... » ;

ff. 197-197v, Pétrarque, Notes sur Laure, en latin, rubrique, *Infrascripta*

epistola inventa fuit Rome in quodam studiolo Francisci Petrarce propria manu scripta ; incipit, « Laura propriis virtutibus illustris & meis longum celebrata... »

ff. 197v-198, Pétrarque, Notes sur Laure, en italien, rubrique, *El vulgare della detta epistola* ; incipit, « Laura di proprie virtu illustre & lungo tempo... » ;

f. 198v, feuillet blanc réglé.

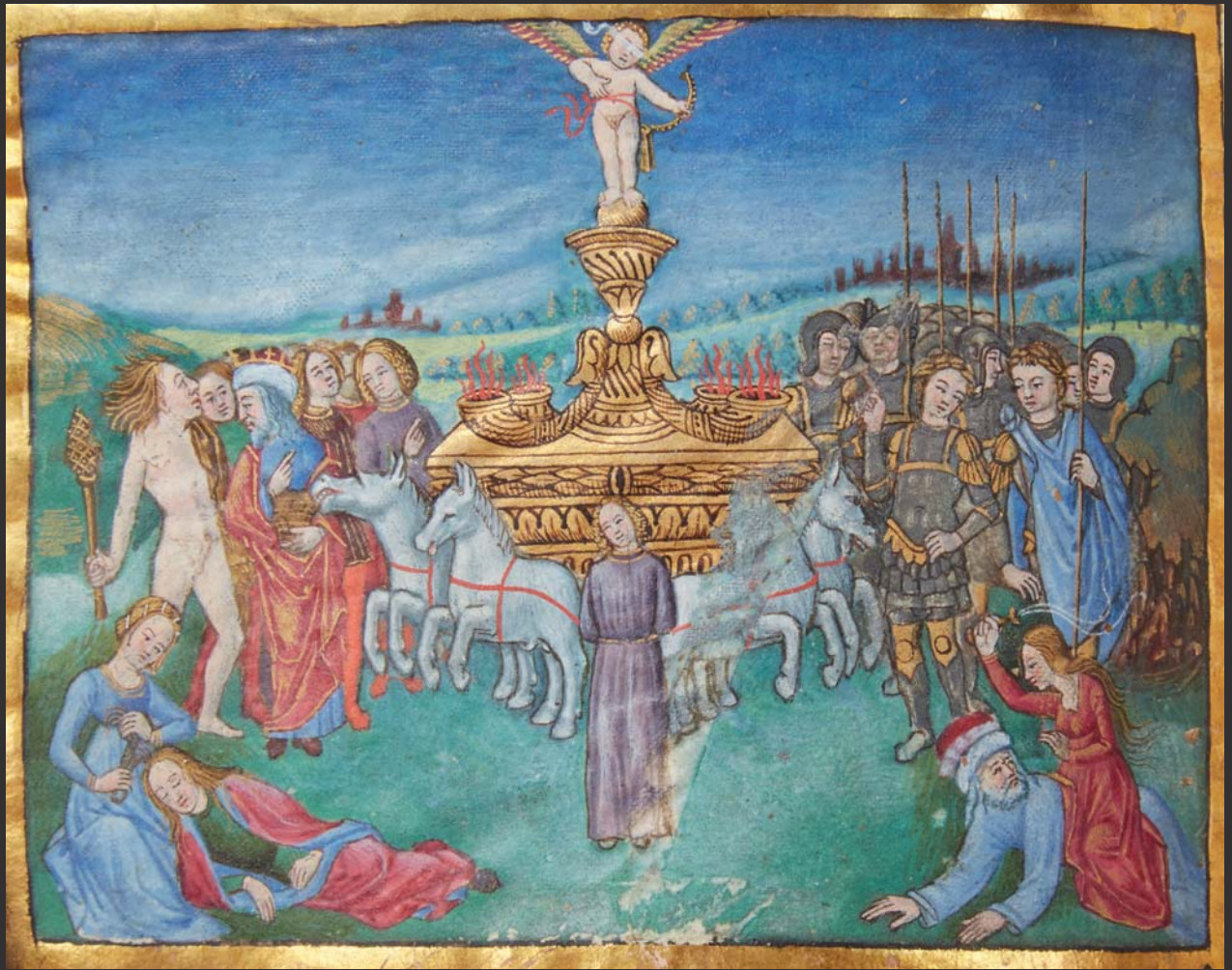
Inspiré par son amour pour Laure, aperçue pour la première fois à Avignon en 1327, le *Canzoniere (Rerum vulgarium fragmenta)* comprend 366 poèmes écrits en toscan (317 sonnets, 29 chansons, 9 sextines, 4 madrigaux et 7 ballades) : l'ouvrage fixe la forme du sonnet et pose les bases de la poésie lyrique européenne jusqu'à la Renaissance et au-delà. L'œuvre se divise en deux parties, que sépare la mort de Laure, en 1348. Le poète est partagé entre la représentation réaliste de l'amour et la conception médiévale, entre le profane et le sacré, les deux se mêlant pour culminer dans la célébration de la beauté. Comme Béatrice pour Dante, Laure est celle qui conduira le poète au salut. La première partie évoque la figure vivante de Laure et chante les douceurs et les tourments de l'amour impossible ; la deuxième est tout entière consacrée au souvenir et à l'idéalisation de Laure, qui atteint une dimension mythologique.

Faint, illegible text from the reverse side of the page, likely bleed-through from the text on the other side of the parchment.



disdecto
 e loseppe
 & acra
 olo colle
 ua sacra
 uolle
 erio
 tari tolle
 terfo
 o sanguigno
 rfo
 lo cigno
 alle un coruo
 migno
 alo
 c coruo
 cor' ufo
 acque
 mio parralo
 unenacq
 erra
 ni piacqu
 erra
 numico
 o arterra
 dico





f.150v

Pétrarque travailla toute sa vie à ce recueil, le peaufinant et réarrangeant jusqu'à sa mort. Malgré la célébrité que lui valurent ses œuvres latines de son vivant, le poète ne se doutait pas de l'immense répercussion qu'allait avoir ce livre, à l'origine d'une école poétique qui, à travers les poètes de la Pléiade entre autres, allait façonner la littérature occidentale tout entière et reste à ce jour le canon de tous les sonnets amoureux.

Les *Triumphes*, l'autre œuvre poétique majeure de Pétrarque, fut commencée en 1354. Ce poème allégorique divisé en six triomphes et douze chapitres voit s'opposer le Désir et la Chasteté, la Mort et la Gloire, le Temps et l'Éternité. Les figures allégoriques accompagnées des personnages historiques, mythologiques et bibliques se succèdent

depuis le triomphe initial de l'amour sur le cœur humain jusqu'à la victoire finale de l'Éternité sur le Temps. Au centre de cette épopée amoureuse écrite en tercets hendécasyllabes se trouve encore une fois Laure sur l'invocation à laquelle se clôt le poème. Le présent manuscrit reflète l'évolution constante du texte et contient des éléments de différents stades de sa composition. Quelques omissions ont été rétablies en marge dans une écriture cursive du XVe siècle.

Le manuscrit est complété par les *Notes sur Laure* (en italien et en latin), qui démentent l'hypothèse selon laquelle Laure n'aurait été qu'une figure allégorique. Pétrarque rappelle les circonstances dans lesquelles il aperçut pour la première fois sa bien-aimée et celles dans lesquelles il apprit sa mort. Les notes



proviennent d'un manuscrit inséré dans un exemplaire de Virgile ayant appartenu au poète. Enfin, le manuscrit comprend la *Vie de Pétrarque* par Leonardo Bruni (1370-1444), ouvrage qui contribua à propager la gloire du poète.

ILLUSTRATION

f. 9, Laure couronne Pétrarque (Avignon en arrière-plan?); au bas du Feuillet frontispiece, un médaillon avec Apollon et Daphné;

f. 150v, Le Triomphe de l'Amour;

f.167, Le Triomphe de la Mort ;

f. 184v, Le Triomphe du Temps (de la Renommée);

f.187v, Le Triomphe de l'Eternité.

Les enluminures de ce manuscrit sont l'œuvre de Giovanni Pietro Birago, appelé aussi le « Maître des Heures Birago » d'après le livre d'Heures qu'il réalisa pour un membre de la famille Birago de Milan (vers 1470, aujourd'hui dans la collection du Comites Latentes (Genève) : voir J.J.G. Alexander et A. de la Mare, *The Italian Manuscripts in the Library of Major J.R. Abbey*, 1969, pp.147-150) mais aussi « Maître des Heures de Bonne de Savoie » d'après les célèbres Heures Sforza (Londres, BL, Add.34294). Birago naquit probablement à Milan vers 1450 et mourut vers 1513. Il fut actif à Brescia, Pavie et Milan, où ses principales commandes furent destinées aux cours princières. Parmi celles-ci, on connaît un exemplaire de présent pour le duc Galeazzo Maria Sforza du *Opusculum de impedimentis matrimonii*

de Girolamo Mangiarias de 1466 (Paris, BnF, Ms. lat. 4586) et les Heures de Cecilia Gonzaga (Morgan Library, Ms M.454) vers 1470. Il est surtout connu pour être l'auteur des miniatures du livre d'Heures de Bona Sforza (complété par le Hollandais Gerard Horenbout), épouse du duc de Milan. Ce chef-d'œuvre de la Renaissance, après avoir connu une histoire mouvementée (une partie du manuscrit fut volée à Birago), a appartenu à Marguerite d'Autriche, tante de l'empereur Charles Quint et se trouve aujourd'hui au British Library. Dans une lettre de l'époque, Birago estime sa valeur à 500 ducats, c'est-à-dire environ cinq fois la valeur de la *Vierge aux rochers* de Léonard de Vinci. En 2004, une des pages enluminées par Birago fut retrouvée et acquise par la British Library pour 345 000 dollars.

La décoration du présent manuscrit de Pétrarque est exécutée avec une grande finesse et somptuosité. Birago y aborde les grands thèmes classiques, en les rafraîchissant et les renouvelant par son invention. L'attention méticuleuse apportée aux illustrations du texte de Pétrarque va au-delà de la parfaite maîtrise technique. A l'époque de ce manuscrit, un cycle d'illustrations des *Triumphes* s'était développé, dont la diffusion était bien plus grande que celle du texte lui-même : les *Triumphes* étaient représentés sous forme de gravures, tapisseries, statuettes, vitraux, peintures et ferronnerie. L'iconographie de ces scènes, qui toutes montraient une procession triomphale, était relativement indépendante du texte de Pétrarque. Tout en suivant ce schéma dans les grandes lignes, les miniatures du présent

manuscrit ne peuvent être directement rattachées à une série connue : elles témoignent d'une grande originalité dans l'organisation et le choix des éléments. Ainsi, parmi les personnages qui escortent l'Amour figure un Hercule nu, tandis que Samson et Dalila voisinent avec Aristote et Phyllis comme exemples de figures illustres vaincues par l'amour. L'illustration de la page d'ouverture témoigne d'une compréhension fine de l'œuvre. On y voit Laure couronner le poète de lauriers, l'arbre mythologique, ce qui renvoie à son nom (la scène est évoquée au sonnet 119), thème repris dans le médaillon qui représente Daphné se métamorphosant en laurier pour échapper à Apollon (Pétrarque ayant identifié son amour et la perte de l'objet aimé aux malheurs d'Apollon).

BIBLIOGRAPHIE

Mann, N. *Petrarch Manuscripts in the British Isles; Censimento dei codici Petrarqueschi* 6, 1975.

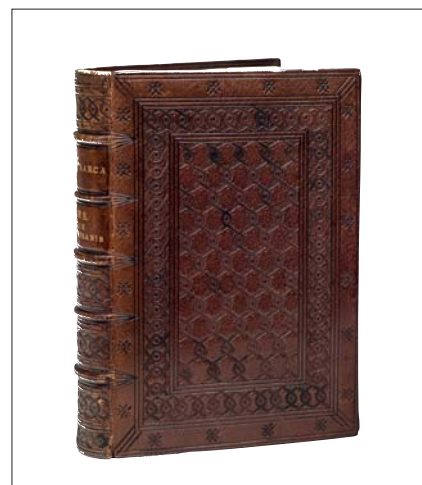
Trapp, J.B., "Petrarch's Laura: The Portraiture of an Imaginary Beloved", in *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, LXIV (2001), pp.73-74.

Santoro, C. *I codici medioevali della Biblioteca Trivulziana*, 1965, p. 22.

Bollati, Milvia, *Dizionario biografico dei miniatori italiani*, Milan, 2004.



Armoiries des Visconti et inscription «IVLLIVS VICE COMES»





Demophon ton hostelle philix
Dont a present lo elpatre tu liz

**OCTAVIEN DE SAINT-GELAIS (1466/1468-1502),
EPISTRES D'OVIDE (TRADUCTION DE CINQ DES
HÉROÏDES D'OVIDE) [SUIVI DE] TROIS POÈMES
(L'ÉPITAFFE DE FEUE MADAME DE BALSAC ; L'ARREST
DE LA LOUENGE DE LA DAME SANS SY ; L'APPEL
INTERIECTÉ PAR TELLES NOMMÉS DEDANS CONTRE
LA DAME SANS SY), ATTRIBUÉS À OCTAVIEN DE
SAINT-GELAIS OU FRANÇOIS ROBERTET (?)**

En français, manuscrit enluminé sur parchemin
France, Paris, après 1492 (décès de Mme de Balsac), vers
1493 (?)

Avec 8 grandes miniatures à pleine page attribuées au
Maître de la Chronique scandaleuse (actif à Paris vers 1490
à 1510).

350 000 / 450 000 €

59 ff., précédés et suivis de 2 gardes de papier, complet, collation
(i1 (d'un bi-feuillet, dont le premier feuillet fut supprimé), ii-viii8, ix2),
réclames verticales dans la marge inférieure des versos, écriture
bâtarde à l'encre noire, réglure à l'encre rouge pâle (justification :
175 x 112 mm), titre postérieur en rouge et noir sur écusson à fond
d'or (f. 1), titres des trois poèmes en rouge (ff. 49v, 52v, 54v), petites
initiales à l'or liquide sur fonds bleu ou marron, bout-de-lignes en
bleu ou marron avec décor doré ou branchages écotés, huit grandes
miniatures à pleine page inscrites autour de deux lignes de texte
(texte introduit par de grandes initiales à l'or liquide sur des fonds
bleu ou marron rehaussés de blanc), scènes auxiliaires dans la partie
inférieure de la page, pourtour des pages enluminées avec un décor
peint à l'imitation du marbre.

Reliure de plein maroquin rouge, dos à 5 nerfs cloisonné et fleuroné,
titre doré : « Recueil de diff. poesies. Mss sur velin », triple filet doré
en encadrement sur les plats, guirlande dorée en encadrement sur
les contreplats, double filet doré sur les coupes ; miniatures pro-
tégées par des serpents de papier calque. Etui articulé de facture
anglaise de plein chagrin brun foncé (quelques défauts d'usures aux
miniatures, notamment dans les marges, pliure à la miniature fol. 20).
Dimensions: 265 x 190 mm.

**Manuscrit réalisé pour ou dans l'entourage d'Anne de Bretagne
d'un texte qui fait la part belle aux femmes dans un contexte de
débat entre hommes et femmes à la cour de France. L'artiste
des huit miniatures – attribuables au Maître de la Chronique
scandaleuse – a travaillé pour la cour, notamment pour Charles
VIII, Louis XII et Anne de Bretagne. Ces miniatures aux couleurs
éclatantes conservent encore leur part de mystère : faut-il voir
dans la dernière miniature un portrait d'Anne de Bretagne, aux
yeux baissés ?**

PROVENANCE

1. Manuscrit copié en France, très certainement à Paris au vu des
miniatures, sans doute dans l'entourage royal, ou du moins proche
de l'entourage d'Anne de Bretagne, sans que l'on puisse certifier que
le manuscrit fut une commande de la reine. Une mention manuscrite
au verso du premier feuillet de garde indique : « 8 mignatures. Je
crois ce manuscrit du temps de Louis XII ». On signalera une longue
inscription au fol. 59 fort effacée.

Dans ses travaux, nombreux et documentés sur le mécénat de la reine
Anne de Bretagne, Cynthia Brown s'est penchée sur ce manuscrit. Il a
fait l'objet d'une étude en 2010: « The fact that some of Anne's ladies-
in-waiting appeared as characters in the narrative of the Appel and
that the extant manuscript copy of this collection features a striking
miniature of Anne of Brittany surrounded by three of her *suivantes*
suggests that this manuscript copy of the poetic anthology was made
for the queen" (Brown, 2010, p. 542).

2. Luis de Mendonça, selon une première inscription en espagnol (f.
39v : « Este libro es de Luis de Mendonça ») et deux autres inscrip-
tions pour partie effacées aux ff. 12v et 59. On trouve une mention
semblable d'appartenance dans un manuscrit de *La complainte de
Gennes* dans lequel une dame se meurt d'amour pour le roi Louis
XII (Paris, BnF, fr. 25419).

3. Louis César de La Baume Le Blanc, duc de la Vallière (1708-1780),
militaire et bibliophile, dont une partie de la collection fut intégrée
dans la collection de la bibliothèque de l'Arsenal. Voir *Catalogue
des livres de la bibliothèque de feu M. le duc de la Vallière*, II no.
2873, pp. 293-294; notons que le duc de la Vallière possédait aussi
le manuscrit de *La complainte de Gennes* (Paris, BnF, fr. 25419). Ce
manuscrit fut décrit par E. Quentin-Bauchart in *Les femmes biblio-
philes de France...*, v. 2, Paris, 1886, pp. 380-382.

4. Jacques-Joseph Techener (1802-1873), libraire, éditeur et collec-
tionneur. On trouve une lettre contrecollée au verso de la seconde
garde, adressée « A. M. Techener » et signée « La Mésangère ».

5. Collection Henri David Martin (HDM) : *Livres... manuscrits et
imprimés composant la bibliothèque de M. H. D. M...*, Paris, rue
des Bons-Enfants, salle 1, 23 avril 1867, Me Delbergue-Cormont.
M. L. Potier, no. 296. Dix ans plus tard, le manuscrit sera vendu de
nouveau : Labitte et Voisin, Paris, 20 mars 1877, no. 1 ; voir *Notice
d'un beau ms. orné de huit grands miniatures provenant de la bibl.
du duc de la Vallière, dont la vente aura lieu le mardi 20 mars 1877.*

6. Charles Stein (1840-1899), collectionneur d'art médiéval et de la Renaissance, sa vente Paris, 10 mai 1886, no. 124. Voir *Bulletin de la librairie Damascène Morgand*, 1883-1886, t. III, no 11462.

7. Comte Albert Jacobé de Naurois (1833-1904), bibliophile, sa vignette ex-libris contre-collée sur le contreplat supérieur. De Naurois a rassemblé une collection de manuscrits enluminés et historiques dont certain furent donnés à la BnF (Philippe de Commines, *Mémoires*, Paris, BnF, naf. 20960).

8. Martin Breslauer, *Catalogue 109, Published on the Occasion of the Ninetieth Anniversary of the Firm of Martin Breslauer*, New York, 1988, no 9.

9. Collection Arcana. Vente Londres, Christie's, 7 juillet 2010, lot 42.

Les *Héroïdes* (*Epistulae heroidum*) sont un recueil latin de lettres fictives composées par Ovide. Ce sont des lettres d'amour fictives qui reprennent des éléments mythiques, écrites, pour la plupart, par des héroïnes mythologiques ou quasi-légendaires, se plaignant de l'absence ou de l'indifférence de l'être aimé.

La transmission française des *Héroïdes* s'est effectuée à la fin du XV^e siècle grâce à la traduction d'Octovien de Saint-Gelais en 1497. Trois ans après sa présentation des *XXI Epistres d'Ovide* au roi Charles VIII sous forme manuscrite, est sortie des presses de Michel Le Noir la première édition connue de l'œuvre (le 29 octobre 1500). Comme cette période se caractérise par la coexistence du manuscrit et de l'imprimé, il n'est pas étonnant que *les XXI Epistres d'Ovide* aient connu un succès considérable sous ces deux formats, un succès qui peut être mesuré au travers des quinze manuscrits et de la quinzaine d'éditions de l'œuvre datant d'entre 1497 et 1530 qui nous sont parvenus. *Les XXI Epistres d'Ovide* comprennent des missives en vers écrites à la première personne par dix-huit femmes et trois hommes mythologiques. Les femmes délaissées ou veuves se lamentent de leur séparation des hommes qu'elles aiment et leur adressent des épîtres poignantes.

Parallèlement (ou antérieurement ?) il s'est constitué, sous forme manuscrite et imprimée (Paris, Trepperel-Le Noir, avant 1500), une version abrégée des *Héroïdes*, avec seulement 5 épîtres retenues. Les

femmes écrivant leurs épîtres sont des épouses ou des amantes délaissées, souvent éplorées. Au sujet de ce manuscrit, Cynthia Brown évoque : « [...] **an extraordinary book about a series of unique women** » (Brown, 2010, p. 564).

TEXTE

f. 1, Page de titre (rajoutée), « Epistres d'Ovide translattées en françois faisant mention des cinq loyales amoureuses qui fesoient complaints et lamentations avec l'epitaffe de ma dame de Balzac, l'arrest pour la dame sans sy et l'appel des trois dames contre icelle le tout en rimes »;

ff. 2-12, Héroïde no. 5, Lettre d'Ænone à Pâris ;

Ænone est la première femme de Pâris, à qui elle prédit qu'il serait blessé au combat et qu'elle seule pourrait le soigner. Pâris l'abandonne cependant pour épouser Hélène. Plus tard, lorsqu'il est blessé pendant la guerre de Troie, il lui demande de l'aider, mais Ænone refuse (ou bien arrive trop tard pour le soigner selon les versions). Prise de remords, elle se suicide en se poignardant.

ff.13-20v, Héroïde no 10, Lettre d'Ariane à Thésée;

Ariane est la fille du roi de Crète Minos (fils de Zeus et d'Europe) et de Pasiphaé (fille d'Hélios, dieu du soleil). Séduite par Thésée, elle aide celui-ci à s'échapper du Labyrinthe. C'est en effet le secours qu'elle apporte à Thésée qui permet à ce dernier d'obtenir la victoire sur le Minotaure : contre la promesse de l'épouser, elle lui fournit un fil qu'il dévide derrière lui afin de retrouver son chemin. Mais, après avoir tué le Minotaure, le héros l'abandonne sur l'île de Naxos.

ff. 21-31v, Héroïde no 7, Lettre de Didon à Enée;

Didon est une princesse phénicienne, fondatrice légendaire et première reine de Carthage. Enée fait escale sur une côte d'Afrique, dans la région de l'actuelle Tunis, où il est accueilli par la reine de Carthage, Didon. Une grande passion naît alors entre eux mais elle est interrompue par les dieux de l'Olympe qui rappellent au héros troyen sa destinée. Lorsqu'Enée quitte Carthage, Didon, incapable de supporter cet abandon, préfère se donner la mort avec une épée qu'Enée lui avait laissée.

ff. 32-39, Héroïde no 2, Lettre de Phyllis à Démophon ;

Phyllis est l'héroïne d'une histoire d'amour, dont le héros est tantôt Acamas, tantôt son frère Démophon, tous deux fils de Thésée. Phyllis donna à son amant une cassette : l'amant ne revint jamais et pour s'en assurer, elle descendit neuf fois au port, lieu nommé «Les Neuf Routes». Elle se pendit de chagrin. L'amant, marié, ouvrit ce jour-là la cassette d'où sortit un spectre qui effraya son cheval, le désarçonnant, et il se tua, transpercé par son épée.

ff. 40-49, Héroïde no 6, Lettre de Hypsipyle à Jason ;

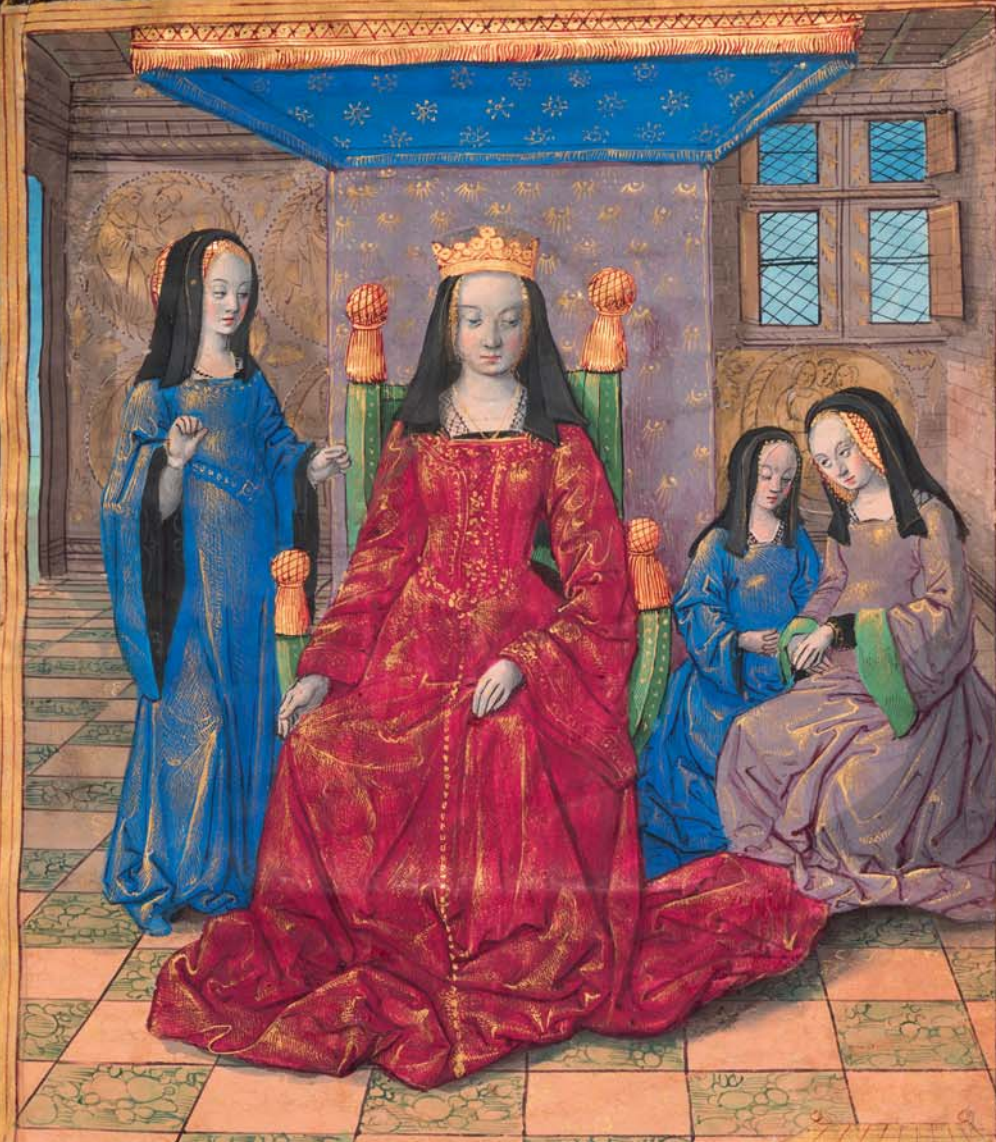
Hypsipyle est la reine de l'île de Lemnos. Les femmes de Lemnos s'unissent aux Argonautes, et Hypsipyle s'unit à leur chef, Jason. Quelque temps après, Jason et les Argonautes repartent pour poursuivre leur voyage.

ff. 49v-52v, Anonyme [Octavien de Saint-Gelais (?)], rubrique, *Sensuit l'epytaffe de feu ma dame de Balsac* ; incipit, « Apres minuyt a l'eure que tout homme / Prent volentiers son naturel repos (...) » ;

ff. 52v-54, Anonyme, rubrique, *L'arrest de la louenge de la dame sans sy* ; incipit, « Puis que les dieux par leur co[n]se[n]tem[en]t / On tint conseil d'ung commun sentement (...) » ;

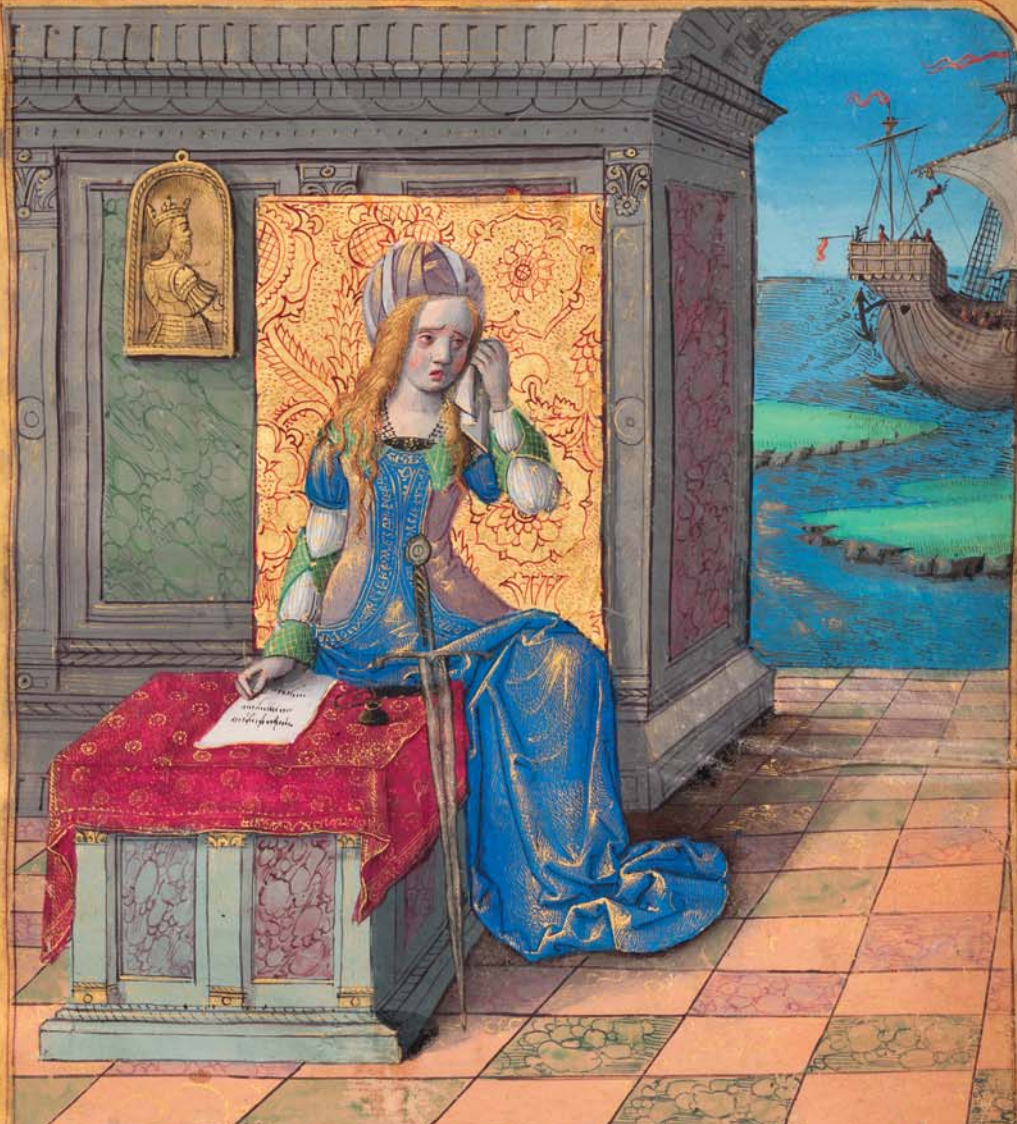
ff. 54v-58, Anonyme, rubrique, *L'appel int[er]iecté par telles nommés dedans. Contre la dame sans sy* ; incipit, « Apres l'arrest et sentence donnée / Au seul prouffit de la dame sans sy (...) » ; dernière rubrique, *Cy finist l'appel des troys dames contre la belle dame sans sy*.

Les trois poèmes qui terminent le recueil ont certainement pour origine la cour royale d'Anne de Bretagne sans que le manuscrit ait été nécessairement réalisé pour la reine : dans l'*Appel*, le poète rend visite à la reine, comme on le voit au f. 55, quand trois de ses dames d'honneur font « appel » du « décret » contenu dans l'*Arrest* d'une femme idéalisée à laquelle le poète donne le nom de « Dame sans Sy », c'est-à-dire « sans égale ». Ces trois poèmes – anonymes pour l'heure – ont été édités par C. Brown (2010, Appendix I, pp. 565 et sqq.). L'association des cinq épîtres ovidiennes traduites par Octavien de Saint-Gelais et ces trois poèmes se retrouve dans deux manuscrits (le présent manuscrit (ex-Breslauer/Arcana) et dans BnF, Vélins 2231



Apres l'arell et sentence donnee
Au seul prouffit de la dame sans ly





Ommie le alne q̄t mort luy e p̄haue
Doulcement chante & a voix tresleue



(ff. 59-62 manuscrits, ed. Olivier de la Marche, *Le chevalier délibéré*) et une impression (*Recueil des épistres d'Ovide...*, Paris, Trepperel-Le Noir, s.d. [avant 1500] [Paris, BnF, Res. P. Yc. 1567]). Cette impression contient un prologue, absent du manuscrit. C. Brown considère que l'auteur des trois pièces est sans doute Octavien de Saint-Gelais : « With Saint-Gelais' authorship of the anthology prologue, found only in a printed edition of the collection, and the five *heroides* all but confirmed, it appears increasingly likely that he also authored the three French verse narratives... » (Brown, 2010, p. 563).

A l'origine de la première pièce, il y a Marie de Montberon, intendante de la reine. Elle avait épousé Geoffroi de Balsac, seigneur de Montmorillon en 1492 et mourut peu après : c'est sa mort qui est pleurée dans le premier poème (*Epytaffe de feue ma dame de Balsac*). La seconde pièce (*Arrest*) voit le triomphe de la « Dame sans sy » déclarée femme belle sans égale par un jury d'hommes. La troisième pièce (*Appel*) concerne trois suivantes d'Anne de Bretagne et leur remise en question du jugement de l'*Arrest*. La première dame, « Montsoreau », est Jeanne Chabot, dame de Montsoreau. Née avant 1429, elle avait servi la reine de Louis IX et en 1492 était l'une des doyennes des dames d'honneur de la reine. En 1498, elle fut rejointe par sa fille Jeanne de Chambes-Montsoreau, dame de Beaumont. La seconde, « Mombron », est Blanche de Montberon. La troisième dame d'honneur, « Tallaru », est Françoise de Talaru, demoiselle d'honneur de la reine en 1492, qui épousa Hugues de Montbardou, seigneur de Villeneuve (cf. Le Roux de Lincy, *Vie de la reine Anne de Bretagne*, 1860-1861. C. Brown (2010), p. 547). Les trois femmes contestent l'*Arrest* rendu par les dieux (« sentence trop criminelle ») perçu comme un affront à toutes les autres femmes, faisant de la « Dame sans sy » une femme dont la beauté est inégalée. C. Brown (2010) replace ces deux poèmes dans le contexte des débats (houleux ?) sur les vertus féminines tenus à la Cour d'Anne de Bretagne qui opposaient hommes et femmes. C. Brown : « The three French poems, the *Epitaphe*, *Arret* and *Appel*, confer a distinct and unique character on Ovid's five *Heroides* by associating them with the eulogy to the deceased Madame de Balsac, a male judgment glorifying the *Dame sans sy*, and a legal challenge of this decision on the part of three court ladies » (Brown, 2010, p. 560).

ff. 58v-59, feuillets blancs de parchemin réglés.

ILLUSTRATION

Ce manuscrit contient huit grandes compositions enluminées, introduisant les cinq traductions des *Héroïdes* d'Ovide et les trois poèmes rajoutés en fin de volume. Les huit miniatures de ce manuscrit – imposantes et enlevées – sont attribuables au Maître de la Chronique scandaleuse : « C'est sans doute pour la reine qu'il [le Maître de

la Chronique scandaleuse] peint vers 1493 un étrange et luxueux manuscrit des premières Héroïdes d'Ovide, suivies de trois ballades sur le trépas de la « Dame sans sy » - Marie de Montberon, femme de Geoffroy de Balsac, la plus belle dame de la cour, porte en 1492 – illustrées de portraits de la dame, du roi et de la reine... » (Avril et Reynouard, 276). Plus récemment Caroline Zöhl propose de voir la main de l'atelier de Jean Pichore dans certaines scènes secondaires peintes en marge des grandes miniatures (Zöhl, 2004).

Actif à Paris vers le début de la décennie 1490 et 1510, le Maître de la Chronique scandaleuse propose une palette vive et utilise l'or avec prodigalité pour souligner le volume des étoffes ; il peint des visages dont les pommettes sont fortement rehaussés de rouge. Le Maître de la Chronique scandaleuse tient son nom de son travail pour le manuscrit de Jean de Roye, une chronique parisienne du temps de Louis XI, dont la copie fut achevée en 1502 pour le comte de Dammartin. Il travailla aussi pour le cardinal Georges d'Amboise, pour Marguerite d'Autriche, pour la duchesse de Lorraine Philippe de Gueldres et, enfin, pour le libraire parisien Antoine Vêrard, pour lequel il a peint de nombreux incunables destinés au roi Charles VIII. On lui doit encore l'illustration du célèbre manuscrit d'André de La Vigne, *Le Couronnement d'Anne de Bretagne*, destiné au roi et à son épouse et conservé à Waddesdon Manor (MS 22). Sur le Maître de la Chronique scandaleuse, voir Avril et Reynaud, 1993, pp. 274-277 ; *Exposition France 1500*, no. 105).

MINIATURES

f. 2, C enone abandonn ee par P aris, r edige son  p tre, au loin la nef emportant P aris ; dans l'encadrement, des sc enes de l'enfance de P aris et de la vie commune d' enone et P aris.

f. 13, Ariane sur l' le de Naxos, abandonn ee par Th es ee au loin dans sa nef ; la sc ene dans le bandeau inf erieur figure Th es ee avec son  p e d egain ee devant le labyrinthe circulaire, une repr esentation du minotaure, Ariane remettant un  cheveau de fil.

f. 21, Didon pleure le d epart d'En ee, dont le portrait est suspendu au mur ; au loin la nef s' loigne de Carthage ; dans le bandeau inf erieur, Didon se donne la mort par l' p ee laiss ee par En ee.

f. 32, Phyllis  crit son  p tre   D emophon, sa nef au loin. Deux suivantes sont plac ees derri ere elle ; dans le bandeau inf erieur, Phyllis se donne la mort par pendaison.

f. 40, Adieux de Jason   Hypsipyle, sa nef pr epar ee pour son d epart : Jason place sa main sur le ventre d'Hypsipyle, enceinte ; dans le bandeau inf erieur, plusieurs sc enes li ees   Jason (on figure la toison



Dres muuylt aleure que tout homme
Prent volentiers son naturel repx



d'or dans la première vignette), la naissance des jumeaux du couple, l'éloignement de l'Argonaute.

f. 50, Mort de Madame de Balsac (Marie de Montberon épouse de Geoffroy de Balsac, morte en 1492) : elle est représentée sur son lit de mort, avec un personnage vêtu de noir et couronné et deux femmes debout dans la chambre. Atropos est figurée sur la gauche. Les scènes annexes figurent Cupidon et un personnage (le poète ?) ; le personnage en noir commande un portrait à Pygmalion ; le personnage en noir suspend le portrait à un arbre ; une scène de deuil au cimetière.

f. 53, La « Dame sans sy », arborant une coiffe bretonne et une robe aux manches doublées d'hermine; trois figures perchées sur une colonnade sur la gauche : il doit s'agir des dieux qui ont statué sur la beauté de la dame ; un secrétaire (poète-narrateur ?) note la décision des dieux ; l'arrêt (au sens de décision judiciaire) est transmis au « Prince » (le roi ?) dans la scène placée sous la miniature centrale.

f. 55, Une reine couronnée assise sur son trône, entourée de trois femmes (suivantes) : il a été suggéré que la reine figurée était Anne de Bretagne et que les trois suivantes étaient respectivement Jeanne Chabot, dame de Montsoreau, Blanche de Montberon (sœur de Marie de Montberon, décédée), intendante de la reine et Françoise de Talaru, demoiselle d'honneur de la reine en 1492.

BIBLIOGRAPHIE

Avril, F. and N. Reynaud, *Les manuscrits à peintures en France 1440-1520*, 1993, pp. 276-277.

Brown, C. "Celebration and Controversy at a Late Medieval French Court: a Poetic Anthology for and about Anne of Brittany and her Female Entourage", in *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, LXXII, 2010, n. 3, pp. 541-573.

Brown, C. *The Queen's Library: Image-Making at the Court of Anne of Brittany, 1477-1514*, Philadelphia et Oxford, 2011.

Brown, C. « Du manuscrit à l'imprimé : les XXI épistres d'Ovide d'Octavien de Saint-Gelais », in *Ovide métamorphosé : les lecteurs médiévaux d'Ovide*, Paris, 2009, pp. 149-160.

Droz, E., « Notice d'un manuscrit ignoré de la Bibliothèque nationale », in *Romania*, XLV, 1918-1919, pp. 509-10.

Molinier, H. J. *Essai biographique et littéraire sur Octavien de Saint-Gelays*, 1910, reprinted 1972, pp. 144-145.

Quentin-Bauchart, E. *Les femmes bibliophiles de France*, II, 1886, pp. 380-382.

Wieck, R. "Post Poyet", in *Excavating the Medieval Image, Manuscripts, Artists, Audiences, Essays in Honor of Sandra Hindman*, D. Areford and N. Rowe ed., 2004, pp. 247-263.

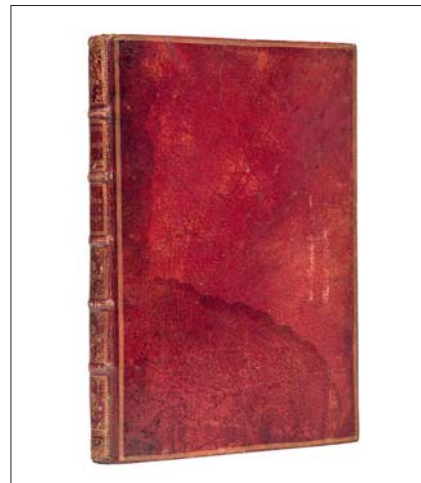
Zöhl, C. *Jean Pichore: Buchmaler, Graphiker und Verleger in Paris um 1500*, Turnhout, Brepols, 2004.



Titre postérieur



Vignette ex-libris du Comte de Naurois





19

LIVRE D'HEURES (À L'USAGE DE PARIS)

En latin et en français, manuscrit enluminé sur parchemin
France, Lorraine (Nancy ?) et Paris, vers 1493

Avec 14 grandes enluminures par Georges Trubert et 3 enluminures par le Maître de Martainville (ou son atelier)

200 000 / 300 000 €

127 ff., précédés et suivis de 4 ff. de garde de parchemin moderne, complet (collation : i6, ii10, iii-viii4, ix-xvi8, xvii5), écriture en lettre bâtarde à l'encre brune, texte sur une colonne, 19 lignes de texte, réglure à l'encre rouge, rubriques en rouge, bouts-de-ligne en rouge foncé ou bleu avec décor doré, initiales d'une ou deux lignes de hauteur à l'or liquide sur fonds rouge foncé ou bleu, avec décors dorés, initiales de 3 à 4 lignes de hauteur en rose avec rehauts blancs avec décor floral, sur fonds rouge avec décors dorés, 17 miniatures, dont 12 à trois-quarts de page et 5 à pleine page, bordures enluminées, la plupart avec feuilles d'acanthé, fleurs, fruits et grotesques ou bestiaire sur fonds d'or, les bordures des miniatures à pleine page étant soit des encadrements architecturés avec aplats de couleur soit des bordures à bandes rayées colorées.



AVE IN-TER-IA

DOMINE LABIA MEA APERIES



Deservo te domina
sancta maria am
xi pietate plenis
sima summi re
gis filia. mirabilis
in orphaneam con
solatio. desolato
rum. via cernitum





Reliure de la fin du XIX^e siècle, plein maroquin rouge, décor symétrique des plats à double filets croisés au centre et encadrement aux petits fers, dos à nerfs soulignés de petits pointillés, caissons à double filets dorés ornés de fleurons, titre doré, double filet doré sur les coupes, doublures de maroquin blanc au semé de fleurs de lys dorées, gardes de tabis moiré crème, tranches dorées (rel. signée L. Curmer (contre-plat supérieur) et dorure de C. Maillard (contre-plat inférieur) ; quelques rousseurs sur les gardes). Emboîtage moderne en plein maroquin brun. Dimensions : 133 x 83 mm.

« **Eclatant de virtuosité** » et d'une « **inlassable imagination décorative** » (Reynaud, 1977), Georges Trubert est considéré comme l'un des plus importants enlumineurs français de la fin du XV^e siècle. Ces Heures sont l'un des ouvrages enluminés par Trubert pendant sa période lorraine au service de René II de Lorraine entre 1492 et 1494.

PROVENANCE

1. Manuscrit peint par Georges Trubert, « historieur », peintre actif entre 1467 et 1499 en Anjou, en Provence (au service de René d'Anjou) puis en Lorraine (au

service de René II de Lorraine). Georges Trubert meurt en 1508.

2. Nombre inscrit dans le coin droit inférieur du recto de la dernière garde : « 14623 ».

3. Vente Rouen, 14 mars 1990, no. 48.

TEXTE

ff. 1-6v, Calendrier, en latin, encres rouge, bleue et brune: relevons les saints suivants, Jean Chrysostome, en rouge (27 jan.) ; Radegonde, en rouge (30 jan.) ; Celidon, en rouge (10 mars) ; Gertrude, en rouge (17 mars) ;

ff. 7-7v, feuillet réglé blanc ;

ff. 8-13, Péricopes évangéliques ;

ff. 13v-16v, Obsecro te ;

ff. 17-59v, Heures de la Vierge (usage de Paris), avec laudes (ff. 25v-34), antienne, « Benedicta tu... » et capitule, « Te laudent angeli... » ; prime (ff. 34-39), antienne, « Benedicta tu... » et capitule, « Felix namque... » ; none (ff. 46v-49), antienne, « Sicut liliun... » et capitule, « Per te dei... » ;

ff. 60-60v, feuillet blanc réglé ;

ff. 61-74, Psaumes de la pénitence suivis des litanies ;

f. 74v, feuillet réglé blanc ;

ff. 75-78, Heures de la Croix ;

f. 78v, feuillet réglé blanc ;

ff. 79-81v, Heures du Saint Esprit ;

ff. 82-119, Office des morts (usage de Paris), avec les leçons suivantes :

1. Qui Lazarum ; 2. Credo quod ; 3. Heu michi ; 4. Ne recorderis ; 5. Domine secundum ; 6. Peccantem me ; 7. Domine secundum ; 8. Memento mei ; 9. Libera me ;

ff. 119, Prières et suffrages aux saints, avec rubriques suivantes, *Commemoratio pro defunctis* ; *Ad totam trinitatem* ; *Quando surgis de lecto* ; *Exeundo de camera dic* ; *Oratio valde devota* ; *In oresencia corporis christi* ; *In elevatione corporis christi* ; *Eundo cubitum* ; *De sancto Sebastiano* ; *De beata Maria Magdalena* ; *De beata Barbara* ; *De sancta Katherina* ; *De sancta Genovefa* ; *De sancta Martha* ; *Oratio*, « Omnipotens sempiterna deus... ».

ILLUSTRATION

Il y a 17 miniatures dans ces Heures, dont trois sont peintes par un autre artiste parisien (Le Maître de Martainville), e.g. ff. 8 ; 9v et 75. Les 14 autres miniatures sont attribuables à Georges Trubert.

- f. 8, Saint Jean l'Évangéliste ;
- f. 9v, Saint Luc ;
- f. 11, Saint Marc ;
- f. 12v, Saint Matthieu ;
- f. 13v, Vierge au croissant ;
- f. 17, Annonciation ;
- f. 25v, Visitation ;
- f. 34v, Nativité ;
- f. 39v, Annonciation aux bergers ;
- f. 43, Adoration des rois mages ;
- f. 46v, Présentation au temple ;
- f. 50, Fuite en Égypte ;
- f. 55v, Couronnement de la Vierge ;
- f. 61, David en prière ;
- f. 75, Crucifixion ;
- f. 79, Pentecôte ;
- f. 82, Cadavre sortant d'un cercueil.

Georges Trubert appartient à une famille d'artistes installée à Troyes, en Champagne, depuis au moins 1364. Son père, Pierre Trubert, est mentionné dans les archives comme « peintre et imagier ». Son frère, François, est signalé comme sculpteur. Son autre frère, Guy ou Guyot, est mentionné comme facteur d'orgues. Le troisième, Oudard, est cité comme « imagier et graveur » (Hamon, 2004). La personnalité de Georges Trubert a été révélée avec précision en 1977 grâce aux travaux de N. Reynaud et a fait l'objet d'une mise au point par M.-C. Léonelli (2009) : « Nicole Reynaud a parfaitement caractérisé le style de Trubert. Ces pages peintes sont conçues comme un tout cohérent où la miniature centrale, l'encadrement, et éventuellement le texte sont parfaitement liés de façon à développer des compositions très monumentales. La très grande variété des encadrements participe à la solennité de la mise en page » (Léonelli, 2009, « Bréviaire de René II de Lorraine », no. 55).



Vraisemblablement formé à Paris, Georges Trubert est régulièrement nommé dans les textes et comptes de la cour de René d'Anjou. Il semble d'abord actif en Anjou, puis en Provence où il est enlumineur officiel de la cour à partir de 1467, succédant sans doute à Barthélemy d'Eyck. Une salle de travail est aménagée spécialement pour lui, dans l'hôtel particulier du prince à Avignon. En 1476, il reçoit une somme d'argent pour effectuer un voyage à Rome. La même année, il épouse une Arlésienne nommée Marguerite Bonnot. Par la suite, il est mentionné comme *valet de chambre*, office honorifique qui lui

permet de percevoir de généreux subsides. Après la mort de son mécène, il reste au service de son héritier, Charles V d'Anjou, jusqu'à sa mort en 1481. Durant la décennie 1480, il est toujours actif à Avignon, où il possède des maisons données par son ancien mécène. Vers 1490, il est appelé par le petit-fils du roi René, René II de Lorraine. Il s'installe à sa cour, à Nancy, où il est actif comme peintre officiel jusqu'à l'extrême fin du XV^e siècle. En mai 1508, une minute notariale parisienne le signale comme mort. Plus aucune œuvre ne lui est attribuée après 1500.



Les manuscrits les plus achevés de Georges Trubert appartiennent à sa période lorraine. Son style se caractérise par une large palette de couleurs rares et acides (alliant un rouge-orangé intense, deux jaunes et deux verts respectivement clairs et foncés, un azur de lapis-lazuli et un bleu-ardoise, un rose pâle, un mauve intense et un grenat foncé), et l'usage du camaïeu d'or et de la grisaille. L'encadrement de ses compositions fait preuve de recherche : outre l'architecture antiquisante de la Renaissance italienne, il utilise volontiers des combinaisons originales,

telles des branches écotées liées entre elles : dans les présentes Heures, Trubert encadre deux miniatures avec des bandes obliques de couleur, osant les rayures (ff. 61 et 82). Ses personnages présentent une physionomie particulière, avec leurs yeux écartés longuement étirés sur les tempes. Les femmes portent les cheveux flottant sur les épaules, leur visage vu de trois-quarts est légèrement incliné. Les figures sont souvent situées au premier plan, vues à mi-corps dans un cadrage resserré, en vertu de ce que l'historien d'art Sixten Ringbom a nommé le *dramatic*

close-up : une mise en page destinée à rapprocher affectivement la représentation peinte de celui qui la contemple, et à favoriser sa méditation (Ringbom, 1965). Reynaud relève que « Trubert pousse la formule à son extrême, remplissant totalement la surface peinte par les demi-figures cadrées au plus juste, éliminant au maximum les éléments anecdotiques du décor ou de paysage et les personnages annexes, insistant sur le jeu des regards et des mains... » (Reynaud, 1993, p. 384). Outre une probable formation parisienne, le style de Georges Trubert semble à l'évidence influencé par un autre peintre de René d'Anjou, Barthélemy d'Eyck, auquel il emprunte notamment le lourd drapé des vêtements.

Le présent livre d'heures est à rapprocher d'un ensemble cohérent de manuscrits réalisés par Georges Trubert pendant sa période lorraine, sous l'influence de l'enluminure du Nord, dite ganto-brugeoise. Reynaud (1993) suggère que Philippe de Gueldre, l'épouse de René II de Lorraine, a sans doute apporté des ouvrages et manuscrits de ce courant artistique, ayant été élevée à la cour de Bourgogne. On relèvera aussi l'influence d'artistes tels Simon Marmion qui affectionne aussi les cadrages à mi-corps. Parmi ces manuscrits datant de la période lorraine du peintre Georges Trubert, on compte : R. Esmérian. Vente Paris, Galliera, 6 juin 1972, no. 5 : « Heures de René II de Lorraine » (localisation actuelle inconnue) ; Heures de Jean de Chasteauneuf (Paris, BnF, n.a.l. 3210 ; voir notice Reynaud, 1993, no. 217, daté circa 1493) ; Heures (Waddesdon Manor, ms. 21) ; Bréviaire (Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 601) ; Bréviaire (Paris, Petit Palais, ms. Dutuit 42) ; Diurnal (Paris, BnF, lat. 10491). Les présentes Heures sont évoquées par Reynaud (1993, no. 217). On notera l'association de Trubert dans les présentes Heures avec un peintre parisien (qui peint trois miniatures). Il est intéressant de noter que Trubert s'associe volontiers avec des peintres autres pour réaliser les cycles d'enluminures des ouvrages : citons par exemple des Heures à l'usage de Troyes (peintes pour partie par Georges Trubert (12 miniatures) et par Jean Colombe (5 miniatures) (Londres, Christie's, vente 28 novembre 2001, lot 18).



BIBLIOGRAPHIE

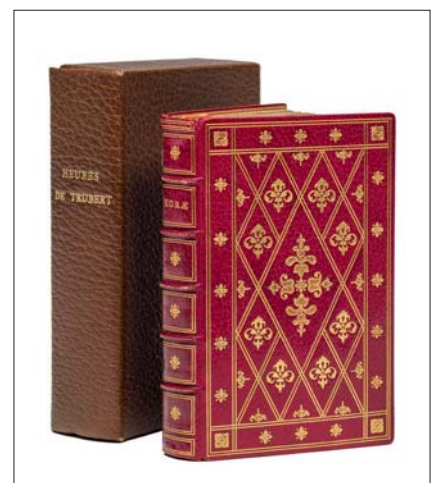
Avril, F. et N. Reynaud. *Les manuscrits à peintures en France - 1440-1520*, Paris, 1993, pp. 377-384.

Hamon, Étienne, « Une famille d'artistes d'origine troyenne à Paris la fin du xve siècle : les Trubert », in *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 162, n° 1, 2004, pp. 163-189.

Léonelli, Marie-Claude, « Georges Trubert, de René d'Anjou à René II de Lorraine », dans Marc-Édouard Gautier, *Splendeur de l'enluminure. Le roi René et les livres*, Angers, 2009, pp. 145-149.

Reynaud, Nicole. « Georges Trubert, enlumineur du roi René et de René de Lorraine », in *Revue de l'art*, 35 (1977), pp. 41-63.

Ringbom, Sixten, *Icon to Narrative. The Rise of the Dramatic Close-up in Fifteenth-century Devotional Painting*, Åbo, 1965.





Domine labia
mea aperies.
Et os meū
annuntiabit laudē tuam



HEURES DITES DE JEANNE RAOULIN LIVRE D'HEURES (À L'USAGE DE PARIS)

En latin et en français, manuscrit enluminé sur parchemin
France, Paris, vers 1500-1510

Avec 12 grandes et 16 petites miniatures, attribuées au
Maître de Philippe de Gueldre (16 petites miniatures et 7
grandes) et à un atelier parisien (émule de Jean Pichore ?)

50 000 / 70 000 €

147 ff., manque trois feuillets (après 62, 73 et 102, ancienne foliotation), écriture gothique à l'encre brune, sauf pour le calendrier (17 lignes) en lettres rouges bleues ou or, parchemin réglé à l'encre rouge pâle, 18 lignes à la page, écriture à l'encre brune, initiales ornées à l'or liquide sur fonds bleu ou rouge foncé, bouts-de-ligne de même ou figurés par des bois écotés dorés, initiales d'une hauteur de 2 lignes en bleu rehaussé de blanc ou or sur fonds rouge, bleu, ou or parfois avec motifs floraux, plus grandes initiales de couleur marquant les grandes divisions liturgiques sur fonds rouge et bleu avec parfois motifs zoomorphiques (e.g. ff. 44v, 77), bordures enluminées à toutes les pages (baguette latérales seules pour les feuillets de texte) avec feuilles d'acanthe colorées sur fond à l'or liquide ou fond réservé avec fleurs et grotesques, avec 12 grandes miniatures et 16 petites miniatures.

Reliure moderne de velours rouge cramoisi, dos à 4 nerfs, gardes anciennes, tranches dorées. Dimensions : 120 x 176 mm.

PROVENANCE

1. Manuscrit peint et copié à Paris, pour l'usage liturgique de Paris. Au feuillet 24v on trouve une miniature à pleine page figurant une donatrice (commanditaire de ces Heures ?) agenouillée en prière et dans un cartouche dans l'encadrement architectural : « **Jehanne Raoulin** ». Elle est présentée par saint Jean-Baptiste, sans doute son saint patron, ou celui de la paroisse à laquelle elle appartenait.

Note manuscrite rajoutée dans les marges des feuillets 24v-25 : « Jean Raoulin bachelier en droit pretre du diocese du Mans fut secretaire du chapitre de l'eglise de Paris depuis 1493 jusqu'au 8 aout 1496. Pierre Raoulin son neveu lui la ceda jusqu'au 16 fevrier 1535. Il devint en meme temps curé de St Jean le Rond...observé par moi archiviste de l'eglise de Paris en 1764 ». On consultera aux Archives nationales, le fonds Série L, Eglises collégiales de Paris, notamment la cote L 602 : « Eglise collégiale Saint-Jean-le-Rond ».

L'église Saint-Jean-le-Rond était une église de Paris dédiée à saint Jean-Baptiste aujourd'hui détruite. Elle était accolée au mur gauche de la nef de la cathédrale Saint-Étienne de Paris, ou aujourd'hui du collatéral Nord de la cathédrale Notre-Dame de Paris, à l'emplacement actuel de la rue du Cloître-Notre-Dame. Il est intéressant de noter que la donatrice est présentée par saint Jean-Baptiste. Saint-Jean le Rond a conservé longtemps un rôle central dans les cérémonies baptismales, mais servait également d'église paroissiale : on y célébrait le culte de sainte Geneviève car la légende disait qu'au V^e siècle celle-ci ait réuni dans le baptistère les femmes parisiennes pour les exhorter à lutter contre Attila par leurs prières. L'église avait la charge des laïcs vivant dans le cloître Notre-Dame. Elle était desservie par un collège de huit chanoines, formé de deux prêtres, de trois diacres et de trois sous-diacres.

2. Annotations à peine lisibles au premier feuillet de garde. On distingue le nom « Houé » et la date 1764.

3. Vente Lantelme, 29 novembre 1904, n° 21.

TEXTE

ff. 1-12v, Calendrier (usage de Paris), encre rouge, bleu et or, en français, à l'usage de Paris, avec sainte Geneviève (3 janvier ; 26 novembre) ; saint Landry (10 Juin) ; sainte Aure (4 octobre) ; saint Denis (9 octobre) ; saint Marcel (3 novembre) ;

ff. 13-18, Péricopes évangéliques ;

ff. 18v-21v, Obsecro te ;

ff. 22-24, O intemerata ;

ff. 25-84v, Heures de la Vierge ; manque un feuillet à sexte, avec une miniature, sans doute une Adoration des mages (fol. 65 ancienne foliotation, nouvelle fol. 66)

ff. 85-99v, Psaumes de la pénitence ;







Domine labia
mea aperies
Et os meum
annuntiabit laudem tuam

*Cure de St Jean à Rome; En suite transféré de St Jean
à Servé par un Archevêque de l'Église de Paris
en 1764.*



ff. 100-102v, Heures de la Croix ;

ff. 103-106v, Heures du Saint Esprit ;

ff. 107-145, Office des morts, manque le premier feuillet de l'Office des morts, avec une miniature (fol. 102, ancienne foliotation) ;

ff. 145-151v, Suffrages de la Trinité, de saint Michel, de saint Jean-Baptiste, de saint Jacques le Majeur, de saint Sébastien, de saint Nicolas, de saint Antoine, de sainte Anne, de sainte Catherine, de sainte Marguerite, de sainte Geneviève.

ILLUSTRATION :

Ce manuscrit contient 12 grandes miniatures et 16 petites miniatures :

f. 13, Saint Jean l'Evangéliste sur Patmos ;

f. 14v, Saint Luc (petite miniature) ;

f. 16, Saint Matthieu (petite miniature) ;

f. 17v, Saint Marc (petite miniature) ;

f. 18v, Pietà (petite miniature) ;

f. 22, Vierge à l'Enfant (petite miniature) ;

f. 24v, Donatrice en prière présentée par Saint Jean Baptiste ;

f. 25, Annonciation ;

f. 44v, Visitation ;

f. 54, Nativité ;

f. 59, Annonce aux bergers ;

- f. 67, Présentation au temple ;
- f. 71, Fuite en Egypte ;
- f. 77, Couronnement de la Vierge ;
- f. 82, Christ en gloire et résurrection des morts ;
- f. 98, Crucifixion ;
- f. 101, Pentecôte ;
- f. 141, Trinité ;
- f. 142v, Saint-Michel terrassant le dragon ;
- f. 142, Saint-Jean-Baptiste ;
- f. 143, Saint-Jacques le Majeur ;
- f. 143v, Martyr de Saint-Sébastien ;
- f. 144, Saint Nicolas ;
- f. 144, Saint Antoine ;
- f. 145, Sainte Anne à lire à la Vierge ;
- f. 146, Sainte Catherine ;
- f. 146, Sainte Marguerite ;
- f. 147, Sainte Geneviève.

Ces Heures ont été peintes vers 1500/1510, sans doute pour la donatrice représentée en prière au feuillet 24v : Jeanne Raoulin. Les miniatures sont de deux mains différentes. L'une se rattache à un atelier parisien, proche du Maître des Entrées Parisiennes. L'autre très caractéristique est celle du Maître de Philippe de Gueldre. On peut lui attribuer avec certitude les 16 petites miniatures et 7 des grandes : l'Annonciation, la Nativité, l'Annonce faite aux bergers, la Présentation au temple, le Couronnement de la Vierge, la Crucifixion, et la donatrice en prière avec saint Jean-Baptiste.

On soulignera le caractère collectif ou du moins l'association contemporaine de deux artistes dans un même livre d'heures, reflétant bien la tendance à la multiplicité des intervenants et des associations possibles entre scribes, enlumineurs, « historieurs » (décor) et libraires. Pour citer Delaunay : « Cette imbrication donne aux livres un aspect hétéroclite dont on a peine à comprendre les liens. Il est néanmoins possible de rassembler des manuscrits au cours de leur élaboration, par leur texte, leur décor ou leurs artistes et de restituer ainsi une cohérence à cet immense puzzle » (Delaunay, 2000, vol. 1, p. 311). Le phénomène des associations entre les artistes, réservé jusqu'alors aux commandes d'exception, s'accroît de manière évidente dans le livre d'heures dans le dernier quart du XV^e siècle. Delaunay avance : « On imagine mal dans ce cas, un commanditaire en relation avec différents miniaturistes mais plutôt un libraire qui distribue et assure la cohérence de l'ensemble...Par ces biais, les nouvelles idées se diffusent aisément » (Delaunay, 2000, vol. 1, p. 312).

Responsable de la majorité des miniatures dans ces Heures, le Maître de Philippe de Gueldre fut ainsi nommé d'après une *Vie du Christ* (Lyon, BM, MS 1525) de Ludolphe de Saxe peinte en 1506 pour la duchesse de Lorraine Philippe de Gueldre, seconde femme de René II, duc de Lorraine, décédée en 1547 (voir Plummer, 1982). L'artiste semble avoir été très en vue dans les milieux de cour, actif à Paris d'environ 1495 à environ 1510. Il a peint notamment pour le roi Louis

XII l'*Anabase* traduite de Xénophon et travailla pour le premier ministre le cardinal Georges d'Amboise. Il travailla également pour le libraire Antoine Vérard collaborant pour celui-ci à de nombreux ouvrages tant imprimés que manuscrits dont certains destinés à Louise de Savoie, mère de François Ier (voir Winn, 1984, pp. 608-610; Avril and Reynaud, 1993, p. 281). Sa manière se reconnaît à ses visages ronds, aux yeux étonnés, au court nez retroussé, à la bouche minuscule souvent entrouverte, à la chevelure appliquée en casque. On retrouve dans tous ses ouvrages la même facture précise et le même dessin très fin des visages repris du bout d'un pinceau un peu tremblé. Il est surtout remarquable par l'intensité de son coloris, dont les bleus foncés et violents sont très particuliers, alliés à beaucoup de vert, du rouge presque grenat hachuré d'or, et de l'or liquide en quantité pour les vêtements ou les architectures d'encadrement. (voir les contributions de Nicole Reynaud, dans Avril, François et N. Reynaud, *Les manuscrits à peinture en France 1440 – 1520*, Paris, 1993, pp. 278 -281).

Le Maître de Philippe de Gueldre gagnerait à être mieux étudié, notamment dans ces livres d'heures peints en collaboration avec d'autres ateliers, comme c'est le cas ici.

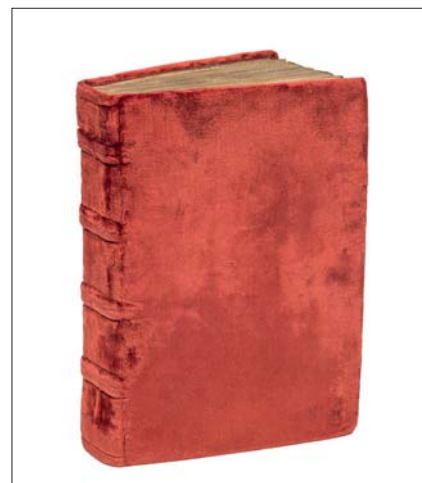
BIBLIOGRAPHIE

Avril, F. et N. Reynaud. *Les manuscrits à peintures en France, 1440-1520*, Paris, 1993.

Delaunay, Isabelle. *Échanges artistiques entre livres d'heures manuscrits et imprimés produits à Paris (1480-1500)*, thèse de doctorat, Université de Paris IV-Sorbonne, 2000, t. I-III.

Winn, M.-B. "Books for a Princess and Her Son, Louise de Savoie, François d'Angoulême and the Parisian Libraire Antoine Vérard", in *Bibliothèque d'Humanisme et de Renaissance*, 46 (1984), pp. 603-617.

Plummer, J. with the assistance of G. Clark, *The Last Flowering: French Painting in Manuscripts 1420-1530 from American Collections*, New York and London, 1982.



HEURES PETAU

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE ROME

En latin, manuscrit enluminé sur parchemin

France, Tours, vers 1495

Avec 16 médaillons en camaïeu d'or avec rehauts attribués à Jean Poyer (actif 1490-1520) et une composition héraldique enluminée (XVIIe s.) rajoutée autour du premier médaillon (Armes de la famille Petau).

700 000 / 900 000 €

44 ff., complet, écriture à l'encre brune à l'imitation d'une humaniste italienne, texte sur deux colonnes, 33 lignes par page (justification : 105 x 170 mm), réglure à peine visible à la pointe sèche, rubriques en vert, abréviations KL au calendrier à l'encre bleue et rouge, initiales peintes sur fond d'or, initiales peintes en rouge et en bleu (en alternance), capitales rehaussées de jaune, 16 médaillons (65 mm. de diamètre) en camaïeu d'or avec rehauts de couleurs, miniatures présentées en paires, cercles découpés (évidements) dans les feuillets qui ne contiennent pas de miniature pour permettre la vision des médaillons au fur et à mesure de la lecture.

Reliure de plein maroquin tabac orné sur les plats d'un décor estampé à la fanfare avec filets d'encadrement à froid, au centre les armes de la famille Rothschild et sa devise « Concordia-Industria-Integritas », contre-plats doublés de maroquin rouge décorés (rel. signée Duru, datée 1856). Emboîtement moderne de plein maroquin bleu foncé. Dimensions : 230 x 140 mm.

Ce chef d'œuvre de l'enluminure tourangelle témoigne d'une maîtrise extraordinaire et prouesse de mise en page. Les médaillons sont désormais attribués à Jean Poyer, artiste tourangeau d'une grande originalité.

PROVENANCE

1. Peint à Tours par Jean Poyer, pour un commanditaire non identifié. Au vu des clients et commanditaires connus de Jean Poyer, il est probable que ce livre d'heures de luxe fut réalisé pour un membre du cercle royal, un grand serviteur ou un dignitaire religieux proche du pouvoir religieux. Jean Poyer comptait parmi ses commanditaires Anne de Bretagne et ses deux époux royaux (Charles VIII et Louis XII), Guillaume Briçonnet, Jacques de Beaune, la famille Lallemant etc. (voir Hofmann, 2016, p. 127).

2. Famille Petau [Paul Petau (1568-1614) ou Alexandre Petau (1610-1672)], avec leurs armoiries peintes rajoutées au XVIIe s. au feuillet qui contient le premier médaillon. Les Petau étaient de grands collectionneurs de livres et d'archives. Au vu des dates, il doit sans doute s'agir d'Alexandre Petau. Les présentes Heures ont été baptisées « Heures Petau » en l'honneur de ce premier propriétaire connu.

L'origine de la collection de Paul Petau se trouvait dans de fameuses bibliothèques du xvii^e siècle dispersées à la mort de leurs propriétaires : notamment celles de Jean Grolier de Servières, de Claude Fauchet, de Jean Nicot. Une notable acquisition fut celle de la bibliothèque de Pierre Daniel, avocat orléanais, qu'il fit en 1604 conjointement avec Jacques Bongars. Paul et Alexandre Petau ouvrirent largement leur bibliothèque aux savants du xvii^e siècle, comme Jacques Sirmond ou André Duchesne, qui y trouvèrent certains des textes dont ils donnèrent la première édition. Les manuscrits de cette bibliothèque (appelés les *Petaviani*) furent acquis entre 1590 et 1659 (pour ceux dont la date d'acquisition est connue). Alexandre Petau en possédait plus de 1 800 en 1650. Cette année-là, il en vendit près de 1 500 à la reine Christine de Suède (par l'intermédiaire de son bibliothécaire Isaac Vossius). La collection de la reine passa à sa mort à la Bibliothèque du Vatican, où se trouvent aujourd'hui une grande part des anciens volumes des Petau. À la fin de sa vie, Alexandre Petau possédait une collection plus restreinte d'environ 300 manuscrits et incunables, et en 1669 Nicolas Clément en acheta vingt-deux pour la Bibliothèque du roi. Après sa mort, le reste de la collection (277 pièces selon le catalogue) fut vendu en plusieurs fois sur plusieurs décennies par ses héritiers, et une notable partie (quatre-vingt-huit) fut acquise en 1720 par le bibliophile genevois Ami Lullin, qui à sa mort

(1756) légua sa collection à la Bibliothèque municipale de Genève. Sur les Petau, voir : Hippolyte Aubert, « Notices sur les manuscrits Petau conservés à la bibliothèque de Genève (fonds Ami Lullin) », Bibliothèque de l'École des chartes, 70, 1909, pp. 247-302 ; Karel Andriaan De Meyier, *Paul en Alexandre Petau en de Geschiedenis van hun Handschriften...*, Leyde, 1947.

3. D'après une note du libraire américain Kraus, le présent manuscrit semble avoir appartenu aussi au XVIII^e siècle à la famille Van Vooght de Bruges dont l'ex-libris gravé fut apposé sur un feuillet de garde volant.

4. Collection du Baron James de Rothschild (1792-1868), qui fait relier le manuscrit à ses armes.

5. Longue note de Paulin Paris (1800-1881), historien et érudit : « Ce manuscrit est d'une rare beauté. Je crois qu'il a été exécuté vers 1480 par un des meilleurs élèves du célèbre Fouquet de Tours, peintre de Louis XI. Je ne connais pas d'exemple d'une pareille disposition : c'est-à-dire de médaillons tracés sur les deux côtés du même feuillet et attendant l'un et l'autre leur complément plus ou moins éloigné... » (note datée de 1855). Une autre note signée de Paul Durrieu (1855-1925), conservateur au Louvre et collectionneur identifie les armoiries Petau : « Ce manuscrit vient de la collection Petau ».

6. Vente Paris, Palais Galliera, 24 juin 1968, lot. 9.

7. H.P. Kraus, libraire et galeriste (New York), jusqu'en 1974 et figure dans le catalogue *Monumenta Codicum Manuscriptorum*, New York, 1974, p. 105. Les médaillons étaient donnés par Kraus à Jean Bourdichon (comme l'indique le lettrage doré sur l'emboîtement moderne de conservation).



In eum sancti euangelii se-
cundum iohannē. Glia ē dnē
In principio erat verbū et
verbum erat apud deū.
et deus erat verbū hoc erat
in principio apud deum
Omnia per ipm facta sunt
et sine ipso factum ē nihil
Quod factum est in ipso in
ta erat et vita erat lux ho^m
et lux in tenebris lu-
cet et tenebre eā
non compre-
henderunt
Sunt homo
missus a
deo cui no-
men erat
iohannes.
hic venit in te-
stimoniū ut
testimoniū perhi-
beret de luce ut omnes
crederent per illū Nō erat
ille sed ut testimoniū per-
hiberet de lumine. Erat
lux vera que illūnat omnē
hominē uenientē in hunc
mūduū. In mūdo erat et
mūduus per ipm factus est
et mūduus eū non cognouit.
In propria uenit et sui cum
nō receperūt. Quotq; autē



repperūt eū dedit eis potesta-
tem filios dei fieri. hīs qui
credunt in nomine eī. qui
non ex sanguinibz neq; ex
voluntate carnis neq; ex vo-
luntate uiri sed ex deo nati
sunt. Et verbū caro factū ē
et habitauit in nobis. Et vi-
dimus gloriam eius glām
quasi vngenti a patre ple-
num gratie et verita-
tis. Deo gratias.
per euāgelica
dita delectant
uā peccata.
Amē. S. lucā.
Nullo tpe.
Missus est
angelus ga-
briel a deo in
ciuitatē galilee
cui nomen naza-
reth ad uirginē de hon-
sātam uirō cui nomen e-
rat ioseph de domo dauid
et nomen uirginis maria
Et ingressus angelus ad
eam dixit. Ave gratia ple-
na dominus tecum bene-
dicta tu in mulieribz. Que
cum audisset turbata est
in sermone eius et cogita-
bat qualis esset ista salu-

8. Collection du Commandant Paul-Louis Weiller (1893-1993), industriel, philanthrope et collectionneur français. Le manuscrit fut vendu et catalogué dans *Ancienne collection Paul-Louis Weiller. Vente IV. Livres, autographes et manuscrits*, Paris, Drouot (Gros et Delettrez), 8 avril 2011, lot. 547.

TEXTE

ff. 1-3v, Calendrier, avec deux mois par page, rédigé sur deux colonnes, à l'encre rouge, bleue, verte et or ; relevons les saints tourangeaux suivants: Avertin (4 février), Grégoire (9 mars), Perpet (8 avril), Venant (19 avril), Martin (4 juillet et 11 novembre), Eustache (12 octobre), Brice (13 novembre), Maxime (15 décembre) et Gatien (18 décembre) ;

ff. 5-6v, Extraits évangéliques ;

ff. 6-7v, *Obsecro te* ;

ff. 8-24v, Heures de la Vierge, avec matines (ff. 8-10) ; laudes (ff. 11-13v) ; prime (ff. 14-14v) ; tierce (ff. 15-15v) ; sexte (ff. 16-16v) ; none (ff. 17-17v) ; vêpres (ff. 18-19v) ; complies (ff. 20-24v).

ff. 25-29v, Psaumes de la Pénitence ;

ff. 30-37v, Office des Morts ;

ff. 38-38v, Heures de la Croix ;

ff. 39-39v, Heures du Saint-Esprit ;

ff. 40-44v, Suffrages : Michel, Jean-Baptiste, Pierre et Paul, Jacob, Stéphane, Laurent, Sébastien, Nicolas, Martin, Anne, Marie-Madeleine, Catherine, Barbara, Apolline.

ILLUSTRATION

Ce manuscrit compte 16 médaillons de camaïeu d'or rehaussé de peinture blanche, rose chair, rouge, jaune et bleue.

f. 4v, Les quatre évangélistes ; peinture du XVI^e siècle complétée au XVII^e siècle par un cartouche sur fond doré agrémenté de guirlandes de fleurs, de corbeilles de fruits et de drapés. Le médaillon des évangélistes est entouré par une couronne tressée comportant au-dessus un écu soutenu par deux putti contenant les armoiries de la famille Petau ;

f. 7, La Vierge à l'Enfant flanquée des symboles des quatre évangélistes ;

f. 7v, L'Ange de l'Annonciation ;

f. 10, La Vierge en prière ;

f. 10v, Visitation ;

f. 14, Nativité ;

f. 14v, Annonce aux Bergers ;

f. 16, Adoration des Mages ;

f. 16v, Présentation au Temple ;

f. 19, Fuite en Egypte ;

f. 19v, Couronnement de la Vierge ;

f. 29, David en pénitence ;

f. 29v, Job et ses amis ;

f. 38, Christ aux outrages ;

f. 38v, Pentecôte ;

f. 44, Assemblée des Saints ;

f. 44v, Médaillon final à décor végétal.

L'ensemble des peintures est due à un artiste tourangeau de tout premier ordre, un temps identifié comme Jean Bourdichon, auteur des enluminures des *Grandes Heures d'Anne de Bretagne*. Il est accepté aujourd'hui qu'il faut attribuer ces enluminures à un artiste tout aussi remarquable que Bourdichon, le Tourangeau Jean Poyer qui travailla à Tours entre 1490 et 1520 (voir Avril et Reynaud, 1993, pp. 306-323). L'œuvre de Poyer – artiste novateur et expérimentateur – a été étudié par Mara Hofmann (2004) qui en a dressé le catalogue raisonné. Sur la palette de Poyer employée dans les Heures Petau, citons Hofmann : « Les Heures Petau, exécutées en camaïeu d'or, utilisent une autre variante fondée sur un coloris réduit. La facture de ces miniatures se distingue par des hachures en or exprimant la lumière tandis que des hachures rouges définissent les parties ombrées. La chair rose est traitée avec des rehauts de rouge, de blanc et de bleu. Des couleurs tels que le jaune et le bleu clair servent également pour décrire les cheveux et les barbes » (Hofmann, 2016, p. 121).





Médailles :
taille réelle 65 mm

La disposition des médaillons dans les Heures Petau est pour le moins exceptionnelle puisque Jean Poyer les a conçues par paires (recto-verso) au début et à la fin de chaque section des différentes divisions liturgiques, prévoyant les feuillets intercalés avec un évidement permettant une vision simultanée des deux peintures durant toute la récitation ou lecture du texte. Cette mise en page tout à fait remarquable et ingénieuse se retrouve dans un autre manuscrit exécuté par Jean Poyer, conservé par la Bibliothèque Royale de Copenhague, dit les Heures Thott mais dont les évidements sont en forme de losanges et non ronds (Copenhague, Bibliothèque royale, Thott 541.4). Les Heures Thott sont sans doute un peu plus traditionnelles et « chargées » dans leur réalisation avec des encadrements peints et des initiales ornées qui scandent le texte. Dans les Heures Petau, le texte – parfaitement calibré – et les médaillons donnent une impression épurée, augmentant le pouvoir spirituel des images suscitant une piété affective chez le fidèle.

Hofmann (2016) a consacré un article au présent manuscrit, datant celui-ci de la dernière décennie du XV^e siècle et le rapprochant des *Heures Ladore* qui présente des figures à mi-corps : « Cette formule permet d'attirer le regard sur les protagonistes figurés au premier plan » (Hofmann, 2016, p. 121). Hofmann rapproche la mise en page ingénieuse et finalement très moderne d'un type de livre pour

enfants (sorte de livre à système) avec ce même jeu d'images qui se répondent au fil des pages et conclue : « Le fait que l'on trouve des solutions similaires uniquement au XX^e siècle met en évidence l'ingéniosité de Jean Poyer qui était bien en avance sur son époque, non seulement par ses inventions picturales mais aussi pour son art de la mise en page » (Hofmann, 2016, p. 126).

C'est un manuscrit en tout point exceptionnel, réalisé par un artiste d'une grande originalité et qui a œuvré pour un mécène pour l'heure inconnu, sans doute proche des cercles royaux, et qui osa une mise en page complexe et somme toute assez moderne.

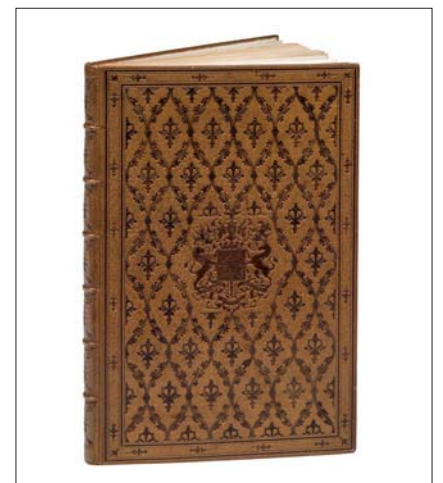
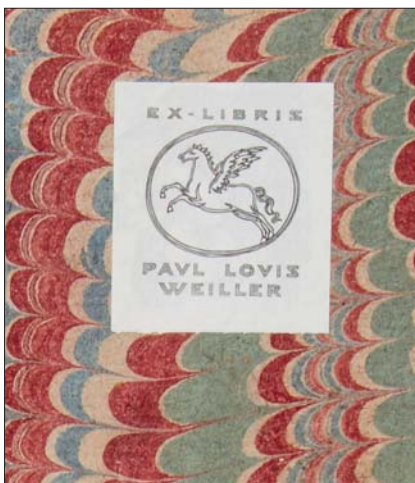
BIBLIOGRAPHIE

Avril, F. et N. Reynaud, *Les manuscrits à peintures en France, 1440-1520*, Paris, 1993.

Hofmann, Mara. « Un chef-d'œuvre de Jean Poyer peu connu : les Heures Petau de la collection Weiller », in *Art et société à Tours au début de la Renaissance*, ed. M. Boudon-Machuel et P. Charron, 2016.

Hofmann, Mara, *Jean Poyer : Das Gesamtwerk*, Turnhout, 2004.

[Catalogue d'exposition]. *Tours 1500, capitale des arts*, 2012.







que genitrici natura mirante
 stella maris succu
 us ac postenus gabrielis ab ore su
 miserere. **oratio.**
 Egrina celi letare alleluia: quia quem
 alleluia. **oratio.**
 Ve regina celorum. aue domina angelorum. salve radix sal
 eta. pro qua mundo lux est orta. gaude uirgo gloriosa sup
 omnes speciosa. uale ualde decori. et pro nobis semper christum
 nota. **D**ominus det nobis suam pacem. **R.** Amen.

**INCIPIT OFFICIUM BEATE VIRGINIS
 MARIE A PENTECOSTE VSQVE AD AD
 VENTVM DIE DOMINICO DIE IVE
 ET DIE IOVIS AD MATVTINVM**



Domine labia mea aperies. **R.** **H**er os
 meum annuntiabit laudem tuam. **V.**
Deus in adiutorium meum intende
 me festina. **V.** **G**loria patri et filio
 et spiritui sancto. **R.** **S**icut erat
 principio et nunc et semper et in
 la seculorum amen. Alleluia.



GRANDES HEURES DE GALEAZZO MARIA SFORZA LIVRE D'HEURES, À L'USAGE DE ROME

En latin et en italien, manuscrit enluminé sur parchemin
Italie, Milan, vers 1471-1476

Avec 6 initiales historiées attribuables au Maître d'Ippolita
Sforza (actif à Milan, vers 1450-1475).

600 000 / 800 000 €

242 ff., complet (collation : I + i-xii⁹ xxiii¹⁰ xxiv-xxix⁸ xxx⁷ (de 8, sans le dernier feuillet du cahier, sans manque apparent)), écriture humanistique à l'encre brune (texte luxueusement espacé), texte sur une colonne, jusque 30 lignes par page (justification : 135 x 218 mm), réclames en fin de cahiers, réglure à la mine de plomb, rubriques en rouge pâle, têtes de section en capitales à l'or brun, petites initiales peintes en bleu ou l'or brun avec décor filigrané rouge ou bleu foncé, initiales à 2 lignes de hauteur à l'or brun sur fonds rose foncé, vert et bleu rehaussé de blanc, nombreuses grandes initiales peintes de couleurs rehaussées de motifs floraux sur fonds d'or brun, trois initiales (ff. 61, 70v, 73v) avec des têtes antiques de profil, 6 initiales historiées, grandes divisions liturgiques introduites par des encadrements sur 3 ou 4 côtés enluminés avec armoiries, emblèmes, décor historié et ornemental, initiale historiée fol. 137v (oxidation des surfaces argentées, quelques feuillets salis, sans gravité, manque de peinture au visage de la Vierge).

Reliure du XVIII^e siècle, plein maroquin rouge, plats ornés d'un triple filet doré en encadrement, dos à 6 nerfs, filet doré sur les nerfs, caissons encadrés d'un double filet doré et orné de fleurons, tranches dorées, signets de soie rouge. Boîte de conservation de plein maroquin bleu (bifeuillet central du dernier cahier détaché de la couture, mors fragiles, épidermures à la reliure) Dimensions : 350 x 240 mm.

Somptueux manuscrit offrant un bel exemple du mécénat de Galeazzo Maria Sforza. Ces Heures sont d'un très grand format, tout à fait inhabituel pour un livre d'heures, suggérant qu'il pouvait s'agir d'un manuscrit utilisé sur un lutrin dans une chapelle privée princière.



PROVENANCE

1. Manuscrit copié et enluminé pour Galeazzo Maria Sforza (1444-1476), comte de Pavie et duc de Milan de 1466 à 1476 à la mort de son père Francesco Sforza. On retrouve dans les bordures enluminées ses emblèmes (lion couché sur des flammes, la tête couverte d'un heaume tenant un bâton noueux d'où pendent deux seaux et la devise allemande « Ich Hof » ; la colombe dans le soleil et la devise « A bon droit »), les armoiries écartelées ducales de Milan et monogrammes GZ MA ou GM, les armoiries du comté de Pavie parties avec la guivre. Ces éléments de personnalisation se trouvent peints dans cinq feuillets enluminés (ff. 2, 46, 90, 137v, 188). On notera aussi fol. 237v la rubrique suivante : « [...] da hodie et in omni tempore mihi famulo tuo **Galeaç Marie** gratiam tuam... ».

Galeazzo Maria Sforza fut duc de Milan de 1466 à 1476, date de son assassinat : le manuscrit fut donc réalisé pendant cette décennie. On peut réduire un peu plus la période de réalisation du manuscrit car on cite au fol. 220v le pape Sixte IV, élu en 1471.

Ce manuscrit est décrit par E. Pellegrin, *Supplément* (1969), pp. 56-57 et pl. 172 : « Oxford, Collection du Viscount Astor of Cliveden A. 6 ». Il est inclus parmi les livres décrits dans l'inventaire de 1469. Sur la bibliothèque de Galeazzo Maria Sforza, on consultera E. Pellegrin, *La bibliothèque des Visconti et des Sforza, ducs de Milan au XVe siècle*, 1955, pp. 61-64 : « On a perdu la trace d'un Office de la Vierge orné de ses armes que d'Adda vit peu avant 1885 chez Hamburger,

INCIPIT OFFICIUM BEATISSIMAE
 VIRGINIS MARIE SECUNDUM CON-
 SUE-
 TUDINEM ROMANE CURIE AD MA-
 TURTINUM. INCIPIENDO A SEPTI-
 AGESIMA USQUE AD PASCHA
 RESURRECTIONIS VIDELICET
 DIE DOMENICO DIE LUNE
 ET DIE IOVIS VERSUS

Pater noster et Ave maria. totum sub silentio. Versus.



Omnia labia mea aperies. Et os meum annuntiabit laudem tuam.

*Deus in adiutorium meum intende. Domine ad adiu-
 dum me festina. Gloria pa-
 tri et filio et spiritui sancto. Sicut
 erat in principio et nunc et semper et
 in secula seculorum. Amen. Laus*

*tibi domine rex eterne glorie. Inuitatorium. Ave maria gratia
 plena dominus tecum. psalmus.*

*Exultemus domino. iubilemus deo salutaris nostro pre-
 occupemus faciem eius in confessione. et in psalmis iubilem-
 us ei. Inuitatorium. Ave maria gratia plena dominus tecum. Versus.*

Quoniam deus magnus dominus. et rex magnus super omnes





antiquaire de Francfort » (p. 61); et *Supplément* (1969), pp. 3-46 ; on consultera aussi Albertini Ottolenghi, *La biblioteca dei Visconti e degli Sforza : gli inventari del 1488 e del 1490* (1991). Galeazzo Maria fut un très généreux mécène et un bibliophile de haut vol, possédant l'une des prestigieuses bibliothèques de l'époque, fondée par les Visconti au château de Pavie. Il avait reçu une bonne formation classique, et son père Francesco Sforza avait fait copier pour lui les classiques latins tels Cicéron, Sénèque, Térence et les historiens romains (manuscrits conservés à la BnF, aux armes de Galeazzo Maria Sforza et dans d'autres bibliothèques et musées ; voir Pellegrin (1955 et 1969)).

Galeazzo Maria Sforza, né à Fermo (Marches) le 24 janvier 1444 et mort à Milan le 26 décembre 1476, fut d'abord comte de Pavie puis duc de Milan. Il était le fils de François Sforza (mort en 1466), allié de Cosme de Médicis, et de Blanche Marie Visconti. Il

se maria d'abord avec la fille de Louis III de Mantoue, Dorothee de Gonzague (1449-1467) qui décéda l'année suivante, le 24 avril 1467, à Pavie. Il se remaria, en 1468, avec Bonne de Savoie (1449-1485), fille de Louis I^{er}, duc de Savoie, et d'Anne de Lusignan. Ayant assuré un gouvernement en demi-teinte, marqué par ses goûts artistiques et son caractère cruel, tyrannique et lubrique, Galeazzo fut assassiné le 26 décembre 1476 dans l'église Saint-Étienne (Santo Stefano) de Milan.

2. Adolf Hamburger, marchand d'art de Francfort, d'après le Marquis d'Adda ; voir G. d'Adda et G. Mongeri, « L'arte del minio nel ducato di Milano », in *Archivio Storico Lombardo*, xii, 1885, p. 354.

3. Rushton M. Dorman, collectionneur (Chicago), sa vente, *Sale of the Collection of M. Dorman of Chicago by George A. Leavitt and Co.*, 5 avril 1886, p. 10. Selon Dorman, le manuscrit était passé dans la Bibliothèque

royale de Naples, où il fut acquis par le cardinal Salviati, neveu du pape Léon X, pour revenir ensuite à son héritier le marquis de Tocca, de Naples. Une pièce de papier collée au bas du dos porte le numéro XX, et il reste des traces d'étiquettes bleue et blanche en pied du plat inférieur et sur le contreplat supérieur.

4. William Waldorf Astor (1848-1919), « First Viscount Astor », auteur de la romance gothique *Sforza : A Story of Milan*. Dans la bibliothèque Astor, le manuscrit était coté « Ms. A. 6 » (voir vignette de papier). Manuscrit en dépôt à Oxford, Bodleian Library, puis vente Astor, Londres, Sotheby's, 21 juin 1988, lot. 58.

5. Collection Arcana, vente Christie's, Londres, *The Arcana Collection: Exceptional Illuminated Manuscripts*, Part III, 6 July 2011, lot 18.

TEXTE

ff. 2-178, Heures de la Vierge, à l'usage de Rome, organisées selon les grandes fêtes liturgiques et les jours de la semaine ;

ff. 180-186, Psaumes de la pénitence et litanies ;

ff. 188-235, Matines et laudes pour l'office de la semaine sainte avec des instructions liturgiques pour l'officiant; suivies des messes pour le vendredi saint et pour dimanche de Pâques ;

ff. 236-242v, Confession générale et prières.

Ce livre d'Heures est un monument à la gloire du duc de Milan. Il est d'une taille exceptionnelle, presque aussi grand que les Grandes Heures du Duc de Berry (chaque bi-folio réclame une peau de chèvre entière). Les emblèmes du prince ont dans ce manuscrit une place presque égale à celle des sujets religieux dans les lettrines : le feuillet 2 porte en bas ses armes écartelées surmontées de la couronne aux deux rameaux et encadrées par ses initiales GZ MA, la bordure est ornée à gauche des armes du comté de Pavie parties avec la guivre, en haut la colombe dans le soleil et la devise « a buon droyt », et à droite l'emblème préféré de Galéas Maria : le lion casqué tenant le bâton aux deux seaux avec la devise « Ich Hof ».

ILLUSTRATION

Ce manuscrit contient 6 initiales historiées, par le Maître d'Ippolita Sforza :

f. 2, Initiale historiée D, Annonciation ;

f. 46, Initiale historiée D, Vierge à l'Enfant dans un enclos (Nativité, sans Joseph) ;

f. 90, Initiale historiée D, Annonciation ;

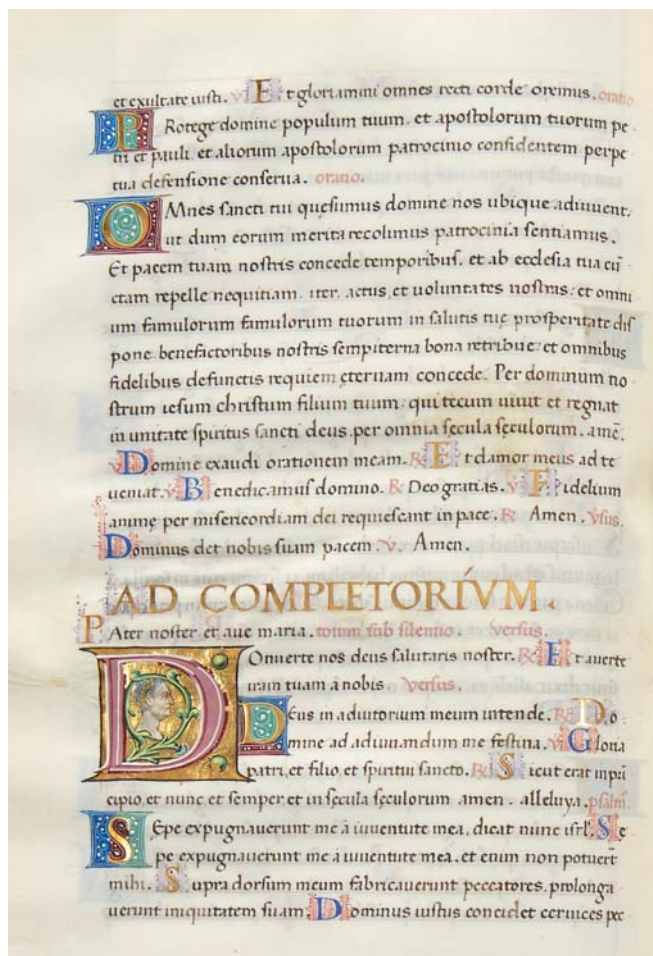
f. 137v, Initiale historiée D, Vierge à l'Enfant sur un trône ;


f. 180, Initiale historiée D, Roi David couronné ;

f. 188, Initiale historiée D, Roi David ou représentation du commanditaire (?), avec une croix sur son surplis rouge.

Les initiales historiées sont de la main d'un artiste milanais très subtil, baptisé Maître d'Ippolita Sforza, actif en Lombardie vers 1450 à 1475 (voir Pellegrin, *Supplément* : « Son surnom « Maestro d'Ippolita » lui vient du beau ms. Valence Bibl. univ. 780. C'est un continuateur du « Maître des Vitae imperatorum », comme lui il s'inspire de l'enluminure franco-flamande ; il subit aussi l'influence de Belbello ». Ce Maître est ainsi nommé en raison des manuscrits qu'il enlumine pour la sœur de Galeazzo Maria, Ippolita Sforza, notamment à l'occasion de son mariage avec Alfonso d'Aragon, duc de Calabre, en 1465 (voir G. Toscano, « Livres et lectures de deux princesses de la cour

d'Aragon de Naples », in *Livres et lectures de femmes en Europe...*, ed. A-M. Légaré et B. Schnerb, 2007, pp. 298-310). Cet artiste enlumine un manuscrit de Virgile (Valence, Biblioteca Universitaria 780) et d'autres manuscrits destinés à la famille du duc de Milan, notamment à Galeazzo Maria Sforza (Paris, BnF, lat. 7703 et BnF, lat. 7779). Sur le Maître d'Ippolita Sforza, voir Toscano (Gennaro), « In margine al Maestro delle Vitae imperatorum e al Maestro di Ippolita : codici lombardi nelle collezioni aragonesi », in *Storia della miniatura*, 1-2, 1996-1997, pp. 169-176; Zanichelli (2004); plus récemment voir Marco Rossi, « La bibliothèque des Visconti et des Sforza et la miniature lombarde entre le XIV^e et le XV^e siècle », in *Bulletin du bibliophile*, n°1, (2017), pp. 17-31.





INCIPIT OFFICIUM DIEI
MERCVRII SANCTI AD
MATVTINVM ANTI-
PHONA



Delus domus tue comedit me. et ob-
probria exprobrantium tibi ceciderunt
super me. *psalmus.*

Aluum me sic deus: quoniam intraue-
runt aque usque ad animam meam.

Infixus sum in limo profundi. et non
est substantia. **V**eni in altitudinem

mans. et tempestas demersit me. **L**aboravi clamans: tunc fa-
ce sunt fauces mee. defecerunt oculi mei: dum spero in deo meo.

Multiplicati sunt super capillos capitis mei qui oderunt me gratis.

Confortati sunt qui persequuti sunt me inimici mei iniuste.
que non rapui tunc exsoluebam. **D**eus tu scis insipientiam meam:

et delicta mea a te non sunt abscondita. **N**on erubescant in me
qui expectant te domine domine virtutum. **N**on confundantur

super me qui querunt te deus usque. **Q**uoniam propter te su-
stinui obprobrium operuit confusio faciem meam. **E**xtraneus

factus sum fratribus meis. et peregrinus filius matris mee. **Q**uoni-
am deus domus tue comedit me. et obprobria exprobrantium ti-

bi ceciderunt super me. **E**t operuit in ieiunio animam meam:
et factum est in obprobrium mihi. **E**t posui uestimentum meum

alicui. et factus sum illis in parabolam. **A**duersum me loqueba-
tur qui sedebant in porta. et in me psallebant qui bibebant vinum.





Pater noster. et aue maria. totum sub silentio. Versus.

Domine labia mea aperies. **R.** **E**t os meum annuntiabit laudem tuam. **V.** **D**eus in adiutorium meum intende. **R.** **D**omine ad adiuuandum me festina. **V.** **G**loria patri et filio. et spiritui sancto. **R.** **S**icut erat in principio. et nunc. et semper. et in secula seculorum. amen. alleluia. *Inuitatorium.*

Aue maria gratia plena dominus tecum. *psalmus.*

Venite exultemus domino iubilemus deo salutaris nostro. **P**rooccupemus faciem eius in confessione: et in psalmis iubilemus ei. *Inuitatorium.*

Aue maria gratia plena dominus tecum. **Q**uoniam deus magnus dominus et rex magnus super omnes deos. et non repellet dominus plebem suam: quia in manu eius sunt omnes fines terre: et altitudines montium ipse conspiciat. *Inuitatorium.*

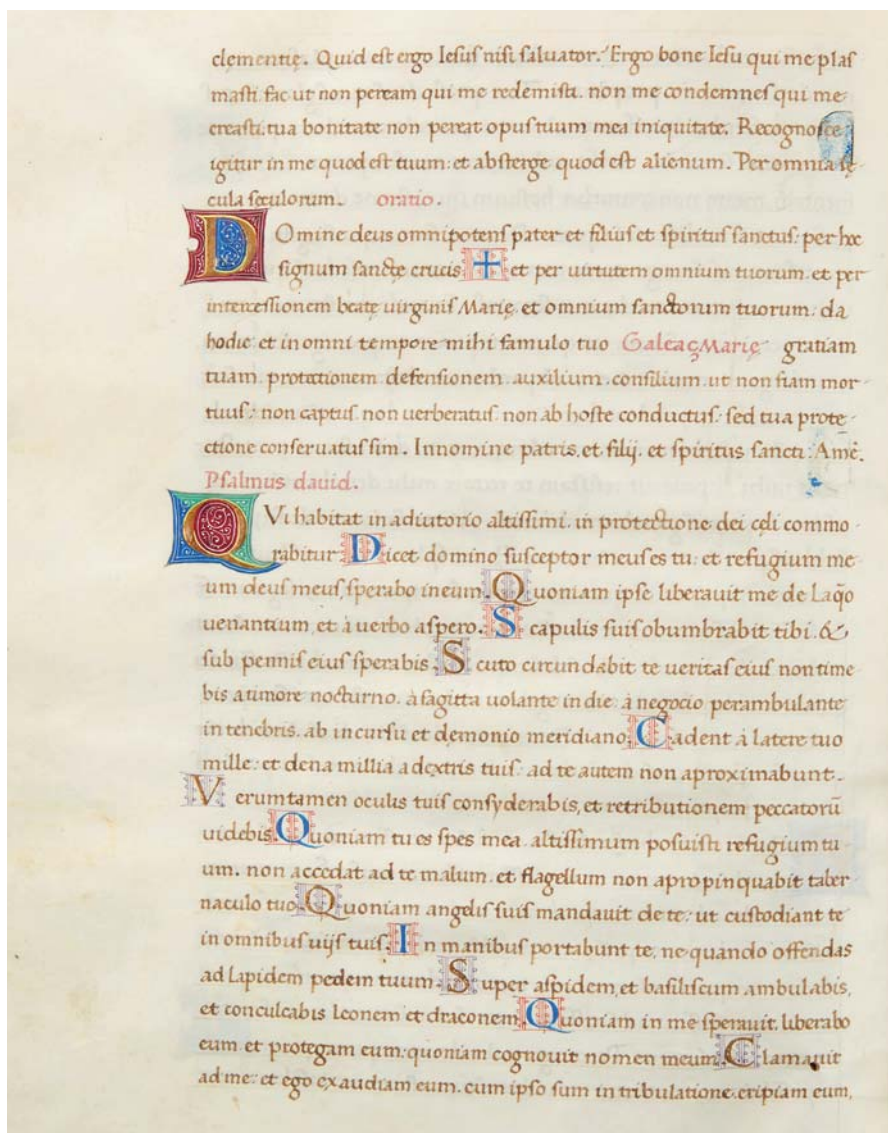
Dominus tecum. **Q**uoniam ipse est mare. et ipse fecit illud: et arida fundauerunt manus eius. uenite adoremus et proclamemus ante deum. ploremus coram domino: qui fecit nos: qui ipse est dominus deus noster: nos autem populus eius. et oves pascu eius. *Inuitatorium.*

Aue maria gratia plena dominus tecum. **H**odie si uocem eius audieritis nolite obdurare corda uestra sicut in exacerbatione secundum diem temptationis in deserto ubi temptauerunt me patres uestri probauerunt et uiderunt opera mea. *Inuitatorium.*

Dominus tecum. **Q**uadragesima annis proximus sui generationi huic. et dixi semper hi erant corde. ipsi uero non cognouerunt uias meas: quibus iuravi in ira mea si introibunt in requiem meam. *Inuitatorium.*

Aue maria gratia plena dominus tecum. **G**loria patri et filio et spiritui sancto. **R.** **S**icut erat in principio et nunc et semper et in secula seculorum. amen. *Inuitatorium.*





f. 237v, voir ligne 9 : « ... mihi famulo tuo Galeaç Marie... »

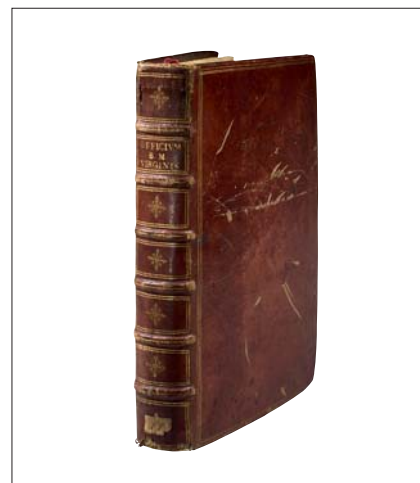
BIBLIOGRAPHIE

De la Mare, Albinia, « Script and Manuscripts in Milan under the Sforzas », in *Milano nell'età di Ludovico il Moro, Atti del convegno internazionale*, 1983, pp. 399-408.

Pellegrin, E. *La bibliothèque des Visconti et des Sforza ducs de Milan au XV^e siècle*, Paris, 1955.

Pellegrin, E. *La bibliothèque des Visconti et des Sforza, ducs de Milan... Supplément publié par les soins de Tammara De Marinis*, Florence et Paris, 1969.

Zanichelli, G. "Maestro d'Ippolita Sforza", in *Dizionario biografico dei miniatori italiani*, ed. M. Bollati, 2004, pp. 686-690.



[ATLAS NAUTIQUE]. OLLIVE (FRANÇOIS). ATLAS NAUTIQUE DE LA MÉDITERRANÉE COMPORTANT 10 CARTES MARINES

En latin et en français, 10 cartes sur parchemin contrecollées sur carton
France, Marseille, daté 1658
Cartes dessinées par François Ollive

200 000 / 250 000 €

10 cartes simples et doubles, format petit in-folio, tracées à l'encre, à la gouache et rehaussées à l'or liquide, sur parchemin contrecollées sur des supports de carton épais.

Reliure de l'époque. Plein vélin, doublures et gardes de papier peigné. Coupes un peu usées, salissures sur les plats, doublures anciennement restaurées. Sur les cartes : quelques taches et piqûres, parchemin un peu fatigué et décollé en bordure et sur certains coins ; couleurs légèrement passées par endroits. Dimensions : 510 x 337 mm.

Précieux et rare atlas composé de 10 cartes marines exécutées sur parchemin aux encres de couleurs et rehaussées à l'or par François Ollive (Franciscus Oliva), hydrographe et géographe issu d'une famille italienne installée à Marseille.

Cartes nautiques, ici reliées sous forme d'atlas (sea chart-books), réalisées à Marseille en 1658 par François Ollive, hydrographe, comme l'indique le cartouche de la première double carte marine : « **Franciscus Oliva / Me Fecit in Civita / Marsilia / Anno Domini / 1658** ».

François Ollive, hydrographe et géographe, est issu d'une famille italienne installée à Marseille au début du dix-septième siècle. On connaît une carte nautique extraite d'un autre atlas nautique datable circa 1660 représentant le monde connu de l'Ecosse au Cap vert, attribuée à François II Ollive [Londres, Sotheby's, 15 novembre 2012, lot 207 : dans le catalogue Sotheby's cette carte a été rapprochée d'une autre carte nautique datée 1661 et conservée dans la Sociedad Bilbaina (voir *Portolans procedents de col.leccions espanyoles segles XV-XVII* (Barcelona, 1995), p.259, chart 52-1)].

On conserve à la BnF, département des cartes et plans, trois feuilles extraites d'un atlas nautique, dont la seconde est signée et datée : « **Franciscus Oliva me fecit in civitate Marsilia. 1661** » (Paris, BnF, Cartes et plans, numérisées dans Gallica) et d'autres datées 1662 (BnF, Cartes et plans, CPL GE D-6589 (RES)). Voir aussi une carte légendée : Carte particulière / de la mer Méditerranée, / faite par moy François Ollive, à Marseille en l'année 1662 (BnF, Cartes et plans, CPL GE A-850 (RES)).

Ces luxueux atlas nautiques, indispensables à l'époque pour les déplacements maritimes et commerciaux, indiquaient aux marins les routes de navigation reliant les principaux ports ainsi que les reliefs des côtes. Le présent ouvrage renferme des cartes pour la Méditerranée, avec des cartes fort détaillées des principales îles : Baléares, Corse, Sardaigne, Sicile, Malte, Crète et Chypre. Ces cartes s'accompagnent de riches ornements : blasons des pays, roses des vents, motifs floraux, astres et monuments ; on remarque également quelques palmiers symbolisant l'Afrique. Les contours des côtes sont de couleurs différentes pour chaque pays ou contrée, les rivières et fleuves sont esquissés ainsi que certaines cités. Les noms des continents sont inscrits dans des cartouches ornementaux, accompagnés de palmes et corbeilles colorées ; l'ensemble est rehaussé à l'or. Les atlas nautiques ont une double valeur : scientifique et artistique. En effet, dans leur version courante, ils étaient emportés à bord des navires et servaient d'outils de navigation. Basées sur un



réseau de lignes (ou rhumbs) correspondant aux directions de la boussole, ces cartes suivent le tracé des côtes, dont les noms des ports ou havres sont notés selon un code couleur précis en fonction de leur importance. Ces instruments indispensables aux marins et dont la production durera jusqu'au XVIII^e siècle ne seront détrônés que par l'apparition des grands atlas nautiques confectionnés aux Pays-Bas. Mais les atlas nautiques de ce type existaient aussi en version de luxe, destinés à de riches commanditaires et devaient être consultés en bibliothèque et conservés dans des collections sur terre ferme. Ils sont alors, comme ici, abondamment ornés, enluminés, rehaussés d'or et décorés de personnages, animaux et blasons. Le présent atlas appartient à cette catégorie. Ainsi la première double carte s'orne-t-elle de cartouches armoriés flanqués d'angelots, d'une représentation de la lune à figure humaine, tandis que les côtes africaines sont décorées d'un dromadaire, de palmiers, ou encore d'une autruche. Sur la côte libyenne, trois hautes croix dorées se dressent en haut de trois monts. Signe de la richesse de cette décoration, onze îles grecques sont entièrement recouvertes d'or. Les coloris à la gouache, d'une parfaite fraîcheur, font la part belle aux verts, aux rouges, aux bleus et aux oranges. Les grandes cartes de la Corse ou de la Sicile, par exemple, offrent de savants dégradés de vert et de bleu. Sur cette dernière carte, on notera la représentation du port de Messine.

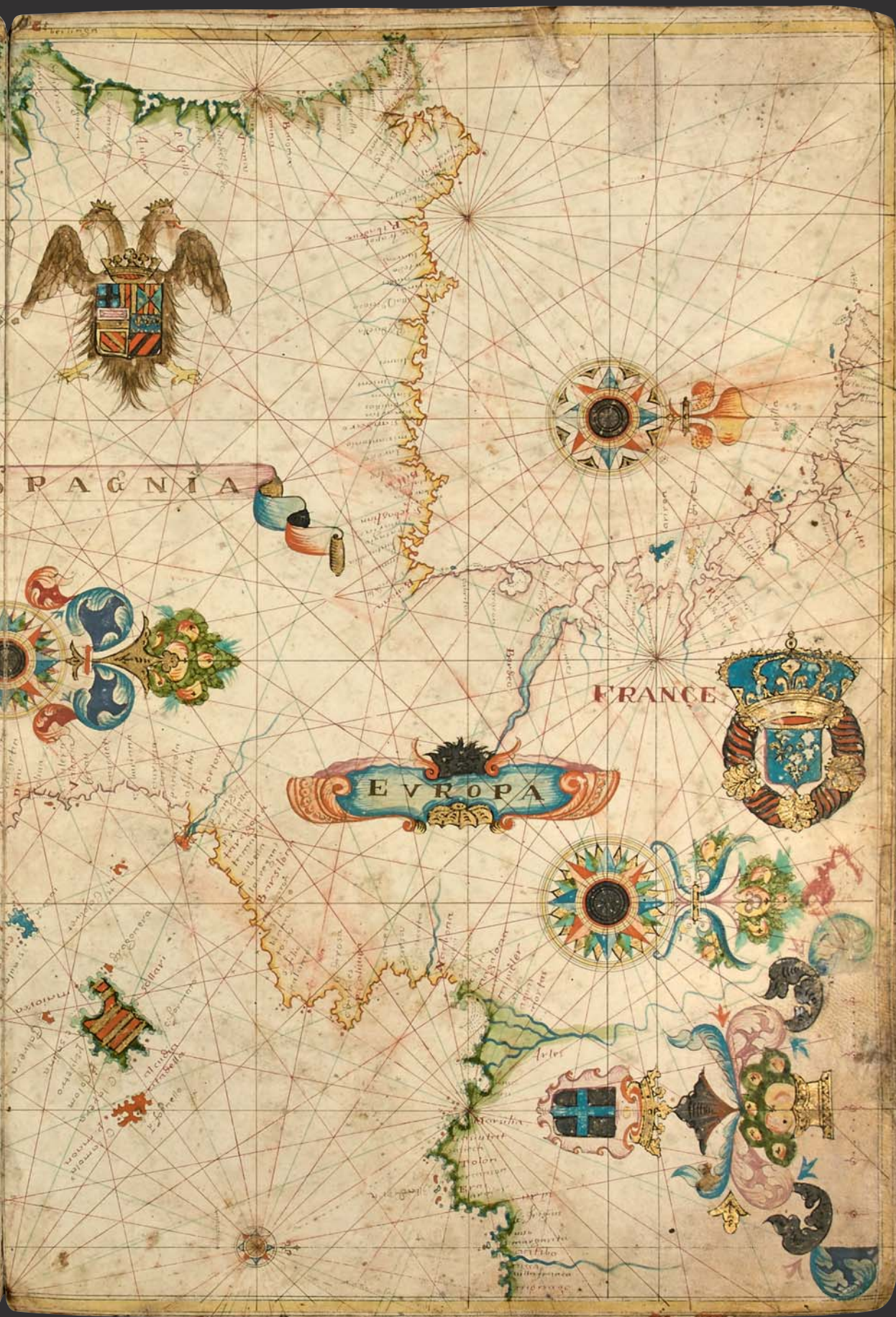
« Les premiers témoins d'une hydrographie marseillaise sont contemporains du déploiement commercial du port en direction des Echelles, au XVI^e siècle » (M. Mollat du Jourdin et M. de La Roncière, *Les Portulans*, n^o 74).

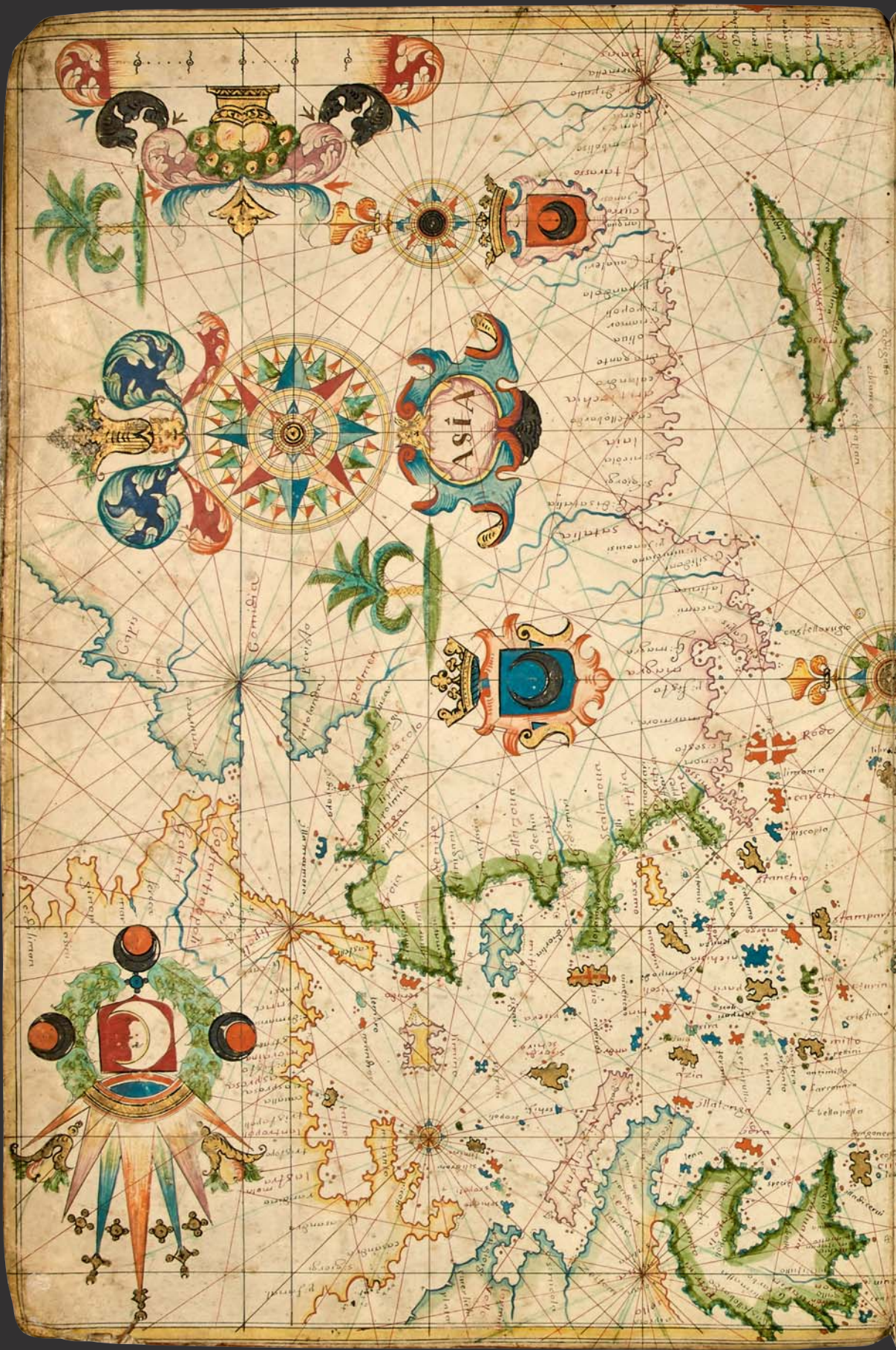
DETAIL DES CARTES :

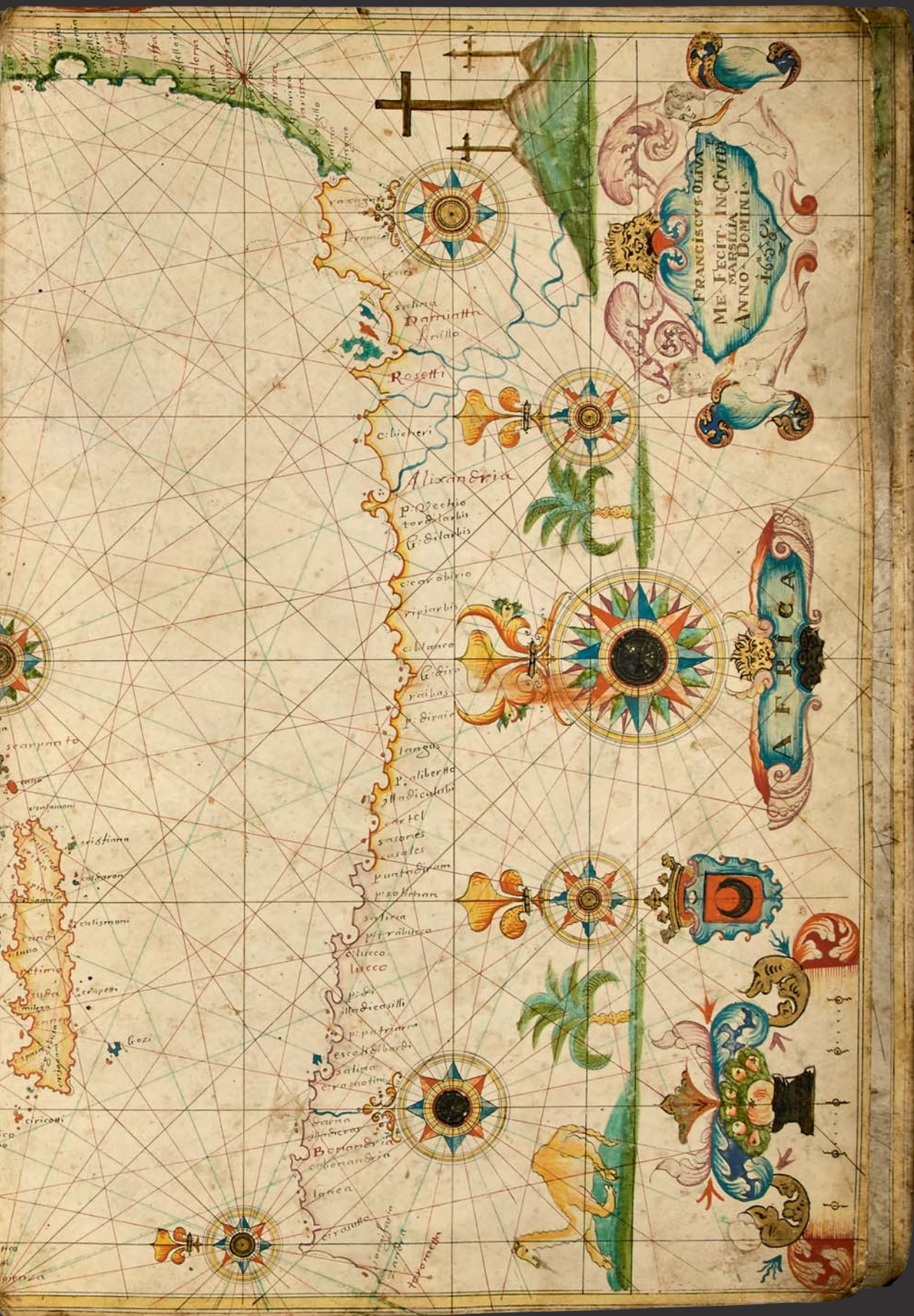
1. Carte double : Méditerranée : Grèce et Asie mineure avec les côtes de l'Afrique ; dans un cartouche en bord inférieur droit : « **Franciscus Oliva / Me Fecit in Civita / Marsilia / Anno Domini / 1658** ».
2. Carte double : Méditerranée : Italie, Corse, Sardaigne, Sicile, Malte, avec les côtes de l'Adriatique et de l'Afrique du Nord
3. Carte double : Méditerranée : Portugal, Espagne, France, Baléares avec les côtes de l'Afrique.
4. Carte simple : Malte.
5. Carte simple : Iles Baléares.
6. Carte double : Sicile.
7. Carte double : Corse et Sardaigne
8. Carte simple : Crète (Candie)
9. Carte simple : Chypre
10. Carte double (inachevée) : Méditerranée complète











FRANCISCVS OLIVA
ME FECIT IN CIVITATE
MARSELLA
ANNO DOMINI
1658

AFRICA

Benandria

Benandria

Essai
Sur l'Histoire des Arts en Egypte,
Pouvant Servir d'Appendice
Au grand ouvrage de la Commission.

Discours Préliminaire.

Appréhen sur les Arts et la Mythologie; Examen de
la position géographique des Villes de la Haute et de la Basse
Egypte, et des principaux monumens qu'elles renferment.

Les Arts servaient au gloire du gouvernement comme au bonheur des peuples.

L'Histoire des Sciences des Lettres et des Arts commence au berceau même du genre humain; Car les, qu'on les voit naître pour sa conservation et son bonheur. On s'accorde à reconnaître l'Agriculture pour les premiers des Arts et on fait remonter à la même antiquité l'origine de l'Astronomie.

Si l'on n'observe les saisons qui se distinguent par le mouvement du Soleil, il est impossible de recueillir dans l'Agriculture. Si l'on ne prévoit les temps commodes pour Voyager on ne peut pas faire le Commerce. Si l'on ne détermine une fois la grandeur du mois et de l'Année, on ne peut, ni établir d'ordre certain dans les affaires Civiles, ni les temps destinés à l'exercice de la Religion. Ainsi, l'Agriculture, le Commerce, la Politique et la Religion même ne pouvant se passer de l'Astronomie, il est évident que les hommes ont été obligés de s'appliquer à cette Science du moment où ils se sont réunis en Société.

De l'Astronomie est née la mythologie, ainsi qu'on va le voir. Ces développemens préliminaires sont nécessaires à l'intelligence des monumens que nous avons examinés dans les Cours de cet ouvrage. La mythologie égyptienne fixera spécialement votre attention, par laque l'art de elle dont il s'agit plus particulièrement.

§. 1. On attribue aux Chaldéens la découverte de l'Astronomie. On met au rang des plus grands astronomes de la Chaldée et de la Perse Jupiter-Belus, Zoroastre et Berose; mais on est fort embarrassé lorsqu'il s'agit de donner des preuves sur l'existence de ces hommes et de déterminer le temps où ils ont vécu. (1) Cependant nous pensons que Belus, auquel on a donné l'épithète de Jupiter, est le même que Baal, dieu des Babyloniens et des Sidoniens, qui portoit chez les Israélites le nom de Soleil, qui étoit la grande divinité de l'Orient. Baal signifie Seigneur, qualification qu'on a donnée à l'astre de la lumière. Joseph se confond avec Mars, d'autres avec Saturne. D'autres enfin, avec l'Hercule phénicien ou tyrien. On considère Belus comme un grand astronome; on lui attribue la construction de la tour de Babel et on prétend qu'il avoit gravé sur les briques de cette tour tout le système planétaire.

LENOIR, ALEXANDRE (1761-1839). ESSAI SUR L'HISTOIRE DES ARTS EN EGYPTE POUVANT SERVIR D'APPENDICE AU GRAND OUVRAGE DE LA COMMISSION.

En français, manuscrit autographe avec de nombreux béquets et corrections.
S.l.n.d. [France, après 1827, vers 1830]

35 000 / 45 000 €

In-folio, 5 tomes en 5 vol., 681 ff. numérotés et écrits seulement au recto, sur papier, écriture cursive régulière à l'encre brune, nombreux béquets, papillons, inserts et corrections (ratures et repentirs), anciennement reliés en volumes séparées, les différents cahiers demeurent cousus et le dernier volume conserve sa reliure de demi-toile avec pièce de titre « A. Lenoir. Galerie égyptienne Histoire des arts et mythologie » et pièce de toison « 5 », portrait gravé lithographique de Charles de Lasteyrie figurant Alexandre Lenoir (daté 1817 ?) avec la légende suivante : « Le Chevalier Alexandre Lenoir administrateur des monumens de l'Eglise royale de St-Denis membre de plusieurs sociétés savantes » (Papier légèrement jauni ; quelques mouillures ; feuillets se détachant, coutures défaits). Dimensions : 335 x 220 mm.

Important manuscrit de travail du célèbre archéologue.

Cette somme est inédite.

Médiéviste français, conservateur de musée, Alexandre Lenoir est connu pour avoir créé et administré le Musée des monuments français. Ce manuscrit inédit est une véritable compilation des connaissances égyptologiques de l'époque. C'est à partir du « grand ouvrage de la Commission » comme Lenoir le désigne, c'est-à-dire la *Description de l'Égypte...*, publiée dès 1809 sous l'impulsion de l'expédition de Napoléon, que Lenoir effectue des recherches personnelles en Egyptologie. C'est sur la base de cette publication (et avant la parution de la deuxième édition) que Lenoir a rédigé le présent manuscrit dans le but « de servir d'appendice au grand ouvrage de la Commission » qu'il considère comme « se bornant à la description de l'Égypte moderne, c'est-à-dire... à l'état actuel des anciens monumens... ».

Nes'étant jamais rendu en Égypte, Alexandre Lenoir développe ses observations et analyses personnelles à partir des travaux d'autres savants, et en se rapportant aux planches de la *Description de l'Égypte*, et au « Musée de Charles X » [au Louvre] dont les salles d'antiquités égyptiennes ont été inaugurées en décembre 1827. Il est fait mention du Musée de Charles X au tome V, offrant ainsi un *terminus post quem* pour ces volumes manuscrits.

Le manuscrit considérable de Lenoir se divise en deux parties, d'une part les tomes 1-3 (328 ff.) qui contiennent l'Avertissement ; le Discours préliminaire ; l'Antiquité des monumens égyptiens prouvée par l'histoire ; Troisième époque. Considérations générales. Prospérité de l'Égypte ; d'autre part les tomes 4-5 (353 ff.) qui comprennent des « Observations supplémentaires pour servir de complément à l'ouvrage » et « Mœurs, usages, religion, littérature ». Ce manuscrit

comporte de très nombreux béquets, ajouts de texte et modifications suggérant que l'ouvrage était destiné à l'impression ou du moins devait faire l'objet d'une publication à venir. Lenoir a écrit dans la plupart des revues et journaux scientifiques de son époque : cet essai sur l'histoire de l'Égypte reprend différentes idées qu'il a déjà développées dans des publications antérieures (« Usage présumé de la grande pyramide » ; « Examen du zodiaque quadrangulaire de Denderah » etc.). Lenoir annonce son plan dans l'introduction : « Ne serait-il pas en effet une chose utile que de rechercher l'origine des arts dans cette antique terre d'Égypte, de se reporter par de rigoureuses inductions, à la naissance de l'architecture, de la sculpture, et enfin de la peinture; d'observer la marche suivie par les artistes égyptiens dans le premier, le second et le troisième style; de considérer les formes observées en Égypte dans les arts du dessin; enfin, de prouver l'antiquité des monumens égyptiens par l'histoire même, et de rattacher ces monumens à l'astronomie, à la mythologie, à l'agriculture et à toutes les sciences morales, et religieuses » (tome I). Signalons la section dévolue aux « Caractères hiéroglyphiques de l'inscription de Rosette » (tome V, pp. 314-251 [sic, pour 451]). Lenoir fait des « observations sur la lecture proposée des hiéroglyphes » par Champollion en 1822 et donne son analyse toute personnelle.

BIBLIOGRAPHIE :

Poulot Dominique, « L'Égypte imaginaire d'Alexandre Lenoir », in Chantal Grell, dir., *L'Égypte imaginaire de la Renaissance à Champollion : actes du colloque, Paris, 21-22 mai 1991*, Paris, 2001, 2 vol., II, pp. 127-149. – Froissart, Jean-Luc. *Alexandre, Albert et Angéline Lenoir : une dynastie en A majeur (1761-1891)*, Paris, 2012. – Bresc, G. et B. de Chancel-Bardelot (dir.). *Un musée révolutionnaire : le musée des Monuments français d'Alexandre Lenoir*, Paris, 2016. Catalogue de l'exposition éponyme au musée du Louvre du 7 avril au 4 juillet 2016.



INCUNABLES



À partir du XVI^e siècle, le livre et l'imprimerie deviennent les vecteurs d'une véritable « révolution culturelle » en Europe, permettant la diffusion de la pensée humaniste, souvent à l'encontre du dogme. En France, Montaigne fait partie de ces auteurs incontournables, érudits et philosophes. Dans les Collections Aristophil, sont réunies de façon exceptionnelle une édition originale de ses Essais, imprimées à Bordeaux en 1580 ainsi que la version parue deux ans plus tard, corrigée par l'auteur, imprimée à Bordeaux en 1582. De la plus grande rareté sur le marché, la collection propose deux volumes du *Miroir Hystorial* de Vincent de Beauvais dans la traduction de Jean de Vignay, ayant figuré dans la bibliothèque de Montaigne, avec aux titres de chacun des volumes son ex-libris manuscrit. De Machiavel, nous présentons la première édition de la troisième traduction française du *Prince* par Guillaume Cappel (Paris, 1553), parue la même année que la seconde traduction française par Gaspard d'Auvergne (Poitiers 1553). L'italianisme connaît alors en France ses belles années. Des impressions iconiques, comme le *Songe de Poliphile*, ici dans l'édition imprimée par Kerver en 1554, ayant conservé sa reliure de vélin souple d'époque, ou encore cette édition des poésies de Clément Marot - prince des poètes - la première publiée sous le titre *Œuvres* (Lyon, [1538]), complètent les ouvrages de cette vacation. Citons enfin la série de six grands vélin dorés renfermant le *Nouvel Atlas ou Théâtre du monde* de Janssonius avec ses cartes en coloris d'époque ayant un temps habillé les murs du Château de la Brède de Montesquieu.



Drosodia quodam ps
grammatice nuncupa
tur. Partes liquidem
grammaticae sunt qua
tuor. scilicet orthog
phia etymologia
diastaltica et pro
sodia. Orthogphia
dicitur ab orthos quod
est rectum et graphia
scriptura. In orthog
phia tractatus de

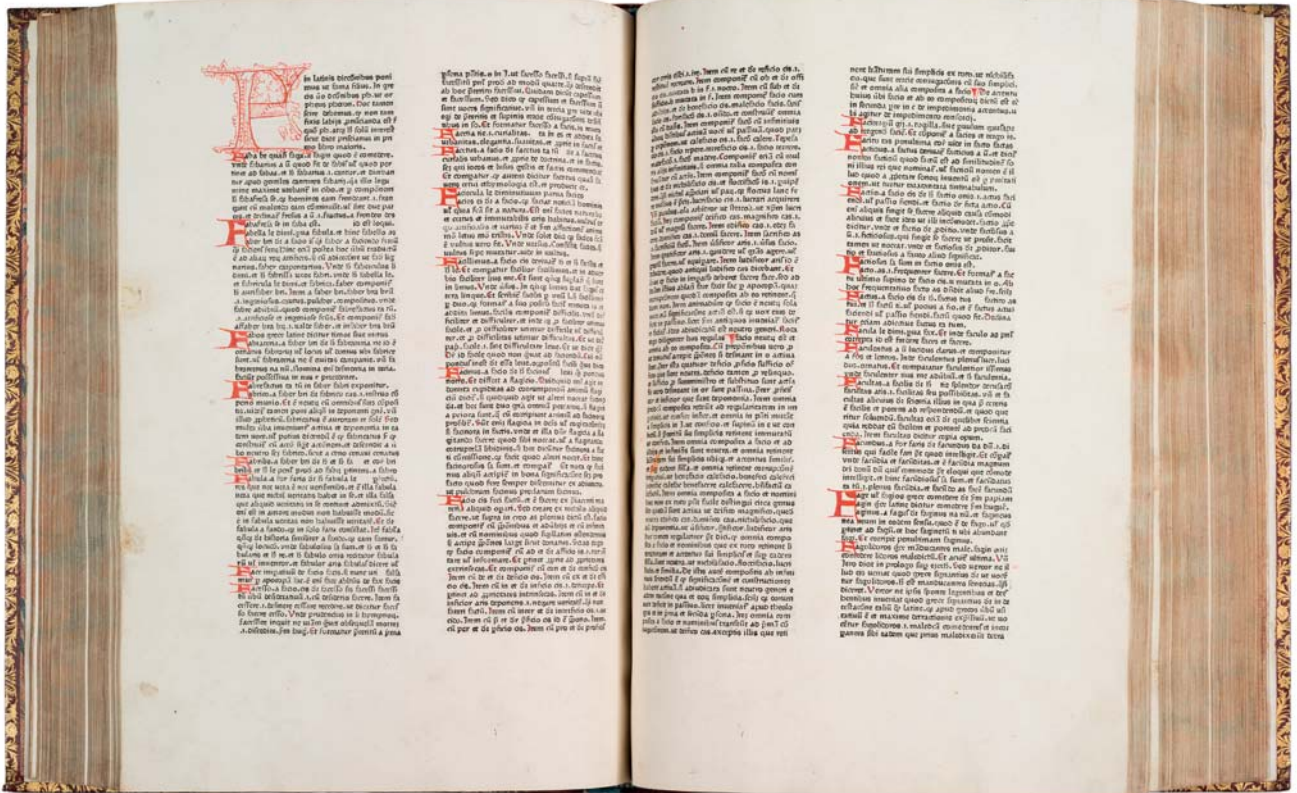
recti scriptura litterarum et syllabarum. Etymologia dicitur ab
etymon quod est uox. et logos sermo. In etymo
logia tractatus de ueritate omnium primum ordinis.
absoluit. Diastaltica dicitur a dia quod est de et sin
tasis quod est constructio. In diastaltica tracta
tus de constructione perfecta. Prosodia uero dicitur
a pros quod est ad et odos quod est cantus. In pro
sodia tractatus de cuiuslibet de omni tempore uel
accentu. Principaliter autem in isto tractatu siue
libro intendo de prosodia. licet etiam de alijs tribus
partibus aliqua breviter tangam. unde tractatus iste tam
quam principaliter intendo si placet prosodia nuncu
petur. uel si magis placeat liber iste uocetur catbo
leon. eo quod sit communis et uniuersalis. Valet siquidem
ad omnes ferme scientias Nam breuiter de facili inuenitur
ubi de omnes formen et denuntent. Quod scribant et
proferantur. qualiter exponantur et etymologi
sentur. et constituantur inuenies eorum breuiter uti
les rationes naturales. theologicas. morales et deca
ratas. Cetero autem istius libri talis est. Primo licet
principaliter intendam de prosodia. tamen quod ortho
graphia est quodammodo uia ad prosodiam agam
de orthographia. Secundo de prosodia. Tercio de
etymologia et diastaltica quasi mixtim aliquid
dicam. Deum spiritum de constructione et suis speci
ebus et partibus necnon de regimine subiungam
Quarto determinabo de figuris. Quinto de orthog
phia. prosodia. origine significatione quatuor
deorum que sepe inueniuntur in biblia et in dictis
secundum etiam poetarum. secundum ordinem alphabeti ordi
nate subiungam. Libellum autem hunc ad honorem
dei et gloriose uirginis marie et beati dionysii patris
nostri. et omnium sanctorum electorum. necnon ad utilitatem
meam et ecclesie sancte dei ex diuina maiorum meorum
dictis multo labore et diligenti studio compilauit
Opis quippe ac studij mei est et fuit multo breuiter
ge ut ex plurimis et diuisis capitulis flores. quod melio
ra et utiliora sunt cum beato hieronimo elcius. Nam
si basilius. Que utiliora sunt mandati memorie
principaliter merentur. Demencia eorum est superua
cua addiscere in tanta tempore egestate. Si alicubi
uero uox nostra insonat non a patris discellit li
minibus. Hoc autem non presumens de uiribus propriis
atemptari cum quasi nulle sint. sed consummatio
nis fiduciam laboris quod mercedem totaliter in sa
maritano pulso timore figuris. qui prolati in pro
curatione semini duobus denarijs superoganti
cuncta reddere est professus. delectat nos sane ueri
tatis pollicenti sed tenet immensitas laboris. desiderium
horatur proficiendi. sed dehoratur infirmitas de
ficiendi. quam vincit zelus usque domus dei. In hoc
autem tractatu non solum primum litterarum sed etiam liberum

correctorem desidero. dummodo eius sit conscientia
inuidente absque ueneno. Quod autem mente deuo
ta ut quisque hunc librum legent apud districtum iudi
cem solacium michi sue orationis impendat. et omne
quod in me fordidum deprehendit orationibus diluar.
Orationis autem et exponis uirtute collata littera mea
in recompensatione me superat. Si tamen per me u
ba accipit pro me fratre iohanne ianuesi fratrum
predicatorum minimo ad dei preces deuote fundat.



Dico ps istius libri ut dixi est or
thogphia. Circa quam sic proce
dam. Primo namque agam de
littera. Secundo de syllaba. Tracta
tur autem de littera dicemus de
diffinitione diuisione. diuisio
nis declaratione. mutatione. et
recto ordine litterarum.

Littera sic diffinitur. littera est minima pars com
positae uocis. Vel littera est uox inuidua que
scribi potest. Dicitur autem littera a lineo nisi uel a
lituris. eo quod antiqui scribant in ceratis tabulis
et postea lineabant. Litterae alie sunt uocales. alie
consonantes. Vocales sunt quae scilicet a e i o u. n. a
y idem est quod i uocal. Consonantium quaedam sunt
semiuocales et quaedam mure. Semiuocales sunt
septem. scilicet l m n r s x z. Mure sunt nouem. scilicet b
c d f g h p q t. e i et u positae autem uocalem in pri
mo opio eiusdem syllabe. ut iuno et uenus. I tamen
est sicut consonans autem uis. ita remanet abiecta us
ut cuius cui. et pompeius pompeii. preter hanc da
ctum ei. in quo est uocal. Q et h sunt idem elementum
quod c. h uero non est littera sed aspiracionis nota. liq
de sunt l r. que positae post mutam in eadem silla
ba naturaliter permittunt percontate uocalem natu
raliter longas corripit. ut affecta et tenebre. Dupli
ces consonantes sunt tres. scilicet j consonans posita
inter duas uocales naturaliter. et x et z semp. ut
maior dux gaza. Vocales autem dicitur. quia per se uo
cem faciunt. Semiuocales appellantur quod plenae uo
cem non habent. ut semideos semiueros appellamus
non quod dimidiam partem habent ut uros. sed quod
non sunt pleni diu uel uiri. Quae dicitur non quod om
nino carent uoce sed quia exigiam partem uocalis habent
sicut infirmae dicitur mulier non que caret forma. sed
que male est formata. et dicimus frigidum eum non
qui penitus expers est caloris. sed quia minime est uti
tur. uel mure nominatae sunt ad comparationem huius
sonantium. Semiuocales quantum uincuntur a uocali
bus. tantum superant mures. Q et R quibus figura et
nomine uideantur aliquam habere differentiam cum e
tamen eandem tam in sono uocis quam in metro con
tinent partem. Et R quidem penitus signuata est
nulla enim uidetur ratio cui sequente a debeat scri
bi h. Rarago enim et caput suo p e siue p h scri
bantur nulla faciunt nec in sono nec in potestate
eiusdem consonantis diuisionem. Quod uero propter nichil
aliud scribenda esse uidetur. nisi ut ostendat sequen
tem u ante alteram uocalem in eadem syllaba po
sitam potest uim litterae in metro. non enim facit po
sitionem. Quod si ideo alia littera est existimanda quod c
debet g quocumque cum similiter ponitur u amittenti
uim litterae alia putari. et alia cum id non facit. Dico
mus enim anguis sicut quis augur sicuti cur. uel
si uehimus eius ueritate contemplari. non plus quam
xviii litteras in latino sermone habemus. Hoc est xvj



25

**BALBUS (JOHANNES)
CATHOLICON
MAYENCE, COMPOSÉ PAR JOHANNES GUTENBERG,
1460 [IMPRIMÉ PAR PETER SCHOEFFER, 1469].**

In-folio, 373 feuillets. Imprimé sur un seul stock de papier bâlois au filigrane du sceau de la famille Galliziani. Caractères gothiques, impression par groupes de lignes-bloc (« slugs »). Impression à double colonne de 66 lignes (33 paires de lignes).

150 000 / 200 000 €

Reliure française du XVIII^e siècle. Plein maroquin rouge, triple filet doré en encadrement sur les plats, dos à nerfs, caissons à filet et « dents-de-rat » ornés de fleurons et guirlandes d'angles, titre doré ; double filet sur les coupes, roulette florale sur les bordures intérieures, gardes d'époque au peigne. Tranches dorées sur marbrures (Deux minimes épidermures sur le premier plat ; peau un peu niellée sur les deux plats, coupes inférieures et coins légèrement frottés). Dimensions : 386 x 272mm.

Décoration par un artiste de l'époque, de Hollande ou de Westphalie. Initiale « P » peinte sur 12 lignes de hauteur au f.1/r en bleu et blanc avec remplissage en vert et rouge et extension ornementale à la plume en rouge dans toute la marge intérieure

du texte ; autre initiale peinte sur la même page : « P » de 9 lignes en rouge, avec remplissage et extensions en violet et vert ; initiales de 4 à 13 lignes en bleu et blanc, ou en rouge avec ornement à la plume ; Lombardes de 1 à 3 lignes en rouge ; marques de paragraphe et de capitales ; l'initiale « L » en 24/1v omise et ajoutée postérieurement à l'encre noire ; rubrication omise de 13/10r à 18/7r. Au verso du f. 11/6 : large tache rouge verticale étalée du rubricateur ; au f. 13/7 verso, légères maculations de rouge, ainsi qu'au f. 21/8 (essuyages). Au f. 14/2 verso, une phrase rayée à l'encre dans la deuxième colonne. Au f. 20/4+1 recto ajout d'une ligne en fin de texte à : « *Hycinthus, mas. gene. (...)* » et au verso blanc de ce feuillet une ligne en bordure inférieure.

Altissimi presidio cuius nutu infantium lingue fi
 unt diserte. **Q**ui q̄ n̄iosepe puulis revelat quod
 sapientibus celat. **H**ic liber egregius. catholicon.
 dñice incarnationis annis **M** cccc lx **A**lma in ur
 be magantina nacionis inclite germanice. **Q**uam
 dei clemencia tam alto ingenij lumine. dono q̄ ḡ
 tui. ceteris terrarū nacionibus preferre. illustrare
 q̄ dignatus est **N**on calami. stili. aut penne suffra
 gio. s̄ mira patronarū formarū q̄ concordia p̄por
 cione et modulo. impressus atq̄ confectus est.
Hinc tibi sancte pater nato cū flamine sacro. **L**aus
 et honor dño trino tribuatur et uno **E**cclēsie lau
 de libro hoc catholice plaude **Q**ui laudare piam
 semper non linque mariam **D**E^O. **G**R^AC^IA^S

Collation: [1-6¹⁰, 7⁴]: grammaire, 1r incipit (*P*rosodia quedam pars
 grammaticae nuncupatur. Partes siquidem grammaticae sunt quattuor;
 [8-19¹⁰, 20⁴(4+1)]: dictionnaire A-H, 8/lr incipit (*I*am divina potencia
 auxiliante supra determinavimus de quatuor particulis principalibus
 huius operis. Nunc restat ut de quinta parte, 20/4+1r, incipit manus
 cum suis derivativis, verso blanc; [21-38¹⁰, 39⁴]: dictionnaire I-Z, 21/
 lr incipit (*I*) est imperativus de eo is it, 39/3r colophon: *Altissimi
 presidio cuius nutu infantium lingue fiunt diserte... Hic liber egre
 gius, catholicon, dominice incarnationis annis M cccc lx Alma in
 urbe magantina nacionis inclite germanice... Non calami, stili, aut
 penne suffragio, sed mira patronarum formarum que concordia
 proportione et modulo, impressus atque confectus est* (suivi par
 4 lignes de vers), 39/3v table des rubriques incipit de *ortographia*
 1, 39/4v blanc.

Premier feuillet remonté avec bordure extérieure et angle supérieur
 restaurés, un peu sali avec fente réparée en bordure inférieure. Les 4
 feuillets suivants avec petit manque en bord inférieure. Faibles taches
 de bordure à divers ff. (tache plus marquée aux ff. 14/4 et 14/5). Verso
 f. 21/5 un peu taché ; ff. 22/8 et 33/10 verso tache brune sur la première
 colonne de texte ; recto f. 27/1 légèrement sali avec minimales macula
 tions rouges ; pliure angulaire au f. 29/1 ; légères rousseurs en marge
 du f. 30/7 ; petites taches au f. 36/10 verso ; tache verticale atténuée
 en marge inférieure des ff. 38/9 verso et 38/10 recto ; salissures aux ff.
 38/10 verso, 39/1 recto et 39/4 (ce dernier avec petits trous en bordure
 inférieure). Petite restauration à l'angle du f. 12/7 et en bordure des ff.
 16/1 et 16/10. Minuscules manquées à la bordure extérieure de quelques
 ff. 19/12., 30/5 et 30/7 ; petit trou au f. 19/9. Quelques traces de béquets.

Édition originale de ce célèbre lexique latin du Moyen Âge, modèle
 du dictionnaire universel, et l'ouvrage principal de la seconde imprime
 rie de Gutenberg, comme la Bible avait été celui de la première. Cet ouvrage fut composé de manière inédite à l'aide de « paires ou groupes de lignes » (« slugs ») permettant leur réutilisation ultérieure. Très peu d'exemplaires du *Catholicon* de Gutenberg sont encore en main privée, les trois tirages de l'édition étant de la plus extrême rareté sur le marché.

Deuxième tirage sur les trois portant tous le millésime de 1460, mais réalisés sur des presses différentes et avec des stocks de papiers également différents. Après une longue querelle de spécialistes, il est établi désormais que ces trois tirages de cette même édition furent réalisés respectivement en 1460, 1469 et vers 1472-1473. Peu de modifications furent faites entre le premier et le second tirage.

Si Gutenberg réalisa lui-même, semble-t-il, le tout premier tirage de 1460 sur peau de vélin ou sur papier filigrané à la tête de bœuf, ce second tirage fut réalisé par Peter Schoeffer, en 1469, sur papier filigrané à la marque des Galliziani (un C lombard). Quant au troisième tirage, lui aussi attribué à Schoeffer par Needham, il aurait été réalisé vers 1472 ou 1473, sur papier filigrané à la tour et à la couronne.

Cette édition dispersée en trois groupes d'exemplaires a posé de nombreux problèmes techniques ainsi que de datation pour les bibliographes. En effet, la composition typographique étant stricte-

ment identique pour tous ces exemplaires, on a constaté toutefois que des erreurs ou des accidents, comme l'intervention de lignes, par exemple, ainsi que des corrections, avaient eu lieu du premier tirage au dernier et qu'ils concernaient toujours deux lignes à la fois : des paires de lignes constituées chacune d'une ligne paire et d'une ligne impaire. Afin d'expliquer ces anomalies, plusieurs hypothèses furent émises, dont celle de P. Needham la plus vraisemblable. Elle fut formulée la première fois dans *The Papers of the Bibliographical Society of America* (1982), puis étayée dans de nombreuses contributions postérieures (notamment dans le *Wolfenbütteler Notizen zur Buchgeschichte*, 1988 ; dans le *Gutenberg Jahrbuch*, 1990 et 1991 ; ainsi que dans le *Bulletin du Bibliophile*, 1992). Selon Needham, ces trois émissions espacées dans le temps furent imprimées à l'aide de blocs de deux lignes fondues ensemble (auxquelles il donna le nom de « slugs » [« lingots »]) et qui pouvaient ainsi être conservées et réutilisées ultérieurement.

Ainsi, le *Catholicon*, bien qu'imprimé par Gutenberg lui-même en 1460, ne fut pas imprimé avec des caractères mobiles, mais d'une façon complètement différente qui préfigure la composition par des procédés beaucoup plus récents, tels que la stéréotypie ou linotypie. Après l'invention des caractères mobiles, toujours selon Needham, Gutenberg tenta donc avec cette édition du *Catholicon* de trouver une solution au « défi de la fixation permanente des compositions typographiques ». Lors de l'impression du *Catholicon*, Gutenberg réalisa également avec cette nouvelle technique deux autres publications, puis utilisa les mêmes caractères mais cette fois dans leur forme mobile pour trois éditions d'*Indulgences* en 1461, 1462 et 1464. Il mourut le 3 février 1468 et le 26 du même mois, Konrad Humery (c. 1405- c.1472), syndic et juriste de Mainz se déclara propriétaire de tout le matériel typographique de Gutenberg. Un an plus tard, Peter Schoeffer indiqua le *Catholicon* dans le catalogue d'annonce de ses publications, ainsi que le Thomas d'Aquin et le Matthieu de Cracovie que Gutenberg avait composés de la même façon. Ceci met en relation, une seconde fois, Gutenberg et Schoeffer, qui était le seul imprimeur de Mayence à cette date. Konrad Humery dut lui vendre le stock de « groupes de lignes » (slugs) ou bien le commissionner pour cette deuxième impression. Quant à la troisième impression du *Catholicon*, elle dût être faite par Schoeffer pour son propre compte, Humery étant décédé à cette date.

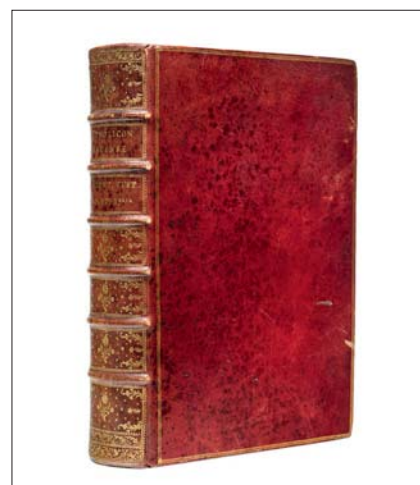
Cette œuvre du dominicain Johannes Balbus de Janua ou Giovanni Balbi di Genova, ou en français Jean de Gênes (mort en 1298), fut composée vers 1286. La *Summa grammaticalis quae vocatur catholicon*, dit le *Catholicon*, est le premier dictionnaire de vocabulaire latin rédigé dans un ordre strictement alphabétique, et, en cela, il peut être considéré comme le tout premier dictionnaire de l'Occident. Souvent remanié et développé par des humanistes aux XV^e et XVI^e siècles, il devint un modèle pour tous les dictionnaires universels [« catholicon » signifiant en grec : « universel »], et fut longtemps un terme générique pour tous les dictionnaires. Si Gutenberg éprouva le besoin de l'imprimer peu de temps après la Bible, c'est qu'il s'agissait à l'évidence pour lui et ses contemporains d'un des ouvrages indispensables aux hommes instruits. Cet ouvrage connu près d'une douzaine d'éditions pendant la période incunable. Après cette première édition à Mayence par Gutenberg, les suivantes furent réalisées respectivement par Günther Zainer à Augsbourg le 30 Avril 1469, puis par Mentelin et Rusch à Strasbourg vers 1475.

PROVENANCE :

1. Annotations marginales occasionnelles d'une main du XVI^e siècle.
2. Selon une indication manuscrite ancienne à l'encre sur le premier feuillet blanc, il pourrait s'agir d'un exemplaire provenant de la bibliothèque de Louis-César de la Baume-le-Blanc, Duc de La Vallière (1708-1780) : « Vendu dans la vente du Duc de La Vallière à 2000 [francs] ». Une seconde main a inscrit au-dessous « imprimé sur vélin » : il se peut que cette annotation ne soit qu'une indication du prix de vente d'un exemplaire ayant effectivement appartenu à La Vallière, mais imprimé sur vélin. Un exemplaire sur vélin en provenance de La Vallière est indiqué dans le catalogue de la vente de Justin Mac-Carthy-Reagh, 1815 (n°2183). Cet exemplaire fut en tous les cas relié de nouveau au XVIII^e siècle, vers 1770, en plein maroquin rouge, avec dentelle intérieure. La Vallière était possesseur d'au moins trois exemplaires du *Catholicon* (dont deux considérés comme « doubles » furent vendus en 1767, lot 2287 : un exemplaire de troisième impression, maintenant à la Bibliothèque nationale d'Autriche (De Ricci 90.53) ; un autre considéré comme « imparfait » (De Ricci 90.1) et aujourd'hui « disparu ».
3. George Hibbert (Vente Evans 1829, lot 812). Payne et Foss, libraires.
4. Beriah Botfield (1807-1863), politicien, botaniste et collectionneur britannique, acheté à la librairie Payne & Foss, pour 45 livres, *Printed Books and Manuscripts from Longleat*, Vente Christie's, 13 juin 2002, n°9.

REFERENCES :

BnF, *Catalogue des Incunables*, I, B-13 ; BMC I, 39 (IC. 303) ; Goff B-20 ; CIBN B-13 (II) ; De Ricci, Mayence 90.97 et 90.71 (« exemplaires disparus »).
 Voir les travaux de P. Needham, en particulier Needham, P. "Johann Gutenberg and the Catholicon Press", in *Papers of the Bibliographical Society of America*, 76 (1982), pp. 395-456 et l'ouvrage collectif « Zur Catholicon-Forschung », *Wolfenbütteler Notizen zur Buchgeschichte*, 13 (1988), en particulier P. Needham, "The Catholicon Press of Johann Gutenberg: A Hidden Chapter in the Invention of Printing", pp. 199-230.



SAINT JERÔME
EPISTOLAE [LETTRES]
 EDITION ÉTABLIE PAR ADRIANUS
 BRIELIS (MORT EN 1472)
 MAYENCE : PETER SCHOEFFER,
 7 SEPTEMBRE 1470

600 000 / 800 000 €

Exceptionnel exemplaire enluminé, impression sur vélin, dans une reliure contemporaine par le successeur de Johann Vogel.

Première édition de la version augmentée (plus de 200) des lettres et traités de saint Jérôme, donnée par Peter Schoeffer, principal associé de Gutenberg. L'enluminure – luxueuse – est réalisée par deux mains, la première associée au Waldburg-Wolfegg Hausbuch et au Pontifical d'Adolf de Nassau (archevêque de Mayence) et la deuxième liée à l'un des artistes du Virgile de Heidelberg (Vat. Pal. Lat. 1632) selon les travaux de E. König (1987). La reliure – monumentale – est attribuée à un atelier anonyme d'Erfurt, successeur de Johann Vogel, qui a œuvré pour les Chartreux d'Erfurt.

Le présent exemplaire dit « Doheny » compte parmi les plus belles réalisations des débuts de l'imprimerie à Mayence : « We stand at a sort of crossroads, where early Mainz printing, early engraving, and major German book illumination all seem to intersect » (König, 1987, p. 296).



2 forts volumes in-folio, 408 feuillets (198 ff, précédés et suivis d'un feuillet de garde de parchemin blanc. (vol. I) et 210 ff. (vol. II)), impression sur vélin, en rouge et noir, exemplaire enluminé, texte sur deux colonnes (56 lignes par colonne), têtes de chapitres imprimées en rouge (sauf 2/10r, où l'en-tête est à l'encre rouge d'une main contemporaine), colophon et marque d'imprimeur de Fust-Schoeffer imprimés en rouge au dernier feuillet du 2e volume ; le feuillet de garde du 1er volume comporte une note autographe du relieur : « Hic liber continet 200 folia minus duobus scripta et 8 non scripta que summe sunt 20 quinterni et 6 folia » [Ce volume contient 200 feuillets écrits auxquels il faut en retrancher 2 et 8 feuillets non écrits, ce qui fait 20 quaternions et 6 feuillets]. Petite découpe rectangulaire dans la marge supérieure de la première page de chaque tome, léger plissement vertical du vélin sur les derniers feuillets du 1er tome. Les pages présentant des initiales enluminées, introduisant les grandes divisions du texte, sont repérées par de petits onglets (« finding tabs ») de peau de truie teintée en rose collés en bordure des feuillets, bien visibles au second tome.

Collation : Tome I : [14, 2-510 68(7+1); 7-1910 208 216(5+1)] (1/1 introduction et registre, 1/4v blanc, 2-6 Distinctiones I-II ; 7-12 Distinctio III ; 13-16 Distinctio IV(i), 16/10v blanc ; 17-21 Distinctiones IV(ii)-V, 21/6v blanc) ; tome II : [22-2410 256(5+1); 26-2810 298 306 314(3+1); 32-3410 3510(4+1, 6+1,2) 36-4210 4310(9+1)] (22-25 Distinctio VI, 25/6v blanc; 26-31 Distinctiones VII-XI, 31/4v blanc; 32-39 Distinctio XII(i); 40-43 Distinctio XII(ii)).

Colophon : « [...] Anno domini M. CCCC. IXX. die septima mensis septembris que fuit vigilia nativita tis Marie da gloriam deo ».

Reliure de l'époque par le successeur de Johann Vogel, relieur actif à Erfurt (Thuringe). Plein veau estampé à froid couvrant deux ais de bois (voir ci-dessous « Reliure ») (Ferroirs renouvelés, charnières et dos partiellement consolidés, boîtes de conservation de demimaroquin grenat modernes).

Dimensions : 478 x 332 mm.



venisse nobis
onem sui rom
pduxit. **H**ab
lis celebranc
gressi: aliud
us siue ille m
fologus ut p
transiuit cau
opulēatima
tremū latiss
ad bragmar
aureo. et de t
discipulos d



Ad laudem beatissime trinitatis. exaltationis
 vobis ecclesie honorificentia gloriosissimi Jeronimi
 Incipit lib. Jeronimus sic dicitur eo qd epistolas
 beati Jeronimi ad viuos et diuersos ad ipm: s;
 et felice eius transiu ex hoc mundo at; miracula
 eius post morte ipsius mensis diuina virtute pa-
 rrata orineat. Et ponitur pro epistola Damasiane.
 Damasius ip Jeronimo de quibus quomodo epistola 7.



Ornamentum te et longo iam tpe legentem potius
 qd scribentem questuiculis ad te missis excitare
 disposui: no quo et lege no detras. hoc enim
 velut condiano cibo alitur a pinguelet oraco:
 s; quo lectiois fructus fit ille si scribas. Ita-
 q; qm et hui tabellario ad me remisso nullas
 iam te epistolas habere dixisti exceptis hijs qd
 in heremo aliqui dictaueras. quasq; tota au-
 ditate legi atq; descripsi: et ultro pollicans es
 te futurus noctiu opib; aliq; s;uallē posse di-
 ctare: libenter accipio ab offerente qd rogaē
 voluerā enā si negasset. Neq; vero illā puto
 dignoēē disputacois nre ofabulacoem fore:
 qd si de scripturis inter nos sermo cinem: id est
 ut ego interroge tu rēdas. Quia vita nichil
 in hac luce puto iocundius: quo aie pabulo
 oia mella supantur. Quā dulcia inquit ppha
 fauabo meis eloquia tua: super mel osi meo.
 Nam cū idcirco ut ait papius orato: hoies
 a beatis differamus qd loqui possumus: qd lau-
 de dignus est qui in ea re supat ceteros in q
 hoies beatas antecellit: ac emge igitur et mi-
 ebi q subiecta sūt differere suans utrobq; mo-
 deramen: ut nec pposita solucoes desideret: nec
 epistola breuitate. fateor enī tibi eos libros qd
 michi iā pridē lactatij lectitādos dederas ideo
 non libet lego: quia et plurimē eius epistole ul-
 q; ad mille versus spacia tendūtur: et raro de
 nro dogmate disputat. Quo fit ut et legenti
 fastidij gñe et longitudo: et si qua breuia sunt
 scolasitas magis sint apra qd nobis: de metris
 et regionū sū et pphis disputat. **interrogaco.**

Quid sibi vult qd in genesi scriptū est: omnis
 qui occiderit cam septem vindictas exsoluet
 Moia fecit deus yalde bona. quare **interrogaco.**
 noe de mūdis et immūdis aialibus mandatu
 cum immundū nichil bonū esse possit: et in no-
 uo testamēto post visionem que petro fuerat
 ostensa dicitur abite dñe a me qd omne et im-
 mundū nunq; introiuit in os meū: et de celo
 respondit: qd deus mūclauit tu ne dñe dixeris
 Cur deus loqitur ad abrahā. qd **interrogaco.**
 quarta gnānoē filij isrl' de egipto essent reuer-
 suri: et postea moyses scripsit. quā aut pge-
 me exierit filij israhel de terra egipti. Qd vniq;
 nisi exponatur vidē esse otariū. **interrogaco.**
 Cur abrahā fidei sue signū in circūcisione
 suscepit. **Interrogatio.**

Cur plaac vir iustus et deo carus non illi cui
 voluit: s; cui noluit deceptus et roce bñdixit
 Jeronimus damaso ipse. **Responsum ad quos**

Sppositas. Epistola secūda.
 Eustasio papa damaso
 Jeronimus. **P**ost qd
 epistolam tue scitans acce-
 pi: ofestm acato notaio
 ut exciper impau. Quo
 ad officium iparato qd
 erā voce pmpurus an
 michi cogitacoē pingebā. Interim iā et ego
 linguam et ille articulu mouebamul: cū subito
 hebreus intuenit: deferēs non pauca volumia
 que de imago ga qh leirus accepit. Et illico
 bates inquit qd postulaueras: meq; dubiū et
 qd facerē nescitē ita festinus externat: ut
 omib; ptermissis ad scribēdū trāsolare. Qd
 quid ulq; in pñs facio: Verū qd hui diacono
 ad me misso ut tu putas epistolam ut ego sentio
 omētariū te expectare dixisti: breuē responso
 nē ad ea q desideras annectens q singula ma-
 gnoꝝ voluminū in digēt disputacoē: duabo
 tm questuiculis ptermissis: nō qd nō potuerim
 et ad illas aliqd respondere. sed qd ab eloquē-
 tissimis viris tertulliano nro se; et nouaciano
 latino fmoē snt edite: et si noua voluerimus
 differē fit lauius disputandū. Certe expecto
 quid placeat: vtrū ne epistolari breuitate sūas
 tibi velis digei: an singloꝝ libros ofica. Nam
 et origenes in quarto pauli ad romanos epistola
 thomo de circūcisione magnifice disputauit: et
 de mūdis atq; immūdis aialibus i leuitico pla-
 differauit: ut si tpe inuenire nil possem: de eius tñ
 fontibus mutarē: et ut vritus loq; didimi de
 spu scō librū in manib; habeo. que trāslatū ti-
 bi dedicare cupio: me me estimes tñmō do: mi-
 tare. qui lectioē sine stilo somnū putat. Ante-
 lans itaq; pbleumantū que epistole tue sibi ceras
 quid michi vidētur annexū veniā postulans



EDITION

Les lettres et traités de saint Jérôme ont été imprimés et commentés dès les premières décennies de l'imprimerie, prenant la suite d'une riche tradition manuscrite. La première rubrique indique le contenu des deux forts volumes : « Incipit liber Ieronimianus sic dictus eo quod epistolas beati Ieronimi ad diversos et diversorum ad ipsum ». On imprime quatre éditions des Lettres de saint Jérôme entre 1468 et 1470 : ces éditions contiennent entre 70 et 130 lettres. La présente édition renouvelée de Peter Schoeffer contient plus de 200 épîtres, organisées thématiquement. Schoeffer fit l'effort de rechercher dans les bibliothèques ecclésiastiques et monastiques des lettres inédites. Il employa pour ce faire Adrianus Brielis, un moine bénédictin de l'abbaye Mons S. Jacobi, qui augmenta le corpus et supervisa les corrections. On connaît deux versions ou états du texte, et Lotte Hellinga a pu montrer qu'environ 150 feuillets (sur 408) ont été réimprimés pour incorporer des corrections. Hellinga a aussi pu trouver des corrections rajoutées à la main, témoin de ce souci de correction et d'amélioration du texte de la part des éditeurs, des imprimeurs et lecteurs avisés. De plus, deux émissions distinctes existent pour la préface et le colophon, avec l'une adressée aux ordres religieux (émission « a ») et l'autre à tous les chrétiens (émission « b »). L'exemplaire Doheny est un exemple de l'émission « a » (issue « a ») et contient de nombreux feuillets avec des corrections manuscrites qui seront par la suite effectivement imprimées corrigées dans la seconde version. Si l'exemplaire se devait d'être incorporé à la bibliothèque monastique des Chartreux d'Erfurt, il est logique que la version retenue soit celle qui contient la préface adressée aux membres des ordres religieux.

Les exemplaires imprimés sur vélin sont plus rares que les versions papier : sur les 89 exemplaires connus, seuls 16 sont imprimés sur vélin. L'exemplaire Doheny est un exemplaire très grand de taille, non rogné (piques visibles).

ENLUMINURE

L'exemplaire décrit est doté d'un décor peint à la main, typique de l'enluminure pratiquée à Mayence et que l'on trouve à la fois dans les manuscrits de la période et les premiers imprimés. Plus particulièrement, les artistes ayant œuvré dans ces volumes sont directement reliés à l'officine de Peter Schoeffer à Mayence.

Le décor s'ouvre par une initiale historiée de 16 lignes de hauteur, faisant office de « page-frontispice », figurant saint Jérôme dans son studiolo ; l'initiale est prolongée par une bordure décorée avec des archers chassant un dragon. A ce décor se rajoute plusieurs initiales peintes et ornées, d'une hauteur de 8 lignes, introduisant chacune des Distinctions.

Lorsque Peter Schoeffer a conçu son édition, il propose des versions sur papier ou sur vélin, décoré ou non, avec des décors allant du simple décor filigrané au décor enluminé historié. L'exemplaire Doheny est à classer parmi les exemplaires de luxe sortis de l'officine de Schoeffer. La qualité artistique du décor des incunables sortis des presses de Schoeffer est soulignée par E. König :

"Only at very rare moments did the illumination of incunabula reach the highest artistic standards of the period. One such example is, for the art historian, the most astonishing single book in the Doheny collection: the *Epistology* of St-Jerome printed by Peter Schoeffer in 1470. Almost miraculously well-preserved in their original bindings, these two volumes satisfy on every count: beautiful printing on highest quality vellum in the largest format, and decorated in the best German style of its period" (E. König, "Illuminated Incunabula in the Doheny Library", Christie's, Vente Estelle Doheny 1987, p. 293).

Dans son étude consacrée aux incunables enluminés de la collection Doheny, E. König consacre un chapitre intitulé « The 1470 *Epistology* of St. Jerome ». Il distingue deux mains dans le décor peint qui orne l'exemplaire Doheny. La première – the « Housebook Master » – est associée au Waldburg-Wolfegg *Hausbuch* et au Pontifical d'Adolf de Nassau (archevêque de Mayence). Cet artiste qui peint l'initiale-frontispice figurant saint Jérôme dans son studiolo est associé avec la région du Rhin, entre Mayence et Speyer. König relève que le décor filigrané (rouge) de ce premier feuillet-frontispice diverge du décor filigrané (penwork) des autres feuillets (bleu) : on trouve ce même décor rouge dans le Pontifical d'Adolf de Nassau (Aschaffenburg, Hofbibliothek, MS 12). König : « This senior artist was likewise responsible for one of the greatest German manuscripts of the century : the Pontifical of Adolf of Nassau, archbishop of Mainz from 1461 to 1475. In this manuscript we find the same curious penwork as on the Jerome frontispiece. Many motifs are common to both books, such as the large, fantastic flower in the upper right corner of the Jerome frontispiece...The historiated initials of the Jerome frontispiece are likewise closely connected with the miniatures of the Aschaffenburg Pontifical, and leave little doubt that they were executed by the same artist » (E. König, "Illuminated Incunabula in the Doheny Library", Christie's, Vente Estelle Doheny 1987, p. 294).

La deuxième main qui peint des initiales et des décors est identifiable, d'après König, comme l'un des artistes du Virgile de Heidelberg Virgil of Pfalzgraf Philipp] (Vatican, BAV, Vat. Pal. Lat. 1632, datable 1473/1474) : « I am convinced that the best pages of the Heidelberg Virgil were illuminated by the same hand as most of the decoration of the Doheny Jerome. His manner is discernible in many details of draughtsmanship, from the typical blue penwork with a predilection for parallel lines, to the highly dimensional, inventive character of the foliage » (König, 1987, p. 296).

En guise de conclusion, König rappelle le lien entre Erfurt et Mayence, et les exemplaires de la Bible de Gutenberg enluminés à Erfurt (Scheide copy ; Fulda ; Eton College ; Londres, British Library) et pour trois d'entre eux, reliés à Erfurt, comme le Jérôme de Doheny. König n'exclut pas la possibilité que le style du second artiste du Jérôme de Doheny puisse être associé à la ville d'Erfurt avant son installation à Heidelberg, au sud de Mayence : « We must, therefore, leave it an open possibility that the Doheny Jerome was illuminated in Erfurt. Until now, this great book has remained unknown to scholarship. It may continue to add important new knowledge, if only it remains accessible to historians of the fifteenth-century book. It is at the center of what we want to understand about the book in Germany in the first decades after Gutenberg's invention" (König, 1987, p. 302).

*distinctio septima in qua continentur epistole diuisio:
quoniam sanctificatio. Jero. ad paula et eustobii
de emendatione psalterij fm. lxx. Epistola prima.*

Salterium rome dudum pos-
situs emendari: et iuxta
septuaginta interpretes les-
cursum magna tñ ex pre-
cohererit. Sed quod rursum
videns o paula et eusto-
bius scriptorum vicio de-
prauatus. plusquam antiqui
errore quod noua emendatione emendare: me cogi-
tis ut velut quodam noui. scilicet iam aruum
exerceam. et obliquis futeis renascens spina
enadic: equi esse dicere. ut quod crebro pullu-
lat. crebrius succidat. Unde obliqua p̄facione
omneio tā vos quibus forte labo: iste desudat
quod eos qui exēplaria istiusmodi h̄re voluerit:
ut quod diligenter emendat: cū cura diligētia trāf-
scribantur. Floret sibi vniuersisq; vel iacentē
lineas vel ratiōna signa. id est obolos vel aspe-
ricos: et vbiq; viderit virgulā p̄cedentem.
ab ea usq; ad duo p̄cta quod m̄plimus. sciat in
lxx translationibus plus h̄re: ubi autē p̄sixerit
stille filinidmē de hebreis volumibus additum
nouerit eque usq; ad duo p̄cta: iuxta theodo-
nomis dūtaxat editionē: qui simplicitate fm̄o-
nis a lxx interpretibus nō disco. dat. Nec ergo et
vobis a studio cuius me fecisse scitis: nō am-
bigō multos fore qui vel inuicem vel superalio
malēt otēnnē videre p̄clara quod discere: et de tur-
bulēto magis ruo quod de purissimo fonte potare.

Jero. sophronio de translatione psalterij fm. lxx:

Hebraica veritate. Epistola secunda.
Iacobus iheronimus. sophronio suo salutē. Scio quosdam
putare psalterium in quibus libris
esse diuisum: ut vbiq; apud se-
ptuaginta interpretes scriptum est senoi co se-
noico. id est fiat fiat h̄ms librorū. sit: pro quo
hebreo legitur amen amen. Hos autem he-
breos. autē in secunda maxime ap̄loz. qui sp̄
in nouo testamēto librum psalmoz. nominat.
vni volumē asserimus: psalmoz quod om̄s eoz.
testamur auctoz. qui ponuntur in titulis. dauid
scilicet a alaph et idithūm filioz. eoz. hem an eptais
te. moysi a salomōis: et reliquoz. quos esctias
vno volumine op̄hendit. Si enim amen pro
quo aquila senoi co transtulit. in fine r̄imodo
librorū. ponitur et nō interdū aut in exordio
in calce fm̄onis siue sine: nunquā a saluato: in
eua gelio loquētur amē amē dico vobis: et pau-
si ep̄le in medio illud ope cōtinerēt. O ysa-
as quod ieremias et ceteri in h̄c modō multos h̄nt li-
bros: quod in medijs volumibus suis amē frequēter
interferit. Sed et n̄is viginti duoz. hebraicorū. li-

broz. et misteris eiusdem m̄nem omurabitur.
Nā nullus ipse hebraicus sep̄bartali. quod inter-
pretatur volumē hymnoz. aplice aucti o gruef.
nō plures libros h̄ vni volumē ostēdit. Quia
ignitur nup̄ cū hebreo disputans: quedā p̄ dño
saluatore de psalmis testimonia p̄ulisti. volēf.
quod ille te illudē. p̄ fm̄ones p̄ne singulos asserē-
bat non ita h̄n in hebreo vbi in de lxx interpreti-
bus opponēbas: studiosissime postulasti ut post
aquilā a simna. chū et theodononē. nouā editi-
onē latino fm̄one trāfferrem. Atēbas enim te
magis interpretū varietate turbare: et amoē quo
lateris vel translationē vel iudicio meo esse orē-
tum. Unde impulsus a te cui ea quod possum nega-
re nō possum. rursum me obtrectatoz. latranbul-
trachidi: maluiq; te viros n̄ras potius quod volūta-
tem in amicitia querē. Certe cōfiderē dicā. et
multos huius opis citabo testēfime nichil dū-
taxat scienter de hebraica veritate mirasse. Sic
ubi ergo edico mea a veteribus discrepabit: intē-
roga quēlibet hebreoz. a h̄quido pudebis me
ab emulis frustra laerari: qui malūt otēnnē
videre p̄clara quod discē. Peruersissimi homines.
Nā cū sp̄ nouas experiat voluptates. et gule
eoz. viana maria nō sufficiant: cur in solo stu-
dio scripturaz. veteri sapore otēnnē sūt. Nec
hoc dico quod p̄cessoribus meos mox dē a quicquid
de h̄is arbitretur detrahendū. quoz translationē
diligēssime emendatā olim mee lingue vobis
dedermi: si quod aliud sit in eoz. xpo credentū
psalmos legē. aliud iudeis singula v̄ba calimi-
antibus r̄idere. Quod opusculū meū si in grecum
ut polliceris transtulēis: et impericie mee doctis-
simos viros testes quod facere volueris: dicā tibi
illud oratiōnū. In siluā ne ligna feras. Nisi quod
in hoc habeo solamē: si in latine omniā intelligā
nichil vel laudē vel vitup̄acōem tecū eē omunē.

*Valere te cupio in dño ihu: et meminisse mei.
Jeromimus ad summiā a fretilā de terra emēda-
tione psalterij sc̄dm septuaginta. Epistola tertia.*

Dilectissimis fratribus summi et
fretilē: et ceteris qui vobiscū do-
minio sūt. ieromimus. Vere
in vobis ap̄licus et p̄p̄ticius fm̄o
mo op̄tens ē: in om̄es terrā extē-
nit sonū eoz. et in fines orbis terre v̄ba eoz.
Quis hoc crederet. ut barbara getarū lingua
hebraica querēt veritatē: et dormitans immo
otēndēto grecis. ipsa germania sp̄s sancti
eloqua scrutaretur. In veritate operi quod p̄sona:
rū acceptor. non ē deus: h̄ in om̄i ḡtē qui timet
deū et operatur iusticiā. acceptus ē illi. dudū cal-
losa tenēdo capulū manus. et digni tractādis
sagittis ap̄nozes. ad stiliū calamūq; mollescūt:
et bellicola p̄ctoz a ventūtur in m̄fuctu d̄mē xpi-
anam. Nunc a isaiē vaticiniū certum op̄ere



Taille des volumes : 478 x 332 mm

ORIGINE(S)

R

quid memoria scriberetur. At
omnibus inminere iam pasca
dictare me cogis. Et quando
quoniam scribatur scedula quoniam emen-
o digeratur ad purum. maxime
tribus mensibus languisse ut vix
pia: nec possim laboris magni-
e tps pensare. Igitur omissa
os nec legendi nec sequendi mi-
ta est: historica interpretatione
ulasti digessi breuiter: et inter-
elligentie flores miscui: perfectus
posterum. Si autem michi vita
tu in redeundo tua promissa comple-
re optere quod reliquum est: immo
is. et ex parte constructis parietibus
culmine imponam: ut scias quid
ita dictandi audacia: et elucubra-
tionem. Certe nostra medac-
e teste vocare: quod presens opus
tate dictauerim ut magis alie-
nea odere putares: ne hoc de-
cia ingenij dictum putes: sed quod
pia quantum apud me valeas: et
gis apud doctos voluerim quoniam
anti quicquam negare. Unde obsec-
e sumo est. et non solito lapsu fer-
icori hoc tribuas non impericie:
a cum roma veneris vngui christi
ogavit. ut in canticum canticorum
pe exclusus egrotacione diuis-
u distuli. Hactenus lege constrim-

ut oculos assiduas propter me emittas ad
et memor professionis illam ante oculos tuos
stituas die in qua iustus ab auditu malo non
mebit. Et ideo iustus non timebit: quia non au-
vade in ignem eternum: sed veni benedictis patris me-
cipe regnum. *Distinctio secunda in qua sunt epistolae do-*
nales de diversis materis omnibus nominibus illo-
ad quos scripsit. Jero. a quendam amicum
sciencia legis diuine et obediencia. et de non iura-
et non vindicando. Epistolae



Resumptione mea e-
sare conarer si me n-
et tps et causa sim-
tu eretur et caritas. e-
michi liceret ppria
gis vba quae diuina v-
tuis auribus inima-
Accedit in lup quod exhortatio nra habet ex-
plicitate fiducia et ex veritate virtute: quia non
immundicia est. neque de errore. neque de dolo. Illud
plane promoneo: ne ostentacione mediocre a-
mee domini vba despicias quae per affectu tibi inue-
clesie puulo ad confouenda infantie nouitate
et ea interim porriguntur: donec a per te post-
du aut per alios eruditus in virum perfectum eler-
lidioribus roboreris. Ad plenum ergo te scire
pio. quod ex parte nosse te credo: ob hoc deum
verbum descendisse de celis ut assumptio nos-
nature homine humanum genus quod in adam na-
bat erigetur in christo: tantumque nouo hominem per
dientiam prestaretur salutis. quantum veteri per
dientiam in diebus...

RELIURE :

Reliure monumentale par le successeur de Johann Vogel, relieur d'Erfurt, qui réalisa de nombreuses reliures pour la Chartreuse d'Erfurt. Plein veau estampé à froid couvrant deux ais de bois. Les plats sont décorés d'un jeu géométrique de quadruples filets à froid alternant avec des fers à motifs végétaux et animaliers : fleur-de-lis et foliacées alignées en double encadrement au centre duquel sont disposés des fleurons circulaires et en losanges, de petits fers ornés d'un oiseau, d'une brebis au bâton de berger (symbole du Bon Pasteur), d'un cœur percé d'une flèche, le tout complété par un semis de fleurettes. Dos à 6 nerfs soulignés de quadruples filets à froid se continuant en diagonale dans les entre-nerfs ornés de fers à motifs de fleur de brebis à la houlette (Cf. Schwenke, «Die Buchbinder mit dem Lautenspieler» (1919), pl. 3 fers 1, 28, 29 ; pl. 4, fer 53). 4 plaques triangulaires de laiton à décor ciselé et bordures dentelées boulonnées aux angles des plats et une cinquième, en losange, au centre; deux fermoirs métalliques assortis fixées par des attaches de cuir noir, tranches teintées en jaune, contreplats non recouverts, laissant le bois apparent. Le relieur a utilisé, pour couvrir l'intérieur des charnières du 2e volume, une page de manuscrit du XVe siècle du *De proprietatibus rerum* de Bartholomaeus Anglicus. Voir pour la reliure, Schwenke, "Die Buchbinder mit dem Lautenspieler", *Wiegendrucke und Handschriften : Festgabe Konrad Haebler*, 1919, pp. 133-135.

PROVENANCE :

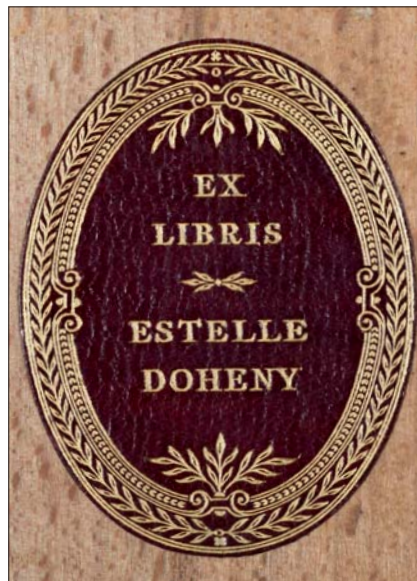
1. Erfurt, Chartreux du Mons Sancti Salvatoris (sur la reliure voir Paul Lehmann, *Mittelalterliche Bibliothekskataloge Deutschlands und der Schweiz*, II, Munich: 1928, pp. 444-446, où il est décrit en 2 volumes).
2. Leander Van Ess (1772-1847), moine et prêtre, collectionneur allemand et traducteur de la Bible. Voir M. Dzanko, *The Library of Leander van Ess and the Earliest American Collections of Reformation Pamphlets*, New York, 2007. Une partie de sa bibliothèque fut achetée par le Burke Library of Union Theological Seminary in the City of New York.
3. Sir Thomas Phillipps (1792-1872, *Catalogus incunabulorum Professoris...Van Ess*, no. 4.
4. Abraham Simon Rosenbach, marchand libraire, actif entre 1915 et 1945 (il mourut en 1952) ; cat. 29 (1937), no. 200; cat. 37 (1947), no. 318.
5. Estelle Doheny (1875-1958), comtesse papale, ouvrage acquis en 1949. Vente, *The Estelle Doheny Collection, Part I*, New York, Christie's, 22 octobre 1987, lot 9.
6. Collection Arcana. Vente, *The Arcana Collection : Exceptional Illuminated Manuscripts and Incunabula*, Christie's, 7 juillet 2010, lot 10.

BIBLIOGRAPHIE ET REFERENCES :

GW 12424; BMC I, 26 (C.11.e.13,14); CIBN H-99; Polain (B) 1947; BSB-Ink. H-246; Bod-Inc. H-68; Van Praet, *Vélins du Roi I*, 377-378; Goff H-165.

Sur cette édition, voir les travaux de Lotte Hellinga, "Editing Texts in the First Fifteen Years of Printing," *New Directions in Textual Studies*, ed. D. Oliphant et R. Bradford, 1990, pp. 127-49; "Peter Schoeffer and his organization: a bibliographical investigation of the ways an early printer worked", in *Biblis Yearbook*, ed. G. Jonsson, Stockholm, 1995-1996, pp. 67-106; "Peter Schoeffer and the Book-Trade in Mainz: Evidence for the Organization", *Bookbindings and other Bibliophily*, 1994, pp. 131-164.

Sur les artistes ayant contribué au décor de l'exemplaire Doheny, voir Filedt Kok J.P. et al. *The Master of the Amsterdam Cabinet, or the Housebook Master, ca. 1470-1500*, Princeton, 1985; Boeckler, A. *Deutsche Buchmaler der Gotik*, Königstein im Taunus, 1959; König, E. "Illuminated Incunabula in the Doheny Library", *The Estelle Doheny Collection*. Christie's, New York, 22 octobre 1987, essai publié en fin de catalogue, pp. 285-302.





27

**BOCCACCIO (GIOVANNI)
GENEALOGIAE DEORUM GENTILIVM
[DE LA GÉNÉALOGIE DES DIEUX]
VENISE, VINDELINUS DE SPIRA, 1472**

80 000 / 100 000 €

In-folio, 295 pp. sur 296 (dernier feuillet blanc manquant), non foliotées (pagination postérieure en chiffres romains à l'encre dans les angles supérieurs). Texte en caractères romains sur deux colonnes de 41 lignes. Papier vergé, filigrane « à la balance » [collation : 110 (table), 2-1210, 1312, 14-1810, 196, 20-2210, 23-258 (feuillet 25/8 bl.), 26-2710 (au feuillet 27/7r fin du texte de Boccace, premier colophon et début de l'index thématique au verso de ce feuillet), 28-2910, 20-3012, 312] (fin de l'index et 31/2v : textes en latin de Dominicus Silvester et de Raphaël Zovenzonius, correcteur de Vindelinus, avec le second colophon)]. Quatre initiales rehaussées à l'encre rouge. Avec de très nombreuses annotations manuscrites, à l'encre rouge ou noire, et plus de 200 dessins à l'encre brune, dans presque toutes les marges intérieures ou extérieures (certaines marges rognées à la reliure avec quelques atteintes à quelques dessins et commentaires).

Reliure du XVIII^e siècle. Plein veau fauve marbré, encadrement de filets à froid sur les plats, dos à nerfs apparents soulignés d'une roulette dorée, caissons encadrés d'un double filet et ornés d'un large fleuron floral au centre entouré d'une frise de petites fleurs et de points, et de guirlandes d'angles ; pièce de titre en maroquin rouge portant nom d'auteur, titre et date, marque d'appartenance (voir Provenance ci-dessous) en lettres dorées en queue de dos ; tranches rouges, gardes de papier peigné. Légères usures et frottements. Petits trous de vers sur les tous premiers feuillets, légères brunissures marginales sur quelques feuillets. Très bel état de fraîcheur intérieur. Dimensions : 327 x 232 mm.

Exceptionnel et unique exemplaire de la première édition, imprimée à Venise, de ce grand livre de référence qui connut un précoce succès éditorial. Véritable encyclopédie sur les dieux païens, cet ouvrage de Boccace représente une somme d'érudition particulièrement appréciée par les humanistes de la Renaissance qui y trouvèrent une source d'information irremplaçable sur la mythologie antique. Boccace, qui y travailla pendant plus de vingt ans, de 1350 jusqu'à sa mort en 1375, traite en quinze livres de la généalogie des dieux antiques, établissant une anthologie des plus complètes de la mythologie grecque dont il donne une interprétation allégorique et philosophique, en plaidant pour la valeur intrinsèque de l'invention poétique, citant abondamment l'Illiade d'Homère.

L'imprimeur vénitien Vindelinus de Spira, reprit l'activité de son frère, décédé en 1470, en achevant l'édition des Œuvres de Saint-Augustin et celle de plusieurs ouvrages d'auteurs latins mais aussi celle de la présente *Genealogiae deorum* en 1472, et du *De Montibus* du même Boccace l'année suivante. Il semble avoir subi une faillite en 1473 et ne reprit son activité qu'en 1476, avec notamment une édition de Dante imprimée en 1477.

Genealogie deorū gentium Ioannis Bocacii de certaldo ad Vgonem
inclytum Hierusalem & Cypri regem. eiusdem libri prohoemium.

Satis ex relatis Donini Parmēsis egregii militis tui. uera
percepi Rex inclyte sūmopere cupis Genealogiam deorū
gentilium & heroū ex eis iuxta fictiones ueterum descen-
dentiū: Atq; cū hac quid sub fabularum tegmine illustres
quondam senserunt uiri & me a celsitudine tua quasi exp-
tissimū atq; eruditissimū hominem in talibus selectum tanto operi au-
ctorem. Sane ut omiserim desyderii tui admirationem: nō enim paruū
hominem decet quid regem moueat perscrutari. & aduersus electionē
mei quid sentiam: dicere p̄termittam. Ne dum insufficientiam meam
monstrauero per subterfugia arbitraris impositi laboris onus euitem.
Anteq̄ ad sententiam meam circa impositum opus deueniā. libet Sere-
nissime regum apponere. Et si non omnia: quōsdā saltem quę inter do-
ninum insignem militem tuum: dum iussa tuę celsitudinis explicaret: et
me iteruenerē uerba: ut eis perfectis satis iudicium tuum de me uideas
& temeritatem meam dū in obedientiam tuę maiestatis deuenio. Cum
igitur ille facundo ore sacra maiestatis tuę studia: & opera regalis offi-
cii admiranda: nec nō & insignes atq; gloriosos quosdā tui nois titulos
lōga dicacitate explicauissē: eo deuenit: ut conatu plurimo me in tuam
sententiam deducere conaretur: non unica tantum ratione sed multis: ex
quibus fateor ualide uidebantur quōsdam uerū postq̄ tacuit: & mihi rē /
dendi copia facta ē: sic dixi. Arbitratus forsin facunde miles seu rex tuus
de proximo noster futurus p̄stante deo: hanc insaniam ueterū scilicet & cu-
pientium se habere diuino procreatos sanguine angulū terrę modicum
occupasse: & tāq̄ ridiculum quoddam ut erat paruo tēporis perseuerasse
tractu: & ueluti etiam recentissimū opus facile colligi posse. Attamē bo-
na semper tua pace dicam aliter lōge est. Nam ut omniū cycladas & re-
liquas aegēi maris insulas Achaia Illiricam atq; thraciam: quas pen-
fomenta huius stulticię emicuerē plurimū & potissime: dū gręcorū res
pu. floruit Euxini maris hellespontiaci Meonii icarii Pamphili Cyli /
cis phoenicis & Syrii atq; Egyptiaci littora sua contagione infecit. Nec
Cyprus nostri regis insigne decus ab hac labe fuit immunis Sic & oēm
libye atq; Syrtium & numidię oram labefactauit: & atlantiacos occidui
q; maris sinus & remotissimos hesperidū hortos. Nec meditaranei tātū
maris fuit contenta littoribus: quinimo & ad incognitas maris natioēs
etiam penetravit. Decidere etiam in perniciem hanc cū littoralibus ac-
colę omnes nili fonte carentis & harenę libycae una cum suis pestibus
& antiquissimarū thebarū solitudines: Nec nō & superiores Aegyptii
atq; garamantes feruidi et calētes nimium hirsutiq; aethiopes et odori

6m
Sic Homini dicitur baris in pale
in uerba dicitur. in quibus lo
& hanc uerba dicitur

Iuturnę retulit & Iunoni. Quę obrem Iuppiter indignatus Larā lingua priuauit: iussitq; Mercurio ut illam ad inferos traheret: & ibi esset Stygia Nympha. Qui cum illam ducens aspiceret in eius concupiscētiā incidit & in itinere oppressit: quę cum concepisset peperit illi geminos quos ipse de nomine matris Lares appellauit. Huius fabulę fictio satis absconditum tenet sensum. Iuppiter enim calor est Iuturnam Nymphā id est humiditatem in quam agat appetens. Verum Lara quę hic mulheris nimius est calor opus agentis ignis disgregat: sed Mercurius id est frigiditas naturę opere excitata superfluo calore muliebri exinanito semen coegit in unum: & sic Lara lingua priuata est id est nocendi potentia. De hac tantum calcata caliditate Mercurius id est naturę moderata prudentia secundum gentiles elicit lares. non quidem recte ex ea sed ea amota fit: ut secundum opinionem quorundam lares cū creato foetu nascantur seu creentur: qui ea stante creati non poterant. De quibus laribus non omnes & que sensere ueteres. Extimauere autem antiqui cum anima rationalis a Mercurio in corpus nouum deducta esset: ut alias dixi: ideo a Mercurio deduci opinari quia in sexto mense qui Mercurio attribuitur foetus animam credatur suscipere seu uitalē potentiam in anima deum seu deos nouę animę uenire custodes: quos aliqui genium uel genios uocauerunt: nonnulli dixerunt lares: ut paulo antea dictum est. Et ut Censorinus asserit in libro de natali die ubi uult eum dici genium: seu quia ut gignamur curat: seu quia una nobiscū gignat seu quę genitos semper tueatur & eundem esse genium & larem dicit a multis ueteribus affirmatum & potissime a Cato flacco eo quę in libro quem Celsari de indigitamentis scriptum reliquit. Et esto quę unum tantum dicat genium seu larem in subsequentibus adicit opinione Euclidis Soratici duplicem omnibus appositum genium: & sic duo sunt unicuique lares opinione ueterum. Quod satis firmari uidetur auctoritate Annei florii scribentis in. iiii. Epythomatis sui sic. Ipsiq; bruto per noctē cum illato lumine ex more aliquo secum agitaret atra quędam ymago se obtulit: & quę eēt interrogata tuus inquit malus genius. hoc & sub oculis mirantis euanuit. & cętera. Qui quidem non adiecisset malus nisi & bonus alter esset: & sic duo. Christiana ueritas angelos uocat nō eū nascēte genitos sed nato sortiatos. Quorum alter bonus in bonum semper urget quem seruat: alter autem malus in contrarium nititur: & quasi bonorum malorumq; nostrorum obseruatores & testes in mortem usq; assistunt continui. Hos præterea lares etiam priuatorum domibus inesse crediderunt: ut in principio aulularię ostendit Plautus: eosq; familiares seu domesticos uocauerunt deos & uti custodię corporis appositos diximus: sic & hos custodię domus eiq; in domibus locum comunē domesticis omnibus: ubi. Lignis area quam in medio aulę ueteres faciebāt dedere.

de modo quo gignitur
ab hominibus

Lares priuati
homines habent duos
dicitur: unum apud
atque ut hinc p.
ty catholici
et bonos et malos
quę apud nos dicitur
genitum et dicitur
ponatur ipse apud bonos et



75



ANNOTATIONS :

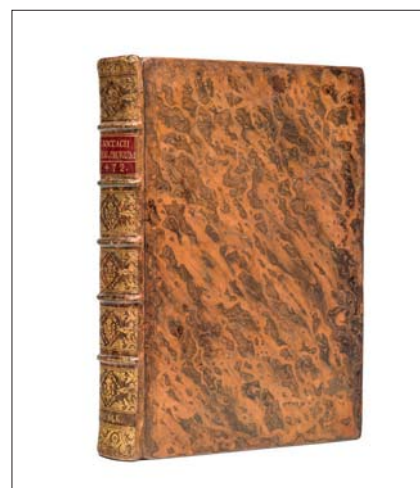
Cet exemplaire est enrichi par de multiples commentaires en latin, la plupart à l'encre noire, plus rarement à l'encre rouge, d'une main quasiment contemporaine à l'édition, d'une belle écriture cursive. Ces annotations consistent soit en quelques mots, mais souvent en plusieurs lignes. Plus de 200 dessins, figuratifs ou abstraits, et autant de fioritures soulignant les passages commentés (parenthèses ornées, mains avec index pointé, petits visages, étoiles, etc.) ornent les marges et viennent compléter les marginalia. On relève des dessins d'animaux, oiseaux, tours, visages humains, ceintures, couronnes, arcs avec flèches, etc. Certains, très élaborés, relèvent d'une veine humoristique, voir paillard, tout à fait remarquable : ils reproduisent certains épisodes mythologiques et mettent en scène de célèbres héros de la mythologie : Apollon, Hercule, le centaure Chiron, Pasiphaé, Tantale, Cerbère, Junon et son paon, Castor et Pollux, Cassandre etc.

PROVENANCE :

1. Annotateur anonyme. – 2. Richard François Philippe Brunck de Freundeck (1729-1803), philologue et helléniste strasbourgeois, son nom « Brunck » poussé en queue de dos. Entre 1772 et 1776, il publie une édition de l'*Anthologie grecque* (*Analecta veterum Poetarum Graecorum*) et il édite des auteurs latins et grecs. Il est élu membre associé de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres en 1777. A la suite de la Révolution, il est contraint de vendre la majeure partie de sa bibliothèque.

RÉFÉRENCES :

HC 3315; Pell. 2466; IGI 1796; BMC V 162; GW 4475; Goff B-749.



**ESCHENBACH (WOLFRAM VON).
PARZIVAL
[STRASBOURG], [JOHANN
MENTELIN], 1477**

ET

**ESCHENBACH (WOLFRAM VON)
(PSEUDO-) [ALBRECHT VON
SCHARFENBERG]
TITUREL
[STRASBOURG], [JOHANN
MENTELIN], 1477**

70 000 / 90 000 €

In-folio, 159 ff. pour ww, 1 f. bl. et 306 ff. pour Titurel, complet [collation : 1-30¹⁰, 31⁹ (de 10, avec les deux derniers feuillets du cahiers des blancs supprimés) ; texte sur 2 colonnes de 40 lignes, sans réclames ni signatures, espaces prévus et laissés en blanc pour accueillir sans doute des illustrations (miniatures), ici non réalisées; lettres d'attente imprimées.

Reliure postérieure. Plein veau blond sur ais de bois, dos à 3 nerfs larges soulignés de filets dorés. Trace d'une ancienne pièce de titre arrachée, avec quelques lettres du titre à l'or encore visibles. Coins frottés. Cette reliure a probablement été exécutée au XVII^e ou au XVIII^e siècle sur les ais de bois de la reliure originelle, dont on distingue encore la trace des fermoirs. Boitier de conservation articulé, plein maroquin (Devauchelle). Dimensions : 295 x 210 mm.

Rarissime édition princeps de la plus grande épopée allemande, œuvre fondatrice de la littérature de ce pays.

Wolfram von Eschenbach, né vers 1170 dans le village de Bavière dont il porte le nom, est mort aux alentours de 1220. Il fut à la fois chevalier et poète. Son *Parzival*, de près de 25 000 vers est considéré comme la plus grande épopée allemande du temps, la plus haute expression des sentiments chevaleresques. S'inspirant et se démarquant à la fois de Chrétien de Troyes, c'est la première œuvre en allemand consacrée à la quête du Graal. Eschenbach y narre l'éducation et la quête de Parzival (Perceval) ainsi que les exploits de Gawain (Gauvain). Alors que Gawain représente le chevalier laïc, triomphant essentiellement par son art au combat, Parzival est un personnage torturé, dont la quête est avant tout spirituelle. Par rapport à Chrétien de Troyes, Wolfram von Eschenbach a donné à son œuvre une couleur ésotérique beaucoup plus prononcée et chargé son œuvre d'une tonalité mystique. Ici le Graal est représenté sous la forme d'une pierre précieuse apportée sur terre par les anges et confiée au roi du Graal et ses descendants, protégée par les Templiers.

Le texte d'Eschenbach n'est plus seulement une suite d'aventures, mais il est tout entier axé autour de la question du bien et du mal et de la responsabilité devant Dieu. Il est également beaucoup plus réaliste, avec notamment la description de son enfance solitaire aux côtés de sa mère.

Cette œuvre fondatrice, une des premières manifestations du génie poétique allemand a directement inspiré Wagner.

Le second ouvrage est désormais attribué au « Pseudo-Wolfram von Eschenbach ». Intitulé *Titurel*, nom du roi du Graal et arrière-grand-père de Parzival, ce titre relate les amours du jeune Schionatulander et de Sigune. Le jeune homme, pour gagner l'amour de sa dame, devra faire ses preuves de chevalier combattant. Celle-ci lui jure en échange que « les eaux brûleront avant que périsse son amour ». Ces fragments furent complétés vers 1260 peut-être par Albrecht von Scharfenberg, qui en tira une épopée de près de 50 000 vers. Cette œuvre, qui fut longtemps attribuée à Eschenbach lui-même, fut l'une des plus populaires du Moyen Âge allemand et se trouve logiquement relié à sa suite.

Se zweiffel hertzen nachgebür
Das muß der selen werden für
Geschmebet vnd gezieret
Ist wo sy parieret
In eines verzagten mannes müte
Also agelaster varbe thüt
Der mag darnach wesen gail
Wan an im sein baide tail
Des himels vnd der hellen
Der vnstendige gefellen
Het die schwartzje varbe gar
Vnd ist nach der vnsteruar
So hebent sich an die blancken
Der mit steten gedancken
Dis fliegende beispel
Ist tummen leuten gar schuel
Die mügen es nit erdencken
Wann es kan vor in wencken
Recht als ein erschelter hase
Zu anderthalb dem glase
Gleicher vnd des blinden trom
Die gebent alle anelütz rom
Doch mag mit stete nit gefein
Diser trübelechte schein

Er machet kurtze fröde alwar
Wer ropffet mich do nie kein bar
Gewüchß innen in meiner bantz
Der het so nabe griff erkant
Sprich ich gegen den fürsten hoch
Das gleichet meiner witzje doch
Wil ich trüwe vndoen
Also kan sy verschymden
Als für in dem brunnen
Vnd der tauwe von der sunnen
Doch erkant ich nie so weisen man
Er möchte gerne kinde han
Welcher türe die frauwen gerent
Vnd was sy güter lere werent
Dar an sy nimer des verzagent
Beide sy fliehen vnd iagent
Sy entweichent vnd kerent
Sy lasterent vnd erent
Wer mit disen schantzen allen kan
An dem hat witz wol getan
Der sich nit versinnet vnd verstat
Vnd sich anders nit vergat
Valsch gefellicher müte
Ist zu der hellen güte
Vnd ist hoher würdikeit ein hagel
Vntreuw hat so kurtzen zagel
Das sy den dritten biß nit galt
Eür sy mit bremen in den walt
o Ise manigschlachte vnderbime
Doch nit gar von mannen sine
Vor die weib stob ich dise zil
Wellich hie mein raren merckē wil
Die sol wissen war sy kere
Ir preis vnd ir ere
Vnd wem sy noch do sy berait
Mynne vnd würdikeit
So das sy nit gereuwe
Ir keusch vnd ir treuwe
Vor got ich güten weibē bitte
Die in rechter masse volgent mitte

Sprach ferafis antscheuens
Büder vmb die müme dem
Holt man den tauff mit streite
Dar schaff du mich bei zeite
Vñ laß mich dienen vmb iren lart
Ich horzte ie gerne solchen tan
Do von tyost spzielle spzingen
Vñ schwert auff helmē klingen
Der wirt des lachete fere
Vñ anfortas noch mere
Kanstu sunß tauff entpfaben
Sprach der wirt ich wil sy naben
Durch rechten tauff in dem gebot
Iupitern demē got
Müstu durch sy verkiefen
Vñ secundillen verliesen
Mozgen frū gib ich dir den rat
Der fūg an dem gewerbe hat
Anfortas vor seiner siecheit zeit
Semē pzeiß hette gemacht weit
Mit ritterschafft durch minne
An seines hertzen sinne
Was gūte vñ militikait
Sein hant auch mangē streit erstrait
O lassen dem grale bei
Der aller bestē ritter dzei
Die do der schilte pflagen
Wañ sy getozstens wagen
Wölt ir sy habent gessen genūg
Mit zūchtē man vō in allen trūg
Taueln vñ tischlachen
Mit dienstlichē sachen
Nigent alle iunckfraweiein
Ferafis antscheuem
Sach sy von in heren
Das begunō im trauren meren
Seims hertzē floß trūg dan den gral
Vrlaub gab in do partzifal
Wie die wirtin selb dannē gieng
Vñ wie mans darnach angeuieng

Das man sein wol mit betten pflag
Der doch mit minne vñ sanfft lag
Wie alle der tempeleise dier
Mit frōden vñ frōde von im schiet
Do von würō em lange sage
Ich wil ūch künden von dem tage
Do des mozens liecht erschein
Partzifal waro des in em
Vñ anfortas der gūte
Mit endehafftem müte
Sy battē den von zazamang
Komen den die minne twang
In den tempel für den gral
Er gebot auch an dem selben mal
Den weisen tempeleisen dar
Sarandē ritter grosse schar
Do stūnd do gieng der haidē em
Der tauff napff was em rubein
Von iaspis em grede sinewel
Darauff erstūnd tytural
Het in mit kost erzūget so
Partzifal zū seinem büder do
Prach wilcu die müme mem
Haben alle die gōtte dem
Müstu durch sy versprechen
Vñ ymmer gerne rechen
Den widersatz des hoben gottes
Vñ mit treūwē schonē semes bottes
Wo von ich sol die maget han
Sprach der haidē das wirt getan
Vñ mit treūwe an mir erzaiget
Der tauff napff wazo genaiget
Em wenig gen dem gral
Vol wassers an dem mal
Wazo er zū warm noch zū kalt
Do stūnd em grauer pziester alt
Dē auß haidē schaft manig kindelm
Auch gestoßen het dar in
Der sprach ir sūllent glauben
Eūwer sele dem teufel rauben

An den höchsten got alleine
Der zuualt ist gemeine
Vñ alle gleich geurbozt
Got ist mensch vñ sein vatters wort
Seit er ist vatter vñd kint
Die alle gleich geeret sine
Eben her seinem gaiste
Mit der dreyer vollaitte
Wert ouch das wasser haidenschaftte
Mit der trinitat krafft
In dem wasser er zů tauff gieng
Von dem adam anlitz entpfeng
Von wasser baume seint gelafft
Wasser feuchtet alle geschafft
Der man zů creature gicht
Mit dem wasser man gesicht
Wasser gibt manger selen schein
Das die engel nit weisser mögē sein
f Erasis zům pziester sprach
Es ist mir güt für vngemach
Ich glaube wes ir gebietet
Ob mich ir minne mietet
So laist ich gerne sein gebot
Bzůder hat dem mūme got
An den glaub ich vñ an sie
So grosse not entpfeng ich nie
Alle mein götte seint verkozn
Secundoillē han ich auch verlozn
Was sy an mir ie geeret sich
Durch deimer mūme got taufft mich
Man beguno sein kristenlich pflegē
Vñ sprach ob im des tauffes segē
Do der haiden tauff entpfeng
Vñ die westerley ergieng
Das er vnlanfftē erbaite
Der megoe man in beraite
Man gab im frimitels kint
An dē gral w3 er zů sehene blint
Ee der tauff in het bedecket
Sy waro im voz entblecket

158
Der gral mit gesichte
Nach der tauff geschichte
An dē gral man geschriben vant
Welchē tempeleis die gottes hant
Gebe zů herzen fremder diet
Daser fragens widerriet
Seims namen oder seims geschlechtes
Vñ das er in hulff rechtes
So die frage gegen im waro getan
So mügent sy in nicht lenger han
Durch das der süsse anfortas
So lang in sauren pemen was
Vñ in die frage lange maite
Im ist ymmer nun sozgen laite
All des grales pflicht gesellen
Von im des fragens nicht entwellen
Der getauffte feratib
An semen schwager leite flis
Mit bette dan zů faren
Vñ nymmer nicht zů sparen
Voz im all sein reiche habe
Do sagte im mit zůchtē abe
Anfortas durch das gewerbe
Ich wil das nicht verderbe
Gegen got meinē dienstlichē müt
Des grales krone ist so güt
Vñ hat mir hochuart verlozē
Ich han demüt mir erkozen
Sich vezret von meinem sinne
Reichait vñ weibes minne
Ir füret hinnan ein edelweib
Die gibt zů dienst ouch keuschē leib
Mit gūten weiblichen sitten
Mein ordē wirt hie nicht vermitten
Ich wil nach tyoste reiten
In des grales dienste streiten
Durch weib gestreit ich nymmer mer
Ein weib gab mir hertzen fer
Iedoch ist ymmer all mein bas
Gegen weiben vollücklichen las

den schutz zū berge hat gerichtet
So dz er nymer mere. Mit waf-
fer alle die welte gar vernichtet.

Bitz das von menschen kun-
ne. Erfüllet seint die kōze Zer
ewiglichen wunne. So geit mit
zorne got em ander stōze. Der
welt do mit so muß sy habē en-
de. O wol den selbēreichen. Die
dañ gestent bei gottes zehwen
hende.

Die selben ist er labende. Mit
segenne selbēreiche. Mit flūch
den andern schaden de. Das er ir
wil vergessen ewigliche. Noch
nymer mer noch kein seimer
fründ gedanken. Wer güte sin
erkennt. Der sol die sozge wol
an freyden krencken.

In sol die sünde schrecken. So
dz im ozab ergreüfēt. So hat er
mūt den queckē. Wen er bedenk-
cket wie iemerlich beheüfēt.
Werdēt die der got also vergif-
Also das bermde seme. Kem ir
schaden nymer mer gemisset.

Do von sy die verlozne. Do
heissent gar verfrāchet. Seint sy
vō gottes zorne. Wañ sem gnad
sy nymer mer besūchet. Wañ m
ir marter nymer mer erbarmet.
Erst reich ob allen künigē. Wer
nit m solcher armūt erarmet.

Noch sem wir wol die weln-
de. Es leit vns vor geteilet. Die
sünde von im schelnde. Seint
die werdēt nymer sus gemeilet.
Vñ werdent die do got mit se-
gen reicher. Liechter dan die sun-
ne. Mit kleiden got im selber sy

geleicher.

In ner snelhait gebende. Ist er
im zū der klare. Bitz em augē-
blick alschwebēde. Seint sy tau-
sent meile sūwāre. Vñ ob das
alles em berg vō stabel were. Ir
snelhait er nit irret. Sy varnt
all durch vñ durch vnirrehere.

Das habēt die vnfrūten. Vil-
leichte zū wunder wilde. Die wa-
rent wunschelrūten. Got selber
geit wer hat dz für vnbilde. Der
wil got an seimer gothait kren-
cken. Wen er hat me zū gebēne.
Dañ aller menschen künne mü-
gen erdenken.

Kyote flegetanise. Der w3 her
wolfram gebende. Die auentür
zū paise. Die bin ich albrecht hie
nach im aufhabende. Darum
be dz ozeier omge m mder were
Der sündē vñ o schandē D3 oite
mich ozücket armūt die siwere.

Wer dise ozei verschmabe. Mit
tugendē lebenne m eren. Vñ ir
nū m mder mache. Dē müße got
der seloē rat so kerē. Das er dar
auf bleib stet vñ lange. Ich mein
zū haidē seiten. Hie vñ dozt bei
engelischem sange.

Mit rimē schlecht ozei gen-
ge. Seint dise lieder worden. Ge-
messen m rechter lenge. Weise
vñ wort nach maisterlichem or-
den. Zū kurtz zū lang em liet vil
wol smacher. Ich wolfram bin
vnschuldig. Ob schreiber rechte
vñrichtig machet.

.M.CCCC.LXXVII.

Ces deux œuvres furent imprimées à la suite par Johannes Mentelin. Cet imprimeur-typographe né en 1410 en basse-Alsace fut d'abord enlumineur avant d'ouvrir son atelier à Strasbourg. Il est le premier et le plus ancien imprimeur de cette ville. Son premier livre, en 1460, fut une bible latine. On chiffre sa production à une quarantaine d'ouvrages, principalement religieux. Il est célèbre pour avoir imprimé en 1466 la première bible en allemand. C'est également de ses presses que sortit le premier incunable daté (4 décembre 1472). Son autre titre de gloire est d'avoir publié cette édition princeps de *Parzival*. Elle est imprimée en lettres semi-gothiques rondes d'une lisibilité parfaite (même caractère que le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais, sorti des presses de Mentelin en 1473) sur un fort papier vergé filigrané. (La présence du même filigrane dans *Parzival* et dans *Titurel* – une croix – prouve que les deux œuvres ont bien été imprimées en même temps.) L'impression de ce *Parzival* constitue sa dernière œuvre imprimée et Johann Mentelin mourut en 1477.

Cette publication est capitale à plusieurs titres. C'est d'abord la première œuvre appartenant à la légende arthurienne jamais imprimée (avant celles de Chrétien de Troyes dont l'édition princeps date de 1488). Mais c'est surtout la première grande œuvre poétique du patrimoine allemand, dont l'esprit a imprégné toute la littérature jusqu'au XX^e siècle. Le romantisme allemand, avec ses tonalités sombres et ses aspects ésotériques en sort tout entier, de même que l'œuvre de Wagner. On peut donc considérer le *Parzival* d'Eschenbach comme la quintessence du génie allemand, l'équivalent de ce que serait pour l'Italie l'édition princeps de la *Divine Comédie*. Par ailleurs, ses implications hermétiques en font un classique absolu de l'ésotérisme.

Cette édition se trouve conservée dans les plus grandes bibliothèques du monde (une trentaine d'exemplaires sont connus) : British Library, Staatsbibliothek de Berlin, Pierpont Morgan Library de New York, etc. Seules trois bibliothèques françaises (BnF, Colmar et Nantes) en possèdent un exemplaire. L'ouvrage est absent des bibliothèques de Strasbourg.

PROVENANCE :

1. Haven O'More, collectionneur original, ayant convaincu un riche mécène de lui avancer 17 millions de dollars pour acquérir les livres les plus rares. N. Basbanes avance que Haven O'More n'était autre que Haven Moore, un jeune fermier de Caroline du nord : "This strange man who wanted so keenly to be proclaimed the world's greatest book collector" (Basbanes, N. *A Gentle Madness...*, New York, 1995).

2. Joost Ritman, collectionneur néerlandais, dont la Bibliotheca Philosophia Hermetica constituait sans doute le plus bel ensemble consacré à la tradition hermétique. Vignette ex-libris au contreplat supérieur. Anciennement BPH 213.

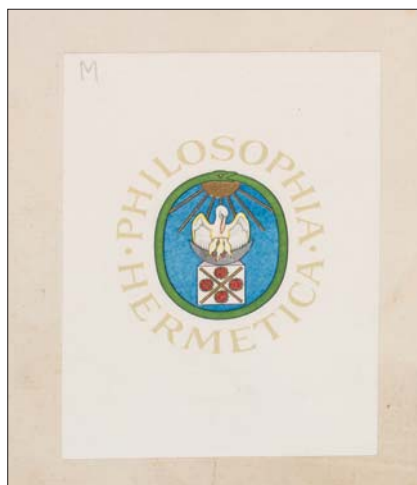
BIBLIOGRAPHIE :

Bumke, Joachim, *Wolfram von Eschenbach*, Stuttgart, 2004.

Hasty, Will, ed., *A Companion to Wolfram's Parzival*. Rochester, 1999



Vignette ex-libris de Haven O'More



Vignette ex-libris Joost Ritman, Bibliotheca Philosophica Hermetica





Et commēce le se cond liure du
recueil des hystoires de troye qui p
le des pounelles du fort herculez

Comment herculez combatit contre
troys lions en la forest de nemece si
les tua et en print les peaulx

Le premier ly
ure a este deter
mine des fais
de hercules le
fort et puissant
geant Et com
ment il destruisit premiere ment la ci
te de troie dessus le roy laomedon a
pres lequel fait il retourna en grece
ou il se tint une partie du tēps sans
faire aucune chose que len tr eue p

escript Mais cōme dontques la viel
le iuno y fa mauuaise enuie sadonna
a ymaginer et songier comment elle
pourroit faire mourir herculez nou
uelles vindrent en crete quen la fo
rest de nemece estoient ven? plusieurs
lions / et que entre les autres ving
en p auoit grant de seize palmes le
quel destruisoit et gassoit le pays Si
auoit iuno guerre cōtre euristeus .a
dont pour auoir a coitance a hercu
les et souby fainte de bonne amour
leuoier es gris de celle malle beste
elle fist pair a euristeus et le manda
en crete pour cōfermer la pair Euris
teus qui ne pensoit que abien alla en
crete et mena avec lui hercules La
pair fut faicte / iuno saconta de her
X i

Reliure anglaise probablement exécutée pour George Hibbert (vers 1825). Plein maroquin prune, double encadrement des plats d'un jeu de filets or à l'extérieur, un filet large entre deux doubles minces, bordés de filets à froid; encadrement intérieur de filets or fins interrompus par des points, des fers d'angle et des fleurons pleins; dos à nerfs plats soulignés d'une roulette, caissons à triple filet doré d'encadrement dont un courbe, fers aux angles, roulette en tête et en queue, titre doré, double filet sur les coupes, encadrement intérieur de même maroquin, larges fleurons en écoinçons et jeu de filet doré, doublures et gardes de papier crème ciré; tranches dorées (Quelques frottements aux coiffes, charnières et coupes; dos très légèrement craquelé. Quelques feuilletts un peu brunis; moullure marginale affectant certains cahiers). Dimensions : 265 x 195 mm.

Ouvrage en trois livres :

Livre I (aa-kk8) : aa1r blanc, 1 bois à pleine page représentant l'auteur montrant le livre à Philippe le Bon (Kok 11.6:1) avec bordure en 4 bois à décor floral et animalier (large filet d'encadrement, Kok 11.3:1-4), aa2r prologue, incipit « (Q)uant je regarde et cognois les opinions des hommes en aucunes singulieres hystoires de troyes », aa3r 1 bois sur demi page représentant une double scène (Kok 11.7:1) ½ p. de texte, incipit : « (T)ous les filz de noe espars p(ar) les climatz ».

Livre II (A-G8 H4) : A1r bois sur demi page (Kok 11.7:11) et demi page de texte, incipit : « Comment herculez combatit contre troys lions en la forest de nemece si les tua et en print les peaulx. (A)u premier lyvre a este determine des fais de hercules le fort et puissant geant ».

Livre III (I-O8, P6) : I1r incipit : « (E)s deux livres precedens par layde de dieu le tout puissant iay traictie et demomonstre les deux constructions dicelle auctorite... Comment le roy priant filz du roy laomedon reppara la forte cite de troies », P6r 1 bois pleine page représentant la devise de l'imprimeur (premier état avec les armes incorporées de la cité de Haarlem, Kok 11.1), verso blanc.

Le Livre I contient l'histoire d'Hercule et de la première destruction de Troie. Le Livre II contient plusieurs autres faits héroïques d'Hercule, la reconstruction de Troie et sa seconde destruction. Le Livre III contient la destruction finale de la cité troyenne par les armées grecques d'Agamemnon.

29

LE FEVRE (RAOUL)

**LE RECUEIL DES HYSTOIRES
TROYENNES**

**[HAARLEM, JACOB BELLAERT,
VERS 1485-86]**

80 000 / 120 000 €

In-folio, 192 ff. (sur 194); collation : aa-kk8, A-G8, H4, I-O8, P6 (manquent les ff. conjoints ee4 et ee5), texte en caractères gothiques, texte sur deux colonnes par page de 39 lignes chacune (sauf pour la première qui en a 38), 1 bois à pleine page et 46 bois à demi page imprimés d'après 32 blocs (Kok 11.6:14 manquant; Kok 11.6:6 répété quatre fois; 11.6:13, 11.7:3,

11.7:15, 11.7:14, 11.7:18 et 11.7:23 répétés une fois; 11.7:10 répété trois fois; 11.7:22, répété deux fois). Édition imprimée sur divers papiers vergés comportant au moins une douzaine de filigranes différents (ancres, armes françaises, main, chien courant, « P » gothique, cœur, fleur de lys, vase, roue, licorne).

Rarissime exemplaire de cette deuxième (troisième ?) édition française incunable qui est aussi la deuxième édition illustrée de ce cycle médiéval populaire de la Guerre de Troie, rédigé Raoul Lefèvre, chapelain du duc de Bourgogne Philippe III le Bon vers 1464 (première rédaction) et vers 1467-1469 (seconde rédaction en trois livres).

La première édition incunable du texte fut faite à Bruges par Caxton, en anglais, vers 1474 sous le titre *The recuyell of the historyes of Troye*. La première édition en hollandais illustrée fut imprimée par Jacob Bellaert, en 1485 sous le titre *Vergaderinge der historien van Troyen*. Les deux éditions (en hollandais et en français) de Bellaert sont considérées comme les plus belles et les plus rares de l'édition néerlandaise illustrée de bois la période incunabulaire. D'après la base Arlima, on connaît deux autres éditions antérieures de la version française : *Le recueil des hystoires troyennes*, [Gand ou Bruges?], [David Aubert pour William Caxton?], [vers 1474-1475] et *Le recueil des hystoires troyennes* [Lyon], [Michel Topié et Jacques Heremberck], 1486.

Parmi les bois qui illustrent l'ouvrage, il y en a vingt-cinq qui furent effectivement composés et gravés pour l'ouvrage, et apparurent pour la première fois dans l'édition en hollandais de mai 1485. Par ailleurs, huit bois avaient été employés auparavant l'édition hollandaise de *l'Histoire de Jason*. Conway, qui a fait la liste de ces bois en 1884 et dont la numérotation fut adoptée par Kok, les attribue tous au même artiste de l'atelier de Bellaert. L'idée d'un seul et même artiste travaillant dans un atelier à la même œuvre est généralement acceptée. Quant aux 4 frises d'encadrement du premier bois, elles ont été utilisées la première fois pour l'édition de Bellaert, *Belial*, datée de 1484. La devise de l'imprimeur apparaît pour la première fois dans son édition de 1483 du *Liden ende passie Jesu Christi*. À partir de l'état des gravures, Kok détermina que ce *Recueil* ainsi que *l'Histoire de Jason* du même auteur, peuvent être datés entre le 24 décembre 1485 et le 24 juillet 1486.

De cette édition, on ne connaît que 3 autres exemplaires :

- un exemplaire complet provenant de la collection Gian Francesco de Rossi (1796-1854), aujourd'hui conservé à la Bibliothèque du Vatican.

- un exemplaire incomplet de 2 feuillets (aa1 et P1) à la Bibliothèque royale de Copenhague.

- un exemplaire « Guildford » très fragmentaire (seuls subsistent les ff. F2 à L8 et N1 à 8), conservé à la Royal Grammar School.

On ne trouve aucun exemplaire (ni fragment) en France, en Belgique ou aux Pays-Bas.

PROVENANCE :

1. Longue note manuscrite volante par un anonyme (rédigée en allemand), datant probablement du début du XIX^e siècle, à l'encre brune sur 1p. in-8 de papier vergé, fournissant des éléments sur les éditions de Caxton et Vérard.

2. George Hibbert of Clapham (Vente Evans du 25 Mai 1829, n° 6745, relié à l'époque en « blue morocco » (maroquin bleu), acquis par les libraires Payne & Foss.

3. Beriah Botfield (1807-1863), politicien, botaniste et collectionneur britannique, acheté à Payne & Foss dans les années 1830 pour 18 guinees (« Printed books and Manuscripts from Longleat », Vente Christie's, 13 juin 2002, n°4.

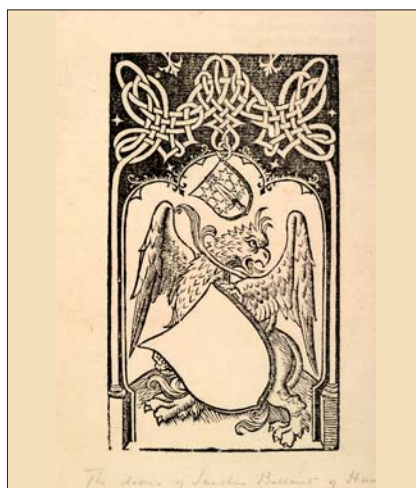
Cet exemplaire Hibbert-Botfield est presque complet et surtout en excellente condition de conservation, avec les premier et dernier feuillets dans le même

état de fraîcheur que l'ensemble du livre. L'exemplaire Heber de cette édition, auquel se réfère Brunet, est apparemment un exemplaire fantôme. En effet, le prix indiqué par Brunet (32 livres) renvoie à un exemplaire de l'édition française de Jason par Bellaert. L'édition de Bellaert en hollandais est au moins aussi rare (2 exemplaires recensés à la BnF et à la Library of Congress).

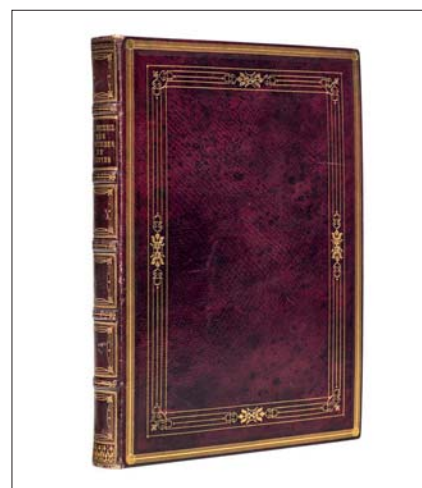
REFERENCES ET BIBLIOGRAPHIE :

Accurti II, 43 ; CA-Kron 1094 ; Madsen 2460 ; ILC 1420 ; Brunet, Manuel, III, 926 ; Conway, W.M., *The Woodcutters of the Netherlands*, 1884, pp. 66-67, 239-242 ; Kok, Ina, *De houtsneden in de incunabelen van de Loge Landen*, 1994, pp. 435-452, 474 (note 22).

Sur Raoul Lefèvre et le *Recueil des histoires de Troyes*, voir Lefèvre, Sylvie, « Raoul Lefèvre », *Dictionnaire des lettres françaises: Le Moyen Âge*, Paris, 1992, pp. 1238-1239 ; Raoul Lefèvre, *Recueil des histoires de Troyes*, éd. Marc Aeschbach, Berne, 1987 ; Jung, Marc-René, *La légende de Troie en France au Moyen Âge. Analyse des versions françaises et bibliographie raisonnée des manuscrits*, Basel et Tübingen, 1996.



ORIGINE(S)





i Cq commence le volume Inti-
tule le recueil des histoires de tropes
es Compose par venerable homme
raoul le feure prestre chappellain
de mon tresredoubte seigneur Mon
seigneur le Duc Philippe de bour-
goingne En lan de grace . mil. cccc.
lxiij :

¶ Quant Je regarde
et cognois les opi-
nions des hommes
nourris en aucu-
nes singulieres his-
toires de tropes

Et voy et regarde aussi que de Jcel
le faire vng recueil Je indigne ay re-
ceu le commandement de tres no-
ble et tres vertueux prince Philippe
par la grace faiseur de toutes gra-
ces duc de bourgoingne / de lothri-
que / de brabant et de lembourch
Conte de flandres . d'artois et de
bourgoingne Palatin de hainau de
hollande de zeelande et de namur.
Marquis du saint empire Seigneur
de frise de salins et de malines / Cer-
tes ie treuve assez a penser Car des
histoires dont vueil recueil faire
Tout le monde parle p liures trans-
lates du latin en francois mains be-
aucop que ie nen traitteray / Et au-
cuns en pa qui sahurten seulement
aleurs perticuliers liures . Pour-
quoy ie craing escrire plus q leurs
liures ne font mencion / Mais quat
ie considere et poise le tres cremeu
command de icellin tres redoubte

prince qui est cause de ceste oeuvre no
pour corrigier les liures ia solemp-
nellement trallatez . Aincois pour
augmenter ie merendray obaissant :
Et au mains mal que ie pourray fe-
ray trois liures qui mis en vng pre-
dront pour nom le recueil des tropes
ennes histoires / Du premier linie
ie traicteray de saturne & de iupiter
et de laduenemēt de tropes et des
fais de perseus Et de la merueilleu-
se natiuite de hercules et de la pre-
miere destruction de tropes / Du se-
cond ie traicteray des labours de
hercules en demoustrant comment
tropes fut reedifiee et destruite par
ledit hercules la secōde fois . Et ou-
tiers ie traicteray de la derreniere &
generalle destruction de tropes faic-
te par les gregois a cause du raiuis-
semēt de dame helaine femme de
Menelaus / Et p adiousteray les fa-
is et grans prouesses du preu hec-
tor Et de ses freres qui sont dignes
de grant memoire / Et aussi traicte-
ray des merueilleuses auentures et
perilz de mer qui aduindrēt aux gre-
gois en leur retour / de la mort du
noble roy Agamenon qui fut duc de
lois / Et des grans fortunes du roy
Olixes et de la merueilleuse mort
Si requier et supplie celui qui est
cause de ceste oeuvre Et tous ceulx
qui la liront pour oyleuse eunter que
se rudement ie mets ma plume es
histoires nomēes il leur plaise auoir
regard nō a mon poure concepuoir.
Aincois alobscur abusme ou ie les ay

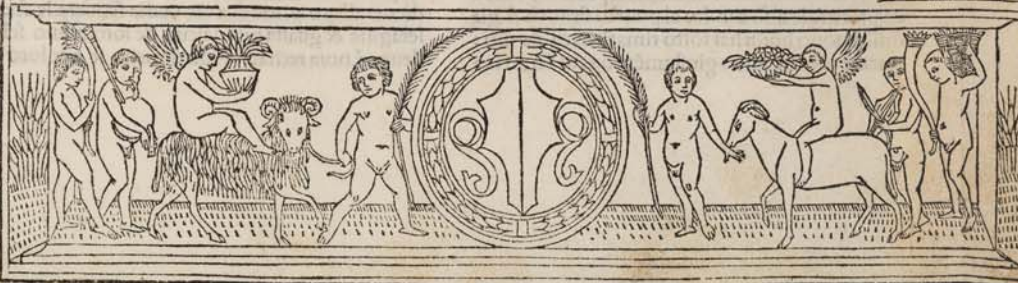


Prologo

OME CHE
io manifesta
mente com-
prenda e per
indubitato tē
ga iclita e ex
celsa madon
na che al so-
no de la mia
bassa e raucha
lira nō si cōuē
gha de libro

comporre ne meno de proprio no-
me intitularlo : e che piu de temerita
dignamente fero redarguito che dal
cuna eloquentia ne molto ne pocho

commendato : nondimeno hauen-
do da la mia tenera eta faticato per
exercitio del mio grosso e rudissimo
ingegno e della pigra e roza mano
scritte alcune nouelle per autentiche
historie approbate negli modemi &
antiqui tempi traenute: e quelle ad
diuerse dignissime persone per me
mandare si come chiaro nelli loro ti-
toli se dimostra . Per la cui chagione
ho uoluto quelle cheran gia disperse
congregare e de esse insieme unite fa-
bricare il presente libretto & quello
per la sua pocha qualita nominare
il Nouellino . Et ad folo presidio
e lume della nostra italica regione in



BOCCACE (GIOVANNI)
DECAMERONE [SUIVI DE] HIERONYMUS
SQARZAFICUS : VITA DI BOCCACCIO (EN ITALIEN)
VENISE : JOHANNES & GREGORIUS DE GREGORIIS,
DE FORLIVIO, 20 JUIN 1492

150 000 / 200 000 €

143 ff. (sur 144, sans le feuillet blanc π6), [5] n. ch. + 137 ff. chiffrés + [1] f. blanc, sur papier [collation : π5 (sur 6, manque π6) : π1r titre, verso blanc, π2r table des matières, π5 Vie de Boccace ; a8, b-x6, z4], avec a1r : texte avec cadre architectural gravé sur bois, z3r : registre, colophon ; z3v : marque de l'imprimeur ; z4 blanc], texte sur 2 colonnes, 59 lignes par colonne, espaces prévus pour des initiales peintes (non réalisées, seules figurent les lettres d'attentes imprimées), encadrement architectural gravé, 112 bois gravés (certains répétés), dont un bois figurant l'auteur, marque typographique gravée en fin de volume, gravure plus récente figurant Boccace comme poète lauréat (12 x 74 mm) contrecollé au titre ; quelques bois sont signés de l'initiale « b » ; initiale au commencement du texte peinte en bleu sur un fond or et argent, armoiries peintes dans la bordure inférieure (Premier feuillet contrecollé au verso du feuillet suivant blanc, quelques déchirures réparées ; quelques taches et légère mouillures au cahiers k-l).

RELIÉ AVEC:

MASUCCIO SALERNITANO [TOMMASO GUARDATI (C. 1410-1475)]
NOVELLINO (EN ITALIEN)
VENISE, JOHANNES & GREGORIUS DE GREGORIIS, DE FORLIVIO, 21 JUILLET 1492

74 ff. ([2] ff. n. ch. + 72 ff. chiffrés), sur papier [collation : π2, A-M6 (π1r titre, verso blanc, π2r et π2v table des matières, A1r texte avec cadre architectural gravé sur bois, M6r registre, colophon et marque de l'imprimeur, verso blanc), texte sur deux colonnes, espaces en début de chapitres de 3 à 4 lignes de hauteur avec une lettre-repère imprimé. 55 bois gravés (certains répétés) (11 du Boccace ci-dessus et 39 compositions nouvelles pour le Novellino). Dernier feuillet (f.72) contrecollé sur le verso de la première garde inférieure ; fol.72 coupé en bas de page sans perte de texte (Quelques taches, notamment dans les trois derniers cahiers).

Reliure de plein vélin (XVIII^e siècle), titres inscrits au dos, tranches teintes en vert, les bords des 2 gravures frontispices ont été repliées pour leur éviter d'être rognés (tache importante sur le plat supérieur) Ouvrage placé dans un boîtier de conservation de plein veau rouge. Dimensions : 314 x 202 mm.





b Ellissime donne assai sono di quegli
 homini e di quelle femine che si son
 stolti che credono troppo ben che co
 me ad una giouane e sopra il capo
 posta la benda bianca & indosso
 messo lanera cocolla: che ella piu non sia femi
 na ne piu senta de feminili appetiti senon come
 se di pietra lhauesse facta di uenir in farla mona
 cha e se forse alcuna cosa contra questa lor cre
 denza non dono cosi si turbano come se contra
 natura un grandissimo e scelerato male fos
 se stato commesso non ripensando ne uolendo
 hauere rispetto a se medesimi equali la piena li
 centia di poter far quello che uogliono non
 puo satiar ne anchora le gran forze del otio &
 della sollicitudine. Et simelmente sono an
 chora di quegli assai che credono troppo be
 ne che la zappa e lauanga e le grosse uiuan
 de & idisagi tolgano del tutto a lauoratori
 della terra iconcupisciuioli appetiti: & renda
 no loro dintellecto & dauidimento grossis
 simi. Ma quanto tutti coloro che cosi cre
 deno sieno ingannati mi piace puoi che la rei
 na comandato me lha: non usciedo della pro
 posta factaci da lei di faruene piu chiare con una
 piccola nouelletta.

Nouella de Massetto de lampolechio.



i N qste nostre còtrade fu & ancora un
 mòasterio di dõne assai famoso di facti
 ta. il qle io nõ nomio p nõ dimiuire i p
 te ad alcua la fama sua: mel qle nõ e grã tẽpo nõ ef
 sã doui alhora piu che otto dõne cõ una abbades
 sa e tutte giouãe era un bõ homiciolo dũ lor bel
 lissimo giardio ortulão: il qle nõ cõtẽtãdosi del
 salario facta la ragiõne sua cõ lo castaldo dlie dõ
 ne ad lampolechio la unde egli era sene tornò qui
 tragialtri che lietamẽte il racõsolo fu un giouãe
 lauoratore forte & robusto: & sedo hõ di uilla cõ
 bella pfoa e cõ uiso assai piaceuole: icui nõe era
 Massetto & domãdolo doue rãto tẽpo stato fosse
 Il bõ hõ che nuto hauea nome gli ele disse il qual
 Massetto domãdo diche egli al mòasterio scriuis
 se, Acui nuto rispose. io lauoraua un lor giardio
 grãde e bello: & oltre a qsto adaua alcua uolta ad
 bosco p le legne attigneua acq & faceua cotali al

Première édition italienne illustrée du *Décameron* reliée avec le *Novellino* sorti des mêmes presses, l'ensemble constituant un double incunable exceptionnel, chef d'œuvre des livres à figures vénitiens.

On attribue les figures au « Popular Designer (illustratore o disegnatore popolare) » (Hind, A.M. *An Introduction to a History of Woodcut*, London, 1935) : depuis, il a été suggéré que Benedetto Bordon a pu avoir un rôle dans l'élaboration de ce cycle gravé (Dillon, « I primi incunaboli illustrati e il « Decameron » veneziano del 1492 », in *Boccaccio visualizzato*, III, Turin, 1999, pp. 291-318 : « L'unica nome, fra quelli già proposti da Essling, che ha superato la verifica della ricerca è quello di Benedetto Bordon, il miniatore padovano che svolse una documentata attività nel campo della stampa » (p. 310)). Toutefois, les dernières recherches attribuent certains des bois à un artiste dit « Maestro del Plinio di Pico », un enlumineur ainsi nommé pour les miniatures réalisées dans un *Historia naturalis* de Pline ayant appartenu à Pic de la Mirandole (1481) (Dillon, 1999, p. 310 ; Armstrong, 1990). Les bois serviront aux éditions illustrées qui suivront jusqu'en 1520. Le présent exemplaire contient le premier état des bois gravés pour le *Novellino*. Bien que le *Decamerone* et le *Novellino* se complètent, il est rare de les voir reliés dans un même volume. L'auteur du *Novellino* a été baptisé le « Boccace napolitain » : chaque conte est dédié à un mécène différent dont Ferdinand I d'Aragon, Eléonore d'Aragon, Federico de Montefeltro et le prologue est dédié à Ippolita Maria Sforza.

Œuvre fondatrice de la prose et de la langue italienne, le *Décameron* de Boccace (1313-1375) compte parmi les ouvrages qui ont le plus influencé la culture européenne. A partir de sources variées, fabliaux français, folklore, mythes grecs et latins, Boccace a conçu une véritable « comédie humaine », comme il a été dit en référence à la Divine comédie de Dante. Truculent, plein de fines observations sur la nature humaine, fourmillant d'aventures et de personnages, c'est un merveilleux et inépuisable réservoir d'histoires, de personnages et de situations qui seront réutilisées tout au long des siècles à venir, notamment en Angleterre avec les Contes de Cantorbéry de Chaucer, en France avec l'Heptaméron de Marguerite de Navarre et les Contes de La Fontaine, qui reprit certaines des nouvelles les plus lestes. Au XIXe siècle encore, Balzac revendiquera explicitement leur influence sur ses Contes drolatiques. Ce classique indémodable a traversé les époques sans rien perdre de sa fraîcheur, comme en témoigne l'adaptation cinématographique qu'en donna le poète, romancier et cinéaste italien Pier Paolo Pasolini.

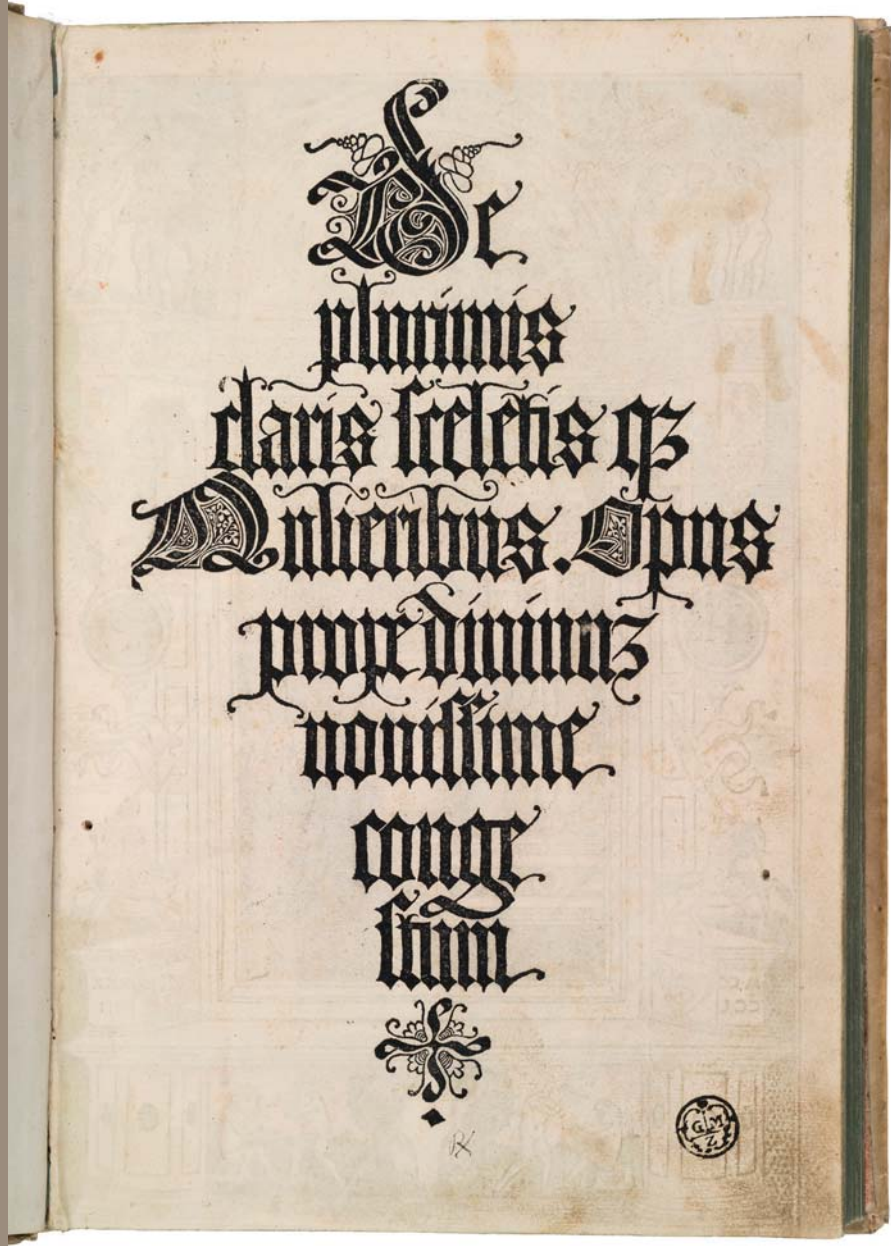
PROVENANCE :

1. Armoiries (d'azur à un lion rampant à senestre d'argent) peintes dans l'écu (non identifié). - 2. Otto Schäfer, important bibliophile allemand; vente Sotheby's, New York, 8 décembre 1994, lot 32. - 3. Collection Arcana. Vente *The Arcana Collection : Exceptional Illuminated Manuscripts and Incunabula*, Christie's, 7 juillet 2010, lot 4.

REFERENCES :

Boccace: HC 3277; GW 4449; CIBN B-257; Bod-Inc. B-364; Sander, *Le livre à figures italien...*, 1060 ; Goff B-728.
Masuccio : HCR 10888 ; BMC V, 342 ; Bod-Inc M-142 ; Sander 4426 ; Goff M-346.





31

**BERGAMO [FORESTI (GIACOMO FILIPPO)] (1434-1530)
(JACOBUS PHILIPPUS DE)**

DE CLARIS MULIERIBUS [DES FEMMES CÉLÈBRES]

ED. ALBERTUS DE PLACENTIA ET AUGUSTINUS DE CASALI MAIORI FERRARA, LAURENTIUS DE RUBEIS, DE VALENTIA, 29 AVRIL 1497

70 000 / 90 000 €

Petit in-folio, 176 feuillets, texte sur 45 lignes, complet [collation: A4; a-e8 f6 g-p8 q-x6.8 y-z6], avec A1r : titre xylographique ; A1v : bois de présentation à l'intérieur d'un encadrement ; A2r : dédicace de l'auteur à Béatrice d'Aragon ; A4v : index des noms ; a1r : table des faits et inventions des femmes ; a1v : bois gravé, scènes de la vie de la Vierge dans un encadrement ; a2r : texte ; z6r : colophon et registre, z6v blanc.

Illustration : 2 grands bois gravés à pleine page, le premier représentant l'auteur offrant son livre à Béatrice d'Aragon, reine de Hongrie et de Bohême, et veuve de Mathias Corvin, le second illustrant la vie de la Vierge en 8 scènes, les deux encadrés par la même bordure architecturale (signée S et datée 1493), un autre encadrement gravé entoure la première page de texte. 172 portraits de femmes célèbres en vignettes gravées sur bois, dont 116 répétés, coloriés et enluminés à la feuille d'or (coloris d'époque). Têtes de chapitres ornés d'une lettrine d'une hauteur de 8 lignes gravée sur bois en noir et historiée de la Vierge et l'Enfant, coloriée et enluminée. Lettrines de 4 lignes gravées en noir, marque d'imprimeur gravée sur bois (devise C, Kristeller 38), lettrines gravées rehaussées de couleur. Le premier encadrement rogné court, quelques trous de vers aux cahiers a, x-z, pâle roussure au cahier r.

Reliure de plein vélin italien sur plats de carton (vers 1700 ?), contreplats de papier marbré, tranches bleu-vert, quelques trous de vers aux charnières ; emboîtement moderne de toile bleue. Un feuillet volant (m2) avec une gravure représentant sainte Catherine est inclus. Dimensions : 300 x 197 mm.



vna tumulari sunt. Et sic lagidaz felicissimū Impiuz p feminā q̄ suuz interemerat germanū/euersuz ē. quod p ānos trecētos z sex/sub regib⁹ tredeciz feliciter pmanerat. De qbus i septimo Chronicaz nostraz diffuse locuti sumus.

De portia magni Bruti coniuge. cap. lxi.



Portia Marci catonis vticē sis filia z magni bruti piar ipre Octaviani augusti z patria fortitudie atqz amoris maritalis pseuetātia/isignis plurimum fuit: Hec quippe cum matrona esset multarum virtutum preclara/inter ceteras ipsius preclaras virtutes/z muliebres curas/adeo viz suum brutum integre z caste dilexit/vt oportuno tempore non potuerit honestas amoris flamas casto occultare in pectore: Que/qm̄ eius in perpetuam euasere



memoriā z laudes/ad ei⁹ āpliādaaz claritatē se vltro offerūt. Qui euerat iaz pestifer ciuiliuz belloz tumultus/oppressis a Cesare vbiqz pōpeianis/cū i eū dictatorē ppetuuz/vt satis aiaduēsus ē regnuz affectātes Senatus sanior pars piuravit. iter quos z ipe Brut⁹ iter fuit. Qui itegritatis portie psciuz/cuz eidē scelesti facinoris arcanū apperuisset/factū ē/vt ea nocte cui dies illuxit/qua cesa humanis reb⁹ piuratoz/ope subtract⁹ ē. exiite bruto cubiculū: Portia tōso ris nouaculū sumeret/q̄si vnguiuz supflua rsecatura/singēsqz illā sibi casu cecidisse/d̄ industria se vulneravit. Porro astātes ancillule/cuz manare vidissent sanguinē/suspicare aliqd̄ graui⁹ clamore sublato/(abiēs brut⁹) i cubiculuz reuocat⁹ ē. z ab eo obiurgata portia/qm̄ tonsoris p̄ripuisset offitiū: Portia autē semoqz ancillulis iqt: Minime/temerarie factū qd̄ putas ē. tentatura aut̄ quo aio me ipaz gladio pimere z mortē ppeti possēs/(si minus tibi pro votis cepta succederēt) feci. O inerausti vigoris amor/z vir tali piuge felix. Sed qd̄ vltra? Inscelus a piuratis ituz ē. z occisores/ cesare occiso euasere nō tñ ipune/sz cū p̄ter extimatus/oia respōderēt/a reliquo senatu/dānati patricide/idiuersa abierunt. Brut⁹ aut̄ z Cassi⁹ i oriētes tēdētes/nō paruas copias aduersus octavianuz augustuz z Antoniuuz Cesaris heredes collegerūt: aduersus quos cū Octavian⁹ z Antoni⁹ eduxissent exercituz/apud philippos pugnatū ē. z cum victē fugateqz cassij Brutiqz partes essent: z ipe Brut⁹ etiā occisus ē: Quod cū audisset Portia nil sibi subtracto viro/letuz futuz existimās arbitrata/ non alio aio/mortē passurā/qz oliz cultri tōsoziz vuln⁹/ p̄festiz i vet⁹ ppositū venit/z cū aduolūtariā necē/nulluz sibi adeo/cito vt pecc⁹ exposcebat/p̄stari videbat i seruiumētuz/ignitos carbones/quos forte p̄piquos hēbat/idiubitatē/manib⁹ guturi iniectos/exhausit. Agb⁹ p̄cordia exurētib⁹ spirit⁹ vitalis abire i mortem coact⁹ ē: Nec dubiū/qn̄ q̄to magis iusitatū mortis gen⁹ itulere/tāto occūbēti plus fulgoris piugal diligētie igessere: Cui⁹ ēt fortitudini p̄ris referatū manib⁹ vuln⁹ nil merite laudis potuit auferre/ Apud hāc (vt diu⁹ scribit hieronym⁹) cū aliqñ q̄daz bene morata laudaret/qd̄ fm̄ accepisset maritū/respōdit se ait felicē z pudicā matronā/nunqz nisi semel nupsisse/cōpertuz est.

De hortensia eloquentissima oratrice. cap lxi.

De **Orthensia**

Et **Cornificia**



Orthensia qnti horthensij
egregij oratoris filia tpi⁹
Octauia⁹ augusti extit mu
lier dignis extollēda laudi



bus: cū nō soluz horthēsijs p̄ris facun-
diaz viuaci pectore fuerit āplexa/sz cū
etiā p̄nunciādi vigorē p̄ oia fuauerit/
quez oportunitas exq̄siuit. z q̄ sepissi-
me i viris/doctissimis d̄ficere p̄sueuit:
Hec aut̄ triū viroz t̄p̄re. cū matronarū
m̄ltitudo erigēte i ypu. necessitate. itol-
lerabili fere onere pecunie exoluende
grauata videref. nec hoies iueniref ne-
mines. q̄ i rez tā i cōgruas patrociniuz p̄stare auderet. Sola ausa ē cōstāti ani-
mo. corā triūuiris/rem feminaz assumere. eāq; perorādo tā efficaciter. i exbau-
sta faciūda agere. vt maximā audiētū admiratiōe. mutato sexu. rediuius hor-
thensius crederet. Nec ifeliciter opus tā egregiū a femia p̄sumptuz. aut execu-
tus ē. Nā vt nulla i parte fracta oratiōe. aut laudabili sui iuris demōstratiōe
defecerat. sic nec ex oprato aliqd a triūuiris diminutū ē. q̄nymo libere p̄cessū.
vt lōge amplior pars iniūcte pecunie demeret. Arbitrati quātuz sub matrona
li stola i publicū taciturnitas laudāda videaf. t̄m oportunitate erigēte orna-
tu suo. d̄cora sit extollēda loquacitas: Quo tādez factō nō absq; maxio Hor-
thēsie fulgore. reliquuz qd̄ minimū erat a matrōis facile exactuz ē: Quid dicā
vidisse tātuz veteris. p̄sapie sp̄s i horthēsia afflauisse femia. nisi eā merito no-
men Horthēsie p̄secutus. ¶ De Cornificia poetrice egregia. cap. lxiij.



Cornificia poetas memora
tu dignissima. z ipa hisdez
t̄p̄ibus. tāto poetico dog-
mate effulfit. vt nō Italico



lacte enutrita. sz castalio latices. z corni-
ficio germāo fratri eiusdē. cui poete in
signi eque esset illustris i gloria: Nec
cōtenta tātuz. tā splēdida facultate va-
luisse. x̄bis. reor sacris impellētib⁹ mu-
sis: ad scribēdū Heliconicuz carmē. se
pissime calamo doctas apposuit man⁹.
reicecto colo. Et plurima ac isignia con-
scripsit Epigramata: que hieronymi p̄-
sbiteri viri sanctissimi t̄p̄ib⁹. vt ip̄e testaf. ip̄retio stabāt. Ofemineuz dec⁹ mu-
liebria neglesisse. z studijs maximoz vatus igeniuz applicuisse. verecūdent pi-
gri z negligētes. z de se ip̄is misere diffidētes: q̄ q̄si iotuz z thalamis nate sint.
sibi ip̄is suadēt. se nisi ad āplexus hoiez z filios cōcipiēdos alēdosq; vtile eē.
Eū oia que gloriofos homies faciūt. (si studijs isudore velint) habeāt cum eis
coia: Poruit hec nature. nō abiectis virib⁹. ingenio z vigilijs femineū supasse
sexū. etsi hōesto labore. p̄petuū q̄sisse nomē: nec qppe gregariū. sz qd̄ optat pau-
cis ēt viris rarissimū z excellēs. ¶ De sulpicia lētuli turscelliois p̄iu. ca. lxiij.

Registrum.

Opus de claris selectisq; plurimis mulieribus a fratre Ja. philippo Bergo
 mense editum explicat: maria cu3 diligentia reuisus 7 castigatū. per Reueren.
 sacre theologie doctores Magistru Albertuz de placētia: 7 frēm Augustinus
 de Casali maiori eiusdē facultatis Baccalariū ordinis mioꝝ. ferrarie impressuz.
 Opera 7 ipensa Magistri Laurentij de rubeis de Valentia. tertio kal. maias.
 anno salutis nre. M. cccc. lxxxvij. Religioso Inuictis. q3 pncipe: Diuo Hercu
 le: Duce secundo: ferrariēsisibus legitime Imperante.

A	g	Registrum huius libri.	
prima alba	est samariam	anime exortabat	qñ fuisz
frater iacobus	eo puata est	terret deum	que omnia forti
a	terent pmo	verus cristi	oculos vir
rerum quozūdas	regni p̄mum	dere sed	v
de maria virgine	me admodum	de diu multum	lum legitimo
non secus	b	o	diui aurelij
va calendarum	Jesu christo	tuam. M. ad	illa ob hoc
b	ny nupsiſz	viros suis	de angela
necessaria	cerebat vt non	tūmodo panes	r
ipsi supra	tionē exhibeam	amatre fuscham	tendit idq3
ioanne	signari cūq3	in modū obsecra.	brunozus
in manibus	i	p	quādam
huius vite	De setā martina	sanctū episcopā	cunctis
c	quā disperendas	nihil vos	lo confecto
filium 7	rozes gentiliū	que secundo	y
cum iunone	consurgerent	atq3 liberos	aspectu ingenio
vaceq3	eo ad eandem	in latinum	quorum alter
curaq3	k	q	nam eius
niobes illustris	sagittas ieiuninz	reasumpere	non 7 admodum
d	est ad eam	matris pater	3
vento prospero	mori comedauit	sapientia amabit	romani
ptus 7 ex	lumba virgo	de setā vrsula	bedificari
et mor q3	Qd s̄raui iam	r	ipsa asia
docuisse sciam	l	virtutum ac	star nihil
riam acollis	nire maluit	accerbaz senectaz	5inis
e	triumpho potita	militer ex	
salusq3	constringor cessa	dicunt quo	
ciuitateq3	omnino est	tus non	
causam indctā	quasi per ignes	f	
thamiris pictric	m	cesarea illustris.	
eos accendit	vndatim	iobānes esto	
f	theophilo	filie amissione	
ego paulo	originem trahit	magnanimitate	
est marchio	quibus honorāf	t	
nupsiſt preterea	pia adiacet	scaturire	
mū videretur	n	gratia clara	



Exemplaire en coloris d'époque, finement aquarellé et rehaussé. L'ouvrage est un classique du livre illustré de la Renaissance italienne.

Giacomo Filippo Foresti de Bergame (1434-1520), était un moine augustinien qui passa la plus grande partie de son existence dans le couvent de Saint-Augustin, à Bergame, et fut également prieur aux couvents d'Imola et de Forli. Il est célèbre pour son *Supplementum Chronicum* (1483), vaste chronique qui retrace l'histoire du monde depuis sa création jusqu'en 1434. L'ouvrage connut de nombreuses éditions et fut traduit en italien en 1488. Son *De claris mulieribus* (Des femmes célèbres), constitue une mise à jour de l'ouvrage de Pétrarque composé entre 1361 et 1362 et publié sous le même titre. C'est en quelque sorte le pendant féminin des *Vies des hommes illustres* de Plutarque, recueillant les biographies des femmes qui ont marqué leur temps. En tout, pas moins de 172 biographies de femmes illustres, historiques ou contemporaines, saintes ou profanes, mythologiques ou ayant existé. Une longue notice est consacrée à Jeanne d'Arc, une autre à Sémiramis ou encore à Sapho. Parmi les inventions attribuées à des femmes, il mentionne celle des caractères égyptiens (Isis), des nombres et du calcul (Nichostrate) et la fondation de Carthage (Didon). L'ouvrage connut un grand succès et fut republié sous des titres différents : *De claris selectisque plurimis mulieribus*, *De memorabilibus et claris mulieribus aliquot diversorum scriptorum opera*. Les beaux bois gravés qui l'illustrent apparaissent ici pour la première fois. Le livre s'ouvre par deux grandes gravures à pleine page. La première représente l'auteur offrant son livre à Béatrice d'Aragon, reine de Hongrie et femme de Mathias Corvin et la seconde illustre la vie de la Vierge en 8 scènes. Les dernières gravures se veulent des portraits fidèles dont certains ont été identifiés comme ceux de Bianca Maria Sforza, Catherine comtesse de Forli et d'Imola, Eléonore d'Aragon, Daniella Trivulzia et Cassandra Fidelis.



PROVENANCE :

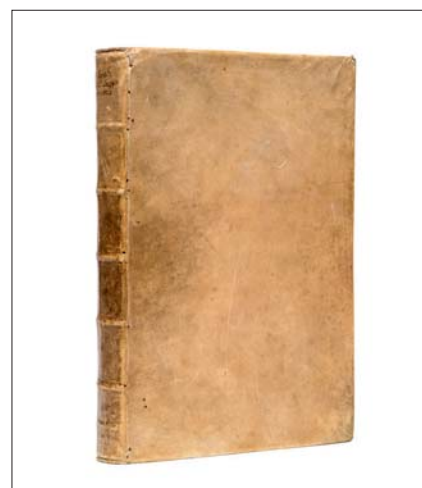
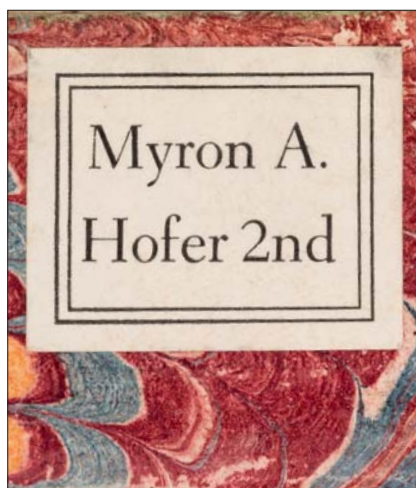
1. Monogramme GMZ : cachet du XVIII^e siècle, non identifié, au titre xylographique.
2. Prof. Victor Goldschmidt, d'Heidelberg (note au crayon sur une garde).
3. Philip Hofer (mort en 1984), acquis auprès d'Herbert Reichner, New York, décembre 1943.
4. Myron A. Hofer (ex-libris).
5. James H. Heineman, vente Sotheby's New York, 26 juin 1998, lot 464.

6. Collection Arcana. *The Arcana Collection : Exceptional Illuminated Manuscripts and Incunabula*, vente Christie's, 7 juillet 2010, lot 12.

REFERENCES :

On ne connaît pas d'autre exemplaire rehaussé en coloris d'époque.

HC *2813 ; BMC VI, 613 ; CIBN J-140 ; Hind II, pp. 510-512 ; Sander, 915 ; Bod-Inc J-85 ; Goff J-204.



[COLONNA (FRANCESCO)].

**HYPNEROTOMACHIA POLIPHILI, UBI HUMANA
OMNIA NON NISI SOMNIUM ESSE DOCET, ATQUE
OBITER PLURIMA SCITU SANE QUAM DIGNA
COMMEMORAT.**

VENISE, ALDE MANUCE, DÉCEMBRE 1499

60 000 / 80 000 €

Petit in-folio, 234 ff., collation: π4, a-y8, z10, A-E8, F4 [π 1, titre; π 1v, lettre dédicace de Crasso à Guido, duc d'Urbino; π2r, poème à Crasso de Giovanni Battista Scita; π3, synopses en vers et en prose; π4v, vers d'Andrea Maro de Brescia; a1r, second titre; a2r, livre I; A1r, livre II; F3r, colophon; F3v, épitaphes; F4r, errata, F4v, blanc), texte sur une colonne (39 lignes), lettres AM corrigés à la main (ligne 5 second titre) (sig. a1r), 172 bois gravés attribués à l'enlumineur padouan Benedetto Bordone. (Quelques taches éparses, petit trou au feuillet sig. C1, déchirure réparée au feuillet d'errata, quelques lettres restituées).

Reiure de chagrin brun foncé, datable vers 1565-1579 (en raison des dates du cardinalat de Benedetto Lomellini), reiure à décor doré de filets et petits fers, armoires surmontées du chapeau cardinalice au centre des plats et inscriptions en lettres capitales avec sur le plat supérieur : « Suscipe me Domine secundum eloquium tuum et vivam / Benedictus Cardinalis Lomellinus » (Cardinal Benedetto Lomellino) et au plat inférieur : « Et non confundas me ab expectatione mea / Vincentia Lomellina » (Vicentia Lomellina, nièce du Cardinal Benedetto Lomellino), tranches dorées, dos à 5 nerfs (refait) orné de fleurons et filets dorés (Dorure passée, cette reiure est sans doute un remboitage). Boite moderne de conservation de cartonage et toile. Dimensions: 183 x 274 mm.

Édition originale d'« un des plus beaux livres du monde ».

L'*Hypnerotomachia Poliphili*, connu en français comme le *Songe de Poliphile*, est un curieux roman allégorique, composé en italien dialectal mêlé de latin, de fragments d'hébreu, d'arabe, de grec et de hiéroglyphes prétendument égyptiens.

Ce « combat d'amour en songe » (hypnos (sommeil); eros (amour); maché (combat)) narre le voyage initiatique entrepris en rêve par

Poliphile, l'amant éconduit de Polia, jusqu'à Cythère, l'île d'amour. Le monde merveilleux que traverse le héros au cours de ses tribulations oniriques, jonché de ruines antiques et peuplé d'êtres fabuleux et allégoriques, est méticuleusement décrit par l'auteur, en de longs développements sur l'architecture, l'art des jardins, les œuvres d'art, les machines et les inscriptions épigraphiques qui eurent une grande influence sur l'art de la Renaissance italienne et française.

Bien que l'ouvrage soit anonyme, on présume traditionnellement que l'auteur a révélé son nom dans le célèbre acrostiche formé par la succession des lettrines : « Poliam frater Franciscus Columna peramavit ». Pourtant l'identité de ce Francesco Colonna n'est pas unanimement établie. Certains l'identifient avec un dominicain vénitien mal connu du couvent de San Zanipolo, professeur de grammaire et de théologie à Trévise et Padoue, mais aussi poète. D'autres auteurs l'identifient avec Francesco Colonna, seigneur de Palestrina, rejeton d'une puissante famille de la noblesse romaine. Emanuela Kretzulesco-Quaranta a défendu quant à elle l'idée que l'auteur véritable du Poliphile serait le grand humaniste et architecte Leon Battista Alberti, ami et protégé de la famille Colonna, et que Francesco Colonna aurait veillé après sa mort, survenue en 1472, à la publication de l'ouvrage. Le Poliphile sera réédité par les fils d'Alde Manuce en 1545 et connaîtra quatre éditions en traduction française, en 1546, 1554, 1561 et 1600, et une en traduction anglaise en 1592.

Chef-d'œuvre typographique d'Alde l'Ancien, ce précieux incunable compte parmi les plus beaux livres illustrés de la Renaissance. Imprimé en caractères romains, hormis quelques mots en grec et en hébreu, dans une typographie sobre et remarquablement équilibrée, le volume est orné au fil du texte de quelque cent soixante-douze gravures sur bois, dont onze à pleine page, qui assurent un contrepoint visuel au récit, et d'une série de trente-neuf lettrines décoratives.





Les admirables gravures sur bois « qui font du Songe de Poliphile le chef-d'œuvre de la xylographie vénitienne et l'encyclopédie de l'ornementation de la Renaissance italienne » (cat. Willems) ont longtemps été attribuées au peintre vénitien Giovanni Bellini ou à d'autres maîtres italiens, tel Andrea Mantegna. Déjà en 1900, G. Biadego attribuait les bois gravés au peintre de miniatures padouan Benedetto Bordon, une hypothèse désormais largement reprise. Deux vignettes portent en effet, aux ff. a6 et c1, un petit monogramme b qui pourrait être une signature.

Exemplaire de premier tirage, avec la correction manuscrite requise sur le second titre. Le volume est bien complet des quatre feuillets liminaires et du dernier feuillet, comportant l'errata qui manque à nombre d'exemplaires, et la planche du sacrifice à Priape, souvent mutilée, s'y trouve intacte. Or, comme le rappelle Sander, « les exemplaires intacts et en parfait état sont rares ».

PROVENANCE :

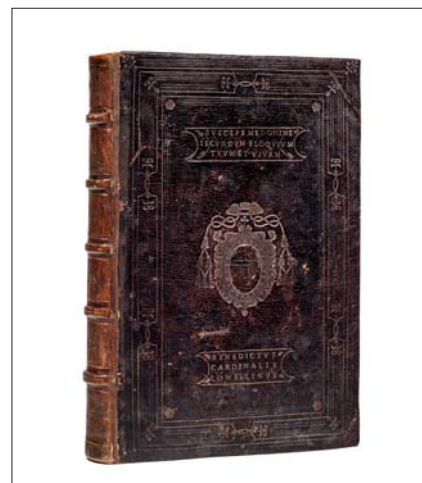
1. Reliure aux armes (réalisées ?) du Cardinal Benedetto Lomellini (Gênes, 1517-1579) complété d'une inscription (plat supérieur : « Suscipe me Domine secundum eloquium tuum et vivam / Benedictus Cardinalis Lomellinus ») et sans doute dédié à Viventia Lomellina, sa nièce (plat inférieur : « Et non confundas me ab expectatione mea / Vincetia Lomellina »). Il s'agit sans doute d'un remboitage.

2. Stampille FA (non identifié) dans un cercle au recto de la dernière garde.

3 Christie's, Londres, vente du 21 novembre 2012, lot. 101.

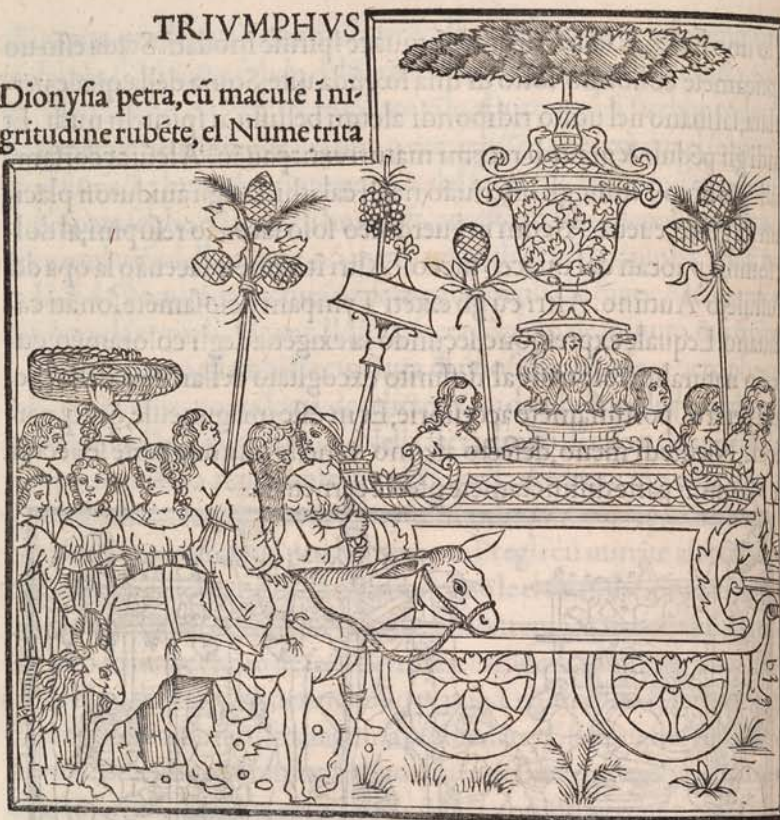
REFERENCES ET BIBLIOGRAPHIE :

HC, *5501 - GW, 7223 - BMC, V, 561 - IGI, 3062 - Proctor, 5574 - Goff, C-767 - Essling, 1198 - Sander, 2056 - Pellechet, 3867 - Debure, 3766 - Brunet, IV, 778 - Rahir, 375 - Renouard, pp. 21-22, n°5 - Ahmanson-Murphy, n°35 - Lowry, pp. 129-135 - E. Kretzulesco-Quaranta, *Les Jardins du songe : « Poliphile » et la mystique de la Renaissance*, Paris, 1986 - Lilian Armstrong, « Benedetto Bordon, Aldus Manutius and Lucantonio Giunta : Old Links and New », in D. Zeidberg (éd.), *Aldus Manutius and Renaissance Culture...*, Florence, 1998, pp. 161-183. - D. Stichel, « Reading the Hyperotomachia Poliphili in the Cinquecento, marginal notes in a copy at Modena », *Aldus Manutius and Renaissance Culture, Essays in Memory of Franklin D. Murphy*, Florence, 1998. - Godwin J. ed. *Francesco Colonna Hyperotomachia Poliphili. The Strife of Love in a Dream*, London, 1999.



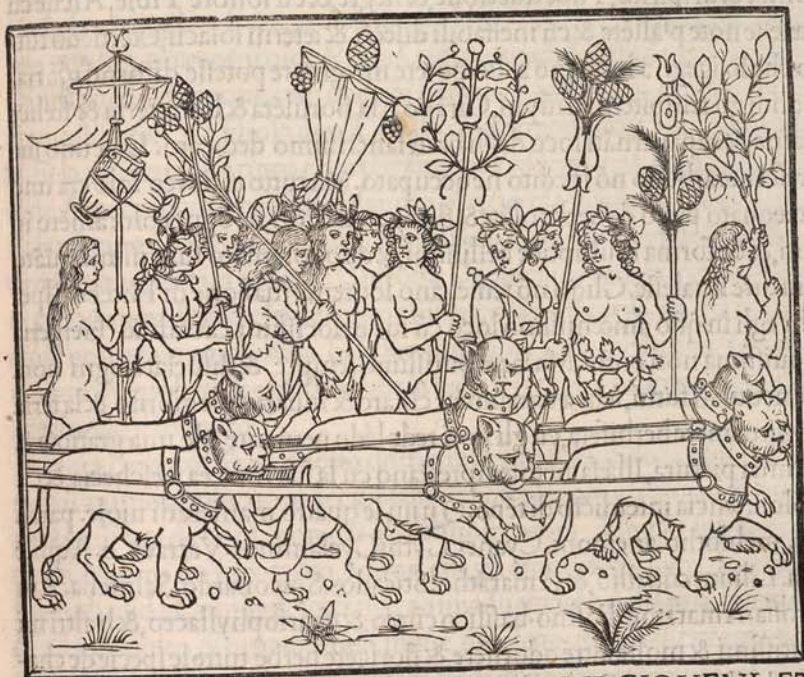
TRIVMPHVS

Dionysia petra, cū macule ī nigritudine rubēte, el Numē trita



olēte. Il tertio de optia Medea, ī fusco aureo colore disseminato, cū el Ne-
ctareo sapore. Lo ultio d̄ ptiosa Nebride, al Nume dicata, Nel nigro exi-
mio colore bianco & uiride immixtamente coeunte. Nella cōchula de
gli q̄li, una Pyramidale flāmula, di foco īextigibile continua ardeua.
Per la q̄le luculētia le eximie opature & exp̄ssi, p lo reflexo del flāmicu
late lūc, p li fulgurati lapilli ptiosissimi pseuerate mte spectare nō ualeua.
Circa d̄l q̄le diuino triūpho, cū multa & solēne supstitiōe & maxia pō-
pa & religiōe Infinite Nymphe Mēnade cū li soluti & sparfi capilli. Al
cūe nude cū amiculi Nympei dagli humeri defluēti, & tale Nebride,
cioe idute depelliceo uariato d̄ colore di damule, senza laltro sexo, Cym-
balistrie, & Tibicarie, faceuāo le sacre Orgie, cū clamori uociferado, &
thyasi, q̄le negli Trieterici, cū thyrsi di frōde di cōifere arbore, & cū fron-
de uitine īstrophiate, sopra el nudo ciēte & corōate saltatorie pcurēte seq-
ua imediate el triūpho silēo feniculo lo asello eq̄tate, Poscia retro a q̄sto
eq̄tate imediate uno Hirco horricome de sacrificia pōpa ornata festiua-
mēte cōduceuāo. Et una d̄ q̄sto sectaria, uno uiminaceo Vāno gestaua,
cū defordiato riso, & furiali gesti, cū q̄sto ueterrimo & scō rito, q̄sto q̄sto
triūpho adoriamēte extolleuano, Et cō uenerado discorsō Euibache ad
alta uoce, cōfusamēte exclamādo gli Mimallonī. Satyri. Bacche. Lene.
Thyade. Naiade. Tityri. nymphe, celebrabondi sequiuano.

QVARTVS



LA MVLTITVDINE DEGLI AMANTI GIOVENI, ET DILLE DIVE AMOROSE PVELLE LA NYMPHA APOLI PHILO FACVNDAMENTE DECHIARA, CHIFVRONO ET COMEDAGLI DII AMATE. ET GLI CHORI DE GLIDIUI VATICANTANTI VIDE.



LCVNOM AIDITANTOINDEFESSO ELO quio aptamente se accommodarebbe, che gli diuini archani disertando copioso & pienamente potesse euadere & uscire. Et expressamente narrare, & cum quanto diua pompa, indefinenti Triumphi, perenne gloria, festiua letitia, & felice tripudio, circa a queste quattro iuistate seiuge de memorando spectamine cum parole sufficientemente esprimere ualesse. Oltragli inclyti adolescentuli & stipante agmine di inumere & periuicunde Nymphe, piu che la tenerecia degli anni sui elle prudente & graue & astutule cum gli acceptissimi amanti de pubescente & depile gene. Ad alcuni la primula lanugine splendescete le male inferpiua delitiose alacramente festigiauano. Molte hauendo le facole fue accense & ardente. Alcune uidi Pastophore. . Altre cum drite haste adornate de prische spolie. Et tali di uarii Trophæi optimamete ordinate

THOMAS A KEMPIS
DE IMITATIO CRISTI, TRANSLATÉ
DE LATIN EN FRANCOYS
PARIS, JEHAN LAMBERT, 1493

20 000 / 25 000 €

Petit in-4, 110 ff. chiffrés ii-cx, 4 ff. n. ch. (7 pp. de table et 1 p. bl) (collation : a-n^o, o^o, *^o 4), titre avec grande vignette gravée sur bois et devise de l'imprimeur, au verso du titre bois gravé représentant le Christ portant sa croix, 32 lignes à la page, caractères gothiques, titres courants, marque de Jehan Lambert au titre, bois au verso (Portement de croix) et 16 bois dans le texte. Bel exemplaire grand de marges, non lavé, petites galeries de vers aux premiers feuillets. Quatre lignes manuscrites du XVI^e siècle dans la marge du f. o3, ex-libris manuscrit en marge du f. k5, minuscules et annotations ; dessins d'un chevalier au verso du dernier feuillet.

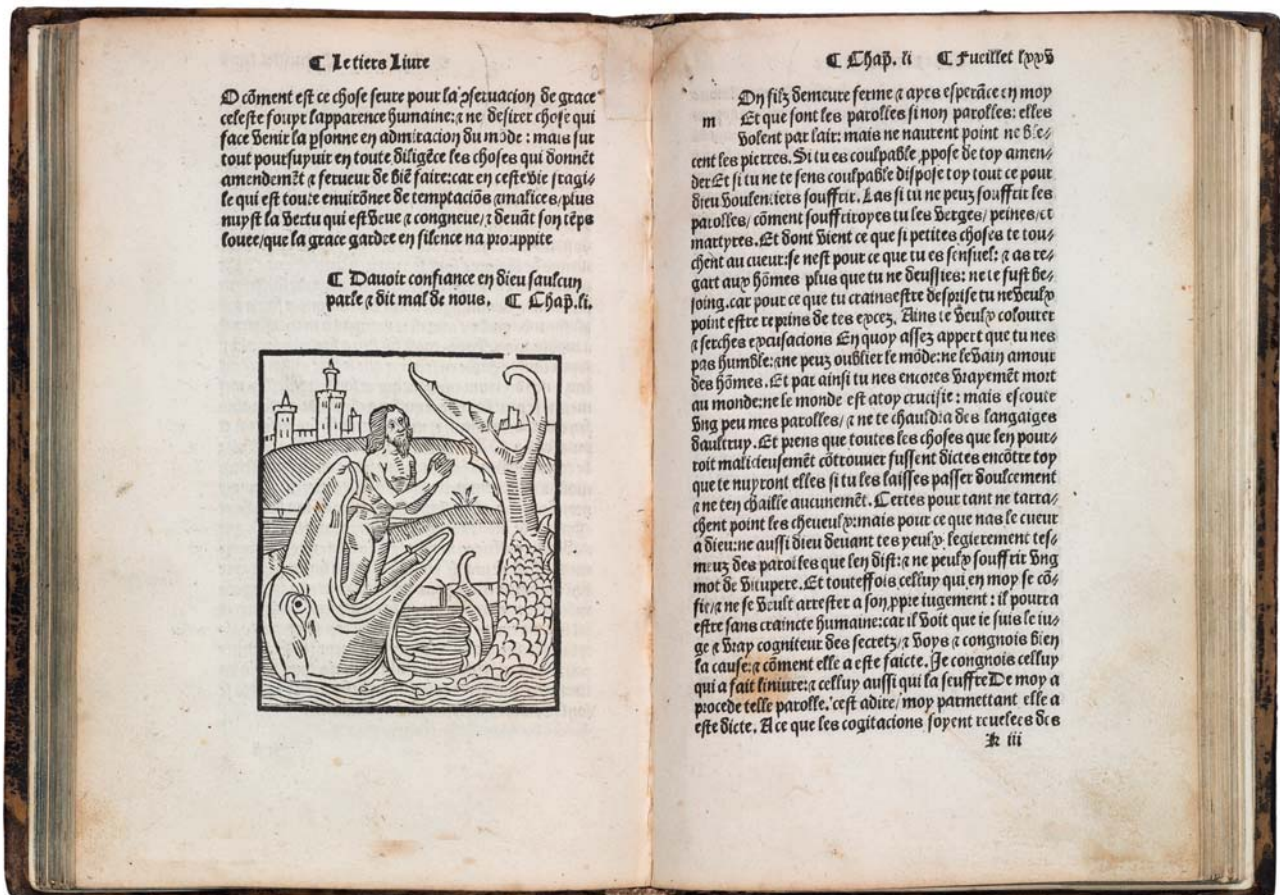
Colophon (sig. o6) : Cy finist le livre de imitatione cristi et de contemptu mundi. translaté de latin en francois. Et imprimé a Paris par Jehan Lambert le xvi iour de novembre. Mil cccc. quatreving[n]s et treze.

Reliure de plein veau brun, double encadrement de filets dorés sur les plats avec petits fleurons et soleils dorés dans les angles, dos cinq nerfs ornés soulignés d'un double filet, caissons ornés, tranches bleues (reliure XIX^e siècle). Exemplaire non lavé, quelques salissures; ex-libris effacé à la première garde; reliure frottée. Emboîtement coulissant : coffret de maroquin fauve (Zahnsdorf, Londres : Joseph William Zahnsdorf (1853-1930) fut, en son temps, l'un des meilleurs relieurs de Londres, comme son père Joseph Zahnsdorf (1816-1886) l'avait été avant lui. Ses reliures, toujours exécutées avec goût, étaient fort appréciées des grands bibliophiles anglais et étrangers. Il est l'auteur d'un ouvrage classique sur son art, *The Art of Bookbinding*, publié en 1880). Dimensions : 135 x 203 mm.

Rare incunable, deuxième édition de la traduction française de *L'Imitation de Jésus-Christ*, la première illustrée. On n'en connaît que sept autres exemplaires, dont trois incomplets. L'incipit attribue le texte à Thomas a Kempis.

Texte conforme, à quelques variantes près, à la traduction publiée à Toulouse par Heinrich Mayer datée 28 mai 1488.

L'Imitation de Jésus-Christ est le livre qui, après la Bible, a été le plus édité et le plus traduit. Aux dires de Fontenelle, c'est « le plus beau livre qui soit sorti de la main de l'homme, puisque l'Évangile n'en vient pas ». Ce manuel de dévotion fut le premier à s'adresser, en termes simples, à un public laïc. Il est divisé en quatre parties, qui sont bien plus des livres de sagesse



C Cy finist le liure de imitatione cristi
 Et de contemptu mundi. Translate de
 latin en francois. Et imprime a Paris
 par Jehan Lambert. Le vbi. iour de nos
 uembre. Mil cccc. quatre vngs et treze

que de théologie, prêchant le mépris du monde, la vie intérieure et la prière personnelle. Sa fortune fut immense durant des siècles et des auteurs aussi importants que Lemaistre de Sacy, Pierre Corneille ou encore Laménais en ont donné des traductions célèbres. Après maintes controverses, il semble aujourd'hui établi que *L'Imitation* est l'œuvre du mystique allemand Thomas à Kempis (1380-1471), influence du courant de spiritualité dit *Devotio moderna* apparu aux Pays-Bas au XIV^e siècle. Dès le Moyen Âge, les manuscrits du texte circulaient par centaines (près de 250 manuscrits en 1450). Sa première édition, en latin, parut à Augsbourg, vers 1470 (Goff I-4 ; Polain (B) 2050). Sa première traduction française fut publiée à Toulouse en 1488. Cette seconde édition, qui reprend la même traduction avec de petites modifications est due à Jean Lambert, imprimeur à Paris actif à la fin du XV^e et au début du XVI^e siècle. Elle est ornée de 18 bois gravés dont un grand frontispice (92 x 145 mm) représentant le Christ portant sa croix et de seize bois gravés dans le texte illustrant des scènes bibliques : Jonas et la baleine, Moïse devant le buisson ardent, Le Christ et Marie Madeleine, Les Vierges sages et les vierges folles, qui font d'elle l'édition la plus richement illustrée du temps.

Sordet et Delaveau, 2012, n°37 ; Bechtel I-10 ; Goff I-38.

On consultera avec profit l'ouvrage de Yann Sordet et Martine Delaveau (dir.), *Edition et diffusion de l'Imitation de Jésus-Christ. 1470-1800. Etude et catalogue collectif des fonds conservés*, Paris, Editions des cendres, 2012 : « l'un des plus grands succès de librairie que l'Europe ait connu de la fin du Moyen Âge au début de l'ère contemporaine ».

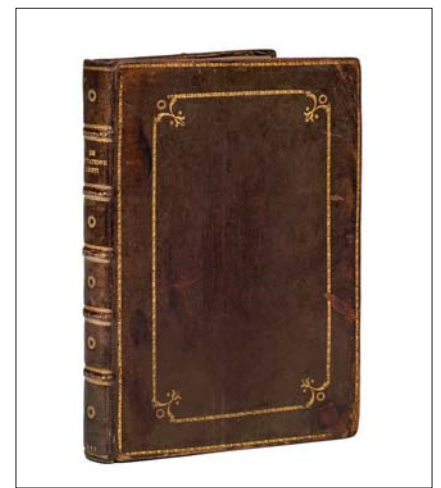
PROVENANCE :

1. Dans la marge du feuillet k (v), on peut lire : « Le présent livre appartient à Pierre Trocher, 1638 ».

2. Signature d'Etienne Baluze (Tulle, 1630-Paris, 1718), historien et bibliothécaire de Colbert. L'activité savante de Baluze concerne essentiellement l'édition des pères latins de l'Église et des auteurs chrétiens du Moyen Âge ainsi que l'histoire des institutions médiévales, tant civiles (il publie une édition qui fit longtemps autorité des capitulaires des rois francs des années 742 à 922) que religieuses. Il laissait une riche bibliothèque, comprenant quelque 12 000 titres, ses propres archives, des manuscrits anciens et des documents divers, ainsi qu'un cabinet de curiosité, qui furent inventoriés par deux libraires parisiens afin de la vendre aux enchères (*Bibliotheca Baluziana, seu Catalogus librorum biblio-*

thecae V[iri] Clar[issimi] D[omini] Steph[ani] Baluzii Tutelensis, quorum fiet Auctio die Luna 8. mensis anni 1719. & seqq. a secunda pomeridiana ad vesperam, in aedibus defuncti via vulgò dicta de Tournon. Postat catalogus, Paris, 1719). Ses archives (398 volumes) et sa collection de manuscrits furent achetés par le roi en septembre 1719 et font actuellement partie des fonds de la Bibliothèque nationale de France.

3. Otto Schäfer, bibliophile allemand, possesseur de l'une des plus belles collections de livres illustrés anciens. Sa vente Sotheby's, New York, 8 décembre 1994, lot 186.





SIMON VOSTRE



IMPRIMÉS



À partir du XVI^e siècle, le livre constitue une véritable « révolution culturelle » en Europe, vecteur de diffusion de la pensée humaniste, souvent à l'encontre du dogme. En France, Montaigne fait partie de ces auteurs incontournables, érudits et philosophes. Dans les Collections Aristophil, sont réunies de façon exceptionnelle une édition originale de ses Essais, imprimées à Bordeaux en 1580 et la version parue deux ans plus tard, corrigée par l'auteur, imprimée à Bordeaux en 1582. De la plus grande rareté sur le marché, la collection propose deux volumes du Miroir Hystorial de Vincent de Beauvais dans la traduction de Jean de Vignay, ayant figuré dans la bibliothèque de Montaigne, avec aux titres de chacun des volumes son ex-libris. De Machiavel, nous présentons la première édition de la troisième traduction française du *Prince* par Guillaume Cappel (Paris, 1553), parue la même année que la traduction française par Gaspard d'Auvergne (Poitiers 1553) : l'italianisme connaît alors en France ses belles années. Des impressions iconiques, comme le *Songe de Poliphile*, ici dans l'édition offerte par Kerver en 1554 et ayant conservé sa reliure de vélin souple d'époque, ou encore cette édition des poésies de Clément Marot - prince des poètes - la première publiée sous le titre *Œuvres* (Lyon, [1538]), complètent les ouvrages de cette vacation. Citons enfin l'impressionnante série de six vélin dorés renfermant le *Nouvel Atlas ou Théâtre du monde* de Janssonius avec ses cartes en coloris d'époque ayant un temps habillé les murs du Château de la Brède de Montesquieu.

C. Suetonius Tranquillus de vita duode-
cim Cæsarum diligentiori studio A
mendis prope omnibus: quas
temporum vicio cōtraxerat:
per Guidonē Morillonum
nuperrime vīdicatus.

Dispersis pro lecto-
rū vsu in margini-
bus annotatiū-

culis. Cū A.

Policiani

elegātis-

simā eū

dē præ-

fatiōe.

Prostat in ædibus Ioannis Barbier in vi-
co sancti Iacobi sub Ensis intersignio. Ac
Ponseti le preux eodem vico sub insigni po-
ti stanni iuxta sanctum yuonem e Regione
pellicani.

SUETONIUS TRANQUILLUS (CAIUS).

C. Suetonius Tranquillus de vita duodecim Caesarum diligentiori studio amendis prope omnibus : quas temporum vicio co[n]traxerat : per Guidone[m] Morillonum nuperrime vi[n]dicatus. Dispersis pro lectoru[m] usu in marginibus annotatiu[n]culis. Cu[m] A. Policiani elega[n]tissimae eu[n]de[m] praefatio[n]e. Prostat in aedibus Ioannis Barbier in vico Sancti Jacobi sub Ensis intersignio ac Ponseti le preux eodem vico sub insigni poti stanni iuxta sanctum yvonem e regione pellicani.

[Paris], [Jean Barbier], [1509-1523 ?].

7 000 / 9 000 €

In-8, 211 ff., chiffrés et signés (il manque peut-être un dernier feuillet blanc), collation : (A8, B6, a-y8, &8, O8, ***3), nombreuses initiales ornées sur fonds criblés.

Reliure de maroquin lavallière orné sur le premier plat d'un décor style Renaissance composé de filets et rinceaux dessinant un large encadrement coupé par un losange central, rehaussé de douze monnaies anciennes à l'effigie des douze Césars encastrées dans de petits caissons ; même décor sur le second plat, mais avec le revers des monnaies, encastrées comme sur le premier plat ; dos à 5 nerfs, décor à froid (fleurons et filets), titre doré, daté <1508> doré en queue de dos ; encadrements intérieurs ornés de filets à froid, doublures recouvertes de plats estampés à froid provenant d'une reliure du XVI^e siècle, gardes et doubles gardes de papier peigné, tranches dorées (Reliure signée : Samblanx et Weckesser).

Secrétaire de l'empereur Hadrien, Suétone découvrit par les archives et la correspondance des empereurs et des ministres, une foule de détails sur la vie des douze Césars. Son ouvrage est une source inépuisable d'informations qu'il faut consulter avec prudence car l'auteur a rapporté toutes les légendes et rumeurs, surtout celles à caractère scandaleux. On désigne sous le nom douze Césars l'empereur Jules César et les onze princes qui lui ont succédé. Les six derniers étaient étrangers à la famille du vainqueur des Gaules, et c'est uniquement parce que Suétone a écrit la vie des douze Césars que l'on a pris l'habitude de les réunir ensemble.

Belle édition, rare, inconnue aux bibliographes (ne figure pas dans Moreau).

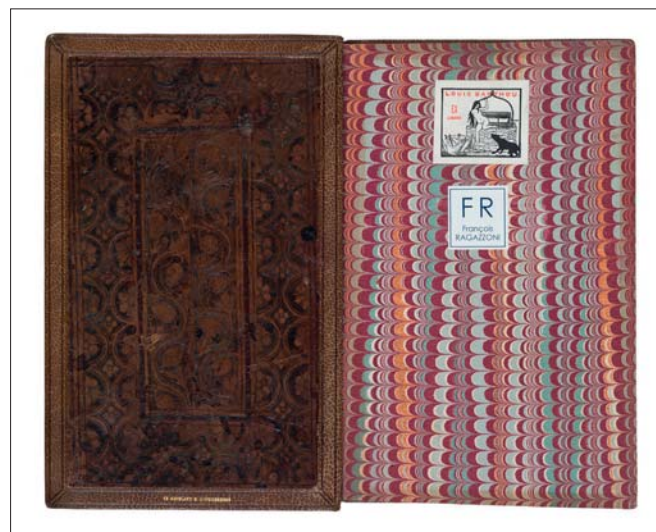
Elle est d'une impression remarquable avec de jolies et nombreuses lettres ornées sur fonds criblés.

La reliure est ornée sur les plats d'une **collection de 24 deniers romains aux effigies des douze Césars**, encastrés à des emplacements nominatifs qui n'ont pas toujours été respectés.

Nous reprenons l'identification des monnaies selon l'expertise publiée en 2003 (Paris, Tajan, Bibliothèque François Ragazzoni, 13 et 14 mai 2003, lot 3 ; identification : Madame Françoise Berthelot-Vinchon (expert en numismatique, 77 rue de Richelieu, 75002 Paris) :

Plat supérieur : 1. Jules CESAR Denier d'argent à l'effigie voilée de l'empereur Jules CESAR (assassiné le 15 mars 44 avant J.-C.).

2. Octave AUGUSTE L'emplacement réservé à un denier d'Auguste comporte en réalité un denier d'argent à l'effigie de VESPASIEN (1er juillet 69 - 24 juin 79). Le denier d'Auguste a été placé en position 6. 3. TIBERE Denier d'argent à l'effigie voilée de l'empereur TIBERE (19 août 14 - 16 mars 37). 4. CALIGULA L'emplacement réservé à un denier de Caligula comporte en réalité un denier d'argent à l'effigie de l'empereur NERON (13 octobre 54 - 9 juin 68). Ce denier devrait être placé en position 6. 5. CLAUDE 1er Denier d'argent de l'empereur CLAUDE (25 janvier 41 - 13 octobre 54). 6. NERON L'emplacement réservé à un denier de Néron comporte en réalité un denier d'argent portant sur le revers, entre deux étoiles, la tête radiée d'AUGUSTE (16 janvier 27 avant J.-C. - 19 août 14 après J.-C.). Ce denier devrait être placé en position 2. 7. GALBA Denier d'argent au nom et à l'effigie de l'empereur GALBA (3 avril 68 - 15 janvier 69). 8. OTHON Denier d'argent au portrait de l'empereur OTHON coiffé d'une perruque (15 janvier - 17 avril 69). 9. VITELLIUS Denier d'argent frappé à Rome en mai - juillet 69, représentant VITELLIUS (2 janvier - 20 décembre 69). 10. VESPASIEN Denier d'argent au nom et à l'effigie de VESPASIEN (1er juillet 69 - 24 juin 79). 11. TITUS Denier d'argent à l'effigie de l'empereur TITUS (24 juin 79 - 13 septembre 81). 12. DOMITIEN Denier d'argent à la tête laurée de DOMITIEN (13 septembre 81 - 18 septembre 96).



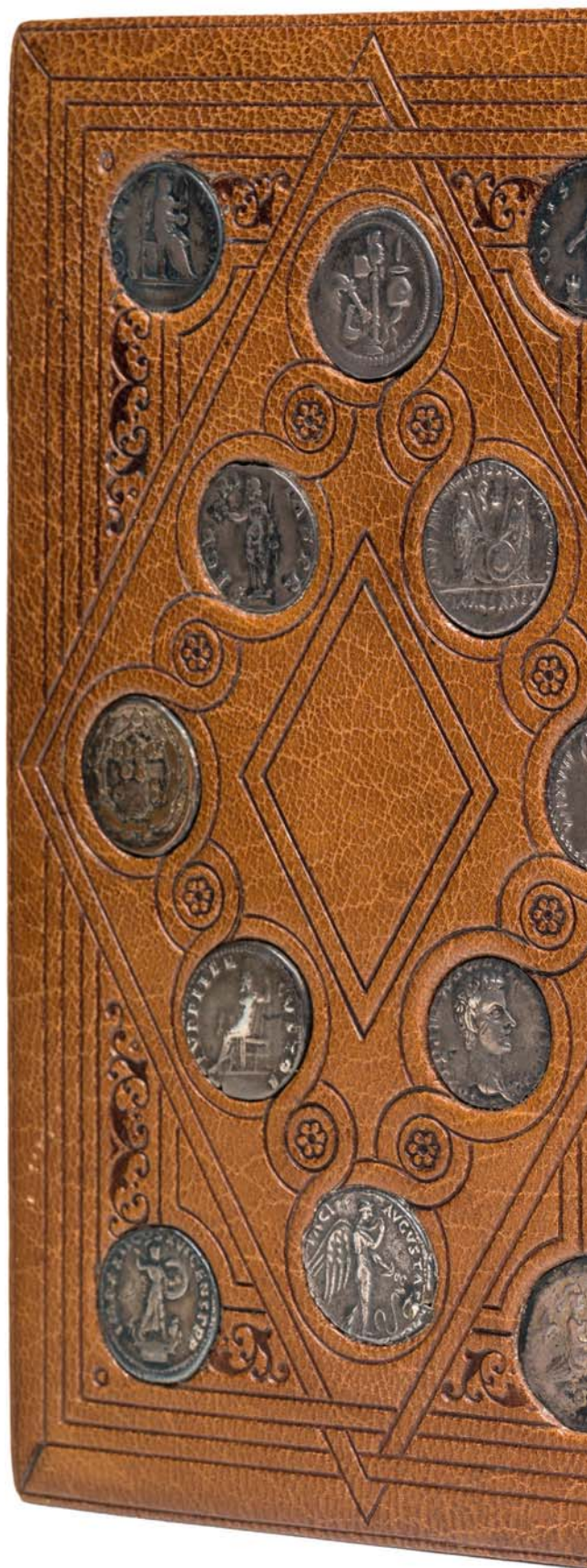
Plat inférieur : 1. Jules CESAR Denier d'argent au nom de Jules CESAR, type à l'éléphant portant au revers visible sur ce plat, les instruments pontificaux : simpulum, aspersoir, vase à sacrifice, lituus. 2. Octave AUGUSTE Denier d'argent d'AUGUSTE, portant au revers deux personnages : Caius et Lucius, les petits-fils d'Auguste. 3. TIBERE Denier d'argent montrant le revers du denier d'argent de TIBERE figurant sur le premier plat de l'ouvrage. 4. CALIGULA Denier d'argent de Germanicus et Caligula représentant le portrait de CALIGULA (16 mars 37 - 24 janvier 41). 5. CLAUDE 1^{er} Denier d'argent de CLAUDE avec au revers : Pax-Nemesis. 6. NERON Revers d'un denier d'argent de NERON représentant Jupiter assis. 7. GALBA Revers d'un denier d'argent de GALBA portant la légende en trois lignes dans une couronne de chêne. 8. OTHON Revers du denier d'argent d'OTHON représentant la Sécurité debout tenant une couronne et un sceptre. 9. VITELLIUS Vesta voilée assise tenant une patère et un sceptre figurée au revers d'un denier d'argent de VITELLIUS. 10. VESPASIEN Denier d'argent de l'empereur TITUS représentant au revers Jupiter debout sacrifiant sur un autel allumé. 11. TITUS Revers d'un denier d'argent de TITUS frappé en 77 (COS VI) représentant Rome assise sur un monceau de boucliers avec à ses pieds la louve allaitant Romulus et Remus. 12. DOMITIEN Revers d'un autre denier d'argent de DOMITIEN représentant Minerve debout sur une proue de navire, avec à ses pieds une chouette.

PROVENANCE :

1. Vignette ex-libris de Louis Barthou (Paris, Blazot, 1935, II, n° 539, ex-libris).
2. Vignette ex-libris de François Ragazzoni. Sa vente, Paris, 13-14 mai 2003, lot 3.

RÉFÉRENCES :

Renouard, *Imprimeurs et libraires parisiens du XVI^e siècle*, III, n°254, p. 185 cite une autre édition circa 1514-1516 ; sur Jean Barbier voir Renouard, III pp. 55-186.





SUTONIUS
DE
CAESARIBUS

1508



HEURES (À L'USAGE D'ORLÉANS)

En français et en latin,
impression sur vélin
[Paris], Simon Vostre, s.d. (vers 1510 ;
almanach pour 1510-1530)

15 000 / 20 000 €

Ces presentes heures a lusaige Dorleans au long sans rie[n]s requerir avec les miracles nostre dame et les figures de lapocalipse & les triu[m]phes de Cesar

In-8, 106 feuillets n. ch., complet [collation : a-b8, c4, d-k8, a-e-i8, o6], complet, 29 lignes par page, 24 grandes figures sur bois dont la marque de Simon Vostre au titre (dont 14 à pleine page), riches encadrements historiés des pages, mêlant des sujets tirés de l'Apocalypse, de la danse des morts, de l'Ancien testament et du Triomphe de César ; nombreuses lettrines enluminées, initiales d'une ou deux lignes à l'or liquide, alternativement en rouge et bleu avec ornements à l'or et bouts-de-ligne de même.

Reliure du XVII^e siècle, plein maroquin rouge, double encadrement des plats d'un triple filet or avec fleurons d'angle (décor à la Du Seuil), dos à nerfs soulignés d'une roulette dentelée, caissons richement ornés de fleurons, guirlandes d'angles et semis de petits fers, bordés d'une double roulette ondulée ; titre doré, roulette en queue et sur les coupes, tranches dorées. Excellent état de conservation ; petite mouillure à l'angle intérieur du plat supérieur ; légères marques et frottements aux coins et coupes. Quelques minimes salissures (notamment en marge du premier feuillet et petits froissements sans gravité). Dimensions : 221 x 138 mm.

Rarissime édition de ces grandes Heures données par Simon Vostre et imprimées sur peau de vélin, chef-d'œuvre de l'illustration et de la typographie post-incunable. On ne connaît qu'un seul autre exemplaire de l'édition de ces Heures à l'usage d'Orléans, en maroquin de Lortic, aux armes de Charles-Louis de Bourbon (Alès, n°107 ; Paris, BnF, Rés. B 27676). Selon Alès : « En dehors des variantes propres au diocèse orléanais, ce livre d'Heures est la reproduction exacte iconologique des heures de Metz ; il rentre identiquement dans les éditions de la quatrième suite de gravures donnée par Simon Vostre »

L'illustration comporte 24 grandes figures : 14 remarquables bois à pleine page, non signés, ainsi que la marque de Simon Vostre et le célèbre « homme anatomique », squelette debout dont les viscères sont montrées en rapport avec des planètes et accompagné des quatre tempéraments et d'un fou ; 8 de ces figures avaient déjà paru dans les éditions antérieures. Chaque page est ornée d'un encadrement comprenant diverses suites, qui décrivent la vie du Christ, l'histoire de Joseph, l'histoire de Suzanne, les Sibylles, l'Apocalypse, la parabole du Fils prodigue, la danse des morts en 66 sujets, les 15 signes, les Vertus cardinales, et de multiples scènes à fond criblé.

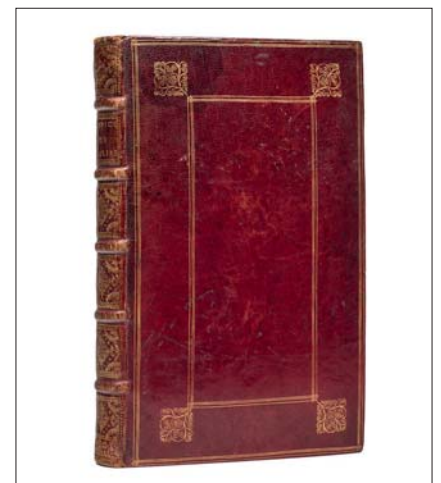
Simon Vostre, libraire et imprimeur installé à Paris, est particulièrement connu pour ses publications de livres d'heures embellis par la xylographie et la typographie. Ces livres, destinés à remplacer les manuscrits ornés de peintures, sont accompagnés de superbes gravures en bois. Simon Vostre n'imprimait pas lui-même les livres qu'il éditait ; il recourait ordinairement aux presses de Philippe Pigouchet mais le nom de ce dernier ne figure pas ici.

PROVENANCE :

1. Denys Aze (deux ex-libris en grandes lettres dorées dans la bordure des contreplats). – 2. Guyot de Villeneuve (Vente Drouot, 19 mars 1900, n°49).

RÉFÉRENCES :

Alès, A., *Description des livres liturgiques... de Charles-Louis de Bourbon*, 1878, n°107 (cite l'autre exemplaire). – Bohatta, 180. – Tenschert, *Horae BMV*, voir n^{os} 47, 99a, 99.1.





C premier Volume
de Vincent Huroir
hystorial. Nouuellement imprime a Paris.

Ilz se vendent en la rue saint Jacques a Paris
a l'enseigne des trois contornes.

C Mil. v. c. xxxi.



ms. D. 1. 1. 1.

« Chez moy, je me détourne un peu plus souvent à ma librairie, d'où tout d'une main je commande à mon mesnage... Là je feuillette à cette heure un livre, à cette heure un autre, sans ordre et sans dessein, à pièces descousues... »

(Essais, III, 3-828)

36

VINCENT DE BEAUVAIS
[TRADUCTION DE JEAN DE VIGNAY]

Le premier [-second] volume de Vincent Miroir hystorial [suivi de] Le troisesme [-quatriesme... -cinquiesme] volume de vincent miroir hystorial.

Paris, Nicolas Couteau pour Jean Petit, Galliot du Pré, Gilles de Gourmont, 16 mars 1531.

80 000 / 100 000 €

Premier titre : Le premier volu/me de Vincent Miroir / hystorial. Nouvelleme[n]t imprime a Paris. / Ilz se vendent en la rue saint Jacques a Paris / a lenseigne des trois couronnes.

Colophon à la fin du tome V : « Cy fine le xxxii et dernier livre de / Vincent miroir historial nouvelle/ment imprime a Paris par Nicolas / Couteau. Et fut acheve dimprimer / le xvi iour du moys de mars lan mil cinq ce[n]s xxxi pour Gilles de Gourmo[n]t libraire iure de luniversité. »

5 tomes reliés en deux volumes in-folio, titre du tome I en rouge et noir, autres titres en noir, texte imprimé sur deux colonnes, chaque titre est orné d'un grand encadrement ; les titres des tomes I, II et IV sont à l'adresse de Jean Petit, celui du tome III est au nom de Galiot du Pré et celui du tome V au nom de Gilles de Gourmont, marque de Gille de Gourmont à la fin du tome V.

Volume I : 5 ff. blancs ; titre avec encadrement historié ; 1 p. de prologue général, 13 pp. n. ch. de table ; 236 ff. numérotés, 8 gravures sur bois dans le texte ; second titre avec encadrement historié, 14 pp. n. ch. de table, 260 ff. numérotés, 6 gravures sur bois dans le texte.

Volume II : titre avec encadrement historié, 11 pp. de table, 243 ff. numérotés et 1 f. bl., 6 gravures sur bois dans le texte ; titre avec encadrement historié, 10 pp. de table, 102 ff. numérotés, 6 gravures

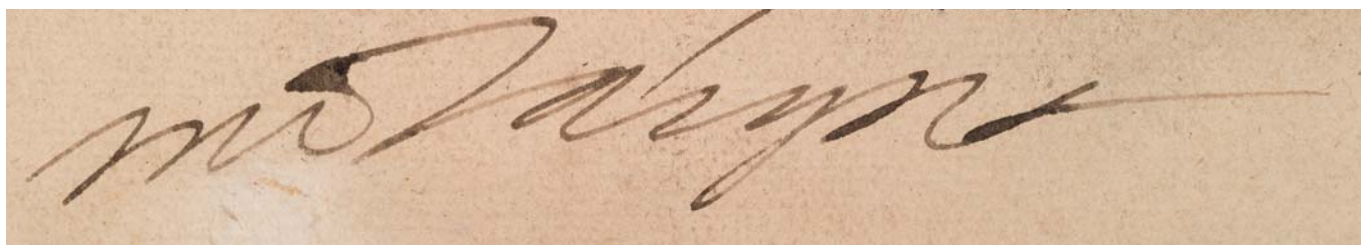
sur bois dans le texte ; titre avec encadrement historié, 11 pp. de table, 107 ff. numérotés, 6 gravures sur bois dans le texte.

Reliure du XVIe siècle, plein vélin rigide, médaillon doré en centre des plats avec fers azurés, triple filet à froid en encadrement sur les plats, restes d'étiquettes anciennes sur les dos. Ouvrages conservés dans deux boîtes de toile articulées, titre et nom d'auteur dorés et mention en queue de dos «Exemplaire de Montaigne». Dimensions : 340 x 225 mm.

Seconde édition de la traduction française de Jean de Vignay du Speculum historiale de Vincent de Beauvais. Cette traduction fut faite au XVIe siècle à la demande de Jeanne de Bourgogne, reine de France. La première édition imprimée parut à Paris, chez Antoine Vérard, 1495/1496 (Macfarlane, 42).

Citons Mortimer (*Harvard French 16th c. Books*): «Second edition of Jean du Vignay's translation, cited by Brunet as almost equal in rarity to the Vérard first edition of 1495/1496».

Précieux exemplaire de Michel de Montaigne, avec sa signature autographe au bas des premiers titres de chacun des deux volumes.



Le sixiesme liure de Vaincēt

que il ne fust fait recevable d'une autre bataille. Et icelle femme essayoit que par ses seruites Gabutrien apdast a son mary et aux autres chetifs qui auoient este menez a Rome et le doubtoit. Et apres ce Gabutrien la cure du temple commise a Hircan diuisa la gent des Juifs en cinq toimens ainsi comme par cinq seigneuries froissant lozueil de Judée. En ce temps est fait Antipater tresamy de Gabutrien / et mesmement a Marcus anthonius et le hanta tant que femme luy est dōnee niepce du roy Darabe qui auoit nom Lyprius. Et celluy eut de luy quatre filz. Le premier engendré fut Rasol. Le second Herodes qui est dit apres ascalonite. Le tiers Josippe. Le quart Herodas. Et si eut une fille qui fut dite Salonia.

✱ De la fuyte Aristobolus et de sa chartre / et d'autres presidens de Syrie.

Chapitre. c. xv.

Apres ce est Aristobolus oste hors de Rome par aduventure / lequel assambla grant puissance de iuifs / et refaisoit Alexandrie de nouuel mur / auquel conuaince Antionius est enuoye de Gabutrien / lequel pris de rechef est enuoye auques ses filz a Rome. Et cestuy certes fut mis du senat en chartre / a en renuoya ses filz en Judée: car Gabutrien l'auoit promis a la femme de Aristobolus pour la trahison du chasteil. Et apres ce fut comme Gabutrien fust detenu en Egypte Alexandrie filz de Aristobolus ramena de rechef les Juifs a dissention: mais Gabutrien retournant fist la paiz et conferma a Hircan son euesche / lequel moit Crassus pretios de Syrie est enuoye pour reprendre les pechez qui se rebelloient a aux Romains / et il emporta a bien peu tout lor du temple pour les despens de la cheualerie q'alloit contre les pechez a desquelz Pompee se estoit tenu de prendre. Et pour ce qu'il auoit prins cest or / cest assauoir deux mille besans il luy fut fondu en la bouche et mourut / auquel Crassus prenost de Syrie succeda qui estoit en toutes choses par le conseil Antipater. En ce temps est ne Drace flaccus poete Satyrrien et Liticien a Denisse et Apollodorus gregeois maistre de Cellidien et de Augustien est en cler. Et ce que Saluste certes dit de Catiline et de Cicero consulte est fait en celluy temps. Cicero fist son an en epil receus honnorablement de Platin. Catulle est mort a Rome en lan. xxxv. de son aage. Messala

comin aduocat est ne. Virgille est introduyt aux estudes de Tremonne. De la en apres il alla a Millan son habit de mantel ia prins / et bref temps apres il alla a Rome. Et apres ce Titus liuius hystorien / et Marcus callidius aduocat / et Diodorus gregeois escriptuain de hystoire sont euz clers / a aussi est Turien penphien aduocat qui de la en apres pour la honte de son ost pdu en Affricque ayra mieulx mourir que eschapper.

✱ Du regne Cleopater / et du commencement de l'empire des Romains.

Chapitre. c. xvi.

Apres Ptolemye Denys regna en Egypte Cleopater le. xiiij. et commença en lan du regne Hircan. xviiij. C'est assauoir du quint aage cinq cens. xl. et du monde trois mille. Dccc. et xliij. et regna douze ans. C. Comestor. En ce temps en fait grant discord entre les Romains pour Pompee et Julius Cesar. Cesar certes apres la fuyte de Pompee et du senat oultre la mer iouinienne est vse a Rome de toutes choses. C. Lacteur. De celluy lieu certes qui est du regne Cleopater en lan tiers selon les croniques communes sont empirees commenees aux Romains. Et tint le deuant dit Cesar l'empire le premier / duquel nous gardons hystoire de ses faitz et les batailles que il fist auant l'empire au liure ensuyuant affin q' nous les epecutons plus pleinement / cest assauoir duquel liure nous voulons le commencement auoir natiuite du commencement de celluy regne des latins en courant briefuement et depecheement de qui et quat icelluy royaume print commencement / et en quelle maniere / et par quelz le commun profit de Rome des le commencement de ce royaume iusques a la seule seigneurie de l'empire ait este administré.

Cy fine le sixiesme liure du mitron hystorial. Et commence le septiesme liure.



Septiesme li
 ure cōtient l'hystorie de .lvi. an par
 les temps de deux empereurs, cest

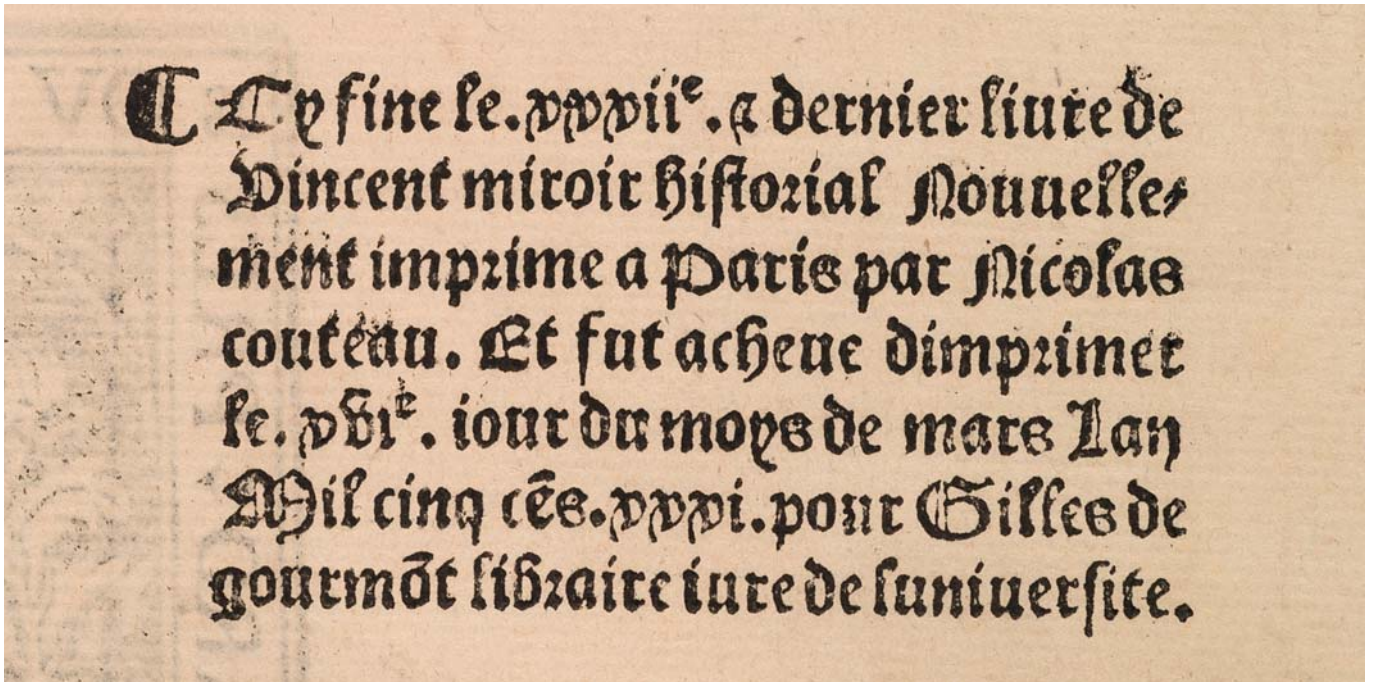
assatoit de Julius cesar qui fut le premier de
 tous et de Octonien augustin soubs lequel no
 stre seigneur a souffert mort. Et cy sont entre sei
 gnees les fleurs des philosophes / de Tullies /



L tiers volume de
Vincent miroir
Hystorial.

GALLIOT DV PRE.

mi rigne



PROVENANCE :

1. Exemplaire doté de deux ex-libris de Michel de Montaigne, avec sa signature apposée au bas des titres des volumes 1 (titre du tome I) et 2 (titre du tome III). Cet exemplaire figure sous les numéros 95 et 96 dans la liste des ouvrages lui ayant appartenu, établie par G. de Botton et F. Pottière-Sperry (1997). Les deux volumes sont recensés par Pistelli et Scattoni (2014) sous les nos. 97 et 98. N'ayant pas été vus des auteurs, ceux-ci indiquent, de façon erronée, que les signatures de Montaigne figurent dans la partie supérieure des titres frontispice. Il convient de rétablir que les signatures de Montaigne sont bien apposées dans la partie inférieure des pages de titre-frontispices. Citons Botton et Pottière-Sperry : « L'ex-libris est apposée constamment tout en bas des pages de titre, au-dessous de l'adresse du libraire-imprimeur, assez près du bord inférieur (Botton et Pottière-Sperry, 1997, p. 267). - 2. L. A. Barbet. *Catalogue de la bibliothèque de feu M. L.-A. Barbet. Deuxième partie. Manuscrits et incunables...*, Paris, L. Giraud-Badin, 1932, no. 473.

BIBLIOGRAPHIE :

Sur la bibliothèque de Montaigne et me présent titre, voir Villey, *Les sources & l'évolution des « Essais » de Montaigne* (1933). - Botton, G. et F. Pottière-Sperry, « A la recherche de la « librairie » de Montaigne », in *Bulletin du bibliophile*, 1997, no. 2, pp. 254-297. - Desan, P, « Bibliothèque de Montaigne », in *Dictionnaire de Michel de Montaigne* (2007), p. 130 : « Vincent de Beauvais » dans la liste des livres acceptés comme ayant fait partie de sa bibliothèque. - Pistelli, B. et M. Sgattoni, *La biblioteca di Montaigne*, 2014, nos. 97 et 98.

Sur cette édition: Mortimer, *Harvard College Library...Part I : French 16th Century Books...*, vol. II, no. 545 : signalons que l'exemplaire de Harvard présente des adresses différentes avec les titres des tomes I, III et V à l'adresse de Galiot Du Pré et les titres des tomes II et IV à l'adresse de Jean Petit. Notons que l'exemplaire de Harvard ne fait pas mention d'un titre au nom de Gilles de Gourmont ; Brunet, Supplément II. 902 ; Bechtel, M-415.



Les Oeuures de

C L E M E N T M A-
R O T V A L E T D E
chambre du
roy.

*

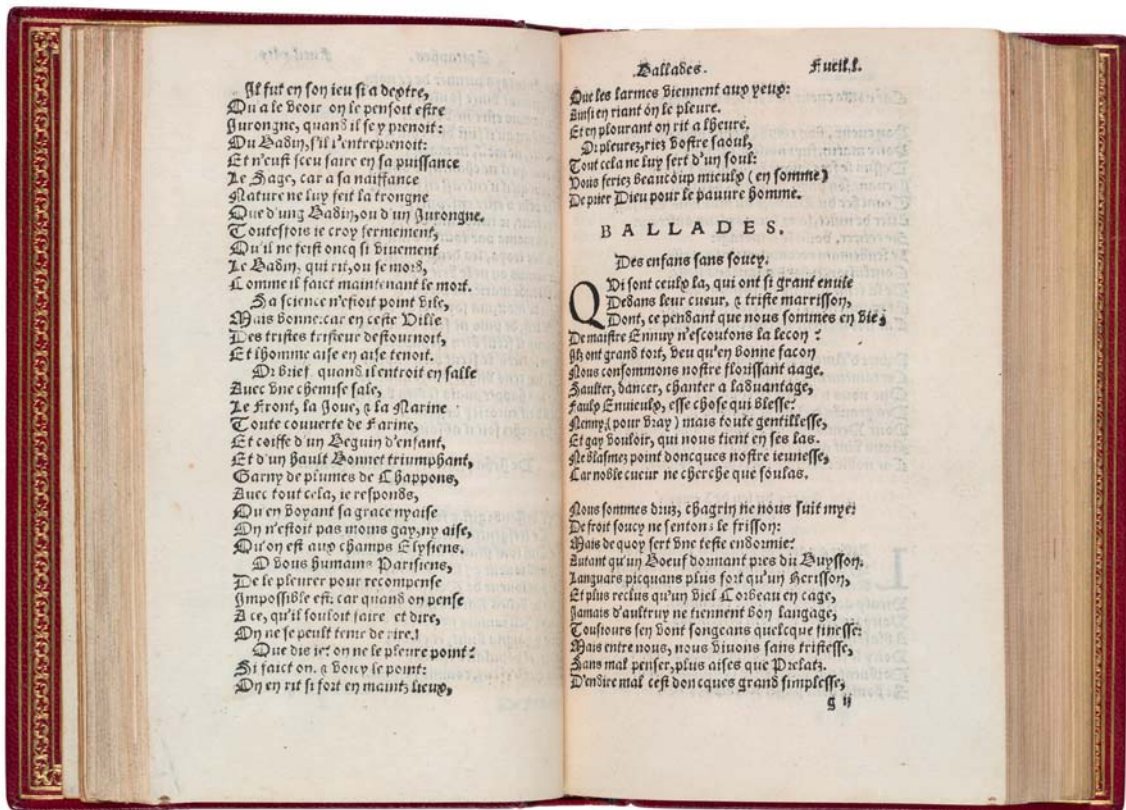
Desquelles le contenu sensuit.

L'adolescence Clementine, }
La suite de L'adolescence, } bien augmétees.
Deux liures d' Epigrammes.
Le premier liure de la Meta-
morphose d' Ouide.

*Le tout par luy autrement, & mieulx
ordonné, que par cy deuant.*

LA MORT N'Y MORD.

On les uend a Lyon chez
Gryphius.



37

MAROT (CLÉMENT)

Les Œuvres de Clément Marot valet de chambre du Roy. Desquelles le contenu sensuit. L'Adolescence Clementine La suite de l'Adolescence Clementine bien augmentées. Deux livres d'Epigrammes. Le Premier livre de la métamorphose d'Ovide. La mort n'y mord.

On les vend à Lyon chez Gryphius. S.d. [1538].

5 000 / 6 000 €

4 parties reliées en un volume petit in-8, 90 ff. (*L'adolescence clementine*) ; 96 ff. (*La suite de l'adolescence clementine*) ; 32 ff. (*Les Epigrâmes*) ; 26 ff. (*Le premier livre des Métamorphoses d'Ovide*), (collation : a-k8, l10 ; A-M8 ; Aa-Dd8 ; A-B8, C10) ; texte imprimé en petits caractères gothiques ; seuls les titres sont en lettres rondes ; initiales gravées sur bois.

Reliure de plein maroquin rouge janséniste XX^e, dos à nerfs. Double filet sur les coupes. Tranches dorées. Encadrement intérieur même maroquin rehaussé de filets et roulettes dorés. [Pagnant] (Dos légèrement foncé. Coins et mors émoussés). Dimensions : 154 x 98 mm.

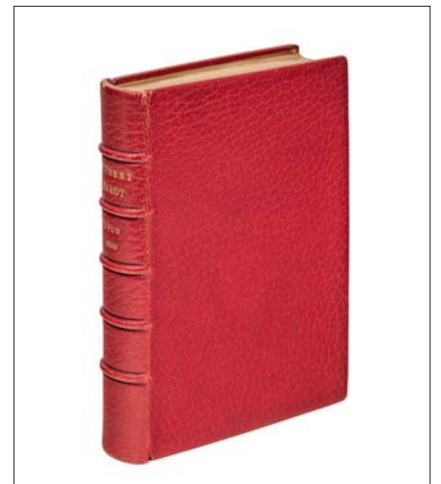
Première édition publiée sous le titre d'*Œuvres*, donnée par Marot lui-même, contenant des variantes aux textes déjà imprimés et disposés dans un ordre nouveau.

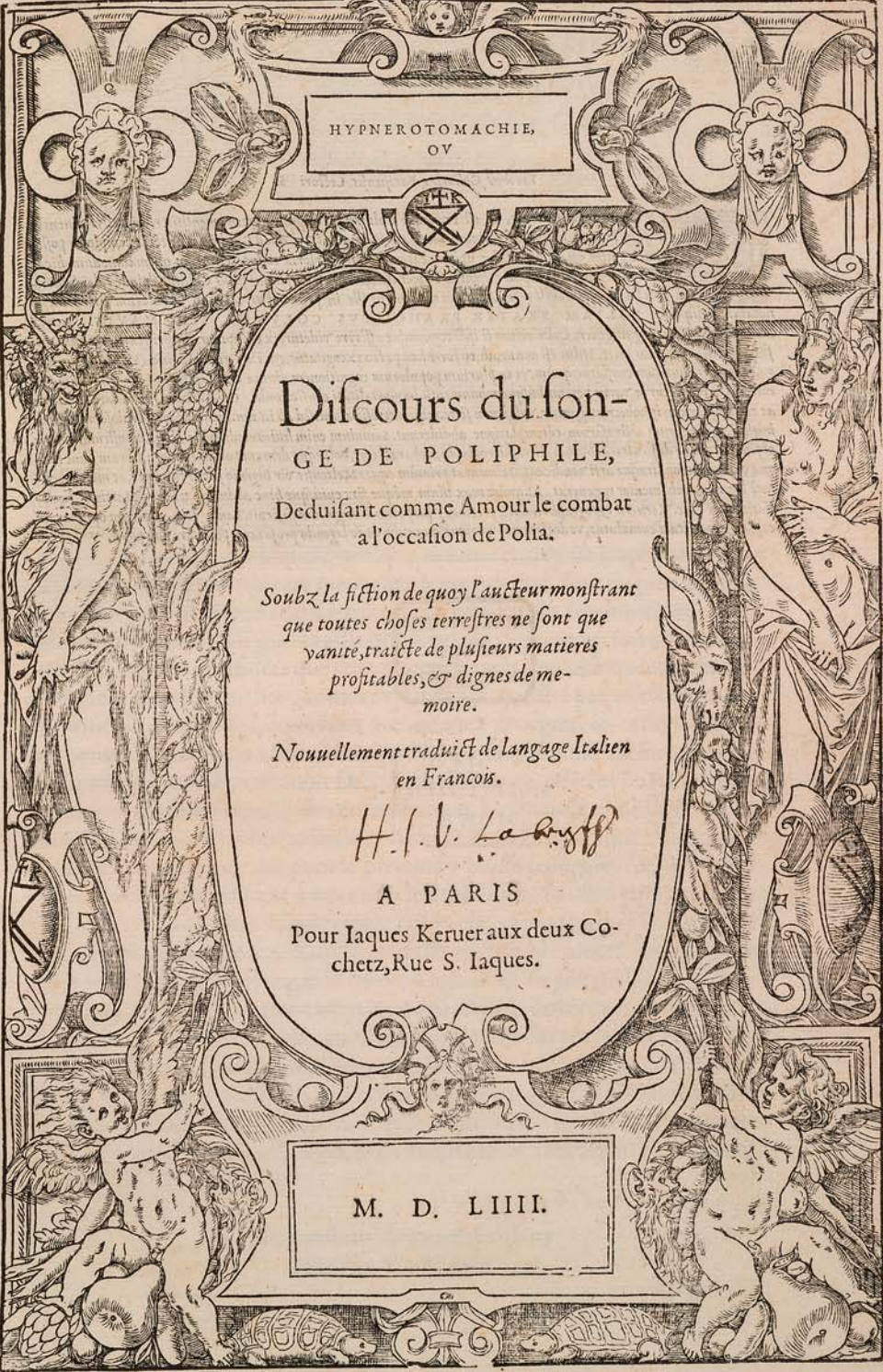
Sur cette édition, voir Defaux, G. « Marot et ses éditions lyonnaises : Etienne Dolet, Sébastien Gryphe, et François Juste », in *Intellectual Life in Renaissance Lyon...*, Cambridge, 1993, pp. 81-112 ; Veyrin-Forrer, J. « Les premières éditions collectives de Clément Marot publiées à Lyon », in *Clément Marot, « Prince es poètes françois »*, 1496-1996, Paris, 1997, pp. 699-711.



RÉFÉRENCES :

Mayer, *Bibliographie des éditions de Clément Marot*, no; 71. – Bechtel, 474. – Tchemerzine IV 483/484. – Barbier-Mueller, J.P. *Ma bibliothèque poétique*, 1^{ère} partie, p. 121, no. 49. – Diesbach-Soultrait, V. de, [Bibliothèque Jean Bonna]. *Six siècles de littérature française. XVI^e siècle. Deuxième partie (M-Z)*, Genève, Paris, 2017, no. 206 pour une excellente description des circonstances de publication de cette édition.





HYPNEROTOMACHIE,
OV

Discours du son-
GE DE POLIPHILE,

Deduisant comme Amour le combat
a l'occasion de Polia.

*Soubz la fiction de quoy l'aucteur monstrant
que toutes choses terrestres ne sont que
vanité, traicte de plusieurs matieres
profitables, & dignes de me-
moire.*

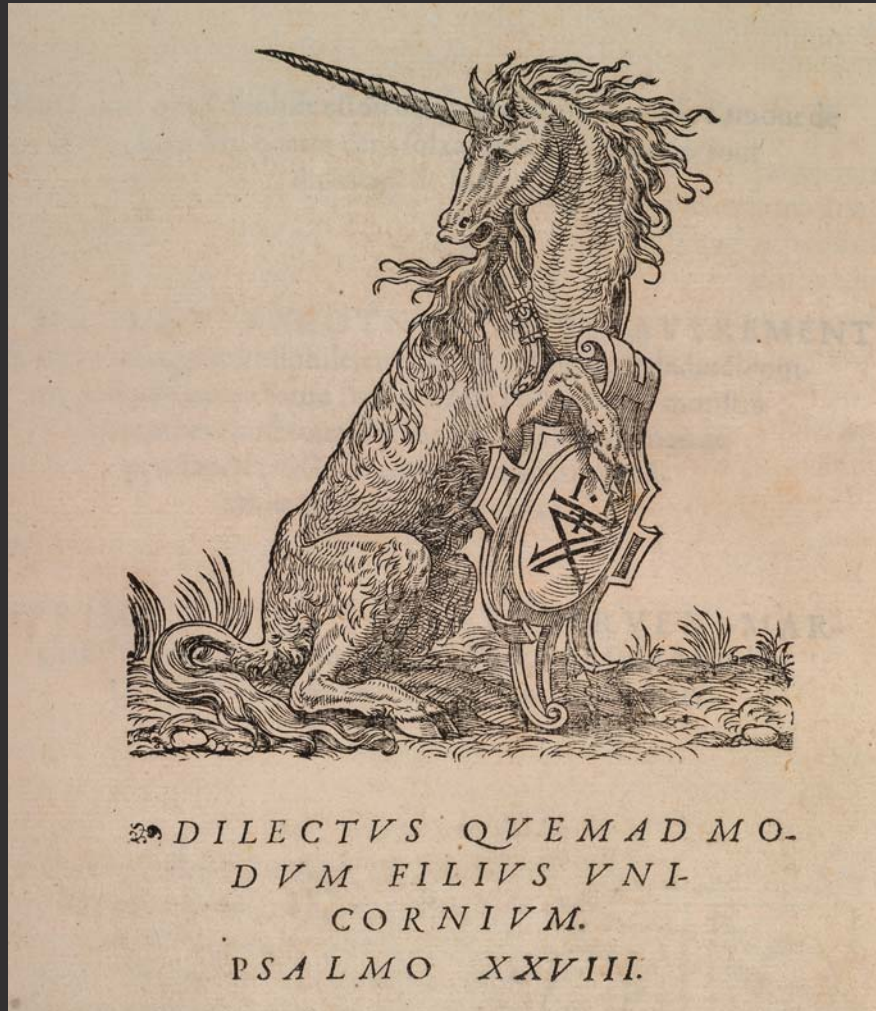
*Nouvellement traduit de langage Italien
en Francois.*

H. J. V. La Bruyere

A PARIS

Pour Jaques Keruer aux deux Co-
chetz, Rue S. Iaques.

M. D. LIII.



38

COLONNA (FRANCESCO)

*Hypnerotomachie ou Discours du songe de Poliphile dé-
duisant comme Amour le combat à l'occasion de Polia.
Soubz la fiction de quoy l'auteur monstrant que toutes
choses terrestres ne sont que vanité, traicte de plusieurs
matieres profitables, et dignes de mémoire. Nouvellement
traduict de langage Italien en François.*

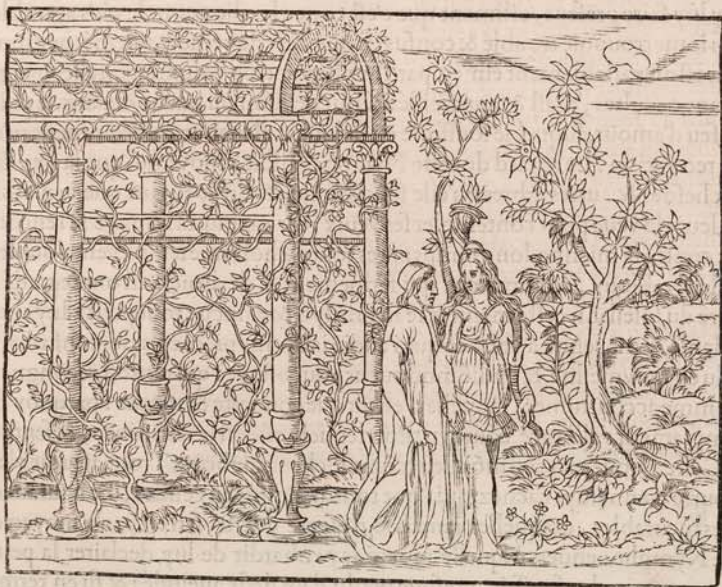
Paris, Marius Masselin pour Jacques Kerver, 1554 (colo-
phon 22 décembre 1553).

20 000 / 25 000 €

In-folio, 6 ff. n. ch., 157 ff., 1f. n. c. (total : 164 ff.), marque d'imprimeur
[collation : ã6, A-Z6 ; Aa-Bb6 ; Cc8], avec 181 bois dans le texte,
reliure de l'époque, plein vélin souple à recouvrement, dos lisse,
traces d'attaches (manque au dos, manque les lacets). Emboîtement
moderne coulissant de maroquin vert et rouge. Dimensions : 336 x
220 mm.

Deuxième édition française (la première, publiée par le même Ker-
ver, date de 1546, tandis que la première édition italienne remonte
à 1499), illustrée de 181 bois gravés in-texte. La beauté des bois gra-
vés, une mise en page extrêmement inventive conçue dans le but
d'intégrer le plus harmonieusement les images au texte, font de cet
ouvrage l'un des plus célèbres de l'histoire du livre.

Zeusis l'eust veu alors qu'il feit l'image de Venus, a mon iugement il l'eust prise pour son exemple pardessus toutes les pucelles d'Agrigete, voire de tout le monde vniuersel, la iugeant accomplie en toute perfection de beaulte. Je perdy en la contemplant, le sens, l'esprit, l'entendemēt, & la cognoissance totale : & ne sceu autre chose faire sinon luy presenter mō cueur tout ouuert: duquel elle a depuis fait son propre heritage, & d'icelluy disposé a son plaisir, y elisant sa demeure perpetuelle: & depuis est deuenu carquois des fleches de Cupido, & la boutique ou il forge & trempe ses dardz acerez. Je sentoie mon cueur battre incessammēt dedans ma poictrine comme vn tabourin enroué. Or non obstant que par son regard gracieux elle me semblaist Polia de moy tant desiree, si est ce que l'habit estrange qu'elle auoit, & le lieu qui m'estoit incongneu, me tindrent longuement en doute. Elle portoit la main fenestre appuyee sur sa poictrine, & tenoit vn flambeau ardant, passant vn peu plus hault que sa teste: & quand elle fut pres de moy, estendit le bras droict plus blanc que Lys, auquel apparoissoiēt les veines comme petites lingnes de vermillon tirees sur papier blanc : & en prenant de sa main droite la mienne gauche, me va dire: Poliphile mon pair vien preterement avec moy, & n'en faiz aucune difficulte. A ce mot ie me senty troubler tous les espritz, & quasi conuertiren pierre, m'esmerueillant comment elle pouoit fauoir mon nom. I'estoie, en bone foy, tout embrazé d'vne ardeur amoureuse: & ma voix retenue de peur & de vergongne, ne permettoit que luy peusse respondre: & par ainsi ne fauoie bonnemēt comme l'honorer: parquoy sans plus ie luy tendy la main, indigne (ce me sembloit) de toucher a la sienne.



Ambroise Firmin Didot : « De même que le texte n'est pas une traduction de celui des Aldes, les gravures, bien qu'elles représentent les mêmes sujets, sont tout autres que celles de l'original attribuées à Mantegna : la manière aussi élégante que correcte des compositions françaises semble déceler la main de Jean Cousin ou celle de Jean Goujon. Elles sont dignes en effet de l'un ou l'autre et se rangent comme illustration au premier rang des illustrations de ce genre ».

L'original de 1499 imprimé par Alde fut rédigé en latin, avec quelques passages en italien et en grec, le livre raconte le voyage initiatique de Poliphile amoureux de Polia. Dans son rêve, le héros est environné d'une architecture fantastique dont il décrit précisément les principaux monuments : un édifice en forme d'éléphant portant un obélisque sur le dos, un autre constitué de l'empilement d'une pyramide, d'un obélisque et d'une statue. Il interprète les inscriptions qui s'y trouvent, parfois en arabe ou en hiéroglyphes. Au cours de son périple, Poliphile croise toutes sortes d'êtres fabuleux, faunes, monstres ou nymphes qui le conduisent jusqu'à Polia et unissent les deux amants sur l'île de Cythère. Roman d'amour et récit allégorique, *Le Songe de Poliphile* connut un immense retentissement.

La grande figure de l'autel au phallus (sig. Miii) et les satyres avec le signe «lthyphalle» (sig. Xi) ne sont pas caviardés comme souvent.

RÉFÉRENCES :

Mortimer, *Harvard College Library, Part I : French 16th Century Books*, no. 164 : "Second edition of this French translation. Jacques Gohory's note to the reader, describing the translator as "eques Meltensis", appears for the first time in this edition". – Brun, p. 174. – Brunet, IV, 778-779.

PROVENANCE :

1. Inscription «HIV La Veyf(?) inscrit à l'encre au titre. – 2. Ex-libris armorié de Clarence Sweet Bement (1843-1923), industriel américain (Philadelphie, Pennsylvanie), bibliophile et collectionneur entre autres de minéraux, dont la collection fut rachetée par J.P. Morgan et donnée à la American Museum of Natural History au début du XX^e siècle. – 3. Vente Sylvain Brunschwig, Genève, 1955. – 4. Sotheby's, Paris, *Bibliothèque d'un érudit bibliophile : Rome et l'Italie*, 12 octobre 2010, n°79. Cet exemplaire est un double de la bibliothèque de Munich.



Ex-libris de Clarence Sweet Bement



LE PRINCE
DE NICOLAS MA-
CHIAVELLE SECRE-
TAIRE ET CITOIEN DE FLORENCE.

Traduit d'Italien en François Par
GVILLAVME CAPPEL.



B. ufon
Ad usum non abusum

A PARIS
Chez Charles Estienne Imprimeur du Roy.

1553.
AVEC PRIVILEGE.

MACHIAVEL (NICOLAS) (1469-1527)

Le Prince de Nicolas Machiavel, secretaire et citoyen de Florence. Traduit d'Italien en François par Guillaume Cappel.

A Paris, Chez Charles Estienne, imprimeur du Roy, 1553.

20 000 / 25 000 €

In-4, 4 ff n. ch. (1 f. bl., titre, préface sur la traduction) + 148 pp., (collation : A4 ; a-s4 ; t2). Les feuillets sig. S2 et sig. S3, légèrement plus courts, proviennent d'un autre exemplaire.

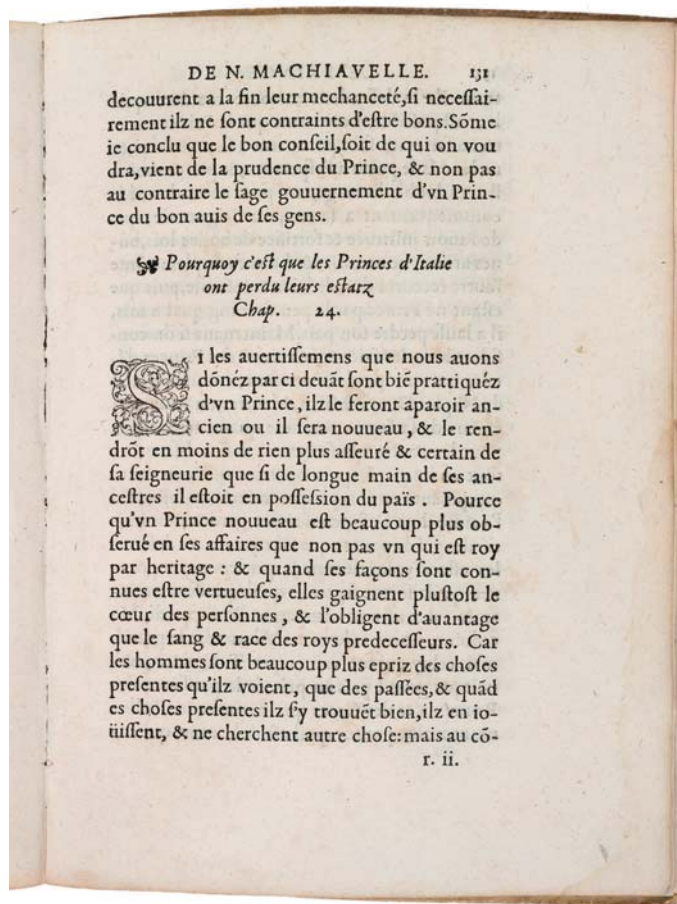
Reliure de plein vélin souple de l'époque, titre manuscrit à l'encre au dos (Taches aux plats, traces d'attaches anciennes (lacunaires). Emboîtement moderne. Dimensions : 220 x 158 mm.

Première édition de la troisième traduction française (deux traductions parurent la même année, à Poitiers et à Paris).

L'ouvrage de Machiavel a été publié pour la première fois en Italie en 1532. On doit à Guillaume Cappel cette traduction française :

Nostre auteur Machiavelle applique tout a la maniere de gouverner de son temps & de son pais qui est quasi la nostre, car le vrai but d'un auteur, & d'un seigneur poliitiq, c'est de conserver & augmenter les estatz : un bon moien de proceder, un stile propre a la matiere, une connoissance des histoires, une experience assuree.

On connaît quatre traductions françaises du Prince de Machiavel au XVI^e siècle : celles de Jacques de Vintimille (1546) conservée sous forme manuscrite (Chantilly, Musée Condé, MS 315), de Guillaume Cappel (1553), de Gaspard d'Auvergne (Poitiers, Enguilbert de Marnef, 1553) et de Jacques Gohory (1571). Voir Willis H. Bowen, « Sixteenth-Century French Translations of Machiavelli », in *Italica* 27 (1950) ; Annamaria Battista, « Al penetrazione del Machiavelli in Francia nel secolo XVIe », in *Rassegna di Politica e di Storia* 67-68 (1960) ; Nella Bianchi Bensimon, « La première traduction française du De Principibus de Nicolas Machiavel », in *The First Translations of the Principe in Early Modern Europe*, ed. Roberto de Pol, Amsterdam. Suite aux travaux de Adolf Gerber, *Niccolo Machiavelli*, Turin, 1962, 3^e partie, pp. 30-33, on admet que l'édition de Enguilbert de Marnef parue à Poitiers en 1553 précède de peu celle donnée par Charles Estienne à Paris en 1553.



En mettant à nu les mécanismes du pouvoir, Machiavel a très longtemps suscité des réactions de vertu outragée. Frédéric II voyait dans *Le Prince* « un livre abominable ». Il est particulièrement remarquable de constater que son traducteur français n'a pas ces pudeurs. Il loue au contraire son « entier et sain jugement, ne se laissant transporter en faveur de nations ou de personnes : un bon moyen de procéder, un style propre à la matière, une connaissance des histoires, une expérience assurée. Davantage, il reprend les fautes hardiment, pourvoit sagement aux inconvénients, recherche les causes de changement : en somme il ne lui défaut rien pour être prince que la puissance et nom du Prince : si bien qu'il a quasi été le moyen à ses successeurs d'y rien ajouter ou diminuer, et que ceux n'ont pas bonne opinion qui l'ont contraire à la sienne. » Aux yeux de Guillaume Cappel, Machiavel a dit le dernier mot sur la science politique et la fortune de cette œuvre à jamais indémodable lui a donné raison.

PROVENANCE :

Ex-libris manuscrit au titre : « Cuson » ou « Luson » accompagné de la devise « Ad usum non abusum », qu'on peut traduire par « Il faut en user mais non en abuser ».

RÉFÉRENCES :

Renouard, I, 104. - Diesbach-Soultrait, V. de, [Bibliothèque Jean Bonna]. *Six siècles de littérature française. XVIe siècle. Deuxième partie (M-Z)*, Genève, Paris, 2017, no. 189 (Edition Poitiers, 1553 ; traduction de Gaspard d'Auvergne).



L'HEPTAMERON
DES NOVVEL-
LES DE TRESILLV-
STRE ET TRESEXCELLENTE
PRINCESSE MARGVERITE DE VALOIS
Royne de Nauarre,

*Remis en son ordre, confus au parauant en sa premiere impres-
sion: & dedié à tresillustre & tresvertueuse Prin-
cesse Ieanne de Foix Royne de Nauarre,
par Claude Gruget Parisien.*



A PARIS.
Pour Gilles Robinot, tenant sa boutique au Palais, en la Gale-
rie par ou on va à la Chancellerie.

1 5 5 9.

Auec priuilege du Roy.

MARGUERITE DE NAVARRE (1492-1549)

L'Heptaméron des Nouvelles de très illustre et très excellente princesse Marguerite de Valois, Royne de Navarre, remis en son ordre, confus au paravant en sa première impression
Paris, Gilles Robinot, 1559.

7 000 / 9 000 €

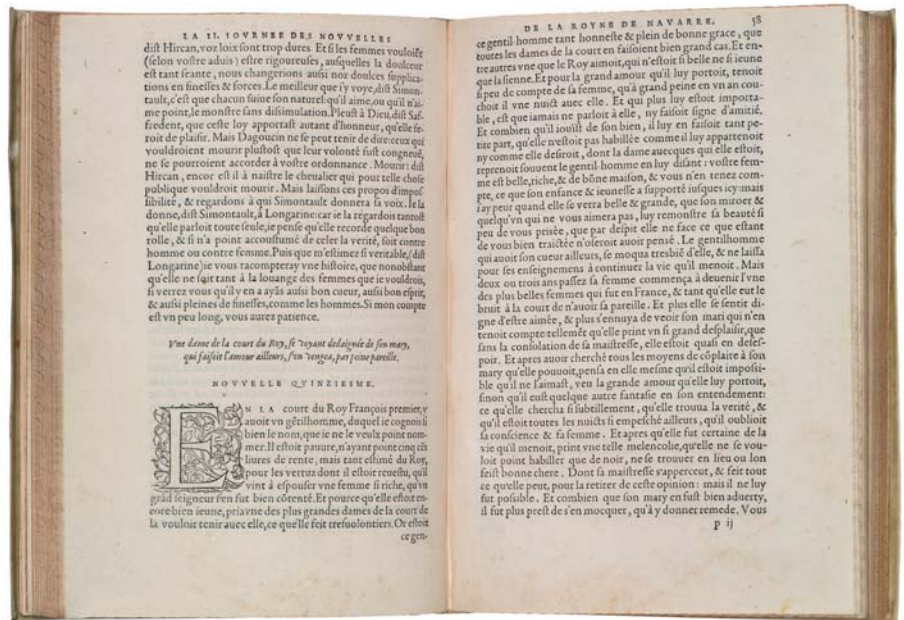
In-4, 6 ff. n. ch. (titre, dédicace de Grunet à Jeanne de Foix, table des nouvelles, sonnet de J. Passerat, sonnet de J. Vezon ; l'errata et le prologue.), 212 ff. ch. et 2 ff. (privilege et achevé d'imprimer), [collation : à4 ; è2 ; a-z4 ; A-Z4 ; Aa-Gg4].

Reliure de plein vélin à recouvrement, gardes renouvelées, double filet doré en encadrement sur les plats orné d'un semis de fleurs de lys dorées, dos lisse à caissons dorés orné de fleurs de lys, tranches dorées et ciselées de motifs floraux, attaches (manque une attache, gardes renouvelées ; exemplaire court de marge en tête ; quelques ff. restaurés sans atteinte au texte). Dimensions : 217 x 155 mm.

Edition originale très joliment imprimée et ornée de grandes lettrines historiées.

Très bel exemplaire de l'édition originale de l'Heptaméron, pendant français du Décaméron de Boccace. Un premier recueil de contes de Marguerite de Navarre avait paru en 1558 sous le titre *Histoire des amants fortunés*. Mais il contenait 67 nouvelles seulement, au lieu de 72, et n'était pas divisé en journées. Le privilege indique clairement que cette édition doit encore être considérée comme originale : « Depuis, par même peine et labeur dudit suppliant [le livre] serait accru et augmenté de plusieurs contes de même invention de ladite dame, qu'il voudrait de nouveau imprimer avec ladite augmentation, et en plus bel ordre et disposition que fait et observé n'a été en la première impression dudit œuvre, intitulé à présent « Les Nouvelles de la Reine de Navarre. » C'est donc cette édition qui constitue la vraie originale de l'Heptaméron, telle qu'elle a toujours été réimprimée depuis. Elle a été partagée entre trois libraires parisiens : Robinot, Sertenas et Caveiller.

Surnommée « la dixième des muses », Marguerite de Navarre, sœur de



François I^{er} et grand-mère du futur Henri IV, est considérée comme l'une des premières femmes de lettres françaises. Rabelais lui dédia le Tiers Livre, la qualifiant d'« esprit extatique ». C'est L'Heptaméron qui lui valut de passer à la postérité. L'ouvrage doit son titre au fait qu'il se construisait en sept journées. S'inspirant de la construction du Décaméron de Boccace, Marguerite de Navarre imagine que dix personnages, cinq hommes et cinq femmes, sont coupés du monde dans une abbaye en raison d'un fort orage. Pour passer le temps, ils se racontent des histoires dont le thème principal est l'amour. Ces contes mettent en scène des personnages animés par la lubricité, les hommes se plaignant des tours que leur jouent les femmes et ces celles-ci des infidélités de leurs maris. Les histoires tragiques succèdent aux contes humoristiques, la farce la plus pure (un Gascon ait fait passer un sabot pour un jambon en croûte) à l'analyse psychologique la plus fine. Les récits de meurtres ou de suicide y côtoient les histoires d'adultère. L'ensemble forme un ensemble extrêmement varié, qui constitue l'une des sources les plus fécondes de contes de la littérature française. Le caractère très leste de certaines nouvelles a fait parfois douter que la reine de Navarre en soit l'auteur et certains historiens de la littérature ont avancé que Bonaventure des Périers y aurait mis la main. Pourtant, derrière la grivoiserie, on

décèle la sensibilité néo-platonicienne et évangéliste qui caractérisait la reine de Navarre, ainsi qu'un grand souci de défendre les femmes.

RÉFÉRENCES :

Tchermezine IV-377. – Brunet III, 1416.
Catalogue *En Français dans le texte*, n°56.



MONTAIGNE (MICHEL DE) (1533-1592)

Essais de Messire Michel Seigneur de Montaigne, chevalier de l'ordre du Roy, & Gentil-homme ordinaire de sa chambre. Livre premier & second.

A Bourdeaux, par S. Millanges Imprimeur ordinaire du Roy, 1580.

100 000 / 150 000 €

2 vol. in-8, t.1 : portrait, 4 ff. et 496 pp., (collation : portrait, π4, A-Z8 ; Aa-Hh8) ; t. 2 : 2 ff., 650 pp. (en réalité 653 pp.), 1 f. d'errata (collation : π π2, AAa-ZZz8-AAaa-SSss8). Pagination irrégulière. Petit ornement en forme d'arabesque au premier titre ; marque de Millanges gravée sur bois au second titre, 2 pages d'errata avant l'adjonction de la faute relevée en page 646.

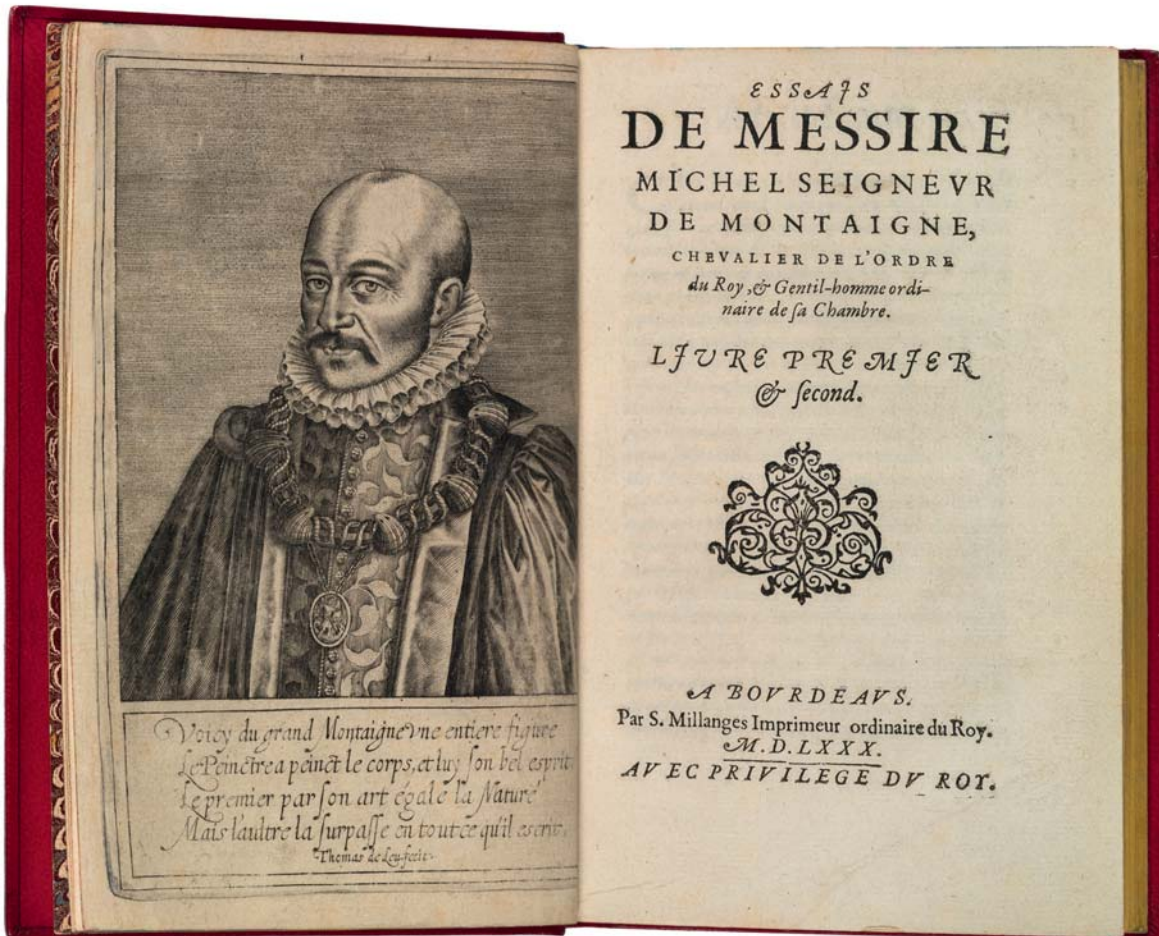
Reliure de plein maroquin cerise, dos à 5 nerfs, auteur et tomaison dorés, tranches dorées et marbrées, contreplats doublés de maroquin rouge, filet à froid en encadrement, gardes de papier marbré peigné (Quelques épidermures et mais fort bel exemplaire).

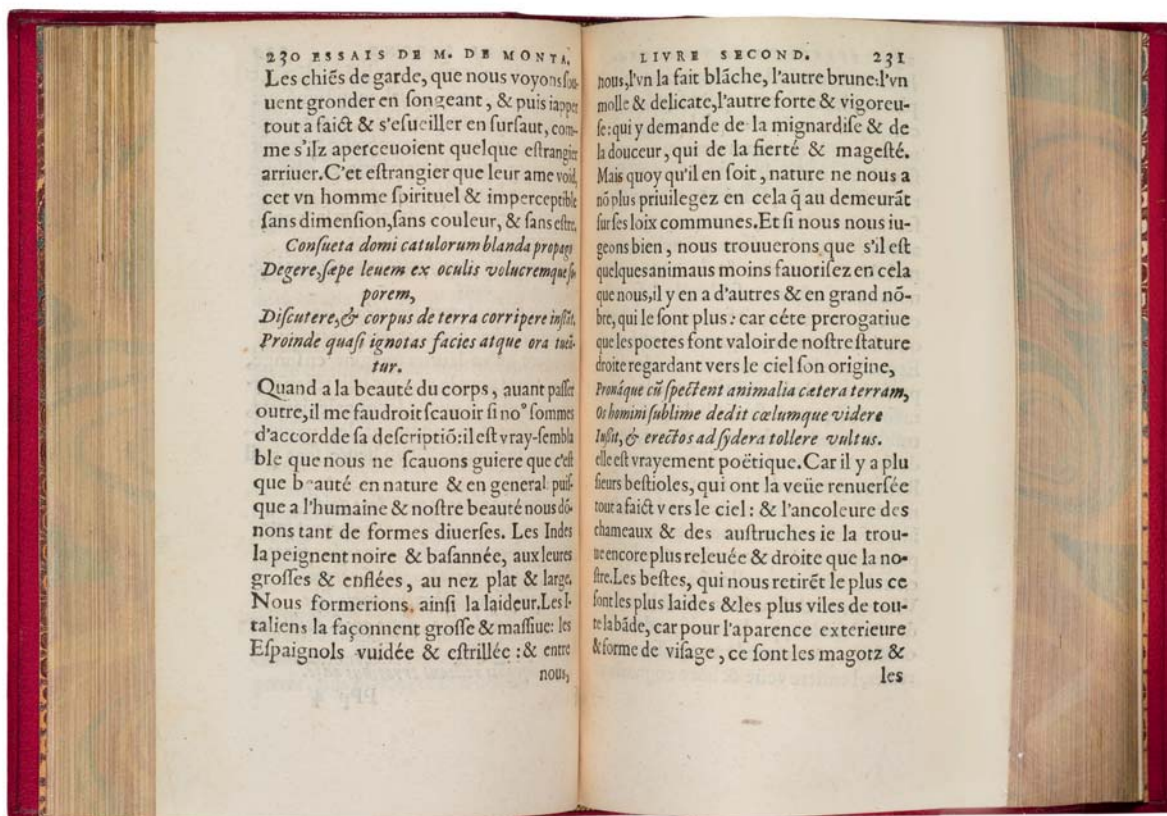
Dimensions : 100 x 160 mm.

Edition originale des deux premiers livres des Essais.

Page de titre du livre premier en second état avec la mention des dignités (Sayce 1 : [b]) : *Essais de Messire Michel Seigneur de Montaigne, chevalier de l'ordre du Roy, & Gentil-homme ordinaire de sa chambre.* Page de titre du livre second avec la mention des dignités.

Contenu : I : π1r : titre, π2r : *Au lecteur*, π2v : *Les chapitres du premier livre*, π4r : privilège, π4v : *Les plus insignes fautes survenues en l'impression du premier livre*, A1r : *Essais de Michel de Montaigne. Livre premier* - II : π π 1r : titre, π π2r : *Les chpitres (sic) du livre second*, 3A1r : *Essais de Michel de Montaigne. Livre second*, 4S7v-4S8r : *Les fautes plus grandes, qui se sont faites en l'impression du second livre*. 4S8v : blanc





Le portrait ajouté est celui qui figure dans l'édition de 1608 et qui est la première ornée d'un portrait de l'auteur, gravé par Thomas de Leu (pour l'ed. de 1608, voir Sayce et Maskell, no. 14).

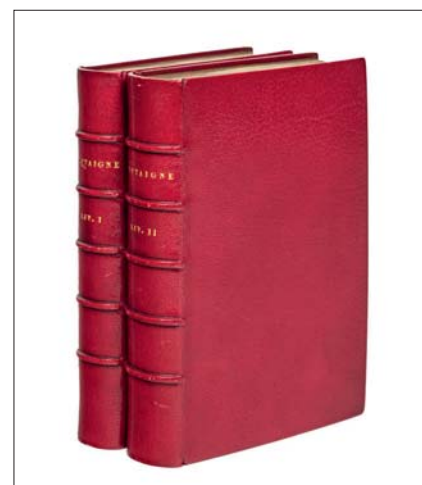
Les Essais furent publiés pour moitié à compte d'auteur, Montaigne ayant pris en charge la fourniture du papier. Le tirage fut de ce fait partagé entre l'éditeur et l'auteur. Ainsi, les exemplaires revenant à l'éditeur furent mis en vente, tandis que ceux réservés à l'auteur furent distribués à des familiers. Montaigne fit paraître une seconde édition de son ouvrage en 1582, enrichie de plusieurs citations, mais qui tenait compte aussi de la censure romaine et comportait au début du chapitre *Des prières* une mise au point acceptant par avance la condamnation par l'Eglise.

Un privilège royal permettait à Simon Millanges « d'imprimer tous livres nouveaux : pourveu qu'ils soient approuvez par Monseigneur l'Archevesque de Bourdeaux, ou son Vicaire, & un ou deux Docteurs en theologie », et faisant défense expresse à tout autre d'imprimer ces ouvrages durant huit ans à partir de leur première impression (Paris, 7 mai 1579). Voir Blum, C. « Dans l'atelier de Millanges : les conditions de fabrication des éditions bordelaises des Essais (1580, 1582), in *Editer les Essais de Montaigne* (Paris, 1997, pp. 79-97)

Un rarissime exemplaire de l'édition de 1580 des *Essais* est conservé à la Bibliothèque de Bordeaux-Mériadeck sous le nom d'exemplaire « Lalanne » (S 4754 Rés. C) : il renferme dans ses marges, des corrections et d'additions manuscrites, malheureusement un peu rognées et sans doute incomplètes (les premières pages du livre I sont détériorées), qui ont servi à préparer l'édition suivante de 1582 (voir lot no. 42 de ce catalogue).

RÉFÉRENCES :

Brunet III-1835 : « *Les exemplaires sont rares et fort recherchés.* ». – Tchermersine IV, 870. – Sayce and Maskell, *A Descriptive Bibliography of Montaigne's Essais, 1580-1700* (Londres, 1963), no. 1. – Catalogue *En français dans le texte*, n°73 – Montaigne, *Essais* de 1580, fac-similé présenté et édité par D. Martin à partir de l'exemplaire de Yale, Genève-Paris, 1976 (les erreurs de pagination de l'exemplaire sont corrigées par l'éditeur). – *Dictionnaire de Michel de Montaigne*, dir. P. Desan, Paris, 2008 : « Édition de 1580 » (P. Desan) et « Édition de 1582 » (A. Legros). – Diesbach-Soultraite, V. de, [Bibliothèque Jean Bonna]. *Six siècles de littérature française. XVIe siècle. Deuxième partie (M-Z)*, Genève, Paris, 2017, no. 225.



ESSAYS
DE MESSIRE
MICHEL, SEIGNEUR
DE MONTAIGNE,
CHEVALIER DE L'ORDRE
du Roy, & Gentil-homme ordinaire de sa Chambre,
Maire & Gouverneur
de Bourdeaus.

*

ÉDITION SECONDE,
reueuë & augmentée.

Eae
Joannia
Antecessoria
E frsq
Libria
Lilleau
picta uen
indacaz

A BOVRDEAVS.

Par S. Millanges Imprimeur ordinaire du Roy.

M. D. LXXXII.

Avec Privilège du Roy.

42°

MONTAIGNE (MICHEL DE)
(1533-1592)

Essais de Messire Michel Seigneur de Montaigne, Chevalier de l'Ordre du Roy, & Gentil-homme ordinaire de sa Chambre, Maire & Gouverneur de Bourdeaus. Edition seconde, reueuë & augmentée.

A Bourdeaus, par S. Millanges Imprimeur ordinaire du Roy, 1582.

20 000 / 25 000 €

Petit in-8, 4 ff. n. ch., 806 pp., et 1 feuillet d'extrait du privilège (qq erreurs de pagination sans manque : pp. 303 ch. 305, 794 ch. 795 et 795 ch. 796) (collation : *4- A-Z8-Aa-Zz8- Aaa-Ddd8-Eee4).

Reliure de plein vélin ivoire à rabats surjeté de l'époque, titre inscrit à l'encre sur la tranche inférieure : « Essays ». Dos lisse. Emboîtement plexiglas moderne fendu (dos en partie détaché, galeries de vers débutant au cahier Ee jusqu'au cahier Mm ; légers manques de papier en marge des derniers feuillets ; mouillure claire marginale ancienne ; quelques rousseurs). Dimensions : 105 x 158 mm.

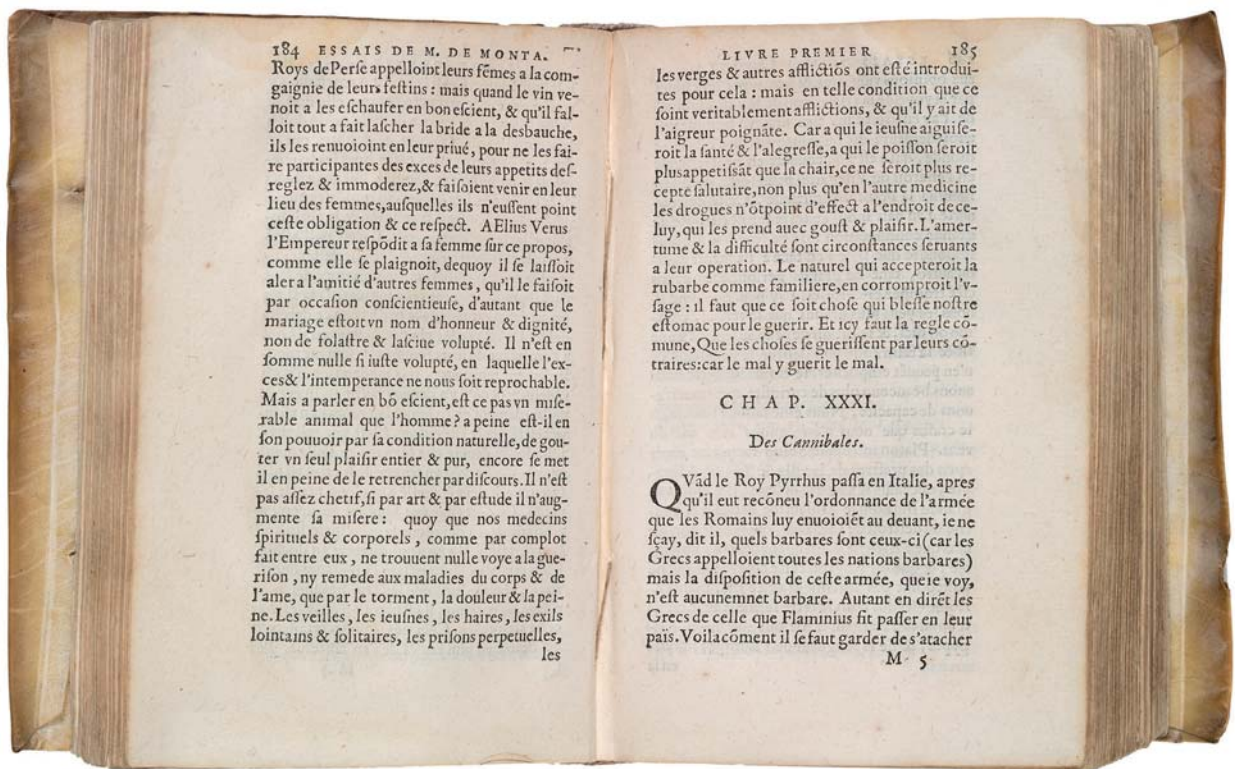
« Seconde édition originale » (Tchemerzine), revue, corrigée et comportant les deux premiers livres augmentés par Montaigne.

Rarissime exemplaire en reliure strictement de l'époque, grand de marges et un des plus grands de taille connus (hauteur 158 mm).

Cette édition fut publiée par Montaigne au retour de son voyage en Italie. Elle comporte des corrections issues de cette récente expérience comme, par exemple, une allusion à sa rencontre avec Le Tasse, modèle de déraison du poète trop ambitieux : « *J'eus plus de dépit encore que de compassion de le voir à Ferrare en si pitteux état survivant à soi-même, méconnaissant et soi et ses ouvrages* ».

Les *Essais* de 1582 intégreront de nouvelles citations et feront place à quelques développements importants, comme, par exemple le nouveau préambule en forme de profession de foi du chapitre « Des prières » (I, 56). Sans être parfaite, l'édition de 1582 est plus soignée que celle de 1580. La récente élection de Montaigne comme maire de Bourdeaux n'y fut sans doute pas pour rien. Elle amena en tout cas Millanges à rajouter deux charges aux dignités de l'auteur déjà mentionnées en page de titre, au-dessus du fleuron déjà utilisé en 1580 : *Essais de Messire Michel, Seigneur de Montaigne, Chevalier de l'ordre du Roy, & Gentil-homme ordinaire de sa Chambre, Maire & Gouverneur de Bourdeaus*.

Imprimés à la suite et selon une pagination continue, les deux livres sont assemblés en un seul volume in-8° de 807 pages qui constitue l'*Edition seconde, reueuë & augmentée*. Comme dans l'édition de 1580, les « Vingt neuf sonnets d'Estienne de la Boëtie » occupent le chapitre central du premier livre, mais celui-ci est encore numéroté « XXVIII » alors qu'il constitue le 29° chapitre. Il existe à la Bibliothèque de Bourdeaux-Mériadeck un exemplaire de l'édition de 1582 (P.F. 6927 Rés. C) corrigé



par un prote ou par un secretaire en vue d'une nouvelle impression.

On connait trois exemplaires en reliure contemporaine de velin en mains privees qui ont ete signales dans les catalogues de libraire et de ventes aux encheres depuis une cinquantaine d'annees :

1. Librairie Loewy (catalogue 1966, no. 940).
2. Vente Sotheby's (Londres, 22 juin 1988, lot 259, 155 mm de hauteur: "upper margin of title shaved ... corner of upper cover repaired").
3. Le present exemplaire (Sotheby's, Collection Pottie-Sperry, 2003, lot 3), un des plus grands connus.

PROVENANCE :

1. Ex-libris manuscrit de Jean Filleau: « Ex libris Johannis Filleau antecessoris pictavensis et fiscis advocatus ». La famille Filleau de la Touche fut une famille influente de parlementaires et d'intellectuels poitevins proches des Jesuites. On y recense trois freres, tos prenommes Jean ce qui pu generer de la confusion au niveau des attributions. Il s'agit de Jean Filleau (mort en 1636), cadet des trois, fut enterré

dans la cathedrale de Poitiers ou une stèle funeraire en latin relatait sa carriere (Beauchet-Filleau, Dictionnaire...des familles du Poitou, Poitiers, septembre 1905, p. 429). Il fut pretre en 1610, bachelier en theologie, conseiller du roi et son aumônier ordinaire en 1627. Vers 1619 il avait ete nommé vicair general de Poitiers et officiel du diocese, c'est-à-dire chargé de repartir les taxes comme le renseigne une plaque : « Johannis Filleau antecessoris Pictavensis ac fiscis advocatus », formule proche du present ex-libris. Il fut un des premiers ennemis du jansenisme. Son frere (?) - Jean Filleau (1600-1682), sieur de la Bouchetterie, juriconsulte et avocat du roi au presidial de Poitiers fut rendu celebre par un ouvrage publié en 1634 (*Relation juridique... touchant la nouvelle doctrine des jansenistes*), dans lequel il professait une opposition virulente aux jansenistes, qu'il accusait de vouloir renverser le catholicisme, pour instaurer le deisme. - 2. Autre signature manuscrite, sans doute plus ancienne, sur le premier feuillet blanc. - 3. Troisieme provenance manuscrite sur la tranche inferieure. - 4. Bibliotheque Jacques de Ricaumont, sa vente Neuilly, 4 juin 1996, lot 249. - 5. Collection Francis Pottie-Sperry, sa vente Sotheby's, Paris, 27 novembre 2003, lot. 3.

RÉFÉRENCES :

Tchemerzine, IV, 871 : « Elle est plus belle et plus régulièrement imprimée que la première ». - Brunet, III, 1835 : « C'est un volume peu commun » ; Montaigne, *Essais* de 1582, fac-similé d'un exemplaire en main privée présenté et édité par P. Desan, Paris, 2005. - Sayce and Maskell, *A Descriptive Bibliography of Montaigne's Essais* (Londres, 1963), no. 2. - Voir exemplaire décrit dans Diesbach-Soultrait, V. de, [Bibliothèque Jean Bonna]. *Six siècles de littérature française. XVIe siècle. Deuxième partie (M-Z)*, Genève, Paris, 2017, no. 226.



[RELIURE AU SEMÉ]

Office de la Vierge Marie à l'usage de l'Eglise Catholique, Apostolique et Romaine, avec les Vigiles, Pseaumes graduels, Penitentiaux, & plusieurs prieres & Oraisons.
Paris, Jamet Mettayer, 1586.

30 000 / 40 000 €

In-4, [24], 60, 4 (mal chiffrés), 61-66, 1 (mal chiffré), 67, [5], [68]-141, 6 (mal chiffrés), 142-283 ff., 1 f. bl., [87] ff., [2] ff. [total : 414 feuillets], texte en latin, impression en rouge et noir, en gros caractères, gravures en taille-douce, comprenant une vignette au titre et 18 planches (dont une répétée), dont 14 à pleine page ; l'une porte l'excutid de Rabel, une autre (f. 158v) le monogramme ZB ; la vignette de titre, *Vierge à l'Enfant*, utilise un cuivre qui apparaît au dernier feuillet des *Sibyllarum Duodecim Oracula*, ouvrage publié la même année par Jean II Rabel.

Reliure de l'époque. Plein maroquin rouge, triple filet d'encadrement, dont un écarté, semé de fleurs de lis sur les plats avec important décor de feuillage et tête dorée aux angles. Au centre du premier plat médaillon de l'Annonciation, et du second, médaillon de la Crucifixion, entourés d'un monogramme, répété quatre fois de chaque côté et placé dans un médaillon ovale orné de volutes et annelets, dos lisse orné d'un semé de fleurs de lis, tête de mort, armes royales de France et devise du roi Henri III « *Spes meus deus* » en queue du dos, frise sur les coupes, lanières d'attache de soie, tranches dorées (deux mors supérieurs restaurés et infime réparation à deux coins, quelques épidermures).

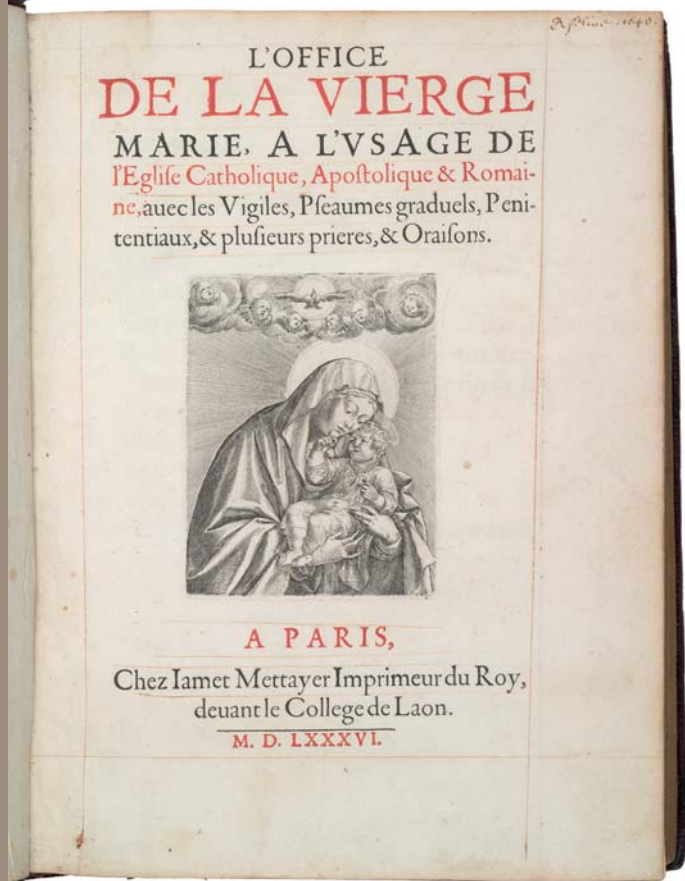
Dimensions : 205 x 285 mm.

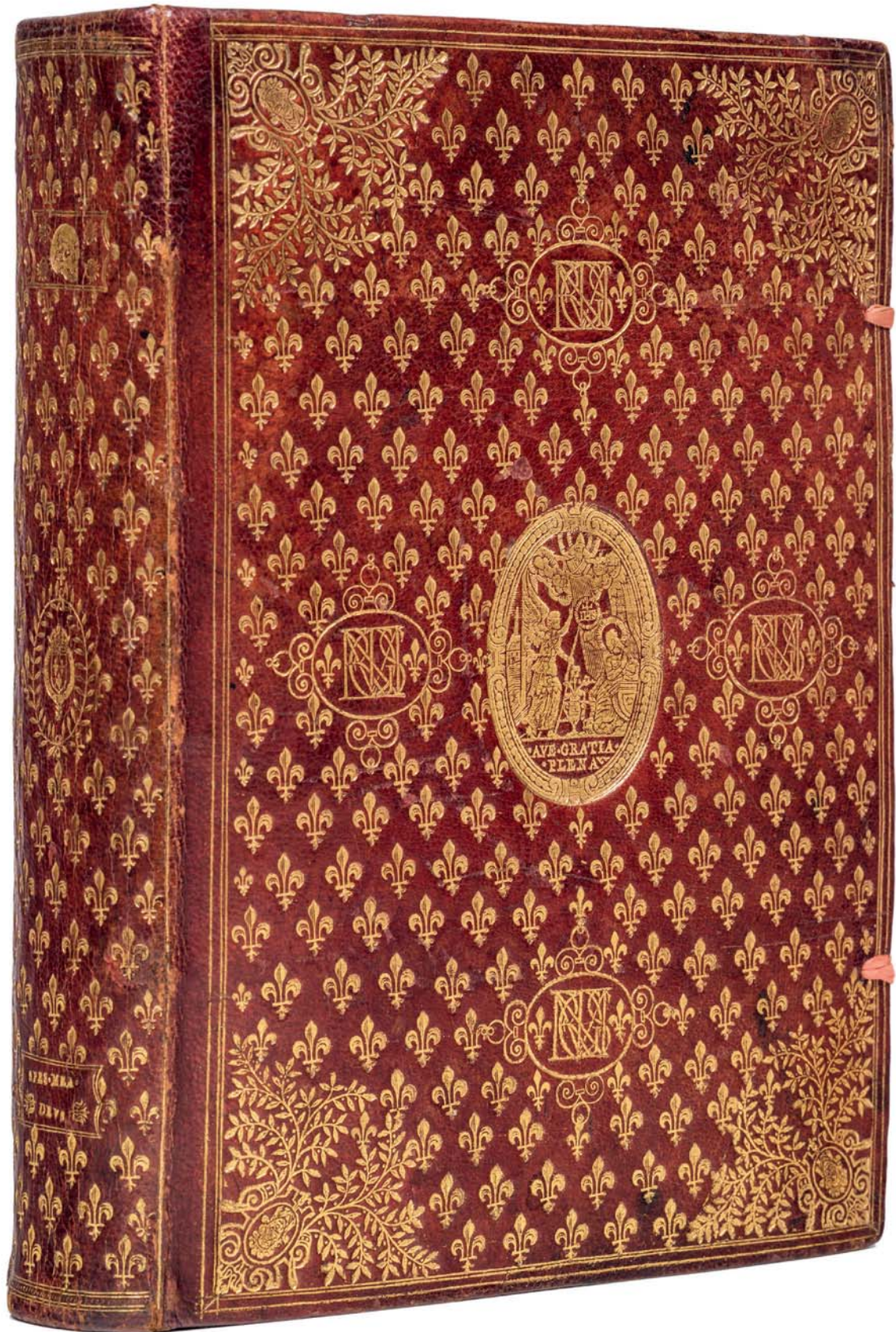
Magnifique reliure parisienne. Première émission, sans la mention « De par le commandement du Roy » au titre. Exemplaire très grand de marges.

Cet *Office de la Vierge Marie* a été relié au chiffre complexe de la Congrégation royale des Pénitents de l'Association Notre-Dame, fondée par Henri III. La dernière partie de son règne voit en effet un grand mouvement de renouveau spirituel et de ferveur religieuse. Henri III est lui-même touché par ce courant, influencé par son directeur de conscience le jésuite Emond Auger. Le roi fonde quatre confréries pieuses en moins de deux ans, la première étant la Congrégation royale des Pénitents de l'Association de Notre-Dame, fondée le 20 mars 1583. Elle compte parmi ses membres des proches du roi Henri III. Ce regain de foi trouve sa traduction également dans l'art de la reliure (Voir Le Bars, 2006).

D'après H.M. Nixon, *Sixteenth-century Gold-tooled Bookbindings in the Pierpont Morgan Library*, New York, 1971, n° 55a (Heures de Notre Dame pour la congrégation royale des Pénitents de l'Annonciation de Notre Dame, Paris, Jamet Mettayer, 1583), le monogramme complexe contient les lettres dont le décryptage proposé par Nixon donne l'intitulé complet de la congrégation (ACDEGILMNOPRST (?)) : « In the corners of both covers, a complex monogram with the letters ACDEGILMNOPRST out of which the full title of the Congregation can be made ». La présente reliure présente, outre le monogramme, deux médaillons sur les plats. Sur le plat supérieur une Annonciation et sur le plat inférieur, une Crucifixion. Au dos trois éléments caractéristiques de ces reliures de pénitents : le crâne, les armes de France et la devise SPES MEA DEUS. Paul Culot et Anthony Hobson, *La Reliure en Italie et en France au XVIe siècle*, Bruxelles, 1991, n° 64 : « La présence des armoiries de France au dos des volumes s'explique par les relations privilégiées qui liaient les membres de ces confréries de pénitents à leur fondateur ; les reliures frappées à ces armes n'ont toutefois jamais appartenu au roi Henri III ».

Planches : Annonciation (face au fol. 1) ; Visitation (fol. 20v) ; Nativité (fol. 33v) ; Annonce aux bergers (fol. 38v) ; Adoration des mages (fol. 43v) ; Circoncision (fol. 48v) ; Fuite en Egypte (fol. 56v) ; Couronnement de la Vierge (fol. 63) ; Résurrection (fol. 68v) ; David pénitent (fol. 112v et 123v) – que l'on retrouve dans le *Pseaultier* donné la même année par Mettayer ; Marie-Madeleine au pied de la Croix (fol. 158v) ; Pentecôte (fol. 171v) ; Adoration du nom de Dieu (fol. 186v) ; Saint Jean et l'aigle (fol. 260) ; Saint Mathieu et l'ange (fol. a) ; saint Marc et le lion (fol. d3) ; Saint Luc et le bœuf (fol. g2v).







PROVENANCE :

1. Inscription au titre : « Asseline 1640 » - 2 . Note ou crayon au verso de la garde face au titre : « Exemplaire ayant fait partie de la collection du comte de Hoym » - 3. Édouard Rahir, *Livres dans de riches reliures*, Paris, 1910 (n° 83, pl. 16). - 4. Bibliothèque du vicomte Coppel du Lude, vente Paris, 23 novembre 2009, no. 19.

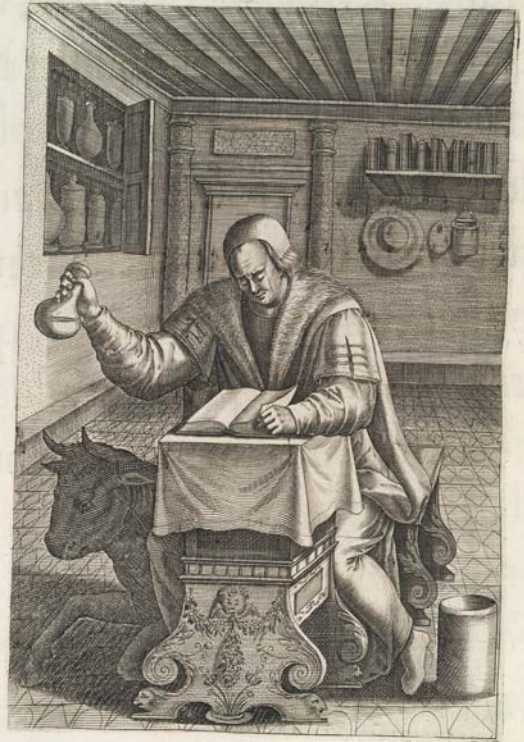
BIBLIOGRAPHIE :

Boucher, Jacqueline. *Société et mentalités autour de Henri III*, Paris, Champion, 2007. - Conihout, Isabelle de, Jean-François Mailard et Guy Poirier (ed.). *Henri III mécène des arts, des sciences et des lettres*, Paris, 2006. Voir en particulier les contributions de B. Petey-Girard, « Le mécénat de la parole : l'esthétique spirituelle dans les oratoires royaux », pp. 170-177 ; L. Augereau, « Tours,

capitale provisoire du royaume, 1589 », pp. 214-226 ; F. Le Bars, « Les reliures de Henri III : essai de typologie », pp. 228-247. - Haquet, Isabelle. *L'Énigme Henri III. Ce que nous révèlent les images*, Nanterre, 2012. - Le Roux, Nicolas. *La faveur du roi. Mignons et courtisans au temps des derniers Valois (vers 1547 - vers 1589)*, Seyssel, Champ Vallon, 2000. - Lepreux, G. *Gallia Typographica ou repertoire biographique et chronologique de tous les imprimeurs de France...Série parisienne. Tome I*, Paris, Champion, 1911, pp. 382-390. - Mellot, Jean-Dominique et Elizabeth Queval. *Répertoire d'imprimeurs/libraires (vers 1500-vers 1810)*, Paris, BnF, 2004, p. 398. - Péricaud, Antoine. *Notice sur Edmond Auger*, Lyon, 1828. - Grivel, M. « Au sieur Rabel, parangon de la pourtraicture. Nouvelles recherches sur les peintres-graveurs de la fin du XVI^e siècle : l'exemple de Jean Rabel », in *Renaissance en France, renaissance française ? Rome-Paris*, 2009, pp. 243-245.



LA PASSION DE NOSTRE
Seigneur Iesus-Christ, selon S. Luc.



Chapitre 22.

In illo tempore : Appropin-
quabata autem dies festus azy-



44

[RELIURE A LA FANFARE].

Officium Beatae Mariae Virginis, Pii V. Pont. Max. iussu editum.
Anvers, Officina Plantiniana, 1622.

2 000 / 3 000 €

In-4, [20] ff. n. ch. + 696 pp. + [2] ff. n. ch., manqué 6 ff (collation : *8, **8, ***4, A8, B7 (sur 8, manque B3), C-G8, H7 (sur 8, manque H6), I7 (sur 8, manque I7), K-T8, V7 (sur 8, manque V5), X-Z8, Aa-Mm8, Nn7 (sur 8, manque Nn2), Oo-Ss8, Tt7 (sur 8, manque Tt1), Vv8, Xx4) impression en rouge et noir ; exemplaire réglé; colophon : "Antverpiae ex officina plantiniana Balthazaris Moreti MDCXXI".

Maroquin rouge de l'époque, plats entièrement ornés d'un décor compartimenté à la fanfare et de petits fers dorés au pointillé formant volutes et rinceaux ; médaillon central à réserve, dos richement orné de même. Tranches dorées. Roulette intérieure, traces de fermoirs (petit trou au titre sans doute lié aux pièces de papier collées au verso du titre ; coiffes refaites).

Dimensions : 235 x 180 mm.

Malgré son état lacunaire, belle édition imprimée en rouge et noir ornée de 49 superbes figures à pleine page gravées en taille-douce attribuées à Karel van Mallery. L'illustration comporte des vignettes gravées au burin dans le texte.

Exemplaire réglé, revêtu d'une somptueuse reliure à fanfare à décor plein, exécutée par un suiveur de Le Gascon (peut-être Le Maître doreur (vers 1622-1638)). Signalons que le Maître doreur relie deux autres exemplaires de ce même titre; voir *Bibliothèque Raphaël Esmerian. Deuxième partie* (1972). Annexe A. III Le Maître doreur n°1 et 2.

Amincissures au titre avec perte de papier sans toucher le texte et monogramme ex-libris collé au verso. Infimes tâches. Infimes restaurations à la reliure.

Bibliothèque de la retraite de Rennes.
**OFFICIUM
BEATÆ MARIÆ
VIRGINIS,**

PII V. PONT. MAX. iussu editum.

*Nunc pluribus quàm hactenus vñquam
figuris æneis illustratum.*



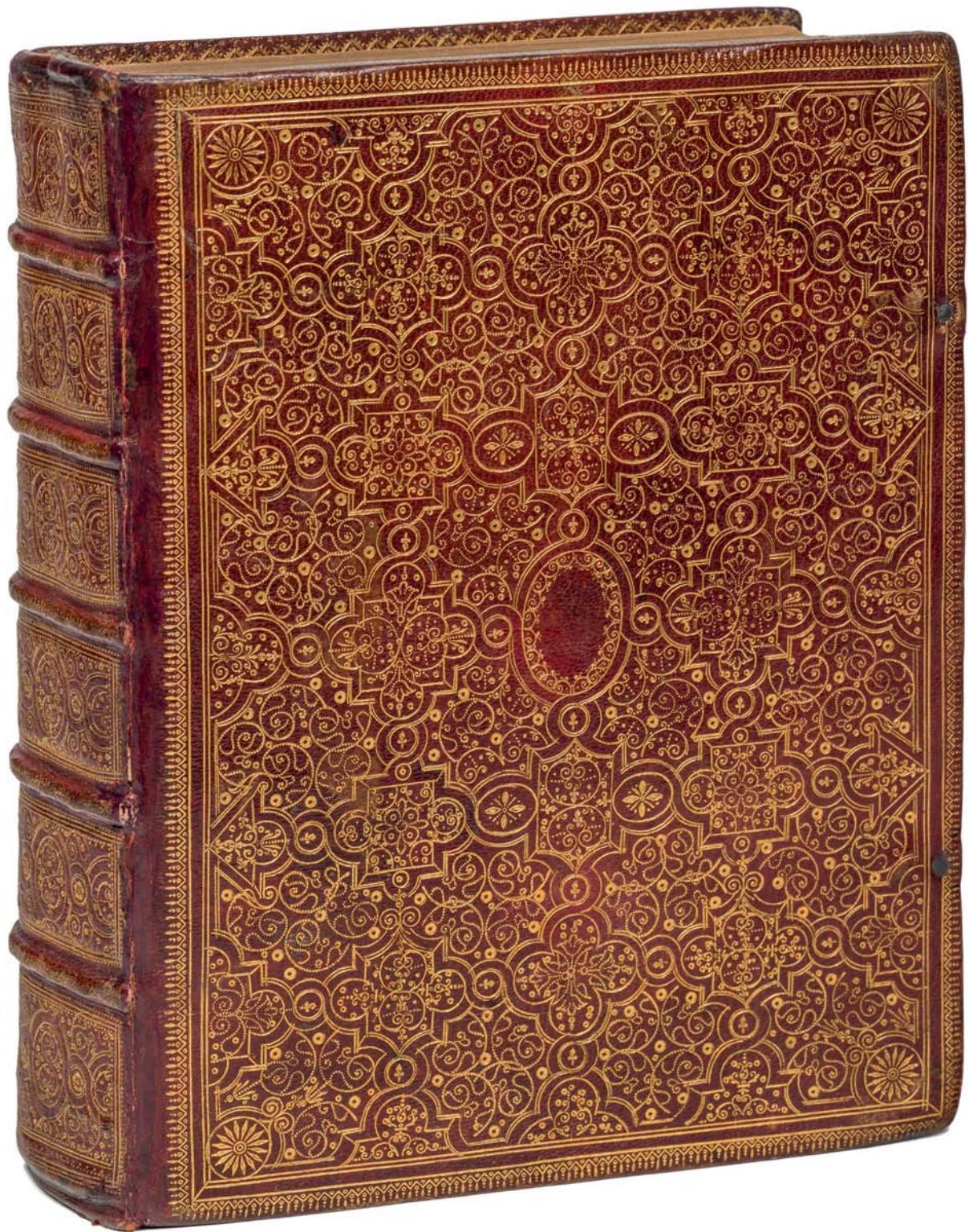
ANTVERPIÆ,
EX OFFICINA PLANTINIANA,
Apud Balthazarem Moretum, & Viduam
Ioannis Moreti, & Io. Meursium.
M. DC. XXII.

PROVENANCE :

1. Grand ex-libris gravé armorié du début du XVIII^e siècle non identifié. - 2. Inscription ex-libris au verso du dernier feuillet : « Fanny de la Bourdonnaye Montluc ». - 3. Inscription à l'encre au recto de la seconde garde, en latin macaronique : « Si reperiam par aventure meum librum dans ton chemin redde mihi la couverture quae facta est en maroquin ». - 4. Exemplaire provenant de la bibliothèque de la retraite de Rennes avec ex-libris manuscrit au titre : « Bibliothèque de la retraite de Rennes », et estampille au verso : « Cté de la retraite / 54 rue Saint-Héliier / Rennes ». - 5. Monogramme tracé à l'encre, grandes lettres FRAOG (?).

RÉFÉRENCES :

Hobson, *Les reliures à la fanfare...* Amsterdam 1970n, p. 11, n°197a : 1622 Anvers, vente J. Barry Brown, Sotheby's 14/x/1946, n°689



JANSSONIUS (JOHANNES) (1588-1664)

Nouvel Atlas ou Théâtre du Monde comprenant les tables et descriptions de toutes les régions du monde universel.

Amsterdam, Jan Jansson, 1652, 1656, 1657.

100 000 / 150 000 €

6 volumes in-folio.

Plein vélin doré à recouvrement de l'époque, plats ornés d'un double encadrement de filets dorés avec larges fers dorés en écoinçons et grand motif doré au centre, dos ornés, tranches dorées, traces de lacets.

Dimensions : 500 x 325 mm

Volume I, Première et seconde partie : **2 frontispices**, (6) ff., 246 pp., (1) f. **23** et **78** planches. Volume II, Première et seconde partie : **2 frontispices**, 250 pp., (1) f., **68** et **40** planches.

Volume III, **1 frontispice**, 306 pp., (1) f. et **103** planches.

Volume IV, **1 frontispice**, (2) ff., 380 pp., 46 pp., (1) f. et **56** planches.

Volume V, **1 frontispice**, (1) f., 294 pp., (1) f. et **23** planches.

Volume VI, **1 frontispice**, (1) f., 314 pp., (1) f. et **61** planches.

Soit : **8 frontispices** avec rehauts d'or et **452 cartes** gravées sur cuivre sur double page, montées sur onglets, **le tout en coloris de l'époque**.

Un des fleurons du siècle d'or de la cartographie des Pays-Bas, magnifique exemplaire, complet, dans sa reliure en vélin doré de l'éditeur, ayant appartenu à Montesquieu. Le «Nouvel Atlas» est l'œuvre de plusieurs générations de cartographes qui ont pour noms Mercator, Ortelius, Jodocus Hondius. 8 frontispices avec rehauts d'or et 452 cartes gravées sur double page, montées sur onglet, le tout en coloris de l'époque.

Le Nouvel Atlas est l'œuvre de plusieurs générations de cartographes qui ont pour noms Mercator, Ortelius, Jodocus Hondius. Ce dernier, fondateur de la dynastie, avait fait l'acquisition

des cuivres de Mercator. Monumental atlas universel, l'ouvrage relève de l'association des deux beaux-frères Henri Hondius et Jan Jansson, pour mieux contrer le concurrent J. Blaeu. Par un travail constant d'enrichissement et de mise à jour, ils sont parvenus à dresser des cartes des plus complètes, quitte à exploiter sans vergogne les informations prodiguées par leur rival. Viennent s'ajouter au corpus des quatre premiers tomes, un cinquième volume pour l'atlas maritime ou nautique, et en 1657, le sixième et dernier volume : l'atlas historique pour l'Antiquité. Ainsi retravaillé et enrichi, le Nouvel Atlas de Jansson devint le prototype de l'Atlas Major.

Gravée en taille-douce, chaque planche est enluminée à la main, formant ces tableautins encadrés des « chambres d'apparat » ou du cabinet du Géographe de Vermeer, car les cartes se débitaient aussi à l'unité. La beauté du présent recueil est encore rehaussée par un coloris soigné. Quelques défauts d'usage à la reliure.

PROVENANCE :

Château de la Brède. Bien qu'il ne figure ni au catalogue de la vente de 1926, ni parmi les 3000 volumes du catalogue manuscrit dressé par les soins de Montesquieu, il aurait appartenu à ce dernier, comme l'indique une marque en guise d'ex-libris manuscrit assez singulière. On sait que l'auteur de l'*Esprit de lois* avait pour habitude de tracer à la plume le contour de ses lunettes rondes. Une des marges en porte le témoignage ici, au tome V, p.111.

BIBLIOGRAPHIE :

Koeman, *Atlantes Neerlandici* II, 1969, Me 114-116, 159, 173A, 179. - *La Cartographie hollandaise*, B.R., 1971, n° 23-24.



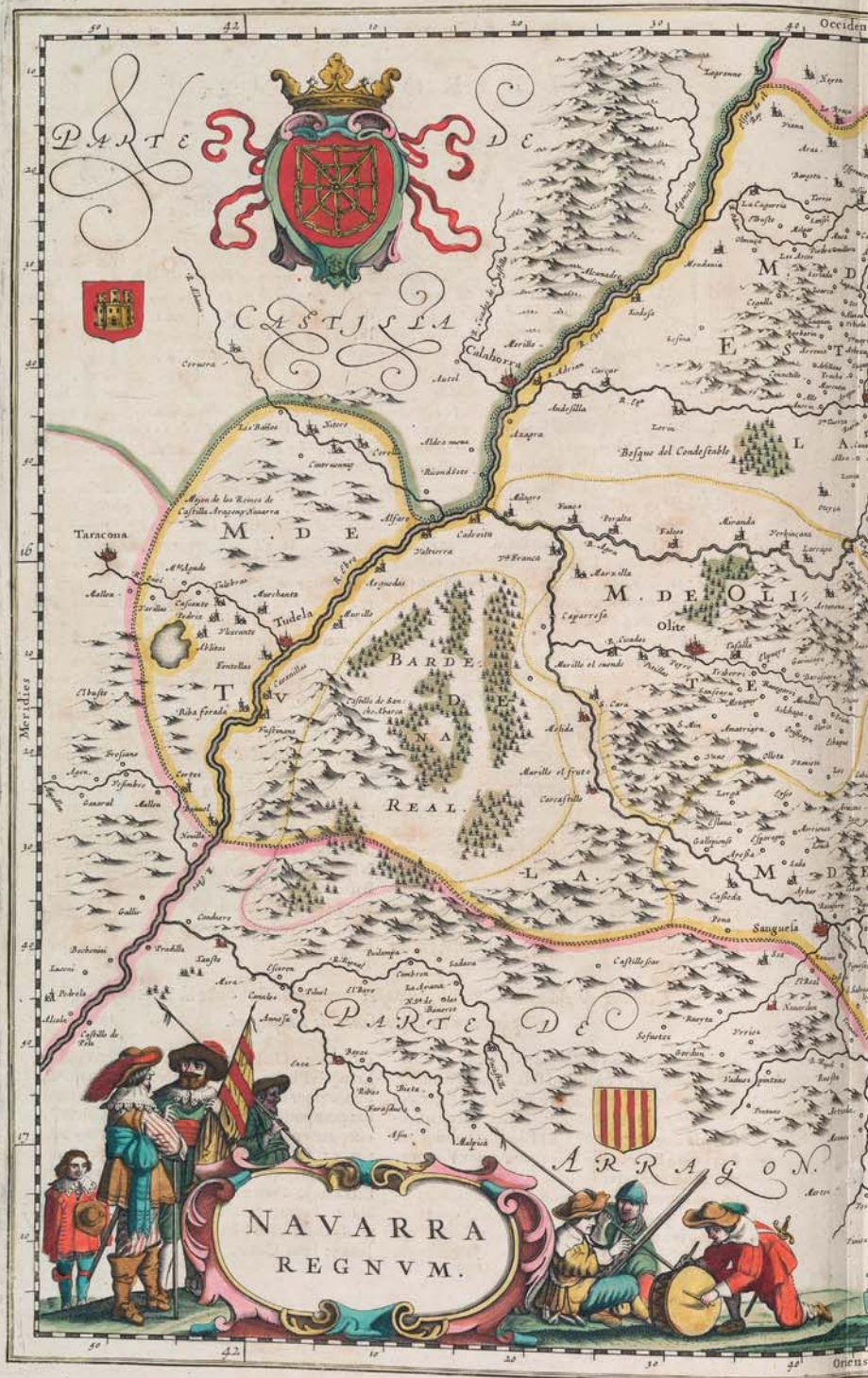


NOVA TOTIVS TERRARVM ORBIS GEOGRAPHICA TABVLA



CA AC HYDROGRAPHICA TABVLA. Auct. Henr. Hondio.









Claude AGUTTES Commissaire-Priseur

AGUTTES SAS (S.V.V. 2002-209)
www.aguttes.com

AGUTTES NEUILLY

164 bis, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
Tél.: + 33 1 47 45 55 55
Fax: + 33 1 47 45 54 31

AGUTTES LYON-BROTTEAUX

13 bis, place Jules Ferry
69006 Lyon
Tél.: + 33 4 37 24 24 24

PRÉSIDENT

Claude Aguttes

DIRECTEURS ASSOCIÉS

Hugues de Chabannes
Philippine Dupré la Tour
Charlotte Reynier-Aguttes

ASSOCIÉS

Séverine Luneau
Sophie Perrine
Valérienne Pace

COMMISSAIRE-PRISEUR JUDICIAIRE ET HABILITÉ

Claude Aguttes
claude@aguttes.com
Collaboratrice Claude Aguttes:
Philippine de Clermont-Tonnerre
01 47 45 93 08
clermont-tonnerre@aguttes.com

COMMISSAIRES-PRISEURS HABILITÉS

Claude Aguttes, Séverine Luneau,
Sophie Perrine, Agathe Thomas

INVENTAIRES ET PARTAGES

Neuilly
Séverine Luneau
01 41 92 06 46
luneau@aguttes.com
Sophie Perrine
01 41 92 06 44
perrine@aguttes.com
Lyon
Agathe Thomas
04 37 24 24 29
thomas@aguttes.com

Si un client estime ne pas avoir reçu de réponse satisfaisante, il lui est conseillé de contacter directement, et en priorité, le responsable du département concerné.

En l'absence de réponse dans le délai prévu, il peut alors solliciter le service clients à l'adresse serviceclients@aguttes.com, ce service est rattaché à la Direction Qualité de la SVV Aguttes

DÉPARTEMENTS D'ART

ARTS D'ASIE

Johanna Blancard de Léry
01 47 45 00 90
delery@aguttes.com

Avec la collaboration à Lyon de:

Agathe Thomas
04 37 24 24 29
thomas@aguttes.com

DESIGN XX^e SIÈCLE

Expert
Romain Coulet

Assisté de:

Philippine de Clermont-Tonnerre
01 47 45 93 08
design@aguttes.com

Avec la collaboration à Lyon de:

Agathe Thomas
04 37 24 24 29
thomas@aguttes.com

AUTOMOBILES DE COLLECTION AUTOMOBILIA

Gautier Rossignol
01 47 45 93 01
06 16 91 42 28
rossignol@aguttes.com

Avec la collaboration à Neuilly de:

Clément Papin
papin@aguttes.com

à Lyon de:

Paul-Émile Coignet
coignet@aguttes.com

BIJOUX - HORLOGERIE

Philippine Dupré la Tour
01 41 92 06 42
duprelatour@aguttes.com

Avec la collaboration à Neuilly de:

Éléonore Le Chevalier
01 41 92 06 47
lechevalier@aguttes.com

à Lyon de:

Agathe Thomas
04 37 24 24 29
thomas@aguttes.com

MODE & BAGAGERIE

Éléonore Le Chevalier
01 41 92 06 47
lechevalier@aguttes.com

CARTES POSTALES AUTOGRAPHES, LIVRES ANCIENS ET MODERNES TIMBRE-POSTE, AFFICHES DOCUMENTS ANCIENS

Neuilly

Laurent Poubeau
01 41 92 06 45
poubeau@aguttes.com

Lyon

Valérienne Pace
04 37 24 24 28
pace@aguttes.com

CHASSE, MILITARIA CURIOSITÉ NUMISMATIQUE

Laurent Poubeau
01 41 92 06 45
poubeau@aguttes.com

LES COLLECTIONS ARISTOPHIL

Sophie Perrine
01 41 92 06 44
perrine@aguttes.com

Avec la collaboration de:

Maud Vignon
01 47 45 91 59
vignon@aguttes.com

Administration:

Marie du Boucher
duboucher@aguttes.com

TABLEAUX XIX^{ÈME} IMPRESSIONNISTES & MODERNES ÉCOLES ÉTRANGÈRES DONT PEINTRES D'ASIE ART CONTEMPORAIN

Charlotte Reynier-Aguttes
01 41 92 06 49
reynier@aguttes.com

Avec la collaboration à Lyon de:

Valérienne Pace
04 37 24 24 28
pace@aguttes.com

en Art Contemporain de:

Ophélie Guillerot
01 47 45 93 02
guillerot@aguttes.com

Administration

Elise Fontaine
fontaine@aguttes.com
Jade Bouilhac
bouilhac@aguttes.com

MOBILIER ET OBJETS D'ART TABLEAUX ANCIENS ARGENTERIE

Neuilly

Séverine Luneau
01 41 92 06 46
luneau@aguttes.com

Organisation et coordination:

Laurent Poubeau
01 41 92 06 45
poubeau@aguttes.com

Lyon

Valérienne Pace
04 37 24 24 28
pace@aguttes.com

Administration:

Elodie Beriola
beriola@aguttes.com
Jade Bouilhac
bouilhac@aguttes.com

VINS & SPIRITUEUX

Neuilly

Pierre-Luc Nourry
01 47 45 91 50
nourry@aguttes.com

Lyon

Valérienne Pace
04 37 24 24 28
pace@aguttes.com

VENTE ONLINE

online.aguttes.com
Pierre-Luc Nourry
01 47 45 91 50
online@aguttes.com
Jade Bouilhac
04 37 24 24 26

COMMUNICATION GRAPHISME

Sébastien Fernandes
01 47 45 93 05
fernandes@aguttes.com

Avec la collaboration de:

Philippe Le Roux
Claire Frébault
Manon Tezenas du Montcel

PHOTOGRAPHE

Rodolphe Alepuz
alepuz@aguttes.com

LOGISTIQUE

Alain Dranguet
dranguet@aguttes.com

ADMINISTRATION ET GESTION

Responsable comptabilité
Isabelle Mateus

Facturation acheteurs Neuilly
Gabrielle Grollemund
01 41 92 06 41
grollemund@aguttes.com

Facturation acheteurs & administration Lyon
Jade Bouilhac
04 37 24 24 26
bouilhac@aguttes.com

LES COLLECTIONS



ARISTOPHIL

2

ORIGINE(S)
ÉCRITS DU MOYEN-ÂGE
ET DE LA RENAISSANCE



Samedi 16 juin 2018
à 14h30
Drouot-Richelieu, salle 9

À renvoyer avant 18h
la veille de la vente
par mail à / please mail to:
duboucher@agutttes.com
ou par fax / please fax to:
(+33) 1 47 45 54 31

Les ordres d'achat ne seront pris
en compte qu'accompagnés
d'un RIB et d'une pièce d'identité.

Après avoir pris connaissance des
conditions de vente décrites dans le
catalogue, ainsi que des conseils aux
acheteurs, je déclare les accepter
et vous prie d'acquiescer pour mon
compte personnel aux limites
indiquées en euros, les lots que j'ai
désignés ci-contre.

(Les limites ne comprenant pas les frais
légaux).

I have read conditions of sale and the
guide to buyers and agree to abide
by them. I grant your permission to
purchase on my behalf the following
items within the limits in euros. (These
limits do not include fees and taxes).

Date & signature :

AGUTTES

ORDRE D'ACHAT ABSENTEE BID FORM

Précisez votre demande / Precise your request :

- ORDRE D'ACHAT / ABSENTEE BID FORM
- ENCHÈRE PAR TÉLÉPHONE / TELEPHONE BID FORM

Remplissez le formulaire / fill in the form :

NOM / NAME.....

PRÉNOM / FIRST NAME.....

ADRESSE / ADDRESS.....

..... CODE POSTAL / ZIP CODE.....

VILLE / CITY..... PAYS / COUNTRY.....

TÉLÉPHONE 1..... TÉLÉPHONE 2.....

MAIL.....

LOT N°	DESCRIPTION DU LOT / LOT DESCRIPTION	LIMITE EN EUROS / TOP LIMIT OF BID IN EUROS
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

La vente sera faite au comptant et conduite en Euros.

Les acquéreurs paieront, en sus des enchères des frais de 25% HT soit 30% TTC.
(Pour les livres uniquement : 25% HT soit 26,375% TTC).

Attention :

- + Lots faisant partie d'une vente judiciaire suite à une ordonnance du TC honoraires acheteurs : 14,40 % TTC (pour les livres, 12,66 % TTC)
- ° Lots dans lesquels la SVV ou un de ses partenaires ont des intérêts financiers.
- * Lots en importation temporaire et soumis à des frais de 5,5 % à la charge de l'acquéreur en sus des frais de vente et du prix d'adjudication.
- # Lots visibles uniquement sur rendez-vous
- ~ Lot fabriqué à partir de matériaux provenant d'espèces animales. Des restrictions à l'importation sont à prévoir.

Le législateur impose des règles strictes pour l'utilisation commerciale des espèces d'animaux inertes. La réglementation internationale du 3 Mars 1973 (CITES) impose pour les différentes annexes une corrélation entre le spécimen et le document prouvant l'origine licite. Ce règlement retranscrit en droit Communautaire Européen (Annexes A/B/C) dans le Règle 338/97 du 9/12/1996 permet l'utilisation commerciale des spécimens réglementés (CITES) sous réserve de présentation de documents prouvant l'origine licite ; ces documents pour cette variation sont les suivants :

- Pour l'Annexe A : C/C fourni reprenant l'historique du spécimen (pour les spécimens récents)
- Pour l'Annexe B : Les spécimens aviens sont soit bagués soit transpondés et sont accompagnés de documents d'origine licite. Le bordereau d'adjudication de cette vacation doit être conservé car il reprend l'historique de chaque spécimen. Pour les spécimens récents protégés repris au Code de l'Environnement Français, ils sont tous nés et élevés en captivité et bénéficient du cas dérogatoire de l'AM du 14/07/2006. Ils peuvent de ce fait être utilisés commercialement au vu de la traçabilité entre le spécimen et les documents justificatifs d'origine licite. Les autres spécimens bénéficiant de datation antérieure au régime d'application (AM du 21/07/2015) peuvent de ce fait être utilisés commercialement.

Pour les spécimens antérieurs à 1947 présents sur cette vacation, ils bénéficient du cas dérogatoire du Règle 338/97 du 9/12/1996 en son article 2 m permettant leur utilisation commerciale. En revanche, pour la sortie de l'UE de ces spécimens un Cites pré-convention est nécessaire. Pour les spécimens d'espèce chassables (CH) du continent Européen et autres, l'utilisation commerciale est permise sous certaines conditions. Pour les espèces dites domestiques (D) présentes dans cette vacation, l'utilisation commerciale est libre. Pour les spécimens anciens dits pré-convention (avant 1975) ils respectent les conditions de l'AM du 23/12/2011 et de ce fait, peuvent être utilisés commercialement. Les autres spécimens de cette vacation ne sont pas soumis à la réglementation (NR) et sont libres de toutes utilisations commerciales. Le bordereau d'adjudication servira de document justificatif d'origine licite. Pour une sortie de l'UE, concernant les Annexes I/A, II/B et III/C un CITES de réexport sera nécessaire, celui-ci étant à la charge du futur acquéreur.

GARANTIES

Conformément à la loi, les indications portées au catalogue engagent la responsabilité de la SAS Claude Aguttes et de son expert, compte tenu des rectifications annoncées au moment de la présentation de l'objet portées au procès-verbal de la vente. Les attributions ont été établies compte tenu des connaissances scientifiques et artistiques à la date de la vente.

L'ordre du catalogue sera suivi.

Une exposition préalable permettant aux acquéreurs de se rendre compte de l'état des biens mis en vente, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée. Les reproductions au catalogue des œuvres sont aussi fidèles que possible, une différence de coloris ou de tons est néanmoins possible. Les dimensions ne sont données qu'à titre indicatif.

Le texte en français est le texte officiel qui sera retenu en cas de litige. Les descriptions en anglais et les indications de dimensions en inches ne sont données qu'à titre indicatif et ne pourront être à l'origine d'une réclamation.

L'état de conservation des œuvres n'est pas précisé dans le catalogue, les acheteurs sont donc tenus de les examiner personnellement avant la vente. Il ne sera admis aucune réclamation concernant d'éventuelles restaurations une fois l'adjudication prononcée.

Les rapports de conditions demandés à la SAS Claude Aguttes et à l'expert avant la vente sont donnés à titre indicatifs. Ils n'engagent nullement leurs responsabilités et ne pourront être à l'origine d'une réclamation juridique. En aucun cas, ils ne remplacent l'examen personnel de l'œuvre par l'acheteur ou par son représentant.

ENCHERES

Le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'adjudicataire.

En cas de double enchère reconnue effective par le Commissaire-priseur, le lot sera remis en vente, tous les amateurs présents pouvant concourir à cette deuxième mise en adjudication.

Important : Le mode normal pour enchérir consiste à être présent dans la salle de vente. Toutefois, nous acceptons gracieusement de recevoir des enchères par téléphone d'un acquéreur potentiel qui se sera manifesté avant la vente. Notre responsabilité ne pourra être engagée notamment si la liaison téléphonique n'est pas établie, est établie tardivement, ou en cas d'erreur ou omissions relatives à la réception des enchères par téléphone.

Nous acceptons gracieusement les ordres d'enchérir qui ont été transmis. Nous n'engageons pas notre responsabilité notamment en cas d'erreur ou d'omission de l'ordre écrit. En portant une enchère, les enchérisseurs assument la responsabilité

personnelle de régler le prix d'adjudication, augmenté des frais à la charge de l'acheteur et de tous impôts ou taxes exigibles. Sauf convention écrite avec la SAS Claude Aguttes, préalable à la vente, mentionnant que l'enchérisseur agit comme mandataire d'un tiers identifié et agréé par la SAS Claude Aguttes, l'enchérisseur est réputé agir en son nom propre. Nous rappelons à nos vendeurs qu'il est interdit d'enchérir directement sur les lots leur appartenant.

RETRAIT DES ACHATS

Les lots qui n'auraient pas été délivrés le jour de la vente, seront à enlever sur rendez-vous, une fois le encaissé, à l'Hôtel des Ventes de Neuilly.

Contact pour le rendez-vous de retrait :

Gabrielle Grollemund, grollemund@aguttes.com, + 33 1 41 92 06 41.

Dans le cas où les lots sont conservés dans les locaux de l'Etude AGUTTES au-delà d'un délai de quinze jours de stockage gracieux, ce dernier sera facturé 15€ par jour de stockage coffre pour les bijoux ou montres d'une valeur < à 10 000 €, 30 €/jour pour les lots > à 10 000 €.

Il est conseillé aux adjudicataires de procéder à un enlèvement de leurs lots dans les meilleurs délais afin d'éviter les frais de magasinage qui sont à leur charge.

Le magasinage n'entraîne pas la responsabilité du Commissaire-Priseur ni de l'expert à quelque titre que ce soit.

Dès l'adjudication, l'objet sera sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. L'acquéreur sera lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions, et la SAS Claude Aguttes décline toute responsabilité quant aux dommages que l'objet pourrait encourir, et ceci dès l'adjudication prononcée.

Les lots seront délivrés à l'acquéreur en personne ou au tiers qu'il aura désigné et à qui il aura confié une procuration originale et une copie de sa pièce d'identité.

Les formalités d'exportations (demandes de certificat pour un bien culturel, licence d'exportation) des lots assujettis sont du ressort de l'acquéreur et peuvent requérir un délai de 2 à 3 mois. L'étude est à la disposition de ses acheteurs pour l'orienter dans ces démarches ou pour transmettre les demandes à la Direction des Musées de France.

REGLEMENT DES ACHATS

Nous recommandons vivement aux acheteurs de nous régler par carte bancaire ou par virement bancaire.

Conformément à l'article L.321-14 du code du commerce, un bien adjudgé ne peut être délivré à l'acheteur que lorsque la société en a perçu le prix ou lorsque toute garantie lui a été donnée sur le paiement du prix par l'acquéreur.

Moyens de paiement légaux acceptés par la comptabilité :

- Espèces : (article L.112-6 ; article L.112-8 et article L.112-8 al 2 du code monétaire et financier)
- Jusqu'à 1 000 €
- Ou jusqu'à 10 000 € pour les particuliers qui ont leur domicile fiscal à l'étranger (sur présentation de passeport)
- Paiement en ligne sur (jusqu'à 1500 €)
<http://www.aguttes.com/paiement/index.jsp>
- Virement : Du montant exact de la facture (les frais bancaire ne sont pas à la charge de l'étude) provenant du compte de l'acheteur et indiquant le numéro de la facture.

Banque de Neuflyze, 3 avenue Hoche 75008
Titulaire du compte : Claude AGUTTES SAS
Code Banque 30788 - Code guichet 00900
N° compte 02058690002 - Clé RIB 23
IBAN FR76 3078 8009 0002 0586 9000 223 -
BIC NSMBFRPPXXX

- Carte bancaire (sauf American Express et carte à distance)
 - Chèque : (Si aucun autre moyen de paiement n'est possible)
 - Sur présentation de deux pièces d'identité
 - Aucun délai d'encaissement n'est accepté en cas de paiement par chèque
 - La délivrance ne sera possible que vingt jours après le paiement
 - Les chèques étrangers ne sont pas acceptés
- Attention : pour les lots judiciaires, le virement sera à faire sur un autre compte qui sera mentionné sur la facture.**

DÉFAUT DE PAIEMENT

La SAS CLAUDE AGUTTES réclamera à l'adjudicataire défaillant des intérêts au taux légal majoré de 5 points et le remboursement des coûts supplémentaires engagés par sa défaillance, avec un minimum de 500€, incluant en cas de revente sur folle enchère :

- la différence entre son prix d'adjudication et le prix d'adjudication obtenu lors de la revente
- les coûts générés par ces nouvelles enchères

COMPÉTENCES LÉGISLATIVE ET JURIDICTIONNELLE

Conformément à la loi, il est précisé que toutes les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion des prises et des ventes volontaires et judiciaires de meuble au enchères publiques se prescrivent par cinq ans à compter de l'adjudication ou de la prise. La loi française seule régit les présentes conditions générales d'achat. Toute contestation relative à leur existence, leur validité, leur opposabilité à tout enchérisseur et acquéreur, et à leur exécution sera tranchée par le tribunal compétent du ressort de Paris (France).

CONDITIONS OF SALE

Purchased lots will become available only after full payment has been made. The sale will be conducted in Euros. In addition to the hammer price, the buyer agrees to pay a buyer's premium along with any applicable value added tax. The buyer's premium is 25 % + VAT amounting to 30 % (all taxes included) for all bids. Books (25% + VAT amounting to 26,375%).

NB :

- + Auction by order of the court further to a prescription of the court, buyers fees 14,40% VTA included. Books (12,66% VTA included).
- ° Lots on which the auction house or its partners have a financial interest
- * Lots in temporary importation and subject to a 5,5 % fee in addition to the regular buyer's fees stated earlier..
- # An appointment is required to see the piece
- ~ This lot contains animal materials. Import restrictions are to be expected and must be considered.

The legislator imposes strict rules for the commercial use of inert animal species. The international regulations of March 3, 1973 (CITES) requires for different annexes a correlation between the specimen and the documentation proving the origins to be lawful. This regulation transcribed in European Community law (Annexes A/B/C) in Rule 338/97 of 9/12/1996 permits commercial use of regulated specimens (CITES) upon presentation of documentation proving lawful origin; these documents for this variation are as follows:

• For Annex A : C/C provided outlining the specimen's history (for specimens of recent date)

• For Annex B : Bird specimens are either banded or equipped with transponders, and are accompanied by documents of licit origin. The auction's sale record must be conserved as it contains the complete history of every specimen.

All cases concerning specimens of recent date that are protected under the French Environmental Code and which were born and raised in captivity are permitted by the derogation clause AM of 14/07/2006. As such, they can be used commercially provided traceability between the specimen and the documentation proving licit origins. Other specimen cases dating prior to clause AM of 21/07/2015 can, due to this fact, be used commercially. Specimens dating before 1947 included in this auction sale benefit from clause 2M of the derogatory Rule 228/97 of 9/12/1996, permitting their use for trade. However, exporting them outside of the EU them requires a pre-CITES Convention agreement.

For huntable species of the European continent and elsewhere, commercial use is allowed under certain conditions. Domesticated species (D) included in this auction sale are free for trade. Old specimens from before the Convention (i.e. before 1975) comply with the conditions of the AM of 23/12/2011 and, as such, are free for trade. The other specimens in this auction sale are not subject to NR regulations and are free for commercial use and trade. The auction record will substantiate their licit origin.

To leave the EU, with regards to the Annexes I/A, II/B et III/C, a CITES re-export document at the expense of the acquirer will be necessary.

GUARANTEES

The SAS Claude Aguttes is bound by the indications stated in the catalogue, modified only by announcements made at the time of the sale noted in the legal records thereof.

Attributions were made according to scientific and artistic knowledge at the time of the auction.

An exhibition prior to the sale permits buyers to establish the conditions of the works offered for sale and no claims will be accepted after the hammer has fallen. Some difference may appear between the original work and its illustration, there will be no claims in such matter. The dimensions are given only as an indication.

The condition of the works is not specified in the catalogue, buyers are required to study them personally. No requests will be accepted concerning restorations once the hammer has fallen.

Any condition report requested from SAS Claude Aguttes and the expert before the sale is provided as an indication only.

It shall by no means incur their liability may not constitute a basis for legal claim after the sale. It cannot replace a personal examination of the work by the buyer or his representative.

BIDS

The highest and final bidder will be the purchaser.

Should the auctioneer recognise two simultaneous bids on one lot, the lot will be put up for sale again and all those present in the saleroom may participate in this second opportunity to bid.

Important : Bidding is typically conducted in the auction house. However, we may graciously accept telephone bids from potential buyers who have made the request. We bear no responsibility whatsoever in the case of uncompleted calls made too late and/or technical difficulties with the telephone. We also accept absentee bids submitted prior to the sale. We reserve the right to accept or deny any requests for telephone or absentee bidding.

In carrying a bid, bidders assume their personal responsibility to pay the hammer price as well as all buyer's fees and taxes chargeable to the buyer. Unless a written agreement established with Claude AGUTTÉS SAS, prerequisite to the sale, mentioning that the bidder acts as a representative of a third party approved

by Claude AGUTTÉS SAS, the bidder is deemed to act in his or her own name. We remind our sellers that bidding on their own items is forbidden.

COLLECTION OF PURCHASES

The lots not claimed on the day of the auction , can be retrieved at the Hôtel des Ventes de Neuilly by appointment

You can contact Gabrielle Grollemund, grollemund@aguttes.com + 33 1 41 92 06 41 in order to organize the collection.

For lots placed in Aguttes warehouse buyers are advised that storage costs will be charged 15€/ day for lots < € 10,000, and 30€/ day for lots > € 10,000.

Buyers are advised to collect successful lots as soon as possible to avoid handling and storage costs which may be incurred at their expense.

The auctioneer is not responsible for the storage of purchased lots. If payment is made by wire transfer, lots may not be withdrawn until the payment has been cleared, foreign cheques are not accepted.

From the moment the hammer falls, sold items will become the exclusive responsibility of the buyer. The buyer will be solely responsible for the insurance, L'Hôtel des Ventes de Neuilly assumes no liability for any damage to items which may occur after the hammer falls.

The purchased lots will be delivered to the buyer in person. Should the buyer wish to have his/her lot delivered to a third party the person must have a letter of authorization along with a photocopy of the identity card of the buyer.

Export formalities can take 2 or 3 months to process and are within buyer's province. Please contact the Hôtel des ventes de Neuilly if you need more information concerning this particular matter.

PAYMENT

We recommend that buyers pay by credit card or electronic bank transfer.

In compliance with Article L.321-14 of French commercial law, a property sold at auction can be delivered to the buyer only once the auction firm has received payment or complete guarantee of payment.

Legally accepted means of payment include:

• Cash (article L.112-6, L.112-8 and Article Article L.112-8 paragraph 2 of the Monetary and Financial Code)

• max. € 1,000

• max. €10,000 for private individuals who have their tax domicile abroad (upon presentation of a valid passport)

• Payment on line (max € 1,500)

http://www.aguttes.com/paiement/index.jsp

• Electronic bank transfer

The exact amount of the invoice from the buyer's account and indicating the invoice number. (Note: Bank charges are the buyer's responsibility.)

Banque de Neuflize, 3 avenue Hoche 75008
Titulaire du compte : Claude AGUTTÉS SAS
Code Banque 30788 – Code guichet 00900
N° compte 02058690002 – Clé RIB 23
IBAN FR76 3078 8009 0002 0586 9000 223 –
BIC NSMBFRPPXXX

• Credit cards (except American Express and distance payment)

• Cheque (if no other means of payment is possible)

• Upon presentation of two pieces of identification

• **Important: Delivery is possible after 20 days**

• Cheques will be deposited immediately. No delays will be accepted.

• Payment with foreign cheques will not be accepted.

PAYMENT DEFAULT

In the event of late payment on winning bids SAS CLAUDE AGUTTÉS will claim the legal rate of interest, plus five percent. A minimum fee of €500 will also be due for any other costs incurred by reason of default, including the following in the case of resale on false bidding:

- The difference between the price at which the lot was auctioned and the price obtained at its resale;

- The costs incurred by new auctioning.

LAW AND JURISDICTION

In accordance with the law, it is added that all actions in public liability instituted on the occasion of valuation and of voluntary and court-ordered auction sales are barred at the end of five years from the hammer price or valuation. These Conditions of purchase are governed by French law exclusively. Any dispute relating to their existence, their validity and their binding effect on any bidder or buyer shall be submitted to the exclusive jurisdiction of the Courts of France.

Idey co
volcung
leo: ut
reum
iori

pa mo



cu paze
d. pome auro
dis cordia
In go
Lust
by
N. M.

Handwritten text in a cursive script, likely a historical document or manuscript. The text is partially obscured by the drawing below.



Handwritten text in a cursive script, likely a historical document or manuscript. The text is partially obscured by the drawing above.



AGUTTES
MAISON DE VENTES AUX ENCHÈRES

AGUTTES

ORIGINE(S)